Conférence des évêques de France

BULLETIN Officiel

N° 67 – 16 février 2022

RATIO NATIONALIS INSTITUTIONIS SACERDOTALIS

« FORMER DES PRÊTRES PASTEURS ET MISSIONNAIRES »

RATIO STUDIORUM

Décret général exécutoire

RATIO NATIONALIS INSTITUTIONIS SACERDOTALIS

« FORMER DES PRÊTRES PASTEURS ET MISSIONNAIRES »

RATIO STUDIORUM

Conférence
des évêques
de France

Le Président
Paris, le 16 février 2022

DÉCRET

Considérant les termes du n°1 du décret conciliaire *Optatam totius* et les canons 242 et 455 §1 du Code de droit canonique de 1983,

Considérant la *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis* de la Congrégation pour le clergé publiée dans l'*Osservatore Romano* le 8 décembre 2016,

Considérant les votes de la Conférence des évêques de France intervenus en Assemblée plénière le 26 mars 2021 Approuvant, conformément au canon 455 §2 du Code précité, d'une part la *Ratio nationalis institutionis sacerdotalis « Former des prêtres pasteurs et missionnaires »* se substituant à celle du 7 novembre 1997, et d'autre part, la *Ratio studiorum*,

Considérant le décret du 22 juillet 2021 de la Congrégation pour le clergé approuvant *ad experimentum* pour une durée de 5 ans la *Ratio nationalis institutionis sacerdotalis* et dans sa suite, la *Ratio studiorum*.

Nous, Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, président de la Conférence des évêques de France,

Promulguons par le présent décret, la *Ratio nationalis institutionis sacerdotalis « Former des prêtres pasteurs et missionnaires »* suivie de la *Ratio studiorum* dont les dispositions devront être observées dans tous les séminaires, tant diocésains qu'interdiocésains.

Décrétons que le présent décret entrera en vigueur le 8 septembre 2022, en la fête de la Nativité de la Vierge Marie.

Éric de MOULINS-BEAUFORT
Archevêque de Reims
Président de la Conférence des évêques de France

CONGREGATIO PRO CLERICIS

Prot. N. 2021 2894

DÉCRET

Suite à la promulgation de la *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis*, le 8 décembre 2016, et afin de répondre aux défis actuels dans le domaine de la formation des futurs prêtres, la Conférence des évêques de France a rédigé une *Ratio nationalis institutionis sacerdotalis* française, intitulée « *Former des prêtres pasteurs et missionnaires* », en tenant compte du contexte socio-culturel de notre époque. La Conférence épiscopale, en accueillant les indications du Magistère présent, entend offrir aux candidats au ministère sacerdotal une formation humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale, portée par une vie communautaire de qualité et animée par un souffle évangélisateur répondant aux exigences de notre temps.

Quatre étapes jalonnent le parcours de la formation initiale : 1. l'étape propédeutique ; 2. l'étape de la formation du disciple ; 3. l'étape de la configuration au Christ Prêtre, Serviteur et Pasteur ; et 4. celle de la synthèse vocationnelle. Au cours des trois dernières étapes, la Conférence épiscopale entend offrir aux séminaristes une formation philosophique, théologique et ministérielle sûre et approfondie, en phase avec les progrès des sciences sacrées. De fait, la *Ratio studiorum*, aussi bien dans ses principes généraux que dans les matières particulières, constitue un fondement valide pour la formation intellectuelle des prêtres et pour leur ministère.

Ainsi, au vu de ces considérations, la Congrégation pour le clergé, conformément au can. 242 §1 *CIC* et au n° 3 de la *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis* en vigueur, approuve *ad experimentum* pour une durée de 5 ans le présent document intitulé « Former des prêtres pasteurs et missionnaires », et prescrit qu'il soit fidèlement suivi par tous ceux qu'il concerne, les normes du droit étant observées et toute observation contraire supprimée.

Cité du Vatican, le 22 juillet 2021,
en la fête de sainte Marie-Madeleine, « Apôtre des Apôtres »

✠ Beniamino Card. Stella
Préfet « Incaricato »

✠ Jorge Carlos Patrón Wong
Archevêque – év. émérite de Papantla
Secrétaire pour les Séminaires

NOTE

Après la réception du décret de la Congrégation pour le clergé approuvant la *Ratio nationalis*, les évêques de France ont voté la résolution suivante le 8 novembre 2021, en Assemblée plénière :

« Les évêques de France demandent la participation d'au moins une femme au conseil de chaque séminaire ou maison de formation, avec droit de vote. »

Une note de bas de page n° 134 a été ajoutée en ce sens à la page 75 de la *Ratio nationalis*.

RATIO NATIONALIS

INTRODUCTION

1. À chaque moment de son histoire, l'Église doit adapter la formation de ses prêtres[1]. Mais il est des périodes où un simple ajustement ne suffit pas tant le contexte de la société, la vie de l'Église et les conditions d'exercice du ministère presbytéral ont changé. La nouvelle *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis*, parue le 8 décembre 2016, demande que chaque conférence épiscopale élabore[2] une *Ratio nationalis* pour la formation des prêtres, en en précisant les modalités[3]. Ce travail est pour nous, évêques de France, l'occasion d'opérer un véritable discernement. En effet, pour réfléchir au don de la vocation presbytérale[4], il nous faut d'abord prendre la mesure des enjeux ecclésiaux et pastoraux actuels et en tirer les conséquences tant pour la formation initiale des séminaristes que pour la formation continue des prêtres. C'est l'objet principal de cette *Ratio nationalis*.

Ratio fundamentalis et Ratio nationalis

2. La présente *Ratio nationalis* n'a pas pour objet de reformuler intégralement le contenu de la *RFIS* mais de mettre en lumière ses implications dans le contexte français et d'en mesurer les conséquences pour la formation des prêtres. La *RFIS* reste donc la référence fondamentale pour l'ensemble des formateurs qui sont invités à y puiser constamment pour l'exercice de leur ministère auprès des séminaristes. Celle-ci pourra être complétée de façon très intéressante par les quatre conférences que Mgr Jorge Carlos Patrón Wong, secrétaire pour les séminaires à la Congrégation pour le clergé, est venu donner aux formateurs des séminaires de France, en mars 2017 à la maison de la Conférence des évêques à Paris. Ces conférences, structurées de façon identique, permettent de bien intégrer les objectifs, les modalités et les orientations pour chaque étape de la formation. Celles-ci ont été éditées par la Conférence des évêques de France,

1. *CIC*, can. 232.
2. Conformément au *CIC*, can. 242, §1 ; voir can. 248.
3. *RFIS*, n° 3 à 8.
4. « Le don de la vocation presbytérale » est le titre de la *RFIS*.

dans le même volume que l'édition française de la *RFIS* sous le titre *Le don de la vocation presbytérale*[5], et sont donc facilement accessibles.

La formation a pour finalité la disponibilité pour se laisser former

3. On retrouvera régulièrement dans les chapitres qui suivent l'expression *docibilitas*. Dans les conférences qu'il a données aux formateurs de France, Mgr Patrón Wong précise le sens de cette expression que l'on trouve au n° 45 de la *RFIS*. Elle exprime la disponibilité du disciple à se laisser former par le maître, la capacité à se laisser configurer au Christ : « *[que les prêtres] soient aussi sans cesse à l'école du seul Maître, le Christ, en ayant comme livre de chevet et de poche les Évangiles pour l'écouter, le regarder constamment, considérer ses rapports avec ses disciples et les gens ; et cela, dans une attitude, non seulement de docilitas, mais aussi de docibilitas : "vouloir apprendre"* »[6]. Cette expression, que l'on trouve chez saint Bernard, est une attitude de croissance « *qui signifie non seulement la confiance vis-à-vis du formateur, assez passive finalement, mais aussi l'aptitude à vouloir être éduqué, vouloir "apprendre à apprendre", attitude beaucoup plus active et qui fait entrer dans un processus d'autoformation qui durera toute la vie : apprendre du Maître intérieur, de ses frères, de l'Église* »[7].

Former des prêtres pasteurs et missionnaires

4. Dans le contexte qui est celui de notre pays, former des prêtres qui soient pasteurs et missionnaires apparaît prioritaire. Dans la prière d'ordination sacerdotale, nous demandons au Seigneur des prêtres missionnaires « *pour faire parvenir à toute l'humanité le message de l'Évangile* » et des prêtres pasteurs « *pour que toutes les nations rassemblées dans le Christ soient transformées en l'unique Peuple de Dieu* ». Ces pages chercheront surtout à mettre en relief comment la perspective de former des prêtres pasteurs et missionnaires vient irriguer chacune des dimensions de la formation.

Statuts et règlement intérieur du séminaire

5. Le Code de droit canonique distingue pour chaque séminaire les statuts[8] et le règlement[9]. Les statuts précisent les modes de gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur du séminaire comme le fonctionnement du conseil, ses modalités d'élections et de décisions, le fonctionnement économique, ou encore les rapports institutionnels avec une faculté de théologie, etc. Ces statuts constituent la

5. *Le don de la vocation presbytérale*, Édition de la Conférence des évêques, Bayard Éditions / Mame / Cerf, Paris, 2017, 272 pages. On les trouve également sur le site internet de la Congrégation pour le clergé : http://www.clerus.va/content/clerus/fr/notizie/new5.html.
6. *Ibid*., 4e intervention de Mgr Patrón Wong, p. 250.
7. *Ibid*., 2e intervention de Mgr Patrón Wong, p. 223.
8. *CIC*, can. 239 § 3.
9. *CIC*, can. 243.

carte d'identité et le point de référence stable de l'institution. Le règlement, lui, traite des points pratiques de la vie quotidienne et de l'organisation de la maison : horaires, organisation des services, questions liturgiques, etc.

L'élaboration du « projet de formation intégrale »

6. Aux statuts et au règlement intérieur, la *RFIS*[10] ajoute désormais un 3e élément : le « *projet ou itinéraire de formation intégrale* »[11]. Tous les trois sont approuvés par l'Ordinaire, ou les évêques concernés lorsqu'il s'agit d'un séminaire interdiocésain.

7. Le « *projet ou itinéraire de formation intégrale* » a une visée pédagogique. Son élaboration se fait au long du temps et demande d'être retravaillée constamment pour devenir la tradition de formation du séminaire. Il constitue un document de référence qui présente au séminariste un itinéraire de progression pour chacune des dimensions de la formation en le mettant en marche vers un objectif. Ce document indique donc les objectifs de chaque étape de la formation et précise les moyens les plus adaptés, les moments de leur application et la progressivité nécessaire. Il met également en œuvre le principe de gradualité pour chacune des quatre dimensions de la formation (humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale). Il offre différentes ressources aux séminaristes et présente des moyens d'évaluation et de discernement pour chaque étape.

8. Ce manuel vise l'autoformation des séminaristes « *en tant que protagonistes du processus de leur maturation intégrale* »[12]. Tous les parcours formatifs répondront à la question centrale : comment chaque candidat doit-il travailler à son processus vocationnel et formatif propre, dans cette communauté concrète ? Chaque séminariste doit découvrir les pas à accomplir dans son chemin personnel de formation et se réjouir des résultats obtenus. L'itinéraire offre l'assurance que le candidat devient lui-même artisan de sa formation, avec les autres, sous la motion de l'Esprit Saint et l'aide des formateurs.

Les saints et bienheureux prêtres de France

9. Notre pays est marqué par de belles et grandes figures sacerdotales qui ont eu un rayonnement considérable. Les maîtres de l'École française de spiritualité comme saint Vincent de Paul, Monsieur Olier ou saint Jean Eudes ont, en leur temps, contribué à renouveler la formation des prêtres en vue d'en faire d'authentiques pasteurs et de véritables missionnaires. La vie de saint François de Sales, de saint Jean-Marie Vianney, du bienheureux Charles de Foucauld, du bienheureux Antoine Chevrier, ou le martyre du Père Jacques Hamel, marquent

10. *RFIS*, n° 4, 10, 128 et 142.
11. Voir *RFIS*, n° 10.
12. *RFIS*, n° 127 ; voir le n° 53.

aujourd'hui des générations de prêtres. Nous confions à leur intercession la formation des prêtres appelés aujourd'hui à servir en France.

La promulgation de cette Ratio nationalis

10. La présente *Ratio nationalis* remplace la *Ratio institutionis sacerdotalis* promulguée par la Conférence des évêques de France le 7 novembre 1997, sous le titre « La formation des futurs prêtres ». Elle présente les lignes directrices pour la mise en œuvre de la pastorale des vocations, la formation initiale des séminaristes et la formation permanente des prêtres et s'applique à l'ensemble des séminaires et des maisons de formation de France.

11. Les évêques de France promulguent cette *Ratio nationalis* à l'intention des propédeutes, des séminaristes, des acteurs des services des vocations, des supérieurs de propédeutique, des recteurs de séminaire et des formateurs. Ce document s'adresse aussi à tous les prêtres de France dans la mesure où il intègre les enjeux de la formation permanente. Il intéressera aussi tous les membres du Peuple de Dieu en notre pays. Puissent ces pages soutenir l'espérance et le zèle des prêtres dans leur mission d'annonce de l'Évangile à notre temps.

1ère PARTIE

LA FORMATION DES PRÊTRES DANS LE CONTEXTE ACTUEL

CHAPITRE 1

LA RESPONSABILITÉ ÉPISCOPALE POUR LA FORMATION DES PRÊTRES

1. L'ÉVÊQUE, PREMIER RESPONSABLE DE LA FORMATION AU SACERDOCE

La pupille de l'œil de l'évêque

12. Saint Jean Paul II aimait répéter que « *le séminaire est la pupille de l'œil de l'évêque* »[13] et ajoutait parfois « *non seulement de l'évêque, mais de toute l'Église locale et universelle* »[14]. La responsabilité épiscopale pour la formation des prêtres, précisée dans le Code de droit canonique[15] et l'exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*[16] est magnifiquement développée dans le *Directoire pastoral des évêques* : « *parmi toutes les institutions diocésaines l'Évêque considérera le séminaire comme la toute première et il en fera l'objet des soins les plus intenses et les plus assidus de sa charge pastorale, parce que la continuité et la fécondité du ministère sacerdotal de l'Église dépendent en grande partie des séminaires* »[17]. La *RFIS* exprime elle aussi le rôle fondamental de l'évêque, « *premier responsable de l'admission au séminaire et de la formation au sacerdoce* »[18].

13. Voir par exemple *Angélus* (14 janvier 1979) ; *Message à la conférence épiscopale suisse* (15 juin) ; *Message pour la veillée des Journées mondiales de la jeunesse* à Paris, le 21 août 1997 ; voir également le chapitre 10 de *Ma vocation don et mystère*, Bayard Éditions, Cerf, Fleurus Mame, Tequi, 1996, p. 112-113.
14. Jean Paul II, *Discours au clergé de Rome* (9 novembre 1978).
15. *CIC*, can. 233, § 2 et can.259, § 1 et § 2.
16. *PDV*, n° 66.
17. *Directoire pour le ministère pastoral des évêques Apostolorum successores*, n° 84.
18. *RFIS*, n° 128.

Séminaires diocésains ou interdiocésains

13. Lorsque le séminaire est diocésain, c'est l'évêque du diocèse qui en est le responsable. Il en élabore, approuve et actualise les statuts. Il nomme le recteur, les prêtres formateurs[19], les directeurs spirituels, ainsi que les laïcs, personnes consacrées ou diacres permanents qu'il souhaite associer à la formation. Il supervise le choix des orientations pédagogiques, accompagne l'élaboration du « projet de formation intégrale », l'approuve, tout comme le règlement intérieur[20]. Lorsque le séminaire est interdiocésain, l'un des évêques assure la responsabilité directe au nom des autres évêques associés et en communion avec eux[21]. « *Les séminaires interdiocésains, selon ce qui est établi dans leurs statuts, enverront périodiquement à la Congrégation pour le clergé un rapport d'activité sur la formation réalisée* »[22]. Certains séminaires de France (le séminaire Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux et le séminaire des Carmes à l'Institut catholique de Paris) ne sont pas à proprement parler interdiocésains mais ont opté pour un fonctionnement équivalent en associant étroitement les évêques fondateurs aux orientations et décisions qui les concernent.

L'évêque et les formateurs

14. « *L'évêque maintiendra de fréquents contacts personnels avec les responsables du séminaire, en signe de confiance, pour les encourager dans leur travail et faire en sorte qu'entre eux règne un esprit de pleine harmonie, de communion et de collaboration* »[23]. Il confie aux membres du conseil la charge de la formation des candidats et du discernement des vocations et s'appuie sur leur avis pour l'appel aux ordres. Il veille à leur formation permanente, s'assure qu'ils ont les moyens pour la formation et le discernement des candidats, réfléchit avec eux aux défis actuels de la mission, en vue d'offrir aux séminaristes un parcours bien en phase avec les enjeux sociétaux et pastoraux de son diocèse.

L'évêque et les séminaristes

15. L'évêque est pour les séminaristes « *un vrai père dans le Christ* »[24]. Il cherche à les connaître en les rencontrant régulièrement. Il leur partage les orientations pastorales de son diocèse et les introduit à l'art du gouvernement pastoral. Tout en manifestant à leur égard une proximité et un soutien bienveillant, il veille à maintenir une juste distance, permettant ainsi de sauvegarder la liberté du candidat, la sienne, ainsi que le travail de discernement du conseil[25].

---

19. *CIC*, can. 239 ; can. 253 et 259, § 1.
20. *CIC*, can. 243 ; can. 259, § 1 et *RFIS* n° 128.
21. Voir *CIC*, can. 237, § 2 et *RFIS* n° 128, § 3.
22. *RFIS*, n° 5.
23. *Directoire pour le ministère pastoral des évêques Apostolorum successores*, n° 8 ; voir *OT*, n° 5.
24. *OT*, n° 5.
25. Voir *RFIS*, n° 128.

Le délégué diocésain à la formation au ministère

16. Le délégué diocésain pour la formation aux ministères (DDFM) assure la coordination entre l'évêque, le séminariste, le supérieur de la propédeutique, le recteur et conseil du séminaire et le lieu d'insertion. Il échange régulièrement avec le supérieur de la propédeutique ou le recteur du séminaire et avec les candidats de son diocèse. Il participe, dans la mesure du possible, aux reprises d'insertion. Il veille à la dimension diocésaine de la formation en s'assurant que chaque candidat connaisse suffisamment la réalité du diocèse pour s'y engager sereinement. En concertation avec le recteur, il choisit les activités qui seront confiées au séminariste durant ses vacances. Il est vigilant aux questions organisationnelles, financières et matérielles rencontrées par les propédeutes ou les séminaristes. Dans la mesure où la formation permanente est à articuler avec celle reçue au séminaire, il semble important que le DDFM participe à l'organisation de la formation continue, en particulier pour l'accompagnement des jeunes prêtres pendant les premières années de ministère.

La relation des maisons de formation avec les évêques

17. D'autres séminaires, sous la tutelle d'une association publique cléricale ou d'un institut de vie consacrée, ne sont pas directement sous l'autorité d'un évêque diocésain mais forment des séminaristes en vue d'un ministère diocésain. Ces maisons, qui sont sous la vigilance de la Congrégation romaine compétente, entretiennent des liens étroits aussi bien avec l'évêque du lieu qu'avec les évêques qui leur confient les séminaristes de leur diocèse ainsi qu'avec les instances nationales de la Conférence épiscopale (CEMOLEME et CNGS).

2. LA COLLÉGIALITÉ ÉPISCOPALE AU SERVICE DE LA FORMATION DES PRÊTRES

Les instances nationales

18. La Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et laïcs en mission ecclésiale (CEMOLEME) est une commission permanente de la Conférence des Évêques de France. Elle soutient la réflexion sur les ministres ordonnés, prêtres et diacres permanents, et accompagne la prise en compte des nouveaux acteurs de la vie pastorale, les laïcs qui reçoivent une lettre de mission ecclésiale. Le président de la commission veille sur l'ensemble des séminaires et des maisons de formation sous la responsabilité des évêques de France. Il préside le Conseil national des grands séminaires et nomme le secrétaire de ce conseil en accord avec son ordinaire. Il assiste aux rencontres du CNGS et est invité à la réunion annuelle des supérieurs de séminaires et maisons de formation. Un membre de la commission préside le Comité national du diaconat. La CEMOLEME accompagne également les maisons de l'étape propédeutique. La commission assure

par ailleurs une «cotutelle» du Séminaire pontifical français de Rome qui est sous la responsabilité première de la Congrégation pour le clergé (voir § 20).

19. Le Conseil national des grands séminaires (CNGS) est une instance nationale, représentative de l'ensemble des séminaires et maisons de formation, sous la responsabilité de la CEMOLEME. Elle a pour mission de traiter les sujets transversaux relatifs à la formation des séminaristes. Elle organise également les sessions de formation pour les nouveaux formateurs ainsi que la formation continue des équipes de séminaire[26].

Les séminaires sous la responsabilité des évêques de France

20. Le Séminaire pontifical français de Rome accueille des séminaristes ou des jeunes prêtres de France, mais aussi d'autres pays, envoyés par leur évêque. La formation académique est assurée par les différentes universités romaines, en particulier par l'université Grégorienne. La Congrégation pour le clergé nomme le recteur sur proposition de la CEMOLEME, après concertation avec la présidence de la CEF. Les membres de l'équipe de formation sont nommés par la CEMOLEME en accord avec leur ordinaire.

21. Le séminaire de la Prélature de la Mission de France, prélature instituée par la constitution apostolique *Omnium Ecclesiarum* le 15 août 1954, accueille des candidats qui se préparent à vivre, en France, le ministère des prêtres comme missionnaires dans les milieux les plus étrangers à la foi chrétienne, notamment par l'exercice d'une activité professionnelle. Au terme de la formation, des prêtres sont incardinés à la Prélature, d'autres rejoignent les diocèses qui ont confié leurs séminaristes à ce séminaire propre à la Prélature.

Une collaboration en province devenue nécessaire

22. Il est rare aujourd'hui qu'un diocèse puisse porter seul tous les aspects nécessaires à la vie d'un séminaire. Le nombre suffisant de candidats n'est pas le seul critère à prendre en compte. Il faut aussi pouvoir constituer des équipes de formateurs à plein temps et exclusivement consacrés à cette tâche[27]. Un partage des ressources humaines, mais aussi financières est donc nécessaire. La *RFIS* encourage «*la collaboration entre les diverses circonscriptions ecclésiastiques présentes sur le territoire, en s'efforçant de prêter attention aux réalités locales, afin de garantir la meilleure proposition de formation possible, tant dans les séminaires numériquement importants, que dans les plus petits*»[28]. Cette collaboration est au service de la qualité et du sérieux de la formation et vise plusieurs objectifs.

26. Voir *RFIS*, n° 9 *in fine* et n° 49.
27. Voir *RFIS*, n° 49 et n° 132.
28. *RFIS*, n° 8 ; voir également au n° 9 : «*Là où c'est possible ou quand des expériences sont déjà en cours, l'institution d'organisations supradiocésaines des séminaires est à encourager.*»

Offrir les conditions favorables au discernement et à la formation intégrale

23. Dans la prière de consécration pour l'ordination des prêtres, nous demandons au Seigneur « *les coopérateurs dont nous avons besoin pour exercer le sacerdoce apostolique* ». La qualité de ces coopérateurs dépend en grande partie de la qualité de la formation – initiale et permanente – que nous pouvons leur offrir.

Celle-ci passe avant la sauvegarde des institutions existantes et des bâtiments. Le premier devoir de l'évêque est d'offrir aux propédeutes et aux séminaristes un cadre propice au discernement et à la formation intégrale. Cela suppose que l'institution dans laquelle ils sont envoyés soit suffisamment stable et solide. Il serait dommageable de faire peser sur les candidats au sacerdoce – mais aussi sur leurs formateurs – les conséquences d'une institution fragile à l'avenir incertain. Il est pour cela nécessaire de se donner plusieurs critères qui permettent de vérifier que les conditions favorables au discernement, tant au for interne qu'au for externe, ainsi que les moyens pour la formation dans ses quatre dimensions, sont réellement et sereinement assurés.

Quelques critères de discernement

24. La baisse du nombre de séminaristes, la difficulté à trouver des formateurs à plein temps et la fragilisation d'un certain nombre de lieux de formation nous ont conduit à poser plusieurs critères qui permettent de s'assurer qu'un séminaire puisse exercer sa mission dans de bonnes conditions.

- La présence de formateurs stables et à plein temps en nombre suffisant (*cf.* § 121 et 139) ;
- Une équipe d'enseignants compétents avec le nombre de docteurs en théologie suffisant pour assurer la formation académique des séminaristes ;
- Les directeurs spirituels, s'ils ne sont pas membres de l'équipe des prêtres formateurs, doivent être présents à la vie du séminaire ;
- Veiller à ce que la taille de la communauté et le projet de formation soient suffisamment motivants pour l'équipe des formateurs ;
- La viabilité financière est aussi un élément incontournable ;
- Pour l'année de propédeutique, un minimum de sept candidats est nécessaire (*cf.* § 119) ;
- Pour qu'un authentique discernement puisse se faire au sujet du nombre minimum de candidats dans un séminaire, plusieurs critères sont à prendre en compte. En effet, une vie en grande communauté ne suppose pas les mêmes effectifs qu'en maisonnées (*cf.* § 29). Une communauté qui s'enrichit par ailleurs de la présence d'autres étudiants pour la formation académique (soit parce que des étudiants rejoignent les cours donnés au séminaire, soit parce que les séminaristes suivent les cours dans une faculté de théologie ou un institut de formation) est différente d'une communauté où les cours sont donnés uniquement en interne à un tout petit

nombre de séminaristes. La façon dont sont répartis les cours est aussi à considérer : même si, dans l'idéal, une certaine progressivité des cours fondamentaux est à maintenir sur les différentes années, envisager de cycler une partie de la formation sur plusieurs années permet de regrouper les séminaristes. Il faut enfin veiller à ce que le nombre de séminaristes dans chaque cycle, ainsi que dans l'année de synthèse vocationnelle, soit suffisant pour que les objectifs propres à chaque étape de la formation intégrale soient honorés. Chaque situation est donc à évaluer localement. On mesure l'importance d'un travail collégial des évêques concernés, pour exercer un discernement qui vise la qualité de la formation.

Appeler et former de nouveaux formateurs

25. La collaboration au niveau d'une province, voire de plusieurs provinces, s'avère également nécessaire pour l'appel de nouveaux formateurs de séminaire et de professeurs qualifiés. Il s'agit donc de discerner et d'anticiper collégialement les envois en formation dans le but de préparer aussi bien des prêtres qui intégreront les équipes de séminaires à plein temps, que des professeurs qualifiés (clercs ou laïcs) répondant aux exigences académiques. Nos diocèses ont par ailleurs besoin d'experts pour répondre aux demandes de formation au plan local et assurer l'accompagnement spécifique des vocations, des séminaristes ou des jeunes prêtres.

Organiser la formation permanente des prêtres

26. La *RFIS* demande une attention renouvelée à l'accompagnement et à la formation permanente des prêtres, en veillant à son articulation à la formation initiale[29]. Son organisation est placée sous la responsabilité de l'évêque[30]. L'accompagnement des prêtres, en particulier pendant leurs premières années de ministère, est extrêmement important. Le petit nombre de jeunes prêtres dans un diocèse, voire même à l'échelle de la province, nous oblige à repenser l'organisation de la formation permanente et à mutualiser les propositions au niveau provincial. L'organisation occasionnelle de sessions par grande région ou au niveau national, pour une reprise théologique ou l'approfondissement d'un point particulier, pourrait aussi être intéressante.

29. Voir *RFIS*, 3e partie de l'introduction et n° 53-56.
30. *Directoire pour le ministère pastoral des évêques Apostolorum successores*, n° 83 ; *PO*, n° 18 et n° 19 ; *PDV*, n° 79.

3. QUELQUES POINTS D'ATTENTION POUR LA FORMATION

La créativité au service de la formation

27. C'est pour être fidèle à sa vocation missionnaire que l'Église est attentive à donner un nouvel élan à la formation des prêtres, en tenant compte à la fois des questions du monde et du profil des jeunes qui se présentent au séminaire. C'est dans la perspective de former des prêtres qui soient d'authentiques missionnaires qu'au XVIIe siècle, sous l'impulsion du concile de Trente, les grandes figures de l'École française de spiritualité ont ouvert les premiers séminaires en France. C'est ce même souci d'annoncer l'Évangile aux personnes les plus éloignées de l'Église qui a conduit l'Assemblée des cardinaux et archevêques de notre pays à fonder la Mission de France en ouvrant un séminaire en 1941. Dans les années 1980 se sont ouvertes en France plusieurs maisons de propédeutique, dont la proposition s'est aujourd'hui généralisée.

28. L'impulsion missionnaire donnée par le pape François dans *Evangelii gaudium* et qui imprègne la *RFIS*, nous appelle à nous mettre à l'écoute de l'Esprit Saint et à continuer à faire preuve de créativité. Diverses initiatives et suggestions ont été soulignées avec force par les évêques de France, régulièrement consultés pour l'élaboration de cette *Ratio nationalis*. Elles sont ici présentées et constituent de précieux éléments pour notre réflexion présente et à venir sur la formation des prêtres.

Différentes formes de vie communautaire

29. Cette créativité s'est manifestée en France au cours des dernières décennies par la proposition de nouvelles formes de vie communautaire pour les séminaristes. La forme traditionnelle d'organisation des séminaires en grande communauté s'est enrichie de nouvelles expériences, avec l'apparition d'une vie communautaire organisée en maisonnées greffées sur une paroisse et en lien avec une faculté de théologie. Il existe également aujourd'hui un modèle intermédiaire avec une communauté nombreuse vivant dans une grande maison, mais structurée en maisonnées à certains moments de la journée. Quelle que soit l'organisation de la communauté, il faut néanmoins veiller à ce que la structure permette une vraie émulation dans les différentes dimensions de la formation[31], ainsi qu'une vie communautaire enrichissante et formatrice.

Favoriser la communion entre futurs prêtres, diacres permanents et laïcs en mission ecclésiale

30. De plus en plus de laïcs prennent part à la vie de l'Église et se forment pour cela. Dans certains diocèses, le diaconat permanent devient une réalité importante et

31. Voir *supra*, § 24.

le nombre de diacres s'approche du nombre de prêtres. Il est nécessaire de favoriser la « *communion missionnaire* » dont parle le pape François[32]. Nous invitons les formateurs de séminaire à la créativité en favorisant des occasions où les séminaristes, les futurs laïcs en mission ecclésiale et les futurs diacres permanents puissent se rencontrer et partager, par exemple sous la forme de sessions, des temps de vie fraternelle, de formation et de prière en commun.

Renforcer les liens avec le diocèse quand le séminaire est éloigné

31. Il est indispensable que les séminaristes apprennent à bien connaître leur diocèse dès le début de leur formation et se préparent à s'y engager. Ils découvrent ainsi le « *double lien* » constitutif de l'identité du ministère presbytéral : le lien au Christ et le lien au Peuple de Dieu[33]. Mais plusieurs questions sont ici posées selon les diocèses et leur éloignement du lieu de formation. Est-il pertinent de demander aux séminaristes de rentrer dans leur diocèse de façon hebdomadaire si celui-ci est trop éloigné ? Cela n'est-il pas nuisible aussi bien à l'équilibre humain, aux études et à l'investissement pastoral ? Comment dès lors favoriser la connaissance du diocèse ? Des évêques ont choisi d'envoyer leurs candidats dans un premier cycle le plus proche possible de leur diocèse et de privilégier l'envoi plus à distance des séminaristes en deuxième cycle dans un lieu universitaire. D'autres séminaires proposent une alternance autre qu'hebdomadaire entre le temps au séminaire et l'insertion pastorale. D'autres encore privilégient un stage pastoral d'une année dans leur diocèse entre le premier et le second cycle. Divers types d'alternances entre le séminaire et le diocèse sont donc possibles. L'expérience montre que la localisation géographique d'un séminaire peut devenir secondaire si les liens avec le diocèse d'origine sont étroits et bien intégrés dans le processus de formation par des temps d'insertion plus longs, suivis et évalués. Ici aussi, la créativité est nécessaire pour permettre aux candidats au sacerdoce de vivre un temps substantiel dans leur diocèse tout en tenant compte des diverses situations et du calendrier universitaire.

L'insertion pastorale, un lieu de formation à part entière

32. La formation pastorale est l'une des quatre dimensions de la formation intégrale. Le lieu d'insertion pastoral n'est pas seulement un lieu de stage, mais un lieu de formation à part entière. Les expériences missionnaires sur le terrain permettent d'affermir les aptitudes à une responsabilité pastorale, aident à prendre la mesure des grands défis de l'évangélisation, stimulent le travail théologique et favorisent une maturation spirituelle. Elles contribuent au discernement en vue de devenir prêtre diocésain. Cela suppose que le lieu où le séminariste est envoyé soit suffisamment vivant pour que celui-ci puisse enrichir son expérience. Il est par ailleurs nécessaire que l'accompagnement sur le terrain pastoral soit

32. *EG*, n° 23 et n° 31.
33. Voir François, *Lettre aux prêtres* du 4 août 2019.

de qualité pour que l'initiation aux diverses formes de la mission, la relecture et l'évaluation soient possibles. Il faut éviter un tête-à-tête avec un curé seul, même très remarquable. Les expériences pastorales en paroisse ou dans des lieux missionnaires nouveaux sont vraiment formatrices si un séminariste n'est pas seul. Il est préférable qu'elles soient vécues avec plusieurs prêtres, laïcs et diacres permanents impliqués dans la même mission. Il est aussi possible de regrouper plusieurs séminaristes autour d'un même lieu ou d'une même mission. Une collaboration en province peut ici s'avérer précieuse si un diocèse peine à trouver un lieu suffisamment porteur pour la formation pastorale d'un séminariste.

Discernement et créativité pour les choix futurs

33. Certains grands territoires français n'ont plus ni maison de propédeutique ni séminaire. Il serait bon, le cas échéant, que chaque évêque fasse le choix d'une maison de propédeutique et d'un séminaire de référence et soit ainsi associé, avec d'autres évêques, à son gouvernement, au travail en commun avec les formateurs, aux orientations à donner, à son financement, etc.

34. Chaque province ou plusieurs provinces ensemble ont à continuer leur réflexion en fonction des évolutions qui marqueront notre pays ces prochaines années. C'est aussi à la créativité missionnaire que le cardinal Stella appelle notre assemblée en nous invitant à *« décider ensemble de la répartition voire de la fondation de séminaires par province ou par grande région, regroupant le meilleur des forces en présence »*[34]. Deux points d'attention méritent d'être ici soulignés pour nos choix futurs. Dans la mesure où il est souhaitable[35] que les séminaires soient affiliés à une faculté de théologie, il serait intéressant de tenir compte de leur implantation et de donner aux séminaristes la possibilité d'être formés directement dans ces lieux. Il faudra par ailleurs veiller à une répartition géographique la plus équilibrée possible pour que, dans chaque grande région de France, un lieu de formation puisse rayonner et être repéré comme tel par l'ensemble du peuple de Dieu, et en particulier les jeunes.

34. Lettre du 26 avril 2019 adressée à Mgr Georges Pontier, Président de la Conférence des évêques de France.
35. Voir *VG*, 63 § 2.

CHAPITRE 2

FORMER DES PRÊTRES POUR UNE ÉGLISE MISSIONNAIRE

Dieu a tant aimé le monde

35. *« Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle. Car Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pas pour juger le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé »* (Jn 3,16-17). C'est dans ce même élan d'amour que le Christ ressuscité envoie ses apôtres dans le monde : *« De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie »* (Jn 20,21). Depuis, l'Église ne cesse de se laisser renouveler et conduire par le Saint-Esprit pour annoncer à toutes les époques la bonne nouvelle du salut. Ce salut est à annoncer à un monde concret qui porte, comme à chaque moment de son histoire, des forces, des faiblesses et des défis. Comme Jésus, saisi de compassion devant les foules sans berger (*cf.* Mc 6,34), l'Église est appelée à répondre aux faims d'aujourd'hui, en trouvant les moyens de proposer la foi de façon renouvelée pour être fidèle à sa mission.

1. LE CONTEXTE CULTUREL ET SOCIAL

Comprendre ce monde

36. Quel est donc ce monde dans lequel les prêtres et futurs prêtres sont appelés à annoncer l'Évangile du salut ?[36] À quels défis culturels, sociaux et spirituels sont et seront-ils confrontés ? Comment cela nous rend-il vigilants pour la formation des prêtres ? Ces questions sont fondamentales car on ne peut annoncer l'Évan-

36. *CIC*, can. 248.

gile à un monde que l'on connaît peu, que l'on comprend mal et que l'on n'apprend pas à aimer. Sans être exhaustifs, les thèmes ici abordés sont constitutifs de notre société du XXIe siècle et l'on ne peut les ignorer si l'on veut annoncer l'Évangile au monde d'aujourd'hui. Ces différents sujets sont étroitement liés à deux aptitudes importantes pour le ministère des prêtres, qui constituent les prémices de tout processus d'évangélisation : l'art du dialogue et celui du discernement. En effet, les ministres ordonnés doivent cultiver l'art du dialogue avec les personnes en recherche de sens, les groupes qui pensent différemment ou les institutions appelées à légiférer sur des sujets de société aux enjeux anthropologiques et sociaux déterminants. Il s'agit ainsi d'apprendre à exercer l'art du discernement pastoral dans des situations humaines et ecclésiales de plus en plus complexes.

Une société sécularisée et laïque

37. La sécularisation imprègne profondément notre société. *« Le processus de sécularisation tend à réduire la foi et l'Église au domaine privé et intime. De plus, avec la négation de toute transcendance, il a produit une déformation éthique croissante, un affaiblissement du sens du péché personnel et social, et une augmentation progressive du relativisme »*[37]. Le fait que notre pays soit marqué par une longue histoire chrétienne rend la tâche de la nouvelle évangélisation plus difficile car nos contemporains peuvent avoir l'impression de connaître déjà le message que l'Église souhaite leur annoncer et peuvent être tentés de le disqualifier d'emblée. Mais on rencontre aussi de plus en plus, en particulier dans les jeunes générations, des personnes qui n'ont reçu aucune culture ou éducation chrétienne et qui ne sont donc habitées d'aucun *a priori*. Par ailleurs, une mauvaise compréhension de la laïcité tend à reléguer dans la sphère privée et individuelle toute expression de la foi. Il s'agit ici de réaffirmer, en particulier chez les jeunes générations qui ont grandi dans ce contexte ou pour les séminaristes et prêtres venus d'autres pays, la définition exacte de la laïcité dans la République française, qui, tout en prônant la séparation entre l'État et les organisations religieuses, *« garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion »*. *« De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public »*[38].

Le nécessaire « dialogue du salut » dans une société multiculturelle

38. La France est devenue non seulement une société où l'on peut rencontrer de multiples cultures dans un même diocèse ou une même paroisse, mais aussi une société multi-religieuse. Dans certaines villes, comme dans des territoires ruraux, la présence de différents courants de l'islam devient importante. Par ailleurs, le nombre grandissant des communautés chrétiennes évangéliques ouvre

37. *EG*, n° 64.
38. https://www.gouvernement.fr/qu-est-ce-que-la-laicite (consulté le 24 octobre 2020).

de nouveaux défis. L'aptitude à la rencontre et au « *dialogue du salut* », selon la belle expression de saint Paul VI, ne peut pas être aujourd'hui une option. « *Il faut que nous ayons toujours présent cet ineffable et réel rapport de dialogue offert et établi avec nous par Dieu le Père, par la médiation du Christ dans l'Esprit Saint, pour comprendre quel rapport nous, c'est-à-dire l'Église, nous devons chercher à instaurer et à promouvoir avec l'humanité* »[39]. Par la formation au dialogue inter-religieux et au dialogue œcuménique, le séminaire doit préparer les candidats au ministère presbytéral à la rencontre de ce monde pluriculturel, au contact des croyants d'autres confessions chrétiennes ou d'autres religions.

Pauvreté, solidarité et migrants

39. Notre pays assiste à un durcissement des différences sociales qui engendre diverses formes de radicalités. La pauvreté et la précarité sous toutes ses formes constituent un appel à la vigilance et à la solidarité généreuse d'une « *Église pauvre pour les pauvres* »[40], comme le répète le pape François. À la suite du rassemblement Diaconia 2013, une conversion s'est amorcée pour changer nos regards sur les personnes les plus fragiles et leur donner toute leur place de disciples du Christ dans nos communautés. Par ailleurs, les guerres, la misère et le changement climatique provoquent des flux migratoires importants vers l'Europe et nous ne sommes probablement qu'au début de ce phénomène. Nombreux sont les diocèses de France directement concernés par l'accueil des migrants. L'annonce de l'Évangile est indissolublement liée au service concret du Corps du Christ dans ses membres souffrants. À la suite de la parabole du bon Samaritain[41] ou de l'évangile du jugement dernier[42], les prêtres et les séminaristes sont appelés à vivre concrètement, personnellement et communautairement, cet Évangile de la miséricorde. Nombre de prêtres, et aussi de séminaristes, sont aussi nés dans ces pays d'où proviennent les migrants.

Écologie intégrale, transhumanisme et bioéthique

40. Les défis actuels qui traversent notre société posent de graves questions anthropologiques. La société française est traversée par de nombreux débats touchant aux questions climatiques et écologiques, à la bioéthique ou au transhumanisme. « *Tout est lié* », aime redire le pape François, « *il faut donc une préoccupation pour l'environnement unie à un amour sincère envers les êtres humains, et à un engagement constant pour les problèmes de la société* »[43]. La formation initiale et la formation permanente des prêtres doivent permettre d'entrer avec réalisme au cœur de ces multiples questions posées par notre société, afin de proposer

39. Paul VI, *Ecclesiam suam*, n° 73.
40. Par exemple, François, *Audience aux médias*, 17 mars 2013.
41. Lc 10, 25-37.
42. Mt 25, 31-46.
43. François, *Laudato si'*, n° 91.

des repères et d'offrir un apprentissage du discernement qui favorise la protection de la maison commune et la sauvegarde de la dignité humaine. Il s'agit également de continuer à intégrer toute la dynamique de l'encyclique *Lautado si'* en cherchant à vivre concrètement les multiples conversions auxquelles nous appelle le pape François. Cela est d'autant plus important que ces questions de nature philosophique et théologique rejoignent très souvent des situations pastorales concrètes rencontrées dans l'exercice du ministère.

2. LES DÉFIS SPIRITUELS ET ECCLÉSIAUX

Le défi est d'abord spirituel

41. Être missionnaire dans le contexte actuel est un défi à la fois ecclésial et spirituel. La société française se construit extérieurement sans Dieu. Elle n'est cependant pas sans aspirations qui sont autant de pierres d'attente pour l'évangélisation. Les missionnaires savent que l'Esprit Saint les précède dans le cœur et la vie de leurs contemporains. C'est un appel à accueillir ce temps comme un *kairos*, un temps de grâce qui ouvre à une expérience spirituelle qui fut celle de l'Exil et des prophètes. Un temps favorable où les chrétiens, laïcs et ministres ordonnés ensemble, sont appelés à devenir davantage les apôtres envoyés dans le monde, sans être du monde (*cf.* Jn 17,15-18). Plus que jamais, pour que leur message soit crédible, les prêtres sont invités à la suite du Christ pauvre, chaste et obéissant, à adopter un style de vie prophétique et évangélique, en rupture avec le style de vie du monde.

La diminution du nombre de prêtres

42. La diminution du nombre de prêtres touche douloureusement la plupart de nos diocèses et constitue un grave souci pastoral pour nos communautés et leurs pasteurs actuels. Cette situation est parfois source de découragement pour les prêtres aînés qui ne voient pas la relève, et source d'inquiétude pour les jeunes générations de prêtres qui se posent inéluctablement la question : « Comment ferons-nous ? » D'une part, nous nous engageons de toutes nos forces pour travailler le terreau d'où germeront des semences vocationnelles chez les jeunes. D'autre part, nous voyons que les prêtres font preuve d'une extrême générosité et acceptent de voir leur ministère s'élargir de plus en plus. Mais aujourd'hui, nous ne pouvons plus tenir partout le maillage territorial et il faut envisager de nouvelles modalités d'exercice du ministère presbytéral et approfondir la collaboration au niveau des provinces ecclésiastiques.

La diversité dans le presbyterium

43. Dans bien des diocèses, le visage du presbyterium change pour deux raisons principales. D'une part, l'accueil de prêtres venus d'autres pays peut constituer

une part non négligeable – parfois la plus jeune – du clergé diocésain. Si cette mission demande aux prêtres accueillis un grand effort d'inculturation, elle demande aussi aux communautés paroissiales et aux prêtres autochtones qui les accueillent des adaptations, parfois difficiles. D'autre part, la proportion de prêtres issus d'un institut ou d'une communauté augmente, notamment dans les jeunes générations, et vient modifier la place et le rôle des prêtres diocésains dans la vie du presbyterium et du diocèse.

Présence et image des prêtres dans la société

44. L'image des prêtres dans la société comme dans l'Église s'est profondément transformée. En effet, la sécularisation, l'urbanisation, la reconfiguration des territoires ou des populations ont des conséquences sur les liens que les ministres ordonnés peuvent entretenir avec les fidèles. Comment penser dans ce contexte la proximité du pasteur *« qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent »* (*cf.* Jn 10,14), tout en permettant à ce même pasteur d'aller à la rencontre de ceux qui ne sont pas encore dans la bergerie : *« J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cet enclos : celles-là aussi, il faut que je les conduise »* (Jn 10,16) ? Par ailleurs, beaucoup de nos contemporains ne connaissent plus personnellement de prêtres et ignorent ce qu'ils font ou ce qui les anime. Les révélations de ces dernières années sur les scandales et abus, ainsi que la lutte contre le cléricalisme rendent plus difficile une parole positive sur le ministère des prêtres. Aujourd'hui, même des catholiques ont du mal à percevoir le sens du célibat ecclésiastique et ne croient pas que l'épanouissement des prêtres soit possible dans les conditions de vie actuelles, notamment du fait que beaucoup vivent seuls. C'est un appel à approfondir le sens du célibat en vue du Royaume et à en témoigner comme signe de l'Amour de Dieu qui saisit et remplit des cœurs pour que ceux-ci soient tout à tous.

Une Église capable d'engendrer de nouveaux chrétiens

45. La diminution numérique ne touche pas uniquement le nombre de prêtres. En bien des régions, la taille des assemblées dominicales et le nombre de baptêmes, d'enfants catéchisés ou de mariages décroissent depuis plusieurs décennies. Nos pratiques pastorales sont interrogées : comment aider ceux qui rencontrent l'Église à l'occasion de la préparation au baptême d'un enfant ou de la célébration d'un mariage, à devenir d'authentiques disciples du Christ ? Comment leur permettre de faire l'expérience de la rencontre avec le Ressuscité ? Sans une prise en compte théologique, spirituelle et pastorale de ces questions, les jeunes générations auront l'impression de gérer la pénurie et ses conséquences.

La marque du mystère pascal

46. Les prêtres, par leur ordination et leur ministère, sont le signe de l'engagement de Dieu, source de toute mission. L'engagement de Dieu est celui de

Jésus, l'unique grand prêtre, tel que le Nouveau Testament nous le rapporte : il est l'Envoyé du Père à qui tout est soumis et qui lui remet tout dans l'offrande de sa vie ; il est habité par le souffle de l'Esprit Saint qui lui donne de descendre dans les profondeurs de la souffrance et des ténèbres humaines, et d'affronter les forces du Mal. Sa croix et sa résurrection scellent la victoire du Christ, le premier missionnaire. Elles sont aussi la marque des missionnaires aujourd'hui. En effet, la période contemporaine peut apparaître comme un temps d'épreuve. Pour celui qui scrute les Écritures, celle-ci peut devenir salutaire. Unie à celle vécue par Jésus, elle est combat et purification, non pas seulement contre un ennemi extérieur mais aussi à l'intérieur de la communauté et de chacun de ses membres. La mission chrétienne porte la marque du mystère pascal. Le prêtre le célèbre, chaque jour, dans l'eucharistie, pour que tous en vivent, lui le premier. Un missionnaire est en conversion, en transformation comme le pain et le vin qu'il apporte à l'autel. « *Il meurt à lui-même,* dit saint Paul, *afin que la vie de Jésus soit manifestée en lui et en ceux qui lui sont confiés* » (*cf.* 2 Co 4, 11-12).

3. LA NATURE MISSIONNAIRE DE LA FORMATION DES PRÊTRES

L'Église, missionnaire par nature

47. « *Par nature, l'Église, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire, puisqu'elle-même tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit, selon le dessein de Dieu le Père* »[44]. Cet extrait du décret *Ad gentes* souligne avec force que la mission constitue l'identité même de l'Église. À l'occasion des dix ans de ce Concile, le pape saint Paul VI rappelait dans l'exhortation *Evangelii nuntiandi* qu' « *évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser* »[45]. C'est ce sillon de la mission que l'Église ne cesse de creuser depuis l'élan du concile Vatican II.

Une formation naturellement missionnaire

48. C'est portés par cette ardeur pour l'annonce de l'Évangile et conscients des défis pastoraux qui les attendent, que les évêques de France souhaitent donner à la formation des prêtres une visée davantage missionnaire. Ils y sont particulièrement encouragés par la *RFIS* qui pose explicitement la dimension missionnaire comme un élément propre à la formation des prêtres. « *Le cheminement que constitue la formation des prêtres, depuis les années du séminaire, est décrit dans la présente RFIS à partir de quatre notes caractéristiques : cette formation est unique, intégrale, communautaire et missionnaire* »[46]. La même introduction précise un peu plus loin : « *Étant donné que le disciple prêtre provient de la communauté*

44. *Ad Gentes*, n° 2.
45. *EN*, n° 14.
46. *RFIS*, 3e partie de l'introduction (p. 21 dans l'édition de la CEF).

chrétienne et retourne à cette communauté pour la servir et la conduire comme pasteur, la formation est naturellement missionnaire, ayant pour fin la participation à l'unique mission confiée par le Christ à son Église, à savoir l'évangélisation sous toutes ses formes »[47].

Former des disciples-missionnaires capables d'en former d'autres

49. Devenir « disciple-missionnaire » est un appel adressé à tous les baptisés. Il est *a fortiori* adressé à ceux qui sont appelés à devenir prêtres : *« La communauté chrétienne est rassemblée par l'Esprit pour être envoyée en mission. L'ardeur missionnaire et sa mise en œuvre concrète appartiennent donc à l'essence du peuple de Dieu tout entier qui doit être constamment "en sortie", puisque "la joie de l'Évangile qui remplit la vie de la communauté des disciples est une joie missionnaire". Un tel élan missionnaire concerne encore plus spécialement ceux qui sont appelés au ministère presbytéral car le dynamisme évangélisateur est la finalité et l'horizon de toute la formation »*[48].

50. Le « mandat missionnaire »[49] confié par le Christ ressuscité à toute l'Église donne sens à toute la formation. C'est ce que le pape François lui-même avait rappelé aux séminaristes de France, dans le message[50] qu'il leur avait adressé le 8 novembre 2014, lors de leur pèlerinage à Lourdes : *« De par votre baptême, vous êtes faits pour l'annonce de l'Évangile. Avec l'ordination presbytérale, vous recevez la charge de la proclamation de la Parole, sous la responsabilité de vos évêques. En vous préparant à cette mission, vous vous rappellerez que c'est le dernier commandement du Seigneur : "Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé" (Mt 28, 19-20). Tout ce que vous faites pendant votre formation n'a qu'un but : devenir d'humbles disciples-missionnaires pour faire des disciples. »*

47. *Ibid.*, (p. 22-23 dans l'édition de la CEF).
48. *RFIS*, n° 91.
49. Voir Mt 28, 18-19 ; Mc 16, 15 ; Lc 24, 46-48 et Jn 20, 21.
50. On trouvera l'intégralité de ce message p. 205.

CHAPITRE 3

LA DIVERSITÉ DES CANDIDATS AU SACERDOCE ET LES CONSÉQUENCES SUR LA FORMATION

1. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES GÉNÉRATIONS

La joie de se donner

51. Engagés dans une société plurielle et sécularisée, les jeunes catholiques, et *a fortiori* les séminaristes, font de plus en plus l'expérience d'être une minorité se distinguant d'une forme de culture prédominante. Il faut réaliser à quel point le choix de ceux qui intègrent une propédeutique ou un séminaire pour discerner l'appel du Seigneur est un acte fort et radical, souvent posé à contrecourant, et même parfois contre l'avis de leurs proches. Cette démarche n'est possible que parce qu'ils ont expérimenté la force d'un attrait pour le Seigneur, qu'ils ont entrevu à quel point se donner totalement au Christ pour le service des hommes peut combler toute une vie. Certains ont exercé une activité professionnelle ou ont vécu dans d'autres pays. Ils apprécient que leur expérience soit reconnue et mise au service de la communauté du séminaire et de l'Église. Ils aiment être associés à des projets concrets dans lesquels ils peuvent développer leurs talents et charismes. La sécularisation a néanmoins pu marquer certains d'entre eux dans la mesure où ils intègrent la propédeutique avec très peu de culture chrétienne.

Liturgie, adoration et louange

52. Leur porte d'entrée dans la foi est avant tout personnelle. Ils ont soif de sens, sont animés d'une grande quête spirituelle, d'un désir de prière, de louange et d'adoration. La liturgie est pour beaucoup un lieu privilégié de l'expérience spirituelle, ils accordent une grande importance à sa beauté et à sa dignité. Les jeunes

qui entrent au séminaire ou en propédeutique arrivent souvent avec un idéal de vie élevé. Ils sont habités par un radicalisme évangélique et un amour de l'Église. Ils attendent de leurs formateurs une parole forte et un accompagnement qui les encouragent sur un chemin de croissance spirituelle. La vie communautaire est pour eux un soutien pour la croissance de leur vie chrétienne.

Service et nouvelles formes de solidarité

53. Animés d'une grande générosité, ils ont le désir de se donner et de servir. Beaucoup ont fait l'expérience d'un engagement au service des autres à travers le scoutisme, des associations de solidarité, un service à Lourdes auprès des malades, etc. Cette génération promeut également de nouvelles formes de solidarité en développant des colocations avec des personnes vivant dans la précarité ou traversant l'épreuve.

L'ère numérique et le rapport au temps

54. Pour des jeunes marqués par les outils numériques depuis l'enfance, le rapport au temps et à l'espace est profondément modifié. L'immédiateté envahit le champ de la conscience. La rapidité des moyens de communication que permet Internet peut favoriser des rapprochements mais aussi conduire à un éparpillement, à une culture du zapping et à un manque de recul. Dans un contexte qui met en avant la « culture du provisoire », la mobilité et la fluidité des appartenances, nous mesurons la difficulté que peut représenter pour des jeunes la perspective d'entrer dans une formation initiale qui s'inscrit dans la durée, avec son rythme et ses étapes, en vue d'un engagement pour toute la vie.

L'écologie intégrale

55. Les jeunes générations manifestent également un réel intérêt pour l'écologie intégrale et la sauvegarde de la maison commune. Dans la dynamique de l'encyclique *Laudato si'*, ils sont de plus en plus soucieux du développement durable en favorisant des modes de vies et de consommation plus respectueux de l'environnement et des personnes. Cette attention doit désormais marquer aussi tous les aspects de la vie du séminaire.

Les défis propres à leur génération

56. Comme l'a pointé la synthèse nationale des réponses au questionnaire préparatoire au synode des jeunes[51], ils sont confrontés à plusieurs défis. Leurs aspirations peuvent sembler paradoxales et parfois difficiles à tenir ensemble :

- L'inquiétude et l'insécurité face à un avenir incertain dans une société et une Église en évolution rapide, ou encore la fragilité du terreau familial

51. Voir *Les jeunes, la foi et le discernement des vocations. Document final et propositions de mise en œuvre*, Conférence des Évêques de France, Bayard / Cerf / Mame, 2018, n° 20 p. 33 et n° 163 p. 145.

peuvent engendrer un manque de confiance en soi et rendre plus compliquée la confiance dans les autres.

- Ils sont habités par un questionnement identitaire fort et une difficulté à poser des choix : comment construire son identité humaine et chrétienne face à une pluralité de choix et de modèles possibles ? Ils ont besoin de figures de référence pour avancer et cherchent des modèles de prêtres sur lesquels s'appuyer.
- Ils ont soif d'aventure et d'engagement, avec une grande curiosité et une large ouverture. En même temps, ils ont besoin (explicitement ou implicitement) de repères, de cadres et de sécurité.
- Ils ont besoin de communication et de relation avec un désir d'être ensemble, de vivre une vie communautaire fraternelle, et sont en même temps attentifs à ce qu'on reconnaisse leur individualité. Ils ont un besoin de liberté et d'autonomie.
- Ils valorisent l'affect et la passion. Ils sont marqués par des expériences spirituelles fortes qui ont été fondatrices (retraites, pèlerinage, JMJ, etc.), mais aussi par des blessures familiales, scolaires ou professionnelles, affectives et sexuelles. L'importance de l'émotion et du ressenti comme moteur dans le don de soi peut engendrer une difficulté à s'enraciner et à durer.

Le choix du diocèse

57. Le choix du diocèse d'origine n'est plus forcément une évidence pour les jeunes qui envisagent le ministère presbytéral, alors qu'ils ont souvent déménagé pour des raisons familiales et pour leurs études. Les diocèses de France sont très différents. Si certains accueillent de nouvelles vocations régulièrement, d'autres n'ont pas eu d'ordinations depuis plusieurs années. Le tout petit nombre de prêtres dans certains diocèses peut faire hésiter des jeunes à s'y engager.

58. La pastorale vocationnelle s'avère plus difficile dans certains diocèses, en particulier les diocèses ruraux, dans la mesure où les universités ou les grandes écoles se concentrent dans les villes. Les liens avec le diocèse d'origine s'avèrent dès lors plus ténus. Il arrive par ailleurs qu'un jeune choisisse le diocèse en fonction de son dynamisme ou de son évêque, ou son lieu de formation en fonction de ses aspirations spirituelles.

59. Si certains séminaristes sont très attachés à leur diocèse, la question de la mobilité se pose particulièrement pour ceux qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas d'attache avec lui. Il peut arriver que des jeunes ou des séminaristes se projettent avec inquiétude en se demandant si, comme prêtre, ils pourront servir un même diocèse avec ses caractéristiques toute leur vie.

2. LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS

Les candidats jeunes

60. Même pour de très jeunes hommes, le désir de devenir prêtre et de tout quitter pour suivre le Christ peut être très fort. Il est nécessaire qu'ils soient accompagnés spirituellement dès qu'ils émettent ce désir afin de l'approfondir et de chercher ce qui est le meilleur pour eux : une entrée en propédeutique, une poursuite d'études, une expérience professionnelle, etc. Terminer un diplôme en cours de préparation ou un cycle d'études est préférable et permet à un candidat d'entrer plus librement dans le processus de discernement.

Les néophytes

61. Compte tenu de l'empêchement pour les néophytes à recevoir les ordres[52], il est plus sage d'éprouver pendant quelques années, après son baptême ou sa conversion, la vie d'un néophyte ou d'un « converti » avant de l'accueillir dans une propédeutique. Durant cette attente, il sera bon de vérifier, par un accompagnement adéquat du service des vocations, que cet éventuel appel à une vocation presbytérale n'est pas confondu avec le désir de sainteté.

Les candidats plus âgés

62. Le désir d'un engagement sacerdotal peut apparaître à des âges variables, parfois après quarante ans. Celui-ci est parfois issu d'une histoire vocationnelle ancienne. « *L'accueil de ces personnes au séminaire exige une période préalable de cheminement spirituel et ecclésial, qui permette d'opérer un sérieux discernement des motivations vocationnelles* »[53]. Il faudra être attentif à l'itinéraire de formation, qui sera propre à chaque situation, en évaluant les priorités et en faisant les adaptations nécessaires[54], notamment pour les études. Les éléments structurants d'une année de propédeutique doivent cependant faire partie intégrante du parcours. Par ailleurs les quatre dimensions constitutives de la formation intégrale, particulièrement l'aspect communautaire, sont aussi à honorer. Ainsi, il faudra veiller à ce que la présence au séminaire soit suffisamment consistante pour que, d'une part, la vie en communauté porte son fruit de communion, d'apprentissage de la collaboration et de la relation à l'autorité et, d'autre part, les membres du conseil puissent bien connaître le candidat, l'accompagner et exercer leur discernement.

52. *CIC*, can. 1042 § 3 et *RFIS*, n° 207, d) qui cite, de manière analogue et selon l'évaluation de l'évêque, la situation de ceux qui sont revenus à la foi ou à la pratique religieuse après de nombreuses années d'éloignement.
53. *RFIS*, n° 24.
54. Ces adaptations seront le fruit d'une décision commune entre l'évêque, le DDFM et le Conseil du séminaire.

Les veufs ayant des enfants

63. L'Église ne peut accueillir des hommes veufs pour un discernement en vue du presbytérat tant que les enfants ne sont pas majeurs et indépendants économiquement. Étant sauve cette règle, lorsqu'un candidat veuf se présente, l'évêque examinera chaque situation particulière. Il sera attentif à la situation de chacun des enfants, en prenant en considération leur avis, et, si possible, en les accompagnant au fur et à mesure des étapes vers l'ordination presbytérale de leur père. Il s'assurera que les exigences du ministère potentiellement confié au candidat soient compatibles avec sa vie familiale.

Les séminaristes d'origine étrangère[55]

64. Dans une société de plus en plus multiculturelle, la rencontre avec les candidats au presbytérat venus d'autres pays pour se former en France constitue une réelle richesse ecclésiale et manifeste l'universalité de l'Église. La règle d'or est toujours, pour l'accueil de séminaristes d'origine étrangère, l'accord explicite des deux évêques, celui du diocèse d'origine, et celui du diocèse qui accueille. On établira au besoin un partenariat entre le diocèse de France et le diocèse d'origine pour la durée du cursus de formation, précisant les temps d'études et de ministère pastoral. Un contact étroit avec le séminaire où le candidat a commencé sa formation est indispensable. Dans tous les cas, l'évêque et les responsables de la formation s'assureront d'avoir un dossier aussi complet que possible, qui ne se résume pas à des relevés de notes. Étant donné le contexte culturel et ecclésial souvent très différent de celui de la France, il faut s'assurer que le conseil de séminaire a les moyens de discerner les aptitudes du candidat à devenir prêtre pour son pays d'origine[56].

65. Si le candidat n'est pas francophone, le niveau B2[57] est le minimum requis pour lui permettre d'entrer en premier cycle, le niveau C1 est souhaitable pour le second cycle. Si le niveau de français n'est pas suffisant, un temps d'apprentissage de la langue est nécessaire pour s'assurer non seulement que le candidat puisse profiter de ses études, mais aussi communiquer facilement tant dans la communauté du séminaire que dans les activités pastorales. Certains séminaristes accueillis peuvent être déstabilisés par la rencontre de la culture française et la vie pastorale de nos paroisses. Les formateurs seront attentifs à les accompagner à cette étape délicate et leur donneront des clés pour comprendre le contexte social et ecclésial qu'ils découvrent. Le DDFM et le recteur veilleront particulièrement à l'environnement humain et familial de ces candidats, le sémi-

55. On pourra se reporter au *Documents Épiscopat,* « Les prêtres venus d'ailleurs », n° 1/2 de 2017 et à *RFIS*, n° 26-27.
56. Voir *RFIS*, n° 27.
57. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) établit un niveau d'échelle de A1 à C2.

naire ne pouvant être le seul lieu d'enracinement. On pensera en particulier aux week-ends, aux périodes de fêtes et aux vacances scolaires.

Les candidats venus d'une autre institution ou d'un autre diocèse

66. On fera preuve de la plus grande réserve quant à la possibilité d'accueillir un candidat à qui il a été demandé d'abandonner cette voie pour diverses raisons. Le pape François est intervenu à plusieurs reprises à ce sujet en soulignant combien *« l'accueil des vocations ne doit pas se faire au détriment du discernement »*[58]. Si toutefois, au jugement de l'évêque, un tel accueil est envisagé, une reprise de la formation ne pourra se faire qu'après un temps probatoire suffisamment long (d'au moins une année), afin de connaître suffisamment le candidat avant de prendre une décision. Une fois la formation reprise au séminaire, une durée minimale de deux ans est requise avant une ordination au diaconat. Le témoignage écrit de l'ancien supérieur sera systématiquement requis (*cf.* can. 241 § 3 du *CIC*, *RFIS* 198, ainsi que l'*Instruction* de la Congrégation pour l'éducation catholique datée du 8 mars 1996)[59].

3. LES CONSÉQUENCES SUR LA FORMATION

Promouvoir une formation intégrale

67. Compte-tenu de ces caractéristiques, la formation doit, aujourd'hui, être une formation intégrale[60] et intégrée au service du développement intégral de la personne combinant et articulant bien, comme le souligne la *RFIS*, la formation humaine, la formation spirituelle, la formation intellectuelle et la formation pastorale.

68. Dans ce contexte de mobilité, marqué par de nombreuses évolutions passées et à venir, dans lequel les jeunes construisent leur identité non plus par reproduction mais par expérimentation, il parait essentiel de mettre davantage l'accent sur la dimension initiatique de la formation pour viser la croissance personnelle de chacun. La structuration de la formation par étape permet d'envisager la préparation au ministère presbytéral sous la forme d'un processus graduel. Il s'agit d'un chemin de transformation progressive sous forme de nouvelle naissance, permettant aux séminaristes de vivre une profonde conversion et de laisser leur être se remodeler selon le Christ. Ce chemin de formation qui est chemin pascal pour passer de la mort à la vie, ne se fait pas sans combat, sans temps de maturation, sans passage par des crises et remises en question.

58. Voir par exemple l'allocution à l'assemblée plénière de la Congrégation pour le clergé (3 octobre 2014).
59. *Documentation catholique* 94 (1997), n° 2152, pp. 79-81.
60. Voir *RFIS*, n° 92, n° 89 et 3e partie de l'introduction (p. 22 dans l'édition de la CEF) ; *DF*, n° 157 à 163, en particulier n° 163 sur la formation des séminaristes.

69. La dimension de l'accompagnement personnel et communautaire est fondamentale. Cela nécessite de trouver en face de soi des formateurs qui sont comme des points fixes dans ce sol mouvant, capables de tenir dans l'adversité et de proposer des chemins de vie, tout en étant eux-mêmes en perpétuelle conversion. La formation des jeunes propédeutes et séminaristes d'aujourd'hui demande donc de solides équipes de formateurs. Cet « *accompagnement intégral* »[61] doit être vu et proposé comme un chemin de liberté[62] et implique de mettre l'accent sur la formation de la conscience personnelle[63].

70. Nous l'avons souligné plus haut, l'expérience est une porte d'entrée pédagogique importante pour cette génération. Dans ce sens, les propédeutes et les séminaristes doivent être des acteurs de leur formation et de la vie en communauté. Le sport, l'art, le théâtre et la musique, qui intègrent la place du corps et des affects, sont des lieux d'expression et de formation très intéressants pour une formation intégrale. La préparation de projets concrets (comme des chantiers, des pèlerinages, des concerts ou pièces de théâtre) peut non seulement être très fédératrice pour une communauté mais permettre également un travail d'unification personnelle.

71. Il peut y avoir un grand décalage entre la richesse des expériences vécues et la capacité à les relire et à en tirer profit. Cela demande de mettre un accent particulier sur la relecture, le discernement et l'accompagnement[64].

Prendre en compte l'impact du numérique

72. Comme les autres jeunes adultes de leur génération, les séminaristes ont vu apparaître les technologies numériques au cours de leur enfance ou de leur adolescence. Tout en invitant à la prudence quant aux risques liés à la fréquentation du monde numérique – ceux-ci seront particulièrement abordés au chapitre 7 – la *RFIS*[65] envisage internet et les réseaux sociaux de façon sereine et positive. Il s'agit à la fois d'évangéliser cette « agora » et de regarder « avec confiance les possibilités d'évangélisation offertes par la réalité numérique »[66]. L'équipe de formation veillera donc à ce que les séminaristes soient initiés à la compréhension de la société numérique[67] : l'histoire et l'économie d'internet, son fonctionnement et les représentations du monde qu'il véhicule. Cet apport doit leur permettre d'analyser leurs pratiques et de poser un regard à la fois

61. Voir *RFIS*, n° 46 ; *DF*, n° 99 et *Gaudete et exsultate*, n° 170.
62. Voir *RFIS*, n° 41, 43 § 3, 63 § 3, 67, 148 § 3 ; *DF*, n° 106-109.
63. Voir *RFIS*, n° 43 § 3, 94, 106 ; *DF*, n° 99-100.
64. Voir *RFIS*, n° 28, 43, 44-49, 60, 69 § 2, 93, 125, 128, 136, etc.
65. *RFIS*, n° 97-100.
66. *RFIS*, n° 98.
67. On pourra par exemple s'appuyer sur l'expertise des membres du réseau OPTIC. http://optictechnology.org

positif, critique et distancié. Les formateurs prépareront également les séminaristes à la communication évangélique en ligne. Ceci pour trois raisons : leur donner d'abord de cerner les possibles et les limites de l'évangélisation sur le web ; les inviter ensuite à s'interroger sur l'opportunité et la manière de publier leurs propres opinions ; les encourager enfin à éviter l'écueil de la mise en scène de soi que sollicitent les plateformes de réseaux sociaux. En outre, il conviendrait que les séminaristes soient sensibilisés aux enjeux anthropologiques et éthiques liés au développement exponentiel des technologies de l'intelligence artificielle.

Cultiver la vie communautaire et la fraternité

73. Dans une société marquée par ces réseaux sociaux et par l'individualisme, il est important de donner toute sa place à la relation concrète et à la dimension communautaire. Tout en évitant l'uniformité, on favorisera les choix communautaires dans tous les aspects de la vie de la propédeutique ou du séminaire : respecter les règles communautaires et l'emploi du temps, former des équipes pour assurer les divers services, favoriser une unité dans la célébration par une attitude et des gestes communs, encourager des travaux de groupes dans la formation intellectuelle. Le travail en équipe est la clé de la mission pastorale aujourd'hui, car « *le ministère ordonné est radicalement de nature communautaire et ne peut être rempli que comme œuvre collective* »[68]. C'est pourquoi les candidats y seront formés avec la plus grande attention.

Acquérir les fondements de la culture

74. Si certains entrent au séminaire après un long parcours d'études et une expérience humaine forte, d'autres l'intègrent avec des lacunes importantes, tant du côté de la vie en société, des bases de l'apprentissage (lecture, orthographe et grammaire, méthodologie) qu'en culture générale (littérature, arts, etc.). Il est nécessaire qu'un minimum de ces bases soit posé pour qu'un candidat puisse profiter de sa formation. L'équipe des formateurs mettra en œuvre des moyens concrets pour favoriser la progression de chaque candidat en fonction de ses besoins (cours de français, tutorat, etc.).

Prendre la mesure du temps et de l'histoire

75. Il est vital d'apprendre aux séminaristes à accueillir le temps comme un chemin favorable à l'unification, à l'intériorisation et à la croissance[69]. Avec les trois dimensions traditionnelles de la formation – savoir, savoir-faire et savoir-être – la dimension du « savoir-devenir » est devenue fondamentale. L'enjeu est d'apprendre à traverser l'épreuve du temps, à tenir dans la durée, à vivre la fidélité à un engagement dans une société marquée par la « culture du provisoire », selon

68. *PDV*, n° 17.
69. Voir *RFIS*, n° 28, 34, 50, 80, 92, 95 § 2.

l'expression du pape François[70]. Cela demande de former les jeunes à désirer se former tout au long de la vie[71].

76. La dimension historique touche toutes les sciences théologiques (Écritures, dogmes, liturgie, histoire d'un diocèse). Les cours d'histoire[72] sont particulièrement importants pour permettre à ces jeunes générations de mesurer l'enracinement historique, de s'inscrire dans une tradition, et de découvrir combien l'Église, pour pouvoir être fidèle à sa mission, s'est adaptée et réformée au long des siècles en fonction des contextes et des périodes historiques.

Se découvrir membres de l'Église

77. Dans la mesure où l'expérience spirituelle personnelle est privilégiée dans leur chemin de foi, il faut leur permettre de découvrir la réalité du corps ecclésial et de la tâche pastorale dans leurs diversités, leurs richesses et leurs pauvretés. Au long de leur formation, il importe que les séminaristes aient appris à aimer l'Église diocésaine en étant solidaires de son histoire et de sa géographie humaine et spirituelle autour de l'évêque avec son presbyterium, et entrent ainsi progressivement dans un « *esprit diocésain* »[73].

78. Tout quitter pour suivre le Christ suppose d'accepter d'être dépendant d'un Corps, l'Église. Ceci peut être source d'illusions et de frustrations, car il faut apprendre à quitter la « générosité autocentrée » pour travailler au sein d'un corps ecclésial et presbytéral. Il peut exister une tension entre le désir d'entrer dans un projet commun et une volonté de conduire sa vie comme on l'entend. Le séminaire doit pouvoir préparer à l'obéissance et à la communion avec l'évêque, au respect des institutions et médiations ecclésiales. Il doit apprendre le travail en commun et l'aptitude à la collaboration, en particulier avec les autres prêtres, mais également avec les diacres permanents et les laïcs, qu'ils soient salariés ou bénévoles[74].

70. Voir par exemple le discours du pape François aux novices et séminaristes, le 6 juillet 2013.
71. Voir *RFIS*, 3e partie de l'introduction (p. 21 dans l'édition de la CEF) et n° 53, 56, 80-81, etc.
72. Voir *RFIS*, n° 157 e) et n° 173.
73. Voir *RFIS*, n° 60, 71, 157 e), etc.
74. Voir *RFIS*, n° 51, 60, 71, 94, 109, 119, 123.

2e PARTIE

LA PASTORALE VOCATIONNELLE ET L'ÉTAPE PROPÉDEUTIQUE

CHAPITRE 4

LA PASTORALE VOCATIONNELLE

La pastorale vocationnelle, âme de toute évangélisation

79. La pastorale vocationnelle n'est pas étrangère à la dynamique missionnaire dans la mesure où une vocation particulière se fonde d'abord sur l'appel de tous les baptisés à devenir des disciples-missionnaires. Le pape François souligne par ailleurs que *« le service vocationnel doit être vu comme l'âme de toute l'évangélisation et de toute la pastorale de l'Église »*[75].

80. Nous croyons que le Seigneur appelle toujours des prêtres pour servir son Église. Le paysage ecclésial français donne pourtant l'impression que la source se tarit. Comme les ouvriers en petit nombre devant la moisson abondante (*cf.* Mt 9, 37), les jeunes qui entrent dans les séminaires sont, au regard des besoins, trop peu nombreux. Nous reconnaissons tous qu'il n'existe pas de solution magique. Il faut vaincre la tentation qui nous porte à penser qu'il n'est plus possible de susciter des vocations. *« Rien n'est impossible à Dieu ! »* (Lc 1, 37) et *« tout est possible à celui qui croit »* (Mc 9, 23). Ainsi, remplis d'espérance, nous sommes constamment invités à accueillir le don de Dieu, maître de la moisson, en retroussant nos manches et en choisissant résolument d'entrer dans une démarche de conversion. Voici quelques convictions et propositions pour faire retentir l'appel du Christ dans notre pays, conscient de la *« nécessité d'adopter de nouveaux styles et de nouvelles stratégies »*[76]. Avec audace et confiance, nous répondons à nouveau à l'appel du Seigneur : *« Avance en eau profonde et jetez vos filets »* (Lc 5, 4).

75. Message du pape François au congrès international « La pastorale vocationnelle et la vie consacrée. Horizons et espérances », Rome, 1er-3 décembre 2017.
76. François, *Christus vivit*, n° 204.

1. ÊTRE TÉMOINS DE LA JOIE DE L'ÉVANGILE

Devenir prêtre, un chemin de bonheur

81. Notre première conviction est la joie qu'il y a à servir le Seigneur comme prêtre. La joie de répondre à un appel qui vient du cœur de Dieu qui a un projet pour chacun de nous. La joie de donner sens à sa vie. La joie de choisir une voie d'amour épanouissante et féconde. Oui, être prêtre aujourd'hui à la suite de Jésus peut combler la vie de celui qui lui dit oui. Cela vaut la peine !

82. Notre seconde conviction est que le célibat ecclésiastique est un don précieux que le Seigneur fait à son Église. Nous croyons en la valeur prophétique particulière d'une vie consacrée : elle est un témoignage joyeux de la gratuité de l'amour. Elle est un stimulant de la charité pastorale. En signifiant le dévouement total au Christ et aux autres, le célibat est vraiment un don de Dieu. Il n'est ni isolement des autres, ni enfermement sur soi-même, ni renoncement à sa capacité d'aimer. Mais il a besoin aujourd'hui de l'appui d'une vie fraternelle plus intense pour porter toutes ses promesses et éviter d'être un fardeau.

Promouvoir une culture vocationnelle

83. La mission de l'Église est de promouvoir une culture vocationnelle[77]. Dieu ne cesse d'appeler et cet appel, nous l'entendons au cœur d'une Église missionnaire, remplie de la soif d'annoncer le Christ ressuscité à nos contemporains. Il existe cependant un lien particulier entre pastorale des jeunes et pastorale vocationnelle. Comme le dit François, « *la pastorale vocationnelle repose, naît et se développe dans la pastorale des jeunes* »[78]. Pour sa part, la pastorale des jeunes, pour être dynamique et vraiment formatrice dans une dimension intégrale, doit être ouverte à la dimension vocationnelle. Pastorale des jeunes et pastorale des vocations doivent donc « *se tenir par la main* »[79].

---

77. « *La vocation est le creuset autour duquel s'intègrent toutes les dimensions de la personne. Ce principe ne concerne pas seulement le croyant individuel, mais la pastorale dans son ensemble. Il est donc très important de clarifier que ce n'est que dans la dimension vocationnelle que toute la pastorale peut trouver un principe unificateur, car elle est à la fois son origine et son accomplissement. Dans les itinéraires actuels de conversion pastorale, la question n'est donc pas de renforcer la pastorale des vocations comme secteur séparé et indépendant, mais d'accomplir toute la pastorale de l'Église en présentant efficacement la multiplicité des vocations. L'objectif de la pastorale est, de fait, d'aider chacun, à travers un chemin de discernement, à parvenir à la "mesure de la plénitude du Christ" (Ep 4, 13)* » (*DF*, n° 139).
78. Message du pape François au Congrès international « La pastorale vocationnelle et la vie consacrée. Horizons et espérances », Rome, 1er-3 décembre 2017.
79. Voir *DF*, n° 140.

2. DES CHEMINS DE CONVERSION

Conduire d'abord au Christ

84. Beaucoup d'expériences surgies ces dernières années nous encouragent à relever les défis de l'appel au ministère presbytéral. Nos façons d'agir nécessitent une authentique conversion pastorale. Il s'agit de proposer avec grande liberté, mais résolument, les moyens de la rencontre avec le Christ. *« À l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive »*[80]. Nous devons avoir à cœur d'offrir aux jeunes des espaces d'intériorité qui favorisent l'apprentissage de la prière et l'écoute de la Parole de Dieu. Notre première tâche est donc bien de conduire chaque jeune vers Jésus, pour qu'il puisse le rencontrer, l'aimer, remettre paisiblement toute sa vie entre ses mains et laisser grandir en lui le besoin de le servir et de l'annoncer. L'appel premier est celui de l'amitié avec le Christ[81] et de la sainteté[82]. La question de la vocation, comme un fruit mûr, viendra de cette relation au Christ. Notre souci prioritaire est de permettre à chaque jeune de vivre dans ce monde comme disciple-missionnaire. Ainsi nos parcours vocationnels gagneront à être en étroite relation avec l'évangélisation et l'éducation à la foi. Cela signifie également que les vocations spécifiques ne grandissent pas hors sol, mais qu'elles naissent dans la terre où un jeune fait l'expérience du Seigneur et se sent appelé à se donner. C'est dans ce lieu qu'il faut l'accompagner, sans le déraciner trop vite.

Le ministère presbytéral, une voie de l'amour parmi les autres vocations

85. Bien parler de la vocation à devenir prêtre suppose de valoriser toutes les vocations à l'intérieur du Peuple de Dieu. Il est bon de présenter la beauté de l'appel à vivre le sacrement de mariage pour pouvoir parler de la beauté du sacerdoce, et plus largement de toute la vie consacrée en vue du Royaume : religieux, religieuses, moines, moniales, vierges et laïcs consacrés. Engagement dans le mariage ou consécration dans le célibat en vue du Royaume sont comme les deux faces d'une même pièce d'or. *« Ce sont deux manières d'exprimer et de vivre l'unique mystère de l'Alliance de Dieu avec son peuple »*[83]. L'un et l'autre s'enrichissent mutuellement. La multiplicité des vocations, présentées efficacement, permet à chacun, à travers un chemin de discernement, de parvenir à la *« mesure de la plénitude du Christ »* (Ep 4,13).

80. Benoît XVI, *Deus caritas*, n° 1.
81. François, *Christus vivit*, n° 248 et 250.
82. Voir François, *Gaudete et exsultate*, n° 2.
83. Jean Paul II, *Familiaris consortio*, n° 16.

Offrir des lieux appelants

86. Le Christ nous appelle en disant *« Venez et voyez »* (Jn 1, 39). Il y a nécessité de donner à voir des lieux communautaires qui appellent et qui rayonnent. C'est dans des « foyers de vie » où se goûte la joie de vivre comme disciples de Jésus, que l'appel du Seigneur peut germer et grandir. Dans ces lieux de vie, les jeunes deviennent disciples-missionnaires en s'appuyant sur les fondamentaux de toute vie chrétienne inspirés des Actes des Apôtres (2, 42) : l'Eucharistie, la prière, la fraternité, le service des pauvres, la formation et la mission d'évangélisation. Nos propositions pastorales sont appelées à chercher cet équilibre fécond. Il nous faut aussi être attentifs à ce qui est important pour les jeunes dans leur recherche spirituelle : la qualité de la vie fraternelle, le sérieux de la formation, la dignité et la beauté de la liturgie, des prédications nourrissantes, la qualité de la vie de prière, une dimension missionnaire et de service, etc…

Accompagner les jeunes dans la durée

87. Il faut du temps pour discerner une vocation particulière. L'accompagnement dans la durée est un moyen privilégié pour aider un jeune à relire son histoire, à progresser dans le travail d'unification de sa vie, à grandir dans une foi adulte et à se donner les conditions d'une bonne décision. Mais la mobilité liée aux études ou à la vie familiale rend ce suivi régulier parfois difficile. Il nous faut imaginer cet accompagnement par d'autres moyens, notamment pendant et à la suite de temps forts.

88. Le pape François invite les accompagnateurs à être attentifs à trois aspects[84] : l'attention à la personne, le soin de bien repérer la question et l'attention aux motions de l'Esprit Saint. Il s'agit d'aider le jeune à discerner l'œuvre de l'Esprit Saint dans sa vie spirituelle et ecclésiale : comment vit-il pleinement la grâce de son baptême ? Comment est-il disciple-missionnaire dans le monde ? Quelles sont les motions qui l'habitent ? Pourquoi se sent-il appelé à tel ou tel engagement de vie consacrée ?

Il y a plusieurs façons d'être prêtre

89. Nous gagnerons à donner à voir des figures variées de prêtres, pour montrer la nécessaire diversité du ministère presbytéral pour le service d'une Église missionnaire. Les jeunes ont besoin de s'identifier à des références proches, crédibles, cohérentes, incarnées. Entendre l'histoire d'une vie, découvrir concrètement un lieu et les contours d'une mission fait tomber bien des a priori. C'est une invitation pour les prêtres à prendre les moyens de témoigner davantage de ce qu'ils vivent et de la beauté de leur ministère. Au cœur de cette diversité, les jeunes qui se posent la question de devenir prêtre ont de plus en plus le désir

84. Voir *Christus vivit*, n° 291-294.

de vivre en fraternité ou de partager une vie communautaire au service de l'élan missionnaire.

Conversion pastorale et relance vocationnelle

90. Le Seigneur appelle aujourd'hui comme hier. Les jeunes qui pourraient s'interroger regardent l'Église, notamment à travers les paroisses où ils pratiquent et les prêtres qu'ils y croisent. Ils sont sensibles au caractère d'une pastorale qu'ils perçoivent parfois dispersée et répétitive, portée par des personnes généreuses mais fatiguées. Ils s'enthousiasment quand ils perçoivent une communauté disponible à l'Esprit Saint et ardente pour la mission. Le travail de conversion pastorale et missionnaire dans lequel sont engagés l'ensemble des diocèses de France aura un évident impact vocationnel.

3. DES PROPOSITIONS POUR ANNONCER L'ÉVANGILE DES VOCATIONS

Toute l'Église est vocationnelle

91. La responsabilité de l'appel et de l'éveil des vocations est vraiment l'affaire de tous et nécessite l'implication de tous les acteurs de l'Église[85]. La pastorale des vocations est appelée à irriguer tous les lieux et les activités du diocèse. Cela commence dès la catéchèse, dans les familles, dans les paroisses, les mouvements, les communautés, etc. Chacun est invité à s'interroger et à se renouveler dans l'annonce de « *l'Évangile de la vocation* »[86]. La pastorale des jeunes et la pastorale des vocations doivent naturellement être liées.

92. Il faut encore noter le rôle capital, pour l'éveil et la croissance des vocations, de la vie des paroisses, des établissements catholiques d'enseignement, des laïcs en mission ecclésiale engagés auprès des jeunes, de l'exemple des prêtres et des propositions des communautés religieuses. Les communautés paroissiales sont le lieu où se rend visible le ministère des prêtres.

93. Le Pape nous invite à une pastorale « populaire » des jeunes, en nous ouvrant à tous les milieux. Nous sommes très absents de certains milieux, en particulier dans les filières courtes, mais aussi de certaines universités ou grandes écoles où vivent et grandissent de nombreux jeunes. Nous sommes invités à les réinvestir pour y annoncer l'Évangile de la vocation. Beaucoup de vocations sont aussi issues du scoutisme ou du service de l'autel. La présence de prêtres dans ces différents lieux est donc importante.

85. *CIC*, can. 233, §1.
86. Message du pape François au congrès international « La pastorale vocationnelle et la vie consacrée. Horizons et espérances », Rome, 1er-3 décembre 2017. Voir *DF*, n° 139.

94. Les familles enfin demeurent un lieu essentiel pour promouvoir la culture vocationnelle. Nous sommes tous témoins de ce terreau privilégié. Nous sommes aussi parfois témoins du regard inquiet voire désapprobateur de certains parents, réticents à l'idée que leur enfant se consacre au Seigneur. La vocation de l'un interpelle profondément tous les autres. Le Pape invite à travailler de manière coordonnée et intégrée avec la pastorale familiale, afin de pouvoir accompagner adéquatement tout le processus vocationnel[87].

Poser un signe vocationnel diocésain

95. Nous invitons chaque diocèse, chaque communauté religieuse, à proposer un signe vocationnel concret, une réalité visible dans lequel il peut investir ses énergies. Chaque diocèse a des ressources qui lui sont bien spécifiques. Repérer ce signe vocationnel nous invite à un discernement ecclésial : qu'est-ce que le Seigneur nous fait comme grâce particulière pour répandre l'Évangile de la vocation ? Des colocations d'étudiants ? Un parcours de formation spécifique ? Une communauté monastique rayonnante ? Une fraternité de jeunes prêtres ? Un établissement catholique ? Un pèlerinage régulier ? Une prière régulière pour les vocations ? Il nous faut sensibiliser l'ensemble des communautés chrétiennes aux vocations spécifiques et promouvoir des lieux qui permettent aux jeunes de se mettre en route et d'avancer.

Les expériences à dimensions caritatives, les « années pour Dieu » et le volontariat

96. Les expériences caritatives sont des moments importants pour le cheminement vocationnel. Elles permettent aux jeunes de communier au Christ lui-même à travers les personnes en situation de précarité, les migrants, les personnes malades ou handicapées. Ces expériences constituent souvent un temps de remise en question et d'interrogation. Il s'agit également d'encourager les jeunes à dégager du temps pour le Seigneur, non seulement quelques jours mais aussi plusieurs mois. Beaucoup de vocations naissent aujourd'hui grâce aux « années pour Dieu ». Elles gagneraient à être davantage proposées. Il en existe une vingtaine en France, liées à des diocèses ou des communautés, avec des accents différents (priorités données la mission, à la formation, etc.). Les temps de volontariat, de plusieurs mois à une ou deux années, en France ou à l'étranger, constituent aussi d'excellents lieux permettant aux jeunes de découvrir la joie du don. Des expériences missionnaires ou de coopération, particulièrement auprès des plus pauvres, font surgir la question d'un appel particulier à la suite du Christ alors même que le volontaire ne l'avait pas envisagé en partant.

87. François, *Christus vivit*, n° 242.

Promouvoir les jeunes en responsabilité

97. Parce qu'ils sont *« l'aujourd'hui de Dieu »* [88] et l'aujourd'hui de l'Église, les jeunes devraient partager avec les adultes d'authentiques responsabilités. Nous pensons en particulier à tous les lieux d'engagement missionnaire où les jeunes prennent conscience qu'ils sont ces disciples-missionnaires que le Seigneur appelle : responsabilités dans le diocèse, les paroisses, les mouvements ou communautés, les aumôneries, le scoutisme, les missions d'évangélisation, le service des malades ou des plus pauvres, etc. Au cœur de ces expériences, ils approfondissent leur relation au Seigneur et le don d'eux-mêmes.

Les propositions de prière

98. *« La première chose, c'est de prier, c'est ce que Jésus nous a dit : "Priez pour les vocations". Je pourrais imaginer le plus grand plan pastoral, l'organisation la plus parfaite, mais sans le levain de la prière, ce sera du pain azyme. Il n'aura pas de force. Prier est la première chose. [...] Et quand on prie, le Seigneur écoute, toujours, toujours ! Mais ne pas prier comme des perroquets. Prier avec le cœur, avec la vie, avec tout, avec le désir que ce que je suis en train de demander se fasse. Prier pour les vocations »*[89]. La prière pour les vocations, comme des temps d'adoration devant le Saint-Sacrement ou des pèlerinages pour les vocations sont proposés en de nombreux endroits de notre pays. Ils permettent à tous de répondre concrètement à l'appel du Seigneur : *« Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson »* (Mt 9, 38).

Les parcours vocationnels

99. Plusieurs parcours vocationnels sont nés ces dernières années en France, sous des formes différentes (retraites, parcours en week-ends, semaines partagées avec des prêtres, etc.). Lors de ces rencontres, rythmées par l'écoute de la Parole de Dieu, des temps de formation et de témoignages, on peut accompagner les jeunes, les écouter, faire grandir leur désir de sainteté et les conduire au Christ, en tissant avec eux des liens fraternels.

100. La plupart des jeunes qui entrent au séminaire ont été marqués par le témoignage et la vie d'un ou plusieurs prêtres. Il faut favoriser les occasions pour que des jeunes puissent véritablement découvrir le ministère des prêtres, leur vie de prière, leurs joies et leurs difficultés. Les jeunes doivent pouvoir les rencontrer dans leur cadre de vie réel et quotidien, et pas seulement dans le contexte des célébrations liturgiques. Le petit nombre de prêtres rend de plus en plus nécessaire cette inventivité.

---

88. Voir le chapitre 3 de *Christus vivit*.
89. Discours du pape François aux participants du congrès national italien de la pastorale vocationnelle sur le thème « Vocations et sainteté : je suis une mission » (5 janvier 2017).

La formation au discernement

101. Pour reconnaitre la voix de l'Esprit-Saint, nous sommes invités à vivre davantage le discernement comme style de vie[90]. C'est une attitude de fond bien plus qu'un acte ponctuel. L'accompagnement nécessite de former des animateurs (prêtres, religieux et religieuses, laïcs, grands jeunes) pour qu'ils acquièrent les aptitudes au discernement. Par ailleurs, des aides concrètes comme des guides vocationnels (sorte de vademecum pour les étapes du discernement) ou d'autres moyens pastoraux pourront aider des jeunes à relire leur expérience. Tous, nous soulignons un enjeu de conversion pastorale : consacrer davantage de temps pour l'accompagnement, aussi bien l'accompagnement spirituel personnel qui demeure indispensable à certaines étapes, que l'accompagnement communautaire qui le complète et l'enrichit.

Confiance !

102. La vocation au ministère presbytéral est une proposition d'amour, un envoi missionnaire et s'inscrit dans la certitude que la grâce nous précède. Nous, évêques et prêtres, sommes les témoins émerveillés de cette grâce et les serviteurs et les relais confiants de l'appel de Dieu. Les défis actuels nous invitent à faire confiance à Dieu, qui appelle toujours, mais aussi aux jeunes eux-mêmes, capables de donner leur vie de façon enthousiasmante et radicale. Confions-nous au Saint-Esprit, le premier protagoniste de la mission. *« Aujourd'hui, les jeunes doivent être en mouvement, les jeunes doivent marcher. Pour travailler pour les vocations, il faut faire marcher les jeunes et cela se fait en accompagnant. L'apostolat de la marche. Et comment marcher, comment ? Faire un marathon ? Non ! Inventer, inventer des actions pastorales qui impliquent les jeunes, dans quelque chose qui leur fasse faire quelque chose : pendant les vacances, on va une semaine en mission dans ce pays, ou apporter une aide sociale dans cet autre, ou chaque semaine on va à l'hôpital, celui-ci, celui-là..., ou donner à manger aux sans-abris dans les grandes villes... Il y en a... Les jeunes ont besoin de cela, et ils se sentent Église quand ils font cela. Même les jeunes qui peut-être ne se confessent pas ou ne communient pas, mais ils se sentent Église. Ensuite, ils se confesseront, ensuite, ils recevront la communion, mais toi, mets-les en marche. Et en marchant, le Seigneur parle, le Seigneur appelle »*[91].

90. Voir François, *Christus vivit*, chapitre 9 et *DF*, n° 104-113.

91. François, Discours aux participants du congrès national italien de la pastorale vocationnelle sur le thème « Vocations et sainteté : je suis une mission » (5 janvier 2017).

CHAPITRE 5

L'ÉTAPE PROPÉDEUTIQUE

Une étape indispensable

103. L'année de propédeutique devra permettre à chaque candidat au ministère presbytéral de fonder sa vie sur le Christ, de mieux se connaître et d'acquérir la liberté suffisante pour demander, ou non, à entrer au séminaire en ayant approfondi sa connaissance du ministère presbytéral diocésain. Elle est une étape nécessaire et obligatoire de la formation qui a sa propre spécificité[92]. Cette année doit consister en un temps réel, continu et spécifique de discernement vocationnel, réalisé dans le cadre d'une vie communautaire, et d'introduction aux étapes ultérieures de la formation initiale. Il conviendra que la phase propédeutique soit vécue dans une communauté distincte de celle du grand séminaire et qu'elle ait aussi, dans la mesure du possible, un lieu spécifique. Il est donc nécessaire qu'elle puisse bénéficier de formateurs propres[93]. La propédeutique est placée sous la responsabilité d'un évêque ou d'une association cléricale, même si plusieurs évêques ou institutions y envoient des candidats.

1. DÉMARCHES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN PROPÉDEUTIQUE

L'accompagnement par le service diocésain des vocations

104. Avant de se présenter au supérieur d'une maison de propédeutique, il est indispensable que le candidat ait été accompagné pendant une période suffisante et soit connu par un minimum de personnes dans le diocèse. C'est le plus souvent le service des vocations qui veille à ce suivi ainsi qu'au premier discerne-

92. Voir *RFIS*, 3e partie de l'introduction (p. 23 dans l'édition de la CEF) et n° 59.
93. Voir *RFIS*, n° 60.

ment en vue d'une entrée en propédeutique[94]. Il conviendra que le responsable des vocations ait recueilli l'avis écrit de différentes personnes qui connaissent bien le candidat. On vérifiera que les éléments canoniques définis comme irrégularités et empêchements soient absents (*cf.* CIC can. 1040 à 1043), que le baptême et la confirmation aient été bien reçus, l'eucharistie et le sacrement de pénitence vécus. Le conseil s'assurera que l'équilibre psychique et la santé soient constatables, en vue du ministère mais également en vue d'une vie communautaire durant la formation[95]. On sera attentif à la réelle liberté du candidat : absence de dettes, ne pas fuir un chômage prolongé ou une vie sentimentale difficile, absence de PACS ou d'autres liens civils, etc. L'entrée en propédeutique suppose une expérience ecclésiale suffisante. Si celle-ci est trop embryonnaire, le service des vocations peut proposer un engagement concret ou la vie dans une paroisse pendant une période suffisante, avant l'entrée en maison de propédeutique.

Entretien et dossier en vue de l'entrée en propédeutique

105. À l'issue de ce travail, le responsable du service des vocations, en accord avec son évêque, pourra présenter ce candidat au supérieur de la maison de propédeutique. La décision d'une entrée en année de propédeutique n'est prise qu'à la suite d'un entretien déterminant avec le supérieur de la maison qui garde une autonomie de discernement pour accepter ou non le candidat. Le responsable du service des vocations communiquera au supérieur de la propédeutique un dossier[96] contenant :

- un acte de naissance,
- un acte de baptême,
- une lettre de motivation du candidat dans laquelle ce dernier relit également son histoire personnelle,
- un CV du candidat,
- un certificat médical de bonne santé physique et psychique[97],
- les témoignages des personnes consultées, en particulier celui du curé de la paroisse,
- une attestation de prise en charge financière du diocèse, précisant également la modalité de prise en charge des questions de sécurité sociale et de mutuelle.

106. Le supérieur demandera au candidat de produire un extrait de casier judiciaire (B3) afin de vérifier ses antécédents judiciaires. On se référera à ce sujet aux règlementations françaises et européennes de collecte et de protection des

94. Voir *RFIS*, n° 16.
95. Voir *RFIS*, n° 189-193.
96. La gestion des dossiers est soumise à la réglementation française et européenne sur la protection des données. Voir *infra*, § 153.
97. Voir *RFIS*, n° 189 et 193.

données, notamment les données sensibles comme un casier judicaire[98]. Il n'est pas autorisé de conserver une copie de ce document ni de permettre que ces données fassent l'objet d'un traitement spécifique. Un document daté et signé par le supérieur de la propédeutique ou le recteur du séminaire figurera dans le dossier et indiquera : « *Le candidat a produit un extrait de casier judiciaire* », avec les mentions OUI – NON (en barrant la mention inutile). Ce document pourra être redemandé en cours de formation, en particulier lors de la participation à des activités pastorales avec des mineurs.

2. LES OBJECTIFS D'UNE ANNÉE DE PROPÉDEUTIQUE

Se décider

107. Les formateurs seront attentifs à ce que chaque candidat soit le sujet de sa propre formation, après l'Esprit-Saint qui est sujet premier[99]. De ce fait, le contenu et les modalités d'une telle année ne peuvent se décrire comme une addition de connaissances mais davantage comme ce qui va fonder une entrée décidée et forte dans la vie selon l'Esprit, le don de soi se déployant dans les dimensions de la charité et de la mission.

Un premier discernement

108. L'objectif de cette année est d'offrir aux propédeutes de vivre plus radicalement dans la suite et l'amitié du Christ. Ils pourront mûrir les éléments du premier appel entendu et répondre librement. Ils s'engageront ou non dans les étapes de la formation presbytérale, ayant situé cet appel particulier dans l'appel universel à la sainteté baptismale et à la mission. Le propédeute est invité à entrer dans l'offrande de lui-même inconditionnelle au Christ.[100] « *Le mot-clé de la propédeutique est donc : "introduire". Introduire dans une expérience humaine et chrétienne de vie avec le Christ et avec ses frères pour confirmer ou non le premier discernement déjà effectué dans le contexte de la pastorale des vocations. Cela signifie l'importance du choix des formateurs, experts en discernement et dans l'art d'éduquer* »[101].

98. Voir : www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/extrait-de-casier-judiciaire-lemployeur-peut-il-le-demander-et-le-conserver
99. *PDV*, n° 69 et *RFIS*, n° 53 et 130.
100. « *L'objectif principal consiste à poser des bases solides pour la vie spirituelle et à favoriser une meilleure connaissance de soi pour la croissance personnelle* » (*RIFS* 59). Le document romain continue en soulignant : « *dans la formation qui est offerte, il faut mettre l'accent sur la communion avec l'évêque, le presbytérium et l'ensemble de l'Église particulière, entre autres parce que, surtout aujourd'hui, un certain nombre de vocations proviennent de différents groupes ou mouvements et ont besoin d'approfondir leurs liens avec les réalités diocésaines* » (*RFIS* n° 60).
101. *Le don de la vocation presbytérale*, 3e intervention de Mgr Patrón Wong, p. 217.

Une année de rupture : « connais-toi toi-même »

109. Cette année est intrinsèquement une rupture : les propédeutes vivent concrètement ce que représente de quitter des études ou un métier, un appartement, une famille et des réseaux d'amitié, tout en les respectant à la lumière de la foi. Marquant un arrêt véritable dans un itinéraire parfois trop rapide et trop peu assumé des études, le propédeute apprend à mieux connaître ses forces et ses limites, ses vertus et ses manques, voire ses addictions, à comprendre d'où il vient dans ses origines sociales et familiales. Il mûrit dans la maîtrise de soi, le sens de l'engagement et du service, du dépassement, de la fidélité, l'apprentissage de ce qu'est aimer dans la chasteté, et une une hygiène de vie équilibrée. Le rapport au travail manuel et au sport est aussi au service de cette connaissance de soi. Selon l'âge des propédeutes, il s'agira d'accompagner la sortie plus ou moins rapide de l'adolescence.

Accueillir la grâce

110. Les propédeutes découvrent la liberté reçue et peuvent alors entrer dans une relecture de leur itinéraire sous le regard de Dieu. Ils se donnent les moyens d'une initiation à la vie spirituelle dans toutes ses dimensions, leur permettant de se connaître en vérité et de grandir à la lumière de la Parole de Dieu, dans le cadre d'une vie communautaire qui favorise cette croissance avec l'aide des formateurs. Cela représente de la part de tous, candidats comme formateurs, un engagement gratuit, et cette gratuité fait partie de l'expérience elle-même. Ce temps donné par le candidat et par l'Église, sans « obligation de résultat », est un accueil de toute sa vie comme mystère de grâce.

Discerner des aptitudes objectives

111. Ce temps doit permettre aux propédeutes d'objectiver leurs aptitudes humaines, spirituelles, intellectuelles et pastorales. L'accompagnement et le discernement des formateurs vise une juste orientation et précise les évolutions que l'on peut attendre des propédeutes avec le temps et la maturation qui suivra. La propédeutique est nécessairement une sélection sérieuse des candidats à l'entrée au grand séminaire[102].

102. Voir *RFIS*, n° 60 ; François, *Discours aux participants de l'Assemblée plénière de la Congrégation pour le clergé* (3 octobre 2014) : *« Étudiez-bien le parcours d'une vocation ! Il faut bien évaluer si cela vient du Seigneur, si cet homme est sain, si cet homme est équilibré, si cet homme est capable de donner vie, d'évangéliser, si cet homme est capable de former une famille et de renoncer à cela pour suivre Jésus. »*

3. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE[103]

Déployer le trésor de la Parole de Dieu

112. L'objectif recherché en propédeutique est unique : l'approfondissement de la rencontre du Christ et de l'Église. Au cœur de cette double rencontre se trouve la lecture continue de l'ensemble de la Bible, la méditation de la Parole de Dieu et la vie liturgique de l'Église. Dans la mesure où ces différents aspects nourrissent la prière personnelle quotidienne, une attention particulière sera donnée à l'entrée de chacun dans une authentique vie d'oraison. L'enseignement de la spiritualité, de la Bible et de la liturgie, les conférences du supérieur et les premières retraites de l'année visent à ce but. Une retraite plus importante a lieu dans le dernier trimestre, à l'heure des choix. Cette retraite est guidée personnellement, chaque retraitant recevant quotidiennement ce qui lui convient « selon le point où il en est ». Le fait de bénéficier durant un temps d'un accompagnateur autre que celui de l'institution est aussi une aide au discernement. D'une manière privilégiée, il pourra s'agir des *Exercices spirituels* dits de saint Ignace.

La vie communautaire et ecclésiale

113. Ce chemin avec le Seigneur ne saurait être solitaire, mais se vit dans la réalité concrète et quotidienne d'une communauté de laïcs et de prêtres. C'est le cadre premier de la formation humaine et ecclésiale, dans le respect de l'autre et la bonne éducation, la mise à l'épreuve de son ouverture et de sa patience, de la fidélité quotidienne dans des services réguliers. Le fait de prendre en charge certains aspects des services (ménage, cuisine, approvisionnements, chants, etc.) permet d'éprouver la charité fraternelle en vérité. La vie commune est révélatrice de nos talents et de nos limites, elle est un chemin de croissance et de maturation. De tels éléments pratiques sont révélateurs du chemin à parcourir pour être un jour capable de gérer à la fois des bâtiments de pierres et des communautés vivantes d'hommes et de femmes, qu'il faut accueillir tels qu'ils sont et servir fidèlement dans le bonheur ou les épreuves.

114. Cette communauté est elle-même insérée dans la vie d'une Église particulière ou de plusieurs. La rencontre et le témoignage des prêtres et des évêques, des autres membres du peuple de Dieu, les visites du diocèse, offrent aux pro-

103. *RFIS*, n° 59 : *« Pour l'initiation et la maturation de la vie spirituelle, il sera surtout nécessaire de faire entrer les candidats dans la prière grâce à la vie sacramentelle, la liturgie des heures, la familiarité avec la parole de Dieu qui doit être considérée comme l'âme et le guide du cheminement, le silence, l'oraison, la lecture spirituelle. De plus, ce temps est propice pour une première connaissance synthétique de la doctrine chrétienne au moyen de l'étude du Catéchisme de l'Église catholique, et pour renforcer la dynamique du don de soi dans l'expérience paroissiale et caritative. Enfin, la phase propédeutique pourra éventuellement compléter utilement la formation culturelle. »*

pédeutes des éléments tangibles pour décider de leur engagement. Il convient aussi de découvrir les différents charismes de la vie ecclésiale (vie consacrée, mouvements, associations, familles spirituelles, groupes de prières). Des expériences concrètes de la vie missionnaire de l'Église pourront trouver leur place durant l'année pour que les propédeutes éprouvent la joie de l'annonce de l'Évangile. Il importe qu'ils ne posent pas des choix dans le vide : ils ne peuvent avancer dans leur discernement que grâce à des rencontres de figures de prêtres et d'évêques qui les fassent réfléchir au sens du ministère et des tria munera, dépassant les premiers éléments de leur appel dans le service de l'autel, le scoutisme ou les aumôneries. Ils devront disposer de perspectives sur ce qui anime un prêtre diocésain dans sa joie de se donner pour construire le corps du Christ.

Rencontrer le Christ pauvre

115. Dans le mystère pascal, le corps du Christ est aussi celui de personnes souffrantes. Il sera offert, par différentes modalités, de rencontrer le Seigneur dans le pauvre et le malade, d'assumer la rencontre gratuite et le service de l'autre. Outre des temps hebdomadaires, le principe d'un mois « d'expériment » comme plongée à plein temps dans des institutions au service de personnes âgées, en précarité ou atteintes de handicap, comme les petites sœurs des pauvres, l'Arche, ou des ordres religieux ayant ce charisme, est très bénéfique.[104]

S'unifier par l'accompagnement spirituel

116. « *Unifie mon cœur pour qu'il craigne ton nom* » (Ps 85,11). Dans la recherche de cette unification, au service des différents points nommés jusqu'à présent, une place particulière revient à l'accompagnement spirituel. Chaque propédeute bénéficie d'un accompagnateur disponible et attentif pour une rencontre hebdomadaire. Ce temps essentiel permet de rendre compte et d'objectiver la vie spirituelle, d'apprendre à mettre des mots sur ce qui est vécu ; de relire l'itinéraire, la vie familiale, relationnelle et affective. Il convient de situer dans cette vie spirituelle engagée la place particulière du sacrement de pénitence et de réconciliation. Ce prêtre accompagnateur spirituel fait partie de la maison ou en est un voisin, il participe si possible au conseil régulier avec le supérieur. Il est tenu au secret de ses entretiens avec ceux qu'il accompagne mais est pleinement un formateur, au courant du déroulement de la bonne marche de la communauté. L'unité de la formation est pour les propédeutes un garant essentiel de leur liberté dans la recherche de la volonté de Dieu. Soulignons la richesse qu'apporte la présence d'autres états de vie, en particulier d'un regard féminin.

104. « *Il s'agit de répondre à l'appel du Christ en l'aimant hic et nunc : dans les frères de communauté ; dans les personnes pauvres, souffrantes, [...] rencontrées en paroisse ou lors de services caritatifs ; en répondant aussi au mandat missionnaire du Seigneur par des expériences d'évangélisation directe.* » *Le don de la vocation presbytérale*, 3e intervention de Mgr Patrón Wong, p. 219.

Des moyens intellectuels

117. Les moyens intellectuels ne sont pas d'abord conçus dans une perspective académique. Les enseignements dispensés en propédeutique sont introductifs et visent tous au discernement. « *Les études pendant l'étape propédeutique restent nettement distinctes des études philosophiques* »[105]. Il s'agit de faire entrer dans l'Écriture et la Tradition, et donc concrètement de donner une première familiarité avec la Bible, le *Catéchisme de l'Église catholique*, la liturgie et les grands textes du concile Vatican II[106]. On veillera à ne pas multiplier les matières pour laisser le temps de la maturation nécessaire. Au service de cette croissance humaine, des éléments de formation anthropologique et psychologique sont particulièrement nécessaires, en partant principalement de la troisième partie du *Catéchisme de l'Église catholique*, « La vie dans le Christ ». Ces quelques cours et évaluations rapides permettent simplement de faire le point sur les études futures du candidat et de favoriser les débuts du séminaire (aptitude à la lecture, à la rédaction, maniement de la langue française à l'écrit et à l'oral, méthodologie…).

L'unité de cette première formation

118. Les quatre dimensions de la formation sont donc déjà présentes dès l'année de propédeutique : humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale. Il importe surtout que les candidats aient compris leur importance et l'aspect intégral et intégrateur de la formation dans laquelle ils vont s'engager. Le refus d'une de ces dimensions serait le signe qu'il n'est pas opportun de continuer.

Une communauté nécessairement consistante

119. Pour un bon déploiement des moyens et des objectifs de cette étape, la communauté doit être d'une taille suffisante permettant un déploiement des personnalités à la fois dans une autonomie et une charité communautaire consistante. Un nombre de sept candidats nous semble le minimum pour une vie de communauté fraternelle et autonome. Il est dès lors nécessaire d'envisager une collaboration en province et même en inter-provinces pour que ce seuil minimum puisse être atteint.

4. LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE PROPÉDEUTIQUE

Une décision personnelle et un premier avis de l'Église

120. L'étape propédeutique conduit à une décision : les propédeutes, au terme de l'année, écrivent à leur évêque pour lui soumettre leur décision de poursuivre ou non au grand séminaire, même si des interrogations demeurent comme dans

105. *RFIS*, n° 59.
106. Voir *RFIS*, n° 157.

toute offrande de sa vie. Le supérieur, avec son conseil, remet de son côté un avis détaillé à l'évêque, montrant les aptitudes et les marges de progression qui permettent d'envisager un chemin de formation.

Le discernement du conseil et du supérieur

121. Au service de la qualité du discernement et de cet avis final, il est nécessaire que le supérieur soit entouré de la communauté des formateurs (appelée aussi « conseil »), constituée à minima de deux directeurs spirituels pour un groupe de sept propédeutes et qui sera augmentée d'un formateur par tranche de six ou sept candidats supplémentaires. Le supérieur et les formateurs prendront régulièrement l'avis de la communauté éducative constituée des enseignants et des personnes résidant dans la maison[107]. Si l'on ne pouvait faire autrement que d'adosser la propédeutique à un séminaire avec des membres communs du conseil – ce qui nécessiterait que ces formateurs soient bien présents aux deux communautés de la propédeutique et du séminaire – il serait bon de respecter une autonomie du discernement de cette étape, même s'il faut servir l'unité de la formation future. La décision n'a certes pas l'importance d'un appel à l'ordination, mais elle est bien une première réponse de l'Église et suppose un grand respect du candidat dont une partie importante de la vie va être engagée. Il est nécessaire que chaque membre du conseil exprime un vote en conscience, que le supérieur remette un avis à l'évêque, et que celui-ci arrête une décision finale, notamment sur le choix du séminaire.

Critères de discernement pour l'entrée au séminaire

122. À la fin de l'étape propédeutique, le conseil se prononcera sur l'aptitude du candidat à intégrer le séminaire en ayant discerné que le propédeute a acquis une structuration suffisante de sa personnalité, qu'il a perçu les questions sur sa formation humaine ; qu'il est prêt à entrer au séminaire en engageant sa liberté et pas uniquement sa générosité. On vérifiera qu'il a la capacité à vivre en communauté dans une institution, qu'il peut suivre une formation intellectuelle et qu'il montre une disponibilité pour se laisser former, dans une attitude de confiance et de remise de soi à l'Église. Ces critères seront à ajuster selon l'âge du candidat. Toutes les questions humaines et spirituelles ne pourront pas être entièrement traitées au cours de cette année, notamment celles qui pourraient apparaître sur l'équilibre psycho-affectif du candidat. Le supérieur de l'année de propédeutique informera clairement le recteur du séminaire du chemin encore à parcourir, afin de poursuivre le discernement et accompagner le candidat dans sa croissance humaine.

107. Voir *RFIS*, n° 139.

3e PARTIE

LA FORMATION INTÉGRALE AU SÉMINAIRE

PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTAPES DE LA FORMATION INTÉGRALE

Une formation intégrale

123. Au moment d'aborder les différentes dimensions de la formation presbytérale, il faut souligner le caractère intégral indispensable de celle-ci. Les dimensions humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale *« structurent ensemble l'identité du séminariste et du prêtre »* [108]. On doit donc les considérer d'égale valeur sans survaloriser ou diminuer l'une d'entre elles et garantir *« un juste équilibre entre »*[109] elles. Chacune des dimensions *« a pour visée la "transformation ou l'assimilation" du cœur à celui du Christ »*[110]. La vie communautaire est *« le milieu propre pour que les dimensions ci-dessus concourent et interagissent en s'harmonisant et en s'intégrant les unes aux autres »*[111]. Les séminaristes sont appelés à faire l'expérience que chacune des dimensions féconde les trois autres.

La durée de la formation

124. La qualité de la formation demande une grande liberté dans la durée effective de chaque étape. En effet, l'accomplissement de la durée des études n'est pas le seul élément à prendre en compte[112]. En envisageant la formation par étapes successives, la *RFIS* met davantage l'accent sur les objectifs à atteindre. Dans cette perspective, des objectifs, des modalités d'apprentissages, des orientations pour chacune des dimensions et des attitudes de croissances sont proposées pour chaque étape[113]. Ces repères sont utiles autant pour les candidats que pour les différents acteurs de la formation.

---

108. Voir *RFIS*, 3e partie de l'introduction (p. 22 dans l'édition de la CEF).
109. *RFIS*, n° 92.
110. *RFIS*, n° 89.
111. *RFIS*, n° 90.
112. *RFIS*, n° 66.
113. On se reportera particulièrement aux quatre conférences de Mgr Patrón Wong : *Le don de la vocation presbytérale*, p. 193-247.

L'étape propédeutique

125. L'étape propédeutique dure habituellement une année[114].

Le cycle de formation des disciples-missionnaires

126. La durée de cette étape est de deux années minimum[115], afin que les candidats puissent atteindre les objectifs de formation intégrale qui lui sont propres et satisfaire aux deux années d'études philosophiques.

Possibilité d'un stage intercycle

127. Il est courant, dans les séminaires de France, de proposer un stage intercycle permettant au séminariste de grandir humainement dans un cadre différent du séminaire. À l'expérience, une telle année favorise grandement la maturation humaine des candidats et leur permet d'envisager le second cycle de manière nouvelle. Une telle habitude, si elle n'est pas obligatoire, doit être largement favorisée, tout particulièrement pour les candidats les plus jeunes. Ce stage est même obligatoire dans certains séminaires.

L'étape de configuration au Christ Serviteur et Pasteur

128. Le cycle de configuration au Christ durera au moins trois ans. Une quatrième année est possible pour favoriser une intériorisation plus sereine de l'ensemble des objectifs de l'étape configuratrice. Le fait d'avoir fait un stage intercycle ainsi que sa durée et ses fruits, interviendront dans ce discernement. Si la RFIS préconise quatre années[116], correspondant aux quatre années d'études théologiques requises, les séminaires de France font habituellement coïncider la quatrième année d'études théologiques avec une partie de l'année de synthèse vocationnelle. En effet, poursuivre une formation théologique (avec une dominante de théologie pastorale et de matières ministérielles) tout en commençant à exercer des activités apostoliques *in situ* permet de faire une synthèse entre ce qui est reçu au séminaire et la vie pastorale. Certaines questions théologiques revêtent une acuité particulière lorsqu'elles sont confrontées aux premières expériences concrètes du ministère. Par ailleurs, apprendre à concilier travail théologique et exercice du ministère est une bonne préparation à l'expérience que sera la formation continue.

L'étape de synthèse vocationnelle

129. L'ordination au diaconat aura lieu durant l'année de synthèse vocationnelle, qui dure un minimum de neuf mois, et non à la fin de l'étape configuratrice. Ainsi, le séminariste, préparé par le séminaire, se retrouvera quelques mois en situation pastorale dans son diocèse – ce qui ne l'empêche pas de revenir quelquefois au séminaire pour les matières ministérielles. Cette expérience, relue

114. Voir *RFIS*, n° 59 et 154.
115. Voir *RFIS*, n° 66 et 152.
116. *RFIS*, Introduction, p. 24 (dans l'édition de la CEF) et n° 154 ; voir *CIC*, can. 250.

en lien avec les responsables pastoraux locaux, contribuera au discernement du conseil du séminaire. Le candidat se présentera alors à l'appel de l'évêque, non après une durée fixée d'avance, mais dans le dialogue avec ses formateurs. L'ordination presbytérale sera célébrée au minimum six mois après la réception du diaconat, selon les normes canoniques[117]. S'ouvre ensuite le temps du ministère presbytéral et de la formation continue.

117. Voir *RFIS*, n°76 et *CIC*, can. 1031, §1.

CHAPITRE 6

LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

À l'écoute de l'Esprit Saint

130. L'Église accueille avec joie les candidats qui se présentent au séminaire et elle prie pour que Dieu mène à son terme ce qu'il a commencé en eux[118]. Elle s'engage à leur offrir un parcours de qualité dans les domaines du discernement, de la formation intégrale, de la vie spirituelle et liturgique, afin qu'ils mûrissent leur projet dans un cadre propice et qu'ils décident librement de leur réponse à l'appel divin qui sera authentifié ou non par l'Église. Tous, séminaristes, formateurs et évêques se mettent à l'écoute de l'Esprit-Saint afin de discerner la volonté du Père et le chemin sur lequel le séminariste est appelé à la suite du Christ.

1. LE SÉMINARISTE

Premier protagoniste de sa formation et de son discernement

131. Homme libre et responsable, le séminariste est le premier protagoniste de sa formation[119]. Il est donc actif et impliqué dans ce qui lui est donné à vivre et il veut progresser dans les différents domaines. Il se montre désireux de servir le Seigneur et son Église. Il cherche à acquérir des compétences et à développer des qualités en vue du ministère de prêtre diocésain. Il s'engage activement dans les cours et il organise son travail personnel en se dotant des outils nécessaires pour des études fructueuses.

118. Voir le *Rituel des admissions des candidats au diaconat et au presbytérat*.
119. Voir *RFIS*, n° 53 et 130 ; voir *PDV* 69.

132. Il est aussi le premier acteur de son discernement vocationnel. Au fur et à mesure des étapes de sa formation, le séminariste s'interroge et approfondit l'appel du Seigneur. Il prend les moyens de discerner la volonté divine ; il cherche à progresser en liberté intérieure vis-à-vis de cet appel ressenti ; il le confronte à d'autres choix possibles ; il purifie sa conception du ministère presbytéral ; il est réaliste quant à l'exercice actuel de ce ministère ; il remet son désir d'être prêtre entre les mains du Seigneur par l'intermédiaire de l'Église. S'il demande à poursuivre son cursus de formation, c'est parce qu'il porte l'intime conviction que le Seigneur l'appelle à cette mission.

Cultiver la docibilitas

133. Le séminariste s'implique avec générosité dans toutes les dimensions de sa formation : la vie au séminaire, les études, l'insertion pastorale, etc. Il s'ouvre de ce qu'il vit en toute confiance et transparence. Il fait part de ses convictions avec sérénité, sans se cacher. Il cherche à développer cette attitude de *docibilitas,* c'est-à-dire cette capacité à écouter et à recevoir dans la confiance les avis du conseil des formateurs, à les comprendre et à les intégrer afin de rester malléable entre les mains du Seigneur qui agit par des médiations[120]. Se préparant à devenir prêtre diocésain au service du Peuple de Dieu, chaque séminariste cherchera à connaître et à aimer son diocèse et son histoire[121]. Il rencontrera l'évêque et les ministres ordonnés ainsi que des fidèles engagés dans le diocèse, les paroisses ou les mouvements. Il prendra une part active à la mission actuelle et s'insèrera localement.

2. LE RECTEUR DU SÉMINAIRE

En relation avec les évêques

134. Le recteur est le référent de l'autorité du conseil auprès de l'évêque comme des séminaristes. Il rend régulièrement compte de la vie du séminaire et des questions qui se posent à l'évêque ou aux évêques qui veillent sur le séminaire. Des rencontres entre l'ensemble des évêques concernés et les membres du conseil sont organisées une ou deux fois par an. Le recteur informe également l'évêque de façon régulière de la progression des séminaristes qu'il lui confie.

Le représentant légal du séminaire

135. Selon la *RIFS*, le recteur *« est le représentant légal du séminaire, tant sur le plan ecclésiastique que civil »*[122]. On veillera à ce que les statuts civils du séminaire respectent cette indication romaine. Il dirige le séminaire et anime, avec le conseil, la vie de la communauté. Il porte la responsabilité de la cohérence de la

120. Voir *RFIS*, n° 45 et 47.
121. Voir *CIC*, can. 245 § 2.
122. *RFIS*, n° 134 ; CIC, can. 238 § 2.

formation dispensée auprès des séminaristes, en veillant à sa qualité dans une perspective intégrale[123]. Se plaçant sous la lumière de l'Esprit Saint et de manière collégiale, il s'assure que les moyens soient donnés au candidat pour son discernement au for interne, et il préside au discernement au for externe.

Auprès des membres du conseil

136. Au sein du conseil, le recteur cherche à développer un esprit de communion spirituelle et fraternelle afin que le groupe des formateurs constitue une authentique communauté éducative capable d'un témoignage évangélique auprès des séminaristes. Il anime et coordonne le travail du conseil et il est garant du respect de la confidentialité des échanges. Il veille au renouvellement des membres du conseil en fonction des mandats mis en place. Pour assumer pleinement sa mission, il s'appuie sur le soutien et les avis du vice-recteur qui le remplace en cas d'absence de sa part[124].

Auprès des séminaristes

137. Par son attitude, le recteur témoigne d'une réelle proximité auprès des séminaristes pour instaurer un climat de confiance. Il sait aussi maintenir la distance nécessaire pour l'exercice de l'autorité. À la fin de chaque semestre, il rencontre chaque candidat pour l'écouter et lui faire part de l'avis du conseil, en soulignant les aptitudes observées pour le ministère et en l'encourageant sur les points de croissance[125]. Le recteur est le seul habilité à transmettre officiellement l'avis du conseil aux séminaristes.

Auprès des diocèses

138. Le diocèse étant l'une des instances de formation, le recteur veille aux liens entre le séminaire et celui-ci. Il sollicite les DDFM de chaque diocèse afin de trouver des lieux d'insertion pour les candidats en formation. Les liens avec les diocèses des séminaristes se tissent également dans la mesure où les formateurs se rendent dans les paroisses d'insertion du séminariste pour un temps de relecture pastorale.

3. LA COMMUNAUTÉ DES FORMATEURS

Les prêtres formateurs

139. *« La communauté des formateurs est constituée de prêtres choisis et compétents chargés de collaborer à la délicate mission de la formation sacerdotale »*[126]. En

123. Voir *CIC*, can. 260 et 261 §1.
124. Voir *RFIS*, n°135 et 133 et *CIC* can. 239.
125. Voir *RFIS*, n°46 et 58.
126. *RFIS*, n°132.

plus du recteur, elle est constituée à minima de trois prêtres formateurs pour un groupe d'une douzaine de séminaristes et sera augmentée d'un formateur par tranche de six ou sept candidats supplémentaires. *« Il est nécessaire que des formateurs soient exclusivement consacrés à cette tâche, afin qu'ils puissent s'y adonner complètement ; il faut donc qu'ils habitent au séminaire »*[127]. L'Église investit des moyens importants pour le discernement des vocations et la formation des séminaristes en mobilisant des prêtres à temps plein pour assumer cette mission. Prenant en considération les moyens actuels de l'Église en France, une mutualisation entre les diocèses est indispensable et vitale afin de constituer des communautés stables de formateurs compétents.

140. Sous la responsabilité du recteur[128], les prêtres résidents au séminaire forment une même communauté avec les séminaristes, disposant ainsi du temps nécessaire pour vivre avec eux. Ils sont donc des figures significatives de prêtres auxquelles les séminaristes pourront s'identifier ou se référer dans leur cheminement vocationnel[129]. Ils sont nommés pour une durée déterminée, par l'évêque ou les évêques et les responsables d'institut qui exercent l'autorité sur le séminaire[130]. Ceux-ci auront le souci d'assurer la stabilité de l'équipe des formateurs, en évitant, autant que possible, des mandats trop courts ou des changements de plusieurs formateurs à la fois.

141. Il sera bon que chacun des formateurs soit plus particulièrement attentif à l'une des quatre dimensions de la formation[131]. L'un portera une attention particulière à la formation humaine des séminaristes, un second à la formation spirituelle et à la vie liturgique de la communauté ; un troisième assurera la direction des études ; et enfin, un prêtre sera particulièrement chargé de la formation pastorale. En travaillant ensemble au sein du conseil, ils veilleront à ce que chaque dimension soit bien en interaction avec les trois autres.

Les laïcs, diacres permanents ou consacrés associés à la formation

142. Dans le contexte actuel de formation et pour assister le conseil des formateurs dans sa charge, il est souhaitable d'associer des laïcs, hommes et femmes, des diacres permanents ou des personnes consacrées[132]. Ils sont invités à participer à l'organisation de la formation et à l'évaluation des candidats. Ces personnes sont nommées par l'évêque ou l'autorité compétente pour un temps déterminé et peuvent être choisies parce qu'elles enseignent au séminaire, ou

127. *RFIS*, n° 132 ; voir également n° 49.
128. Voir *CIC*, can. 260.
129. Voir *CIC*, can. 261 § 1.
130. Voir *RFIS*, n° 128.
131. Voir *RFIS*, n° 136 et 137.
132. Voir *RFIS*, n° 150. Voir également le n° 95.

bien disposent d'une compétence particulière (en psychologie par exemple) ou encore y assurent une mission particulière (secrétariat, économat, tutorat, etc.). En fonction de leur possibilité, elles partagent certains moments de la vie du séminaire (rencontres communautaires, repas, temps de prière, etc.) qui leur permettent de connaître à la fois la formation et les séminaristes.

143. En créant l'être humain homme et femme, le Créateur inscrit la complémentarité des personnes dans une égale dignité dès le commencement du monde. Afin de mettre en œuvre cette complémentarité, il est dès lors particulièrement important d'associer des femmes à la formation initiale des prêtres[133], non seulement pour l'enseignement mais aussi pour l'accompagnement de la formation humaine des séminaristes. Elles apportent un regard spécifique et complémentaire qui peut être pertinent pour le discernement des vocations et l'accompagnement durant le temps de la formation. Aussi, on veillera à ce qu'elles soient bien représentées parmi les enseignants ou les intervenants, et à les consulter régulièrement si aucune femme n'a pu être associée aux membres du conseil[134].

144. Pour la fécondité de leur mission, l'ensemble des formateurs partageront une vie fraternelle, prieront ensemble pour les séminaristes et assumeront leur mission de manière collégiale. Ce témoignage fraternel sera précieux auprès des séminaristes.

Le choix des formateurs

145. Pour le choix des formateurs, il est nécessaire d'être attentif aux qualités suivantes :

- une bonne capacité relationnelle, une foi solide, une vie spirituelle développée et un élan missionnaire,
- des qualités d'écoute et d'empathie,
- une formation et une pratique de l'accompagnement spirituel,
- un sens de l'Église dans sa diversité,
- un bon discernement sur les situations humaines, psychologiques et ecclésiales,
- des qualités pédagogiques pour l'enseignement,
- une ouverture à la grande diversité de sensibilités ecclésiales,

133. Voir *RFIS*, n°151 et l'article du cardinal Marc Ouellet, préfet de la Congrégation pour les évêques, dans le numéro du 24 avril 2020 de *Donne Chiesa Mondo*, la revue mensuelle de l'*Osservatore Romano*.

134. Le 8 novembre 2021, en Assemblée plénière, les évêques de France ont voté une résolution supplémentaire, **après la réception du décret de la Congrégation pour le clergé approuvant la *Ratio nationalis*** : « Les évêques de France demandent la participation d'au moins une femme au conseil de chaque séminaire ou maison de formation, avec droit de vote. »

- une capacité à travailler en collaboration avec des prêtres et des laïcs, dans une vie d'équipe forte et exigeante,
- une capacité à pouvoir collaborer dans un réel esprit filial et loyal avec les évêques,
- une disponibilité et une bienveillance pour partager la vie communautaire,
- une pratique déjà acquise de la *docibilitas*.

146. Le décret *Optatam totius* demande que les formateurs de séminaire soient *« soigneusement préparés par un solide enseignement doctrinal, par une expérience pastorale convenable, et par une formation spirituelle et pédagogique spéciale »*[135]. Saint Jean Paul II soulignait combien *« il importe particulièrement de choisir avec soin les formateurs et de les encourager vivement à se rendre toujours plus aptes à la charge qui leur est confiée »*[136]. Pour les aider à entrer dans leur nouvelle mission, les nouveaux formateurs participeront aux sessions qui leur sont spécifiquement proposées par le CNGS. Il sera bon qu'ils soient accompagnés par un formateur expérimenté pendant les premières années. Le recteur fera aussi régulièrement le point avec eux.

Les directeurs spirituels

147. Chaque séminariste rencontrera avec régularité (au minimum, une fois par mois en fin de formation initiale) un directeur spirituel choisi parmi les prêtres formateurs, en concertation avec le recteur[137]. Dans un climat de confiance et de vérité, il s'ouvrira de ses découvertes et de ses questions et il accueillera les paroles de son accompagnateur en toute liberté et bienveillance, cherchant à répondre à la voix du Seigneur. Cette mission de la formation à l'intériorité chez les candidats est primordiale et elle exige des directeurs spirituels une grande disponibilité intérieure, une connaissance réelle de la vie spirituelle et une formation permanente régulière. Si l'accompagnateur est un prêtre non membre de la communauté des formateurs, il doit être nommé par l'évêque[138]. On veillera au préalable qu'il ait suffisamment de disponibilités pour rencontrer régulièrement ses dirigés et partager la vie du séminaire. Il sera invité au conseil du séminaire pour les temps d'évaluation au for externe du chemin parcouru par celui ou ceux qu'il accompagne.

135. *OT*, n° 5 ; voir aussi *PDV*, n° 66 ; on pourra également se référer au document de la Congrégation pour l'éducation catholique, *Directives pour la préparation des éducateurs de séminaires* (1993).
136. *PDV*, n° 66.
137. Voir *RFIS*, n° 107 et 136. Voir également n° 41-49, 107.
138. Voir *CIC*, can. 239 § 2.

Les référents d'insertion pastorale

148. Le recteur répartit entre les formateurs les visites d'insertion des séminaristes. Ils se rendent plusieurs fois par an sur les lieux pour un temps de relecture pastorale. Ils veillent aux engagements et activités pastorales confiés au séminariste.

4. LE CONSEIL DU SÉMINAIRE

149. La communauté des formateurs se réunit habituellement en conseil selon un rythme hebdomadaire. Pour qu'un travail sérieux de discernement puisse s'opérer, le conseil ne doit pas être inférieur à trois membres votants. « *Ils se rencontrent régulièrement pour prier, planifier la vie du séminaire et vérifier de manière régulière la croissance de chaque séminariste* »[139]. Un ordre du jour définit le contenu de chaque séance de travail et un compte rendu conserve les décisions du conseil concernant les questions d'organisation. Le travail du conseil poursuit quatre objectifs :

- le discernement des vocations,
- l'accompagnement des processus de croissance des candidats,
- l'organisation de la formation,
- l'animation de la communauté du séminaire.

Pour assurer la qualité et l'intégralité de la formation dispensée auprès des candidats, le recteur est attentif à ce que chaque dimension de la formation soit prise en charge par l'ensemble des membres du conseil.

Responsabilité du conseil pour la présentation des candidats

150. Chaque séminaire devra préciser dans son projet de formation intégrale[140] et son règlement intérieur, approuvés par l'évêque, les modalités de scrutins[141], de votes et de comptes rendus des conseils d'appel adressés à l'évêque. Chaque semestre, le conseil examine le parcours de chaque séminariste pour évaluer ses aptitudes à poursuivre la formation et les points de progression nécessaires dans les différents domaines de la formation. Lors de ces temps d'évaluation, les membres du conseil préparent soigneusement par écrit leurs avis sur les candidats présentés, et ils les expriment ouvertement en conseil. Le recteur distribue la parole à chaque membre du conseil afin qu'il exprime son avis sur les candidats. Ces avis restent confidentiels afin de garantir la liberté d'expression des formateurs et dans le but de parvenir à la formulation d'un avis circonstancié synthétique. Une fois par an, le recteur du séminaire invite le délégué diocésain à la formation au ministère (DDFM) concerné, à participer, à écouter le conseil et à

139. *RFIS*, n° 132.
140. *RFIS*, n° 10.
141. *RFIS*, n° 203-210.

exprimer son avis. Le directeur spirituel du séminariste évalué est présent mais ne prend pas la parole et ne participe pas au vote[142].

151. Pour les appels (rite d'admission, institutions, ordinations diaconale et presbytérale), le séminariste est tenu d'écrire une lettre pour exprimer librement sa demande[143] après avoir pris soin de consulter son directeur spirituel. Le recteur transmet à l'évêque avec fidélité et clarté les raisons qui ont motivé les votes et donne les avis formulés par les membres du conseil[144]. L'évêque informe le recteur de sa décision. Celui-ci la transmet au séminariste.

152. Il faut rappeler aux séminaristes que « *le seul désir de devenir prêtre n'est pas suffisant et [qu'il] n'existe pas de droit à recevoir l'Ordination sacrée. Il appartient à l'Église [...] de discerner l'idonéité de celui qui désire entrer au séminaire, de l'accompagner durant les années de la formation et de l'appeler aux Ordres sacrés, si l'on juge qu'il possède les qualités requises* »[145]. Quand un candidat arrête sa formation soit à sa demande, soit sur la demande du conseil, il doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour l'aider à trouver sa place et sa mission dans la société et dans l'Église. On consignera cet acte d'arrêt ou de renvoi par écrit, en exposant avec prudence le discernement réalisé, et on le conservera soigneusement, avec toute la confidentialité requise[146].

Les dossiers des propédeutes et des séminaristes et la législation RGPD[147]

153. Le règlement européen pour la protection des données, entré en vigueur le 25 mai 2018, s'applique aux maisons de propédeutique[148] et aux séminaires. Le CNGS, en lien avec les services de la Conférence des évêques, est chargé d'informer, de former et de donner les indications de mise en œuvre pour que le traitement des données personnelles concernant les séminaristes, les enseignants, les donateurs, etc., soit en conformité avec la législation.

5. LES ENSEIGNANTS DU SÉMINAIRE

154. Dans chaque séminaire, un directeur des études[149] est chargé de l'élaboration des emplois du temps et de la coordination avec les enseignants. Il

142. *CIC*, can. 240 § 2.
143. *CIC*, can. 1034 et 1036.
144. Voir *CIC*, can. 1051.
145. *Idem*, cité par la *RFIS*, n° 201.
146. Voir *RFIS*, n° 197.
147. Règlement général sur la protection des données. Voir www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd
148. Voir *supra*, § 105.
149. Voir *CIC*, can. 254 § 1 et *RFIS*, n° 137.

rencontre les séminaristes pour les accompagner dans les études et veiller à leur formation académique. S'il y a lieu, il assure le lien avec la faculté de théologie et accompagne les questions d'affiliation.

155. Les enseignants, nommés par l'évêque ou les évêques en cas de séminaire interdiocésain[150], sont étroitement associés à la communauté des formateurs. Par le contenu de leurs enseignements et leur pédagogie, ils participent à la formation des séminaristes aussi bien sur le plan intellectuel que dans les dimensions humaines, spirituelles et pastorales. Ils sont appelés à adhérer en toute fidélité à la Parole de Dieu, consignée dans l'Écriture, transmise dans la Tradition et authentiquement interprétée par le Magistère[151]. Ils sont choisis pour leurs compétences – ils doivent détenir au moins une licence canonique ou un titre équivalent[152] – et leur témoignage de vie. Ils peuvent être consultés au moment des étapes de discernement. Il est souhaitable que des mandats soient remis aux professeurs qui enseignent au séminaire afin d'assurer leur renouvellement.

156. Des rencontres avec les enseignants, en présence de la communauté des formateurs, sont à encourager. Ce sont des lieux de concertation et d'échange au service de la progression du séminariste. Ces réunions leur permettent d'intégrer l'orientation commune envisagée par cette *Ratio nationalis*[153] et le projet de formation intégrale propre au séminaire. Elles favorisent un partage d'expérience et la coordination dans l'organisation des études (pédagogie ; ajustements sur la quantité de travail ; modalités des examens ; remise de fiches de lecture et de travaux écrits), ainsi que la mise en œuvre de l'interdisciplinarité.

6. LE DIOCÈSE DANS LA DIVERSITÉ DE SES MEMBRES

Le délégué diocésain à la formation au ministère (DDFM)

157. Le délégué diocésain pour la formation aux ministères (DDFM) assure la coordination entre l'évêque, le séminariste et le conseil du séminaire. Il échange régulièrement avec le recteur et avec les séminaristes de son diocèse. Il participe, dans la mesure du possible, aux reprises d'insertion. Il veille à la dimension diocésaine de la formation en s'assurant que chaque candidat connaisse suffisamment la réalité du diocèse pour s'y engager sereinement. Il favorise les liens entre les séminaristes et le presbytérium du diocèse d'une part, et avec les diacres permanents et les laïcs en mission ecclésiale d'autre part. En concertation avec le recteur, il choisit les activités qui seront confiées au séminariste

150. Voir *CIC*, can. 253 ; *RFIS*, n°140.
151. Voir aussi *CIC*, can. 254 §1.
152. Voir *RFIS*, n°140 et 144 ; *CIC*, can. 253 §1.
153. Voir le chapitre 9 sur la formation intellectuelle. Voir aussi *RFIS*, n°141-142.

durant ses vacances. Il est vigilant aux questions organisationnelles, financières et matérielles rencontrées par les séminaristes.

Le prêtre responsable d'insertion

158. Pour approfondir leur discernement et les initier à l'art pastoral, les séminaristes vivent des temps d'insertion dans les réalités pastorales, en particulier paroissiales, sous la responsabilité d'un prêtre responsable d'insertion, selon les modalités définies par chaque séminaire. Le responsable d'insertion ne sera pas seulement un « bon curé », mais sera choisi pour ses dons pédagogiques, son sens de l'accompagnement, sa capacité à relire avec le candidat et à transmettre. Avec les autres prêtres, les diacres permanents et les laïcs qui l'accueillent, le séminariste apprend à connaître de nouvelles personnes et s'insère dans un lieu qu'il n'a pas choisi. Dans la mesure du possible, il est préférable d'envoyer le séminariste dans une équipe de prêtres dans laquelle l'un d'entre eux est le responsable d'insertion. Cette équipe est le signe que les prêtres du diocèse participent à la formation de ceux qui rejoindront un jour la « *famille* »[154] presbytérale.

159. Les prêtres responsables d'insertion[155] sont des acteurs essentiels pour la formation pastorale des séminaristes et le discernement des vocations. Ils sont appelés à consacrer du temps pour échanger avec le séminariste accueilli durant les repas et les activités communes, à prier ensemble, à témoigner de la beauté et des exigences de la mission de pasteur. Ainsi, ils encouragent les candidats, ils les font entrer dans la vocation de prêtre diocésain, ils les initient à l'exercice de la relecture pastorale et leur partagent l'élan missionnaire qui les anime. Une fois par an, les prêtres responsables d'insertion se retrouvent au séminaire pour partager leur expérience et échanger avec l'équipe des formateurs.

La relation aux fidèles

160. Tout en tenant compte des situations géographiques locales et du lieu où se trouve le séminaire, il est vital que les séminaires soient insérés dans la vie des diocèses et des paroisses. Des initiatives peuvent être mises en place pour que les membres du Peuple de Dieu connaissent le lieu de formation de leurs futurs prêtres. Des propositions comme l'organisation de journée « portes ouvertes » ou l'accueil de groupes paroissiaux favorisent cette connaissance mutuelle et stimulent le souci des croyants en faveur des vocations consacrées. Tout doit être fait pour que les fidèles se sentent concernés par la question des vocations, de leur discernement et de leur soutien[156].

154. *RFIS*, 3e partie de l'introduction (p. 22 dans l'édition de la CEF) et n° 79.
155. Voir *CIC*, can. 258.
156. Voir *CIC*, can. 233 §1 et *RFIS* n° 52.

CHAPITRE 7

QUELQUES POINTS D'ATTENTION POUR LA FORMATION HUMAINE

1. LES ENJEUX DE LA FORMATION HUMAINE

161. Nous avons à plusieurs reprises, dans les chapitres précédents, abordé quelques enjeux de la formation humaine[157]. Nous voudrions pointer dans ce chapitre quelques aspects qui nous paraissent déterminants. La formation humaine est au service de la croissance intégrale de la personne. L'objectif est que les séminaristes développent « *une personnalité stable, caractérisée par une affectivité équilibrée, la maîtrise de soi et une sexualité bien intégrée* »[158], une maturité intérieure solide[159] qui les rendra « *capables de porter le poids des responsabilités pastorales* »[160].

Relire et intégrer son histoire personnelle

162. Il est important que le séminariste fonde sa réponse à l'appel du Christ en intégrant l'ensemble de son histoire[161]. « *Parmi les candidats, certains ont vécu des expériences particulières – humaines, familiales, professionnelles, intellectuelles, affectives – qui, de différentes manières, ont laissé des blessures pas encore guéries. Celles-ci provoquent des perturbations dont le candidat ignore la portée réelle, qu'il*

157. Voir en particulier *RFIS*, n° 97-100.
158. *RFIS*, n° 94.
159. *RFIS*, n° 41 et 63.
160. *PDV*, n° 43.
161. Voir *Les jeunes, la foi et le discernement des vocations. Textes de références pour le synode*, Conférence des Évêques de France, Bayard-Cerf-Mame, 2018, n° 20 et 163 ; voir aussi *RFIS*, n° 43, 69, 94 et 130.

attribue souvent de manière erronée à des causes extérieures à lui-même et que, par conséquent, il ne peut affronter adéquatement »[162].

163. On peut ici se souvenir que lorsque le Christ ressuscité appelle trois fois l'apôtre Pierre après la résurrection pour lui confier le troupeau, il s'adresse à lui en disant « *Simon, fils de Jean* », et non par le nouveau prénom qu'il lui avait donné, « *Pierre* » (*cf.* Jn 21,15-17). « *Le Ressuscité reprend tout de la vie de Simon-Pierre, depuis qu'il est le "fils de Jean". Jésus renoue avec un Simon intégral et pas seulement avec le Pierre du reniement* »[163]. Dans cette perspective, la vie fraternelle et communautaire, l'accompagnement spirituel et l'accompagnement psychologique, chacun selon son domaine propre, permettront au séminariste d'entrer dans une véritable anamnèse de ce qui a été marquant dans sa vie, positivement ou négativement. Ce travail lui permettra d'objectiver ses forces et ses faiblesses. Il rendra grâce pour les points forts sur lesquels il pourra s'appuyer, il les offrira au Seigneur en les mettant à la disposition de l'Église. Le séminariste prendra aussi davantage conscience de ses fragilités, et cherchera loyalement à discerner, avec l'aide de son directeur spirituel, si celles-ci peuvent constituer ou non un obstacle important dans l'exercice du ministère presbytéral.

Grandir dans son humanité

164. L'humanité du Christ lui-même est le modèle pour les prêtres et les futurs prêtres car ils sont appelés à partager ses sentiments et ses attitudes[164]. « *Le prêtre, appelé à être "image vivante" de Jésus Christ, Tête et Pasteur de l'Église, doit chercher à refléter en lui-même, dans la mesure du possible, la perfection humaine, qui resplendit dans le Fils de Dieu fait homme et qui transparaît avec une singulière efficacité dans ses attitudes avec les autres. [...] Pour que son ministère soit humainement plus crédible et plus acceptable, il faut que le prêtre modèle sa personnalité humaine de façon à en faire un "pont" et non un obstacle pour les autres dans la rencontre avec Jésus-Christ* »[165]. Dans la mesure où « *la grâce ne remplace pas la nature mais la perfectionne* » comme le disait saint Thomas d'Aquin[166], les séminaristes sont appelés à modeler[167] leur humanité en faisant croître les vertus humaines et en luttant contre le péché par l'entraînement au combat spirituel. Par ailleurs, le soin du corps, l'attention à l'hygiène de vie, l'activité physique et la pratique d'un art (musique, théâtre, etc.) sont autant d'éléments qui contribuent

162. Congrégation pour l'éducation catholique, *Orientations pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce* (13 juin 2008), n° 5.
163. Revue *Prêtres diocésains* n° 1545, octobre 2018, méditation de Mgr Hervé Giraud sur Jn 21,15-17.
164. Voir *Gaudium et spes*, n° 22 ; *RFIS*, n° 39, voir également n° 41 et 69.
165. *PDV*, n° 43.
166. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Ia, q. 2, a. 2, *ad* 1.
167. Voir *RFIS*, n° 63 et 94.

à un développement harmonieux de la personne dans toutes ses dimensions, corps, cœur et esprit[168].

Être un homme de communion

165. « *La relation avec les autres est d'une particulière importance. C'est un élément vraiment essentiel pour celui qui est appelé à être responsable d'une communauté et à être un "homme de communion"* »[169]. Par ailleurs, l'accompagnement pastoral, que ce soit auprès des enfants et des jeunes, garçons ou filles, ou des adultes, hommes ou femmes, interagit avec l'histoire personnelle du prêtre qui les accompagne. Il s'agit donc d'apprendre à bien se connaître pour pouvoir accompagner et aider les autres. La communauté humaine est faite d'hommes et de femmes dans toutes leurs diversités. Les futurs prêtres apprendront à établir des relations ajustées avec eux, partageant une humanité commune dans une égale dignité, et conscients des différences anthropologiques, culturelles et affectives.

Prendre les moyens pour la formation humaine

166. Cette dimension relationnelle, constitutive du ministère, suppose un apprentissage. Le « modelage » de sa personnalité, tel l'argile entre les mains du potier (*cf.* Jr 18, 3-10), en vue de faire de son humanité « *un pont* »[170] et non un obstacle dans la rencontre avec le Christ, suppose la *docibilitas* que le séminariste est appelé à demander fidèlement et quotidiennement au Saint-Esprit. Dans la mesure où elles sont bien intégrées les unes aux autres, les quatre dimensions de la formation – humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale – contribuent à ce délicat et patient travail sur soi. Outre la vie communautaire, qui est en elle-même une véritable école de vie, on sera attentif aux moyens suivants :

- Les « mots du recteur » ou « lectures spirituelles » sont particulièrement importants. Leur fréquence, le plus souvent hebdomadaire, permet d'aborder régulièrement les différents enjeux de la formation humaine. Le recteur peut ainsi inviter les séminaristes à reprendre au for interne tel ou tel sujet abordé en communauté au for externe. Dans ce sens, il est préférable que les « mots du recteur » soient donnés à toute la communauté du séminaire, c'est-à-dire aux séminaristes et en présence des formateurs, en particulier des directeurs spirituels.
- Dans la suite logique du point précédent, on mesure l'importance de l'accompagnement spirituel, qui est en réalité un accompagnement intégral qui favorisera, par sa régularité et dans la mesure où le séminariste s'ouvre en toute liberté et vérité, ce progressif travail sur soi.

168. Voir *RFIS*, n° 93-94.
169. *PDV*, n° 43.
170. *Ibid.*

- Des sessions annuelles ou bisannuelles permettront d'aborder tel ou tel point de la formation humaine. Même si le nombre de séminaristes est faible, on évitera de proposer pour certains sujets, une même session aux séminaristes de 1er cycle et de 2nd cycle afin de veiller à la progressivité. On privilégiera dans ce cas une collaboration entre différents séminaires afin de constituer des groupes suffisamment nombreux.
- Que ce soit pour des cours ou des sessions, il est nécessaire de recourir à différents professionnels (psychologues, psychiatres, sexologues, conseillers conjugaux, etc.), afin que ces sujets d'une importance particulière soient abordés par des experts pédagogues et compétents. On veillera à ce que ces professionnels soient des croyants habités par une anthropologie chrétienne et qu'ils aient une vie de foi engagée afin que leur vision soit globale et intègre la dimension vocationnelle[171].

Favoriser des expériences dans un autre pays

167. À l'heure de la mondialisation, on pourra donner aux séminaristes la possibilité de vivre un temps de formation à l'étranger[172]. Cette expérience peut s'envisager sous la forme d'une année d'études théologiques dans un autre pays, d'un stage long inter-cycle, ou d'une période de plusieurs semaines pendant l'été. Outre l'apprentissage des langues vivantes qui peut se révéler bien utile pendant le ministère, la rencontre d'autres cultures est une expérience qui contribue beaucoup à la croissance humaine. La découverte d'une Église locale dans un autre pays constitue également un enrichissement qui ouvre à la dimension universelle de l'Église.

Préparer à accompagner pastoralement toutes les situations humaines

168. Un travail sur soi et un réel accompagnement dans le domaine de l'affectivité et de la sexualité est d'autant plus important que les situations pastorales rencontrées sur ce sujet sont nombreuses et complexes. Que ce soit pour l'accompagnement de personnes blessées dans leur vie affective, de jeunes en quête d'identité sexuelle, de pénitents s'accusant de telle ou telle addiction, dans la préparation au mariage, dans l'accompagnement de couples en difficultés ou de personnes confiant leur orientation homosexuelle, le prêtre est souvent amené à écouter avec respect des situations douloureuses, à donner des repères spirituels pour avancer, à orienter parfois vers un thérapeute. Pour qu'il puisse prendre soin de la brebis blessée il faut que le prêtre soit lui-même au clair sur ces questions et puisse effectuer régulièrement un travail de relecture.

171. Voir *RFIS*, n° 146 et 192.
172. Voir *RFIS*, n° 187 f).

2. LA FORMATION AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE

Les enjeux dans le contexte actuel de l'Église et de la société

169. En s'engageant dans le célibat, le diacre ou le prêtre n'en reste pas moins un homme, avec sa capacité d'aimer, avec ses pulsions et ses désirs. Ceux-ci doivent être progressivement intégrés dans le don total que le séminariste veut faire de lui-même à la suite du Christ. Ce serait se faire gravement illusion de croire que toutes les difficultés en ce domaine seraient résolues avec le temps ou par une ordination[173].

170. Nous vivons dans une société très érotisée où la sexualité, notamment avec le développement de la pornographie sur internet, est déconnectée de sa signification profonde, de la dynamique du don de soi et du respect de l'autre dans la relation amoureuse. Beaucoup d'histoires personnelles sont blessées dans ce domaine intime. Cela a des retentissements sur la vision que le sujet a de la sexualité et de sa propre sexualité. Les séminaristes sont appelés à s'en ouvrir avec confiance auprès de leurs directeurs spirituels. Ces derniers devront être aptes à accompagner les séminaristes dans ces domaines complexes afin de les aider à mieux comprendre les difficultés rencontrées et les encourager sur un chemin constant de conversion. Les séminaristes pourront aussi demander une aide appropriée auprès d'un professionnel ou de personnes qualifiées, y compris un prêtre formateur compétent en ce domaine. Tout au long de la formation initiale, on veillera à proposer un programme de formation graduelle qui prenne lucidement en compte le contexte d'où viennent aujourd'hui les jeunes qui entrent au séminaire.

La dimension positive de la sexualité

171. Le fait de s'engager dans le célibat et la continence ne doit pas conduire à déprécier la sexualité ou faire penser que celle-ci est mauvaise. Saint Jean Paul II l'a bien souligné dans son enseignement sur la théologie du corps. Dans le même sens, il indiquait dans *Pastores dabo vobis* : « *Pour que le séminariste puisse embrasser avec une décision libre le célibat sacerdotal pour le Royaume des cieux, il est nécessaire qu'il connaisse la nature chrétienne et vraiment humaine de la sexualité dans le mariage et dans le célibat, ainsi que sa finalité* »[174]. On mesure dès lors combien sont nécessaires les années de formation pour que le séminariste perçoive lucidement les renoncements personnels que ce choix lui demande, tout en développant une image positive de la sexualité telle qu'elle a été voulue dans le dessein de Dieu.

173. Voir *RFIS*, n° 110.
174. *PDV*, n° 50.

Accueillir le don du célibat et apprendre à s'y engager

172. Le célibat sacerdotal est un signe d'appartenance au Christ et de don sponsal à l'Église, à l'image du Christ Époux. Loin d'être un prix à payer pour devenir prêtre, c'est le mode de vie que Jésus lui-même a choisi pour accomplir la mission que le Père lui avait confiée. En rupture avec la culture de son temps, le célibat pour le royaume est une vocation qu'il a proposée à certains de ceux qui marchaient à sa suite[175].

173. Comme le mariage, l'engagement au célibat comporte des renoncements spécifiques dans l'exercice de la sexualité. L'un et l'autre supposent le combat spirituel et l'ascèse dans la fidélité à l'engagement pris. Les renoncements liés au choix du célibat ne sont pas seulement des renoncements au plaisir sexuel, ils sont aussi des renoncements à la tendresse d'un conjoint, à la joie de la paternité et d'élever des enfants. L'important est alors que le séminariste prenne bien conscience de ce qui est en jeu dans le choix du célibat, et que, peu à peu, il apprenne à se connaître, à assumer ses pulsions et ses désirs, afin d'être capable d'accueillir les renoncements nécessaires. Il est bon aussi qu'il sache à qui parler et sur qui s'appuyer dans les moments de difficultés. En restant greffé au Seigneur, il fera l'expérience que son célibat vécu comme don de soi déploie sa capacité d'aimer Dieu et les autres, qu'il est la source d'une réelle fécondité, qu'il permet aux prêtres de développer autrement une forme de paternité. Le discernement sur l'aptitude à vivre le célibat chaste et continent suppose que ce choix soit effectivement posé par le candidat dès l'entrée en propédeutique et au séminaire.

174. Des sessions de formation sur le célibat sacerdotal et ses dimensions spécifiques dans la vie spirituelle, relationnelle et affective seront programmées régulièrement. Elles ont pour objectif d'aider les séminaristes à bien comprendre ce qui est en jeu humainement et spirituellement dans le célibat, en particulier dans ses dimensions bibliques et théologiques, ainsi que dans sa dimension sponsale. On veillera aussi à donner des repères concrets afin que les candidats mesurent leur aptitude à accueillir librement et positivement ce don, et qu'ils adoptent un équilibre et une hygiène de vie en cohérence avec ce choix. Il faut souligner l'importance de l'amitié, de la fraternité presbytérale, mais aussi d'un contact simple et fraternel avec des familles – et avec leur famille –, pour l'équilibre humain et affectif des prêtres.

La maturité affective

175. Choisir de vivre un célibat heureux et épanoui suppose d'être lucide sur ce qui le fragilise. Outre le contexte dont nous avons parlé, il faut aussi apprendre

175. Voir Mt 19, 12 et 1 Co 7, 7.

à repérer les signes avant-coureurs et les signaux d'alarme qui fragilisent le rapport au corps et la maîtrise de soi : l'hyper activité, les situations de stress ou de conflit, le manque de reconnaissance, la pauvreté des relations amicales et fraternelles, un rapport faussé à internet. Une sexualité et une affectivité non équilibrées peuvent faire apparaître des mécanismes de défense, des phénomènes de compensation, voire des addictions. Il est essentiel que le séminariste puisse parler de tous ces sujets sincèrement avec son directeur spirituel, à un professionnel ou à une personne compétente, pour être conseillé et soutenu sur un chemin de conversion.

176. La formation humaine doit permettre aux candidats de discerner clairement et en confiance, les éléments permettant de définir les tendances sexuelles de fond qui les animent, ainsi que le niveau de maturité dans le domaine affectif et sexuel pour vivre une chasteté assumée. L'évolution des mœurs invite à poser des éléments clairs de discernement quant aux candidats ayant une orientation homosexuelle. L'Église rappelle la primauté de la personne sur l'orientation sexuelle et condamne fermement toute discrimination à l'égard des personnes homosexuelles. Cependant, elle pose des critères précis sur l'admission ou non de candidats présentant une orientation homosexuelle. Ainsi la *RFIS* 199-201 reprend substantiellement les repères donnés par l'instruction romaine de 2005[176] à ce sujet.

3. L'ÉDUCATION À LA CHASTETÉ PASTORALE

Servir le peuple de Dieu dans une relation chaste

177. La chasteté est une attitude qui vise la qualité de la relation aux autres. Cet appel n'est donc pas réservé aux prêtres mais, dans la mesure où le ministère presbytéral est essentiellement relationnel[177], il leur est particulièrement adressé. La chasteté pastorale dépasse largement la question du célibat et s'inscrit dans la manière dont les prêtres exercent leur ministère dans une relation aux autres juste et saine, attentive au respect et à la liberté des personnes qu'ils sont appelés à servir. La formation humaine doit donc non seulement aider les séminaristes à se connaître et à entrer facilement en relation avec les autres, mais aussi les rendre attentifs à la façon dont la relation pastorale peut se déployer de manière chaste, tant dans la rencontre interpersonnelle que dans l'exercice de la responsabilité pastorale vis-à-vis de groupes ou de communautés.

176. *Instruction sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles en vue de l'admission au séminaire et aux Ordres sacrés*, n° 2 : *AAS* 97 (2005), 1010.

177. Voir *PDV*, n° 12.

Faire de l'Église une maison sûre

178. L'éducation à la chasteté pastorale s'inscrit dans un contexte nouveau qui est la prise de conscience des abus de pouvoir, des abus de consciences et des abus sexuels au sein même de l'Église. Ceux-ci avaient déjà été dénoncés par le cardinal Ratzinger, durant le Chemin de Croix du Vendredi saint de 2005 : « *que de souillures dans l'Église, et particulièrement parmi ceux qui, dans le sacerdoce, devraient lui appartenir totalement ! Combien d'orgueil et d'autosuffisance ! [...] La trahison des disciples, la réception indigne de son Corps et de son Sang sont certainement les plus grandes souffrances du Rédempteur, celles qui lui transpercent le cœur. Il ne nous reste plus qu'à lui adresser, du plus profond de notre âme, ce cri : Kyrie, eleison – Seigneur, sauve-nous (cf. Mt 8, 25)* »[178]. Le pape François ne cesse de dénoncer la gravité des crimes qui ont brisé la vie de tant de personnes : « *avec honte et repentir, en tant que communauté ecclésiale, nous reconnaissons que nous n'avons pas su être là où nous le devions, que nous n'avons pas agi en temps voulu en reconnaissant l'ampleur et la gravité du dommage qui était infligé à tant de vies. Nous avons négligé et abandonné les petits* »[179]. Il engage tout le Peuple de Dieu à prendre résolument le nécessaire chemin de la purification et de la conversion pour que l'Église devienne une « maison sûre ».

Développer un esprit de service

179. L'éducation à la chasteté pastorale de tous ceux qui exercent une responsabilité dans l'Église doit les prémunir contre la tentation du cléricalisme. « *Cette attitude annule non seulement la personnalité des chrétiens, mais tend également à diminuer et à sous-évaluer la grâce baptismale que l'Esprit-Saint a placée dans le cœur de notre peuple* »[180]. Le cléricalisme rend difficile la collaboration entre prêtres, diacres et laïcs, dans l'effort conjugué pour la mission. La formation à l'écoute, à l'humilité et à l'esprit de service doit ouvrir à des relations ajustées qui réfutent l'autosuffisance et l'autoritarisme, la séduction ou la relation d'emprise, ou encore l'intimidation et le harcèlement, physique ou moral[181]. Le climat évangélique doit imprégner tout type de relations : « *Les chefs des nations les commandent en maîtres, et les grands font sentir leur pouvoir. Parmi vous, il ne devra pas en être ainsi : celui qui veut devenir grand parmi vous sera votre serviteur* » (Mt 20, 25-26).

La protection des mineurs

180. La lutte contre la pédocriminalité engage les formateurs comme les candidats au ministère presbytéral. Elle s'inscrit dans le processus global de formation

178. Neuvième station du Chemin de croix du Vendredi saint 2005 au Colisée (cardinal Joseph Ratzinger).
179. François, *Lettre au Peuple de Dieu*, le 20 août 2018.
180. François, *Lettre au Peuple de Dieu*, 20 août 2018 ; voir également la *Lettre au cardinal Marc Ouellet*, Président de la Commission pontificale pour l'Amérique latine, 19 mars 2016.
181. Voir *RFIS*, n° 42, 84 d et 120.

humaine indiqué dans ce chapitre. Le « *programme de formation intégrale* » de chaque séminaire devra présenter les moyens spécifiques envisagés par la *RFIS* : « *Il faut insérer des cours spécifiques ou des séminaires sur la protection des mineurs. Une information adéquate doit être donnée de façon adaptée avec une insistance particulière sur les possibilités d'exploitation ou de violence, comme, par exemple, la traite des mineurs, le travail des enfants, les abus sexuels sur les mineurs ou sur les adultes vulnérables* »[182]. Les séminaristes recevront une information sur les lois civiles et canoniques concernant les infractions de nature sexuelle sur toute personne, en particulier mineures ou vulnérables. Ils participeront aux formations données aux adultes travaillant dans des activités éducatives et de loisirs avec des enfants ou des jeunes, soit dans le cadre de formation diocésaine, soit en préparant le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Le document édité par la Conférence des évêques de France *Lutter contre la pédophilie*[183] sera remis à chaque séminariste et commenté par le recteur.

181. La formation au séminaire doit permettre d'aborder les sujets des abus et de la pédocriminalité avec clarté sans pour autant créer une ambiance de suspicion et de crainte par rapport à des engagements, notamment dans le monde des jeunes. Dans une perspective pastorale, des prêtres – mais déjà des séminaristes – peuvent être amenés à rencontrer des personnes victimes de diverses formes d'abus. Cette formation vise aussi l'attention aux les victimes, la capacité d'écoute à acquérir pour les accueillir et prendre en compte leur souffrance, la possibilité de pouvoir les orienter en vue d'un accompagnement spécifique. Il s'agit également de connaître les procédures applicables en cas d'abus sexuels sur mineurs ou sur adultes vulnérables, notamment lorsqu'un signalement au procureur de la république doit être fait.

182. Les formateurs du séminaire, les prêtres et les laïcs hommes et femmes qui accompagnent les séminaristes en paroisse ont une responsabilité particulière dans la formation à la chasteté pastorale. Les formateurs de séminaire participeront aux formations organisées par le Service national de la protection des mineurs ou par les diocèses.

La relecture des pratiques pastorales

183. L'éducation à la chasteté pastorale doit se développer et s'éclairer progressivement dès l'accueil en propédeutique, pendant les différentes étapes de la formation initiale, jusque dans la formation continue. La relecture de la vie communautaire en propédeutique et au séminaire est précieuse car elle est le lieu où chacun se révèle tel qu'il est. L'apprentissage de la relecture des pra-

182. *RFIS*, n° 202.
183. *Lutter contre la pédophilie*, Conférence des évêques de France, Bayard Éditions, Mame, Cerf, Paris, 2017², 72 pages.

tiques pastorales, notamment des attitudes relationnelles est déterminant. Il est nécessaire d'initier les diacres à cette pratique pendant l'année de synthèse vocationnelle.

4. REPÈRES POUR L'USAGE DE LA PSYCHOLOGIE[184]

184. En 2008, la Congrégation pour l'éducation catholique publiait un document pour *« l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce »*[185]. Intégrant les enjeux soulignés par l'encyclique *Sacerdotalis caelibatus* de saint Paul VI[186], et par l'exhortation *Pastores dabo vobis* de saint Jean Paul II, cette instruction pointe les domaines où la psychologie est très bénéfique pour une croissance humaine intégrale : *« une appropriation positive et stable de son identité masculine ; la capacité d'entrer en relation de manière mûre avec d'autres personnes ou des groupes de personnes ; un solide sens de l'appartenance, fondement de la communion future avec le presbytérium et d'une coopération responsable au ministère de l'évêque ; la liberté de s'enthousiasmer pour de grands idéaux et la cohérence dans la réalisation du travail quotidien ; le courage de prendre des décisions et d'y rester fidèle ; la connaissance de soi, de ses dons et de ses limites, les intégrant dans une estime de soi devant Dieu ; la capacité de se corriger ; le goût pour la beauté entendue comme "splendeur de la vérité" et l'art de la reconnaître ; la confiance qui naît de l'estime pour autrui et qui porte à l'accueil ; la capacité à intégrer, selon la vision chrétienne, sa sexualité, notamment dans le cadre de l'obligation du célibat »*[187]. Nous invitons les formateurs à prendre connaissance de l'ensemble de ce document.

Les cours et sessions de psychologie

185. On trouvera dans la *Ratio studiorum* les éléments constitutifs du cours de psychologie donné dans le cadre du 1er cycle. Il faut veiller à ce qu'ils permettent au séminariste de faire un authentique travail sur les principaux traits de sa personnalité. L'apport en psychologie sera également donné sous forme de sessions pratiques, en complément des sessions qui ont directement trait à la formation affective, sexuelle et relationnelle. En s'appuyant sur des échanges en groupe et des temps de réflexion personnelle, en faisant appel aux compétences de psychologues ou de psychiatres, on donnera les moyens aux séminaristes

184. La *RFIS* souligne aussi de son côté l'importance de la psychologie dans la formation des futurs prêtres, on se reportera particulièrement aux n° 94 à 100 et aux n° 192 à 196.
185. Document publié le jeudi 30 octobre 2008 et que l'on peut trouver sur le site internet du Vatican : https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccatheduc/documents/rc_con_ccatheduc_doc_20080628_orientamenti_fr.html
186. En particulier les n° 63 et 64.
187. Congrégation pour l'éducation catholique, *Orientations pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce* (13 juin 2008), n° 2.

de pouvoir relire et intégrer leur histoire personnelle, de faire le point sur leurs forces et leurs faiblesses, et de travailler la relation aux autres.

186. En 2nd cycle ou pendant l'étape de synthèse vocationnelle, ces apports pourront être donnés dans une perspective davantage pastorale, plus particulièrement la gestion des relations humaines. Ils permettront de rendre les séminaristes attentifs à leur attitude comme futurs pasteurs et à leur mission d'éducateurs, notamment dans l'accompagnement des jeunes. On réfléchira aussi avec eux sur l'équilibre et l'hygiène de vie, en les rendant attentifs aux risques d'épuisement ou de surmenage dans un contexte où les prêtres sont de moins en moins nombreux.

La formation à l'écoute

187. Qu'il s'agisse d'un groupe constitué, d'une assemblée paroissiale, de collaborateurs laïcs, de personnes individuelles, proches ou loin de l'Église, dans leur extrême diversité et lors de circonstances les plus diverses, toujours, le prêtre sera l'homme de la rencontre, de l'écoute et de la parole. Des sessions de formation à l'écoute seront programmées dans le cursus des séminaristes. Une première peut être proposée en 1er cycle et une session d'approfondissement pendant le 2nd. Elles leur permettront d'affiner leur qualité d'écoute et d'empathie et de repérer ce qui a besoin d'être amélioré.

L'accompagnement des séminaristes par un professionnel

188. Tout séminariste qui en fait la demande – ou sur suggestion de son directeur spirituel au for interne ou du recteur au for externe – peut bénéficier d'un accompagnement approprié en vue d'un suivi psychologique ou médical. Chaque séminaire doit mettre à disposition de tous une liste de praticiens thérapeutes, dans une diversité de compétences (médecin, orthophonistes, psychologues, psychiatres, etc.) et répondant aux critères définis par la Congrégation pour l'éducation catholique[188] et par la *RFIS*, n° 192 à 196.

Les évaluations psychologiques

189. Une première session favorisant la relecture de son histoire et une meilleure connaissance de soi sera très profitable pendant l'année de propédeutique, afin que le candidat puisse faire un premier bilan sur lui-même en vue de l'admission au séminaire[189]. Avec l'aide d'un psychologue, il mesurera ses points forts, objectivera ses points faibles et prendra les moyens, dès le début de sa formation, de travailler à la croissance de sa personnalité. Une seconde évaluation à mi-parcours du séminaire sera bénéfique pour mesurer le chemin parcouru et pour continuer, voire réorienter, le travail sur soi.

188. Congrégation pour l'éducation catholique, *Orientations pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce* (13 juin 2008), n° 11 à 15.
189. Voir *RFIS*, n° 193 *in fine*.

La consultation d'experts par le conseil du séminaire

190. Une attention est accordée à la maturité humaine et affective des candidats et à leur santé physique et psychique[190]. Il est de la responsabilité de l'équipe des formateurs de recourir, pour les situations qu'ils jugeraient nécessaires, au conseil de psychologues ou de psychiatres, en particulier en propédeutique ou au 1er cycle. Ils permettront, le cas échéant, de confirmer une immaturité ou des problèmes de santé psychique obligeant à différer, voire à dissuader ou refuser l'entrée au séminaire. Une expérience humaine (études, formation professionnelle, stage) pourra être proposée aux jeunes en vue de l'acquisition de la maturité suffisante avant toute entrée ou poursuite en formation.

191. Dans cette perspective, le CNGS a mis en place au plan national, au service des séminaires et autres maisons de formation de France, une « cellule d'aide au discernement psychologique » à laquelle les recteurs[191] peuvent recourir à tout moment. Un recteur de séminaire, membre du CNGS assure régulièrement le suivi, la relecture et l'évaluation de cette cellule avec les professionnels qui la composent. Selon un protocole précis défini par le CNGS, un séminariste, à la demande du recteur et du conseil, peut être invité à consulter l'un des psychologues et l'un des psychiatres de cette cellule. La consultation d'experts ne dispense cependant pas le conseil du séminaire d'opérer son discernement. Il importe donc ensuite au conseil de prendre la décision qui lui semble la meilleure pour le bien de la personne concernée.

La formation et la supervision des formateurs

192. Il est nécessaire que les formateurs, en particulier les directeurs spirituels, aient acquis des éléments de base en psychologie[192] ainsi qu'une formation à l'écoute dans les domaines touchant à l'affectivité et à la sexualité. Tout en respectant les règles de confidentialité au for interne, la pratique de la supervision avec l'aide d'une personne extérieure au séminaire, permet aux formateurs et en particulier aux directeurs spirituels, de relire leur pratique de l'accompagnement et du discernement.

190. Voir *CIC*, can. 241 §1 et *RFIS* n° 191-192.

191. Les membres de cette cellule étant renouvelés régulièrement, chaque recteur est invité à consulter le secrétaire du CNGS pour avoir les coordonnées mises à jour.

192. *PDV*, n° 66 ; voir également Congrégation pour l'éducation catholique, *Orientations pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce* (13 juin 2008), n° 4.

5. REPÈRES POUR LE 1er ET LE 2nd CYCLE

Les moyens pour la formation humaine en 1er cycle

193. Après avoir permis au candidat d'identifier ses forces et ses limites pendant l'étape propédeutique, le principal objectif de la formation humaine à l'étape du disciple est de lui permettre de travailler plus systématiquement sur sa personnalité, en vue de grandir en liberté, en confiance et en ouverture du cœur[193].

194. Les cours de psychologie, une évaluation psychologique, une session annuelle – au minimum – reprenant les enjeux soulignés dans ce chapitre, un premier approfondissement sur le don du célibat, ainsi que l'accompagnement spirituel et au besoin la consultation d'un thérapeute, permettront aux séminaristes de travailler à leur croissance humaine.

Le stage ou les années d'apostolat

195. En fin de 1er cycle, une ou deux années de stage pourront éventuellement être proposées pour affermir, selon les séminaristes, la maturité humaine ou le discernement. Ces années constituent un temps de maturation dont il faut veiller à l'accompagnement et dont les objectifs doivent être clairement définis afin de pouvoir être relus. Ce stage peut prendre plusieurs formes : études, expériment, coopération, service caritatif, stage pastoral, etc. Durant ces années, le recteur doit veiller au suivi du candidat et s'assurer que celui-ci est accompagné spirituellement.

Les moyens pour la formation humaine en 2nd cycle

196. La formation humaine à l'étape de la configuration doit permettre au séminariste de donner « *une interprétation spirituelle et pastorale à sa personnalité, afin de mettre au service d'autrui tout ce qu'il est, ce qu'il a et ce qu'il sait. Le séminariste parvient à une "vision pastorale" de lui-même comme personne se consacrant au service des autres et sachant faire servir aux besoins de la communauté chrétienne les différentes facettes de son humanité* »[194]. Le but est que le séminariste se prépare à devenir un « bon pasteur », un homme donné aux autres pour les conduire au Christ. Cela suppose qu'il soit à l'aise dans la relation, dans sa capacité d'écoute, de collaborer, de mener des projets et d'en rendre compte. Il apprend à devenir un homme de communion, « *mû par un amour sponsal du diocèse et de l'Église universelle, animé par le désir de reconnaître les charismes que l'Esprit donne à l'Épouse du Christ, afin de les faire servir à l'édification de tous, pour la gloire de Dieu* »[195]. Si le 1er cycle mettait davantage l'accent sur le travail sur soi, il s'agit ici de travailler davantage la relation à l'autre, de permettre au séminariste de

193. Voir *Le don de la vocation presbytérale*, 3e intervention de Mgr Patrón Wong, p. 232.
194. *Ibid*., p. 245.
195. *Ibid*., p. 247.

développer les aptitudes pastorales nécessaires au ministère presbytéral, dans le cadre plus global du cycle de configuration au Christ. Des sessions annuelles, un approfondissement sur le célibat en vue du royaume, des formations à l'écoute et à la communication favoriseront ce travail sur soi dans une perspective pastorale.

CHAPITRE 8

LA FORMATION SPIRITUELLE

1. FONDER SA VIE SUR LA PAROLE DE DIEU

197. « *L'Église est fondée sur la Parole de Dieu, elle en naît et en vit* »[196]. C'est pourquoi l'Écriture Sainte tient une place centrale dans la formation et dans la vie des prêtres[197]. C'est en écoutant la Parole de Dieu que les séminaristes apprennent à discerner la volonté du Père. Elle est aussi le fondement de toute leur formation intellectuelle[198]. L'institution au ministère de lecteur, et plus encore le geste liturgique célébré au cours de l'ordination diaconale souligne l'enjeu de la fréquentation assidue de la Parole de Dieu : « *Recevez l'Évangile du Christ, que vous avez la mission d'annoncer. Soyez attentif à croire à la Parole que vous lirez, à enseigner ce que vous avez cru, à vivre ce que vous aurez enseigné.* » La vie des séminaristes et des prêtres est fondée quotidiennement sur la Parole de Dieu par la *lectio divina*, la liturgie des Heures, l'Eucharistie, l'homélie, l'étude, etc. « *Écouter et mettre en pratique la Parole* » est la condition nécessaire pour bâtir sur le roc, de telle sorte que la maison puisse tenir contre les torrents et les tempêtes (*cf.* Mt 7, 24). Dans la Sainte Écriture, le récit de l'appel des Douze, dans l'Évangile de Marc, exprime quelques-uns des fondements de la formation spirituelle au séminaire : « *Jésus gravit la montagne et il appelle à lui ceux qu'il voulait. Ils vinrent à lui, et il en institua Douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher, avec le pouvoir de chasser les démons* » (Mc 3, 13-15).

196. Benoît XVI, *Verbum Domini*, n° 3.
197. Voir *RFIS*, n° 102-103.
198. Voir le chapitre 9.

L'initiative divine et le primat de la grâce

198. *« Jésus appelle à lui ceux qu'il voulait. »* C'est Jésus qui prend l'initiative d'appeler à lui les Douze. L'évangéliste souligne ici le primat de la grâce. La formation spirituelle est le fondement nécessaire qui aidera les séminaristes à discerner que leur désir de devenir prêtre est bien l'initiative du Christ. Cette intime conviction d'un appel personnel, qui a besoin d'être authentifié par l'Église, grandira à la mesure de l'émerveillement du séminariste devant le choix libre du Christ. Cet étonnement joyeux se traduit dans une inlassable reconnaissance qui s'exprime si bien dans la prière eucharistique II : *« Nous te rendons grâce car tu nous as estimés dignes de nous tenir devant toi pour te servir. »*

Répondre à l'appel du Seigneur

199. *« Ils vinrent à lui. »* Il ne s'agit pas seulement de discerner l'appel du Seigneur, il faut aussi y répondre. *« L'histoire de toute vocation sacerdotale, comme d'ailleurs de toute vocation chrétienne, est l'histoire d'un ineffable dialogue entre Dieu et l'homme, entre l'amour de Dieu qui appelle et la liberté de l'homme qui, dans l'amour, répond à Dieu »*[199]. C'est dans le secret des cœurs que se tissent progressivement le libre consentement et la réponse concrète à un appel. Les « oui » prononcés dans le for intérieur se traduisent dans la vie du séminariste par des engagements concrets, en particulier ceux d'entrer avec *docibilitas* dans tous les aspects de la formation. Le fait de « venir vers le Seigneur » est particulièrement signifié dans les célébrations liturgiques qui ponctuent la progression des séminaristes : le rite d'admission, les institutions comme lecteur et acolyte, le pas en avant que les nouveaux ordonnés font à l'appel de leur nom. Les prêtres savent qu'ils auront à redire leur oui tous les jours, et en particulier chaque année, de façon solennelle devant l'évêque au cours de la messe chrismale.

Intégrer et servir la communion ecclésiale

200. *« Il les fit Douze. »* Tout en étant appelé chacun personnellement, les apôtres sont introduits dans un corps, celui des Douze. Même si l'appel est personnel, il n'est jamais solitaire. Réunis autour du Maître, les Douze apprennent à vivre en communion les uns avec les autres. Ce même apprentissage se fait au séminaire et prépare les séminaristes à vivre une communion ecclésiale plus large. En effet, les prêtres diocésains vivent une triple communion[200] qui exprime le sens de l'incardination : la communion à l'évêque, la communion aux membres du presbytérium et la communion à l'Église locale et universelle. *« De cette union-communion fondamentale avec le Christ et la Trinité découle, pour le prêtre, sa communion-relation avec l'Église dans ses aspects de mystère et de communauté ecclésiale »*[201]. Les séminaristes découvriront progressivement la grâce de cette

199. *PDV*, n° 36.
200. Voir décret *Christus Dominus*, n° 28.
201. *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, n° 30.

communion dans toutes ses dimensions. Ils auront à cœur d'apprendre à connaître et à aimer les communautés locales auxquelles ils seront envoyés, de s'inscrire dans la vie de leur diocèse à travers la connaissance de son histoire et des figures de sainteté qui l'ont marqué, la découverte des diverses réalités humaines et sociales, des projets pastoraux qui l'animent, etc. C'est ce travail de longue haleine qui permettra aux séminaristes d'entrer dans la spiritualité du prêtre diocésain[202].

201. L'évangéliste Marc énumère les noms de chacun des Douze[203], si différents les uns des autres. Tout homme est marqué par ses origines, son histoire, la culture sociale et ecclésiale dans laquelle il a grandi. Tout baptisé engagé au nom du Christ a débuté son chemin de foi dans une expérience ecclésiale particulière, une paroisse, un mouvement ou une association de fidèles spécifique. Les prêtres et les séminaristes n'échappent pas à cette réalité. La formation spirituelle sera attentive à développer un accueil positif de la diversité, qu'elle soit culturelle ou spirituelle, avec un désir sincère de s'enrichir au contact de celui qui est différent. Toute l'histoire de l'Église est marquée par la diversité liturgique, spirituelle et pastorale. Le pape, l'évêque et les prêtres sont appelés à « *garder l'unité dans l'Esprit par le lien de la paix* » (Ep 4,3). Lorsqu'ils reçoivent le sacrement de l'ordre, ils s'engagent à se faire « *tout à tous* » (1 Co 9, 22), à servir l'ensemble du Peuple de Dieu sans faire acception des personnes, à le rassembler dans sa diversité en cherchant le bien spirituel de tous.

L'amitié avec le Christ

202. « *Pour être avec lui.* » Saint Jean Paul II souligne que « *ce qui s'impose avant tout, c'est la valeur et l'exigence d'une "vie intimement unie" à Jésus Christ* »[204]. Il montre également comment les trois années que les Douze ont vécues avec Jésus durant sa vie publique donnent le sens profond de la formation au séminaire : « *Après les avoir appelés et avant de les envoyer, et même pour pouvoir les envoyer prêcher, Jésus leur impose un temps de formation destiné à développer un rapport de communion et d'amitié profonde avec lui. Il leur réserve une catéchèse approfondie (cf. Mt 13, 11), et il veut en faire des témoins de sa prière silencieuse à son Père (cf. Jn 17, 1-26 ; Lc 22, 39-45)* »[205]. Ce long compagnonnage avec le Christ permet aux apôtres de s'identifier à lui, d'apprendre sa manière de vivre, de se laisser instruire, de s'imprégner de sa compassion pour les malades et les pécheurs, en vue de participer ensuite à sa mission. Et lorsqu'il les envoie en mission, le Ressuscité promet aux apôtres « *d'être avec eux* » jusqu'à la fin du

202. Voir *RFIS*, n° 71 et 123.
203. Mc 3,16-19.
204. *PDV*, n° 46. Voir *RFIS*, n° 102 : « *Le cœur de la formation spirituelle est l'union personnelle avec le Christ qui naît et s'alimente de façon particulière dans l'oraison silencieuse et prolongée.* »
205. *PDV*, n° 42.

monde (*cf.* Mt 28, 20). *« La spiritualité du prêtre consiste principalement en une profonde relation d'amitié avec le Christ qui l'appelle à venir auprès de lui (cf. Mc 3, 13). Dans la vie du prêtre Jésus aura toujours la prééminence sur tout »*[206].

La disponibilité pour la mission

203. *« Pour être envoyés prêcher, avec le pouvoir de chasser les démons. »* Jésus appelle les Douze *« pour être avec lui »* et *« pour les envoyer »* en mission. Nous touchons ici au trait d'union qui réunit les deux mots de disciple-missionnaire. *« La mission n'est pas un élément extérieur et parallèle à la consécration, mais elle en constitue le but intrinsèque et vital : la consécration est pour la mission »*[207]. Les fruits d'une authentique vie spirituelle se manifestent dans la charité pastorale et le zèle pour la mission. *« La mission est un problème de foi ; elle est précisément la mesure de notre foi en Jésus Christ et en son amour pour nous »*[208]. Les Douze sont envoyés pour *« prêcher »* comme Jésus lui-même prêche[209]. Ils reçoivent le *« pouvoir de chasser les démons »* comme Jésus lui-même le fait[210]. Les apôtres sont ainsi étroitement associés à la mission du Maître lui-même, qu'ils seront appelés à continuer après la Résurrection et la Pentecôte. On trouve donc ici le fondement de la grâce de la configuration au Christ, qui constitue le but profond de la formation du 2nd cycle et qui a particulièrement inspiré l'École française de spiritualité[211].

2. ENTRER DANS LA SPIRITUALITÉ DES DISCIPLES-MISSIONNAIRES

204. Le 1er cycle consiste d'abord en un déploiement de la grâce baptismale. Il y a quatre principales manières de suivre le Christ aujourd'hui, pour faire progresser les séminaristes dans la spiritualité de disciples-missionnaires[212]. Elles constituent les quatre points de repère pour cette partie.

---

206. *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, introduction, avant le n° 45.
207. *PDV*, n° 24.
208. Jean Paul II, *Redemptoris missio*, n° 11.
209. Mc 1, 14.39.
210. Mc 1, 34.39 et 6, 7.13.
211. Par exemple saint Jean Eudes : *« Jésus Christ dit à tous les prêtres : "Sicut misit me Pater et ego mitto vos. Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé", c'est-à-dire je vous envoie pour la même fin pour laquelle le Père m'a envoyé ; pour annoncer le même Évangile que j'ai annoncé ; pour dispenser les mêmes mystères et les mêmes grâces que j'ai dispensées ; pour faire et pour administrer les mêmes sacrements que j'ai institués ; pour dissiper les ténèbres de l'enfer qui couvrent la face de la terre ; pour y répandre la lumière du ciel, pour y détruire la tyrannie de Satan, pour y établir le règne de Dieu, et enfin pour exercer en la terre les mêmes fonctions sacerdotales que j'y ai exercées, et pour y continuer et accomplir l'œuvre de rédemption du monde et aussi pour y continuer la même vie que j'y ai menée et les mêmes vertus que j'y ai pratiquées. »* Jean Eudes, *Mémorial de la vie ecclésiastique* ; Œuvres choisies, t. VI, p. 23.
212. *Le don de la vocation presbytérale*, 3e intervention de Mgr Patrón Wong, p. 230.

Suivre Jésus en demeurant avec lui

205. Le témoignage de Jésus se retirant seul dans la montagne pour prier le Père (*cf.* Mc 1,35 ; Lc 6,12) appelle les séminaristes à faire l'expérience de moments privilégiés pour vivre cette intimité avec le Seigneur particulièrement par la *lectio divina* et l'oraison[213]. Comme les disciples, les séminaristes demandent instamment au Maître de leur apprendre à prier (*cf.* Lc 11,1). Le témoignage des formateurs et la direction spirituelle aideront les séminaristes à ce que cette prière personnelle devienne un « *habitus* » qui structure toute leur vie. Les retraites spirituelles, qui ponctuent chaque année de formation, sont des moments importants pour apprendre à demeurer longuement avec le Christ et affermir son désir de lui donner sa vie[214].

Suivre Jésus dans son Église

206. « *Dans le dynamisme de l'évangélisation, celui qui accueille l'Évangile comme Parole qui sauve le traduit normalement en ces gestes sacramentels : adhésion à l'Église, accueil des sacrements qui manifestent et soutiennent cette adhésion, par la grâce qu'ils confèrent* »[215]. Il n'y a donc pas d'adhésion au Christ sans adhésion à l'Église, l'Épouse du Christ. La communauté ecclésiale dans laquelle les séminaristes passent le plus de temps durant la formation est celle du séminaire. L'implication généreuse avec laquelle ils s'investissent dans la vie communautaire objective leur désir de suivre le Christ. La communion dans la charité, la fraternité dans le service, le pardon et la miséricorde vécus dans la communauté du séminaire seront les signes fructueux de l'œuvre du Christ dans le cœur de chacun. La dimension communautaire, qui est par ailleurs l'une des caractéristiques de la formation[216], offre un cadre de vie organisé qui permet aux séminaristes de structurer leur vie spirituelle grâce au soutien mutuel de tous ses membres. Elle aide les séminaristes à percevoir les exigences mais aussi la fécondité d'une authentique fraternité presbytérale. Mais les séminaristes ne sont pas appelés à rester au séminaire, leur désir le plus profond est de se préparer à « *servir et guider le peuple de Dieu sans relâche* »[217]. L'ardeur avec laquelle ils s'appliquent à connaître leur Église locale, à s'investir dans leurs insertions pastorales, à entrer en relation avec les personnes, à servir le Corps du Christ dans tous ses membres permet de vérifier leur désir de suivre le Christ comme prêtres diocésains.

207. L'Eucharistie est le « *moment essentiel* » de la journée au séminaire, comme le soulignait saint Jean Paul II : « *Il conviendra que les séminaristes participent chaque jour à la célébration eucharistique, de façon qu'ensuite ils prennent comme*

213. Voir *RFIS*, n° 102-103.
214. Voir *RFIS*, n° 108.
215. *EN*, n° 23.
216. Voir *RFIS*, 3e partie de l'introduction (p. 22 dans l'édition de la CEF).
217. *Rituel des ordinations presbytérales*.

règle de leur vie sacerdotale cette célébration quotidienne. On leur apprendra en outre à considérer la célébration eucharistique comme le moment essentiel de leur journée. Ils y participeront activement, sans jamais se contenter d'y assister par pure habitude. Enfin, les candidats au sacerdoce seront formés aux dispositions intimes que l'Eucharistie fait naître : la reconnaissance pour les bienfaits reçus d'en haut, puisque que l'Eucharistie est une action de grâce ; l'attitude d'offrande, qui les pousse à unir l'offrande d'eux-mêmes à l'offrande eucharistique du Christ ; la charité, nourrie par un sacrement qui est signe d'unité et de partage ; le désir de contemplation et d'adoration devant le Christ réellement présent sous les espèces eucharistiques. »[218]
Le sacrement de la Réconciliation est le lieu privilégié pour faire l'expérience du Salut et goûter à la miséricorde divine. Les séminaristes seront invités à le célébrer régulièrement et fréquemment, en particulier auprès de leur directeur spirituel, pour puiser la force de se relever et d'avancer sur le chemin de la sainteté[219].

208. Les formateurs initieront les séminaristes à la prière publique de l'Église, la Liturgie des Heures, en particulier en approfondissant sa signification à partir de la *Présentation générale de la liturgie des heures*. En entrant dans la prière du Christ, ils apprendront à sanctifier chaque moment de la vie quotidienne pour le recevoir comme le temps de Dieu. Les diacres et les prêtres, en célébrant l'Office divin « *intercèdent pour le peuple de Dieu et pour le monde entier* »[220].

Suivre Jésus dans sa compassion pour les pauvres

209. La caractéristique principale de l'évangélisation est le fait que « *la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres* » (Mt 11, 5 ; *cf.* Lc 4,18). L'année de la miséricorde (célébrée du 8 décembre 2015 au 20 novembre 2016) a permis à l'Église de redécouvrir les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles[221] qui constituent le programme pastoral ou la lettre de mission de tous les disciples-missionnaires. Les séminaristes, en particulier pendant le séminaire, mais aussi tout au long de leur vie, sont appelés à suivre Jésus dans sa compassion pour les petits, les personnes blessées et éprouvées, les personnes en précarité, notamment en participant à des activités d'associations caritatives. Ils sont appelés à reconnaître le Christ présent dans le « *sacrement du pauvre* » (*cf.* Mt 25). Ils feront l'expérience spirituelle que ce sont eux en définitive qui les évangélisent.[222]

218. *PDV*, n° 48. Voir *RFIS*, n° 104.
219. Voir *RFIS*, n° 106.
220. *Rituel des ordinations diaconales*.
221. « *Redécouvrons les œuvres de miséricorde corporelles : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts. Et n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts.* » François, *Misericordiae vultus*, n° 15.
222. Voir *RFIS*, n° 111, 115 et 119.

Suivre Jésus dans la Galilée des Nations

210. Jésus a fait le choix de quitter Nazareth et de s'établir à Capharnaüm, dans la Galilée des Nations (*cf.* Mt 4,13). Avant d'envoyer ses disciples annoncer l'Évangile « *à toutes les Nations* » (Mt 28,10), il a commencé par les emmener à plusieurs reprises dans des territoires païens[223], il s'est émerveillé devant eux de la foi du Centurion (Mt 8,10). Les séminaristes sont appelés à vivre des expériences missionnaires, réalisées en communauté ou dans les lieux d'insertion apostolique dans le but de pouvoir rejoindre des personnes qui ne connaissent pas le Christ[224]. Ils apprendront à discerner la présence de l'Esprit-Saint qui les précède et à se laisser guider par lui, car « *c'est lui qui pousse chacun à annoncer l'Évangile et c'est lui qui dans le tréfonds des consciences fait accepter et comprendre la Parole du salut* »[225].

3. INITIER À LA SPIRITUALITÉ DES PRÊTRES DIOCÉSAINS

211. Le 2nd cycle a pour objectif « *la connaissance et l'intégration de l'identité presbytérale* »[226]. En s'appuyant sur l'enseignement du concile Vatican II, saint Jean Paul II, dans *Pastores dabo vobis*[227], souligne plusieurs éléments constitutifs de la spiritualité des prêtres diocésains. Ils sont des repères précieux pour la formation spirituelle au 2nd cycle, dans le but de préparer les séminaristes au ministère diaconal et presbytéral. La configuration au Christ participe de la grâce sacramentelle reçue à l'ordination. Cette grâce est un appel pour le prêtre à ne jamais cesser de grandir dans cette configuration au Christ Serviteur et Pasteur, par la force de l'Esprit-Saint[228]. Les séminaristes s'y prépareront activement. Cela nécessite un mouvement de dépossession de soi pour laisser le Christ prendre la place, afin que chacun puisse dire comme l'apôtre Paul : « *Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi* » (Gal 2, 20). On mesure ici les enjeux d'une formation qui distingue, autant que possible, l'accompagnement des séminaristes de 1er cycle de ceux du 2nd cycle, afin de mieux mettre en œuvre les objectifs propres à chaque étape de la formation.

Un appel spécifique à la sainteté

212. Par la consécration baptismale, les prêtres partagent avec tous les autres fidèles du Christ la vocation commune à la sainteté. La constitution *Presbyterorum*

223. Par exemple dans l'évangile de Marc : en Décapole 5,1ss 6, 53ss ; dans le territoire de Tyr et Sidon 7, 24ss.
224. Voir *RFIS*, n° 61, 91 et 121.
225. *EN* n° 75.
226. *RFIS*, n° 68.
227. En particulier le chapitre 3 ; voir *PDV*, n° 19 à 33.
228. Voir *RFIS*, n° 80.

ordinis précise que les prêtres sont tenus d'acquérir cette perfection à un titre particulier : « *en recevant l'Ordre, ils ont été consacrés à Dieu d'une manière nouvelle pour être les instruments vivants du Christ Prêtre éternel, habilités à poursuivre au long du temps l'action admirable par laquelle, dans sa puissance souveraine, il a restauré la communauté chrétienne tout entière* »[229]. Cette même constitution précise que c'est dans l'exercice de leur ministère que les prêtres sont appelés à se sanctifier : « *c'est l'exercice loyal, inlassable, de leurs fonctions dans l'Esprit du Christ qui est, pour les prêtres, le moyen authentique d'arriver à la sainteté* »[230]. La formation spirituelle doit donc aider les séminaristes à percevoir ce qui constitue ici l'un des éléments propres à la spiritualité des prêtres diocésains : c'est dans le don total et gratuit d'eux-mêmes au Peuple de Dieu qu'ils sont appelés à gravir le chemin de la perfection chrétienne[231].

Témoigner de la radicalité évangélique

213. Les disciples de Jésus, dans l'état de vie qui est le leur, sont appelés à recevoir et à vivre le commandement de l'amour de Dieu et du prochain, et à accueillir la grâce de l'Esprit-Saint pour accomplir ce dont ils seraient incapables s'ils étaient livrés uniquement à leurs propres forces. Pour vivre ce commandement de l'amour, Jésus invite les siens à devenir sans cesse plus libres par rapport aux biens, à la soif de pouvoir et de jouissance, et à entrer sur le chemin de l'obéissance de fils confiants. Les conseils évangéliques[232] de pauvreté, de chasteté et d'obéissance sont offerts à tous, même si seuls certains s'y engagent de façon radicale et publique. Les consacrés dans le célibat, et parmi eux les prêtres, ne pourront se donner librement et joyeusement que s'ils s'engagent eux aussi de façon ferme, stable et cohérente, dans la pratique des conseils évangéliques. Ce style de vie évangélique et prophétique caractérise la vie communautaire du séminaire. Il est par ailleurs une condition primordiale pour la crédibilité de l'annonce du message chrétien aujourd'hui. Nos contemporains ont besoin de voir la cohérence entre l'Évangile annoncé et l'Évangile effectivement vécu par les chrétiens, et *a fortiori* par les prêtres.

La configuration au Christ Serviteur

214. En venant dans le monde, le Christ a pris la condition de serviteur (*cf.* Ph 2,7 ; voir aussi Mc 10,45). « *Le premier pas de la configuration spirituelle au Christ est la conviction d'être appelé pour le service, un service humble, éloigné de toute prétention à un privilège quelconque ou à un plan de carrière* »[233]. Le premier degré

229. *PO*, n° 12.
230. *PO*, n° 13.
231. Voir *RFIS*, n° 39-40.
232. Pour un développement plus complet sur les conseils évangéliques dans le ministère et la vie des prêtres diocésains, voir *PO*, n° 15 à 17 ; *PDV*, n° 27 à 30 ; *RFIS*, n° 109 à 111.
233. *Le don de la vocation presbytérale*, 4e interv. de Mgr Patrón Wong, p. 241 ; voir *PDV*, n° 21.

du sacrement de l'ordre est le diaconat qui configure les ordinands au Christ Serviteur. Pour ceux qui sont appelés au presbytérat, il ne s'agit pas seulement d'une étape transitoire d'au moins six mois [234] à franchir avant l'ordination presbytérale. Les évêques et prêtres restent diacres. Le fondement du ministère ordonné est donc le service. Il n'est pas possible de devenir prêtre sans commencer par se laisser identifier au Christ Serviteur qui prend la dernière place, celle de l'esclave, pour laver les pieds de ses disciples, avant de livrer sa personne jusqu'à la mort en versant son sang sur la croix[235]. Le désir de servir ne peut rester théorique. Le don de soi spontané, concret, généreux, persévérant et désintéressé, favorisé par la vie communautaire au séminaire et les activités pastorales, constitue un élément de discernement essentiel pour l'appel au diaconat et au presbytérat. Celui qui n'a pas une âme de serviteur ne saurait être un bon pasteur.

La configuration au Christ Tête et Pasteur

215. *« Par la consécration sacramentelle, le prêtre est configuré à Jésus Christ en tant que Tête et Pasteur de l'Église et reçoit le don d'un "pouvoir spirituel" qui est participation à l'autorité avec laquelle Jésus Christ, par son Esprit, guide l'Église »*[236]. Cette grâce permet aux prêtres de réaliser ce qu'ils ne pourraient pas faire par eux-mêmes en particulier dans la célébration des sacrements. Le Christ ressuscité agit à travers les prêtres qui accomplissent ces gestes. *« Il est présent, par sa puissance, dans les sacrements au point que lorsque quelqu'un baptise, c'est le Christ lui-même qui baptise »*[237]. La participation à l'autorité du Christ Tête se décline à travers les *tria munera*, la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner.

216. *« Toute la formation des candidats au sacerdoce est destinée à les disposer d'une façon plus particulière à communier à la charité du Christ Bon Pasteur »*[238]. Le pasteur ne peut exister sans son troupeau. Toute sa vie lui est consacrée. Il prend soin de lui, porte la brebis blessée, va à la recherche de celle qui est perdue. Il connaît ses brebis et ses brebis le connaissent. Il sert la communion ecclésiale en rassemblant les fidèles sous la houlette de l'unique Pasteur, le Christ. Il va à la rencontre de ceux qui ne sont pas dans la bergerie[239]. Dans la relation avec les fidèles, les prêtres apprennent à se tenir *« parfois devant, parfois au milieu, et parfois derrière : devant, pour guider la communauté ; au milieu, pour l'encourager et la soutenir ; derrière, pour la maintenir unie afin que personne ne*

234. *CIC*, can. 1031, §1.
235. Voir *RFIS*, n° 38.
236. *PDV*, n° 21.
237. *Sacrosanctum concilium*, n° 7.
238. *PDV*, n° 57 ; voir *RFIS*, n° 37, 68-69, 119-120.
239. Voir Mt 9, 36 et 15, 24 ; Lc 15, 3-7 ; Jn 10, 14-16.

demeure trop en arrière »[240]. Le pasteur est appelé à être le *« modèle du troupeau »* (*cf.* 1 P 5, 4). La figure du bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis exprime le don total d'eux-mêmes que les prêtres vivent pour le service du Peuple de Dieu. C'est en contemplant la figure du pasteur dans les Écritures, les écrits des Pères de l'Église et à travers l'exemple des prêtres qui les accompagnent que les séminaristes prendront la mesure de la charité pastorale qu'ils seront appelés à déployer dans leur ministère. *« La charité pastorale est la vertu par laquelle nous imitons le Christ dans son don de soi et dans son service. Ce n'est pas seulement ce que nous faisons, mais c'est le don de nous-mêmes qui manifeste l'amour du Christ pour son troupeau. La charité pastorale détermine notre façon de penser et d'agir, notre mode de relation avec les gens »*[241].

La configuration au Christ Époux

217. Le don total de soi à l'Église est également signifié par la configuration au Christ Époux. Saint Jean Paul II a particulièrement souligné que les prêtres sont appelés à être une image vivante de Jésus Christ, Époux de l'Église. Les prêtres sont les *« amis de l'époux »*[242]. Ils sont appelés à revivre l'amour du Christ Époux, *« qui a aimé l'Église et s'est livré pour elle »* (Ep 5, 25). C'est dans le célibat que le Christ a choisi de vivre cet amour jusqu'au don total de lui-même. À sa suite, la vie du prêtre *« doit donc être illuminée et orientée par ce caractère sponsal qui lui demande d'être témoin de l'amour sponsal du Christ ; ainsi sera-t-il capable d'aimer les gens avec un cœur nouveau, grand et pur, avec un authentique détachement de lui-même, dans un don de soi total, continu et fidèle »* [243].

La configuration au Christ Prêtre

218. Dès le séminaire, l'Eucharistie est le centre de la vie des séminaristes pour qu'elle le soit tout au long de leur existence. En participant à l'Eucharistie, les séminaristes exercent leur sacerdoce baptismal : *« en offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi en union avec lui, ils apprennent à s'offrir eux-mêmes »*[244]. C'est cette participation consciente et active à l'action liturgique qui les préparera à exercer le sacerdoce ministériel. En effet, le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce baptismal[245]. Le jour de l'ordination, l'Esprit-Saint les consacre *« à Dieu d'une manière nouvelle pour être les instruments vivants du Christ Prêtre éternel »*[246]. Cette consécration les habilite à recevoir *« l'offrande du peuple Saint pour la présenter à Dieu »*. En redisant chaque jour

240. François, *Discours à la cathédrale Saint-Rufin à Assise* (4 octobre 2013).
241. *PDV*, n° 23 ; voir également *Presbyterorum ordinis*, n° 14.
242. Voir le livre du cardinal Marc Ouellet, *Amis de l'Époux, pour une vision renouvelée du célibat sacerdotal*, Parole et Silence, 2020.
243. *PDV*, n° 22 ; voir *RFIS*, n° 39 et 110.
244. *Sacrosanctum concilium*, n° 48 ; voir *Lumen gentium*, n° 34.
245. Voir *CEC*, n° 1547.
246. *PDV*, n° 20.

les paroles du récit de l'institution, « *ceci est mon corps, ceci est mon sang* », ils s'unissent « *davantage au prêtre Jésus Christ qui s'est offert pour nous à son Père* »[247].

219. « *Imitez dans votre vie ce que vous accomplirez par ces rites et conformez-vous au mystère de la croix du Seigneur* »[248]. Cet appel est adressé aux prêtres par l'évêque le jour de leur ordination, alors qu'ils reçoivent la patène et le calice pour la célébration de l'eucharistie. La configuration au Christ Tête et Pasteur entraîne une participation spécifique à la croix du Christ. A la suite du Christ qui révèle l'infinie miséricorde du Père sur la Croix, la mission se vit souvent dans le renoncement à l'immédiateté de ses effets et l'apparent manque de fécondité. Elle n'est pas sans aridité. Elle appelle notre engagement déterminé mais se dérobe à nos plans. Elle expose à l'adversité. « *Vous serez détestés à cause de mon nom* », déclare Jésus (Lc 12, 17). Le monde fait peur. La spiritualité missionnaire est aussi une spiritualité de la Croix, de l'offrande de soi avec le Christ. Celui qui ne s'y est pas encore engagé peut en être effrayé. Mais nous croyons la parole du Seigneur : « *Je vous ai parlé ainsi, afin qu'en moi vous ayez la paix. Dans le monde, vous avez à souffrir, mais courage ! Moi, je suis vainqueur du monde !* » (Jn 16, 33).

220. Le ministère des prêtres est particulièrement consacré à tous ceux qui rencontrent la croix dans leur vie. Comme Simon de Cyrène, ils sont appelés à porter une part du poids de la croix des personnes associées à la croix du Christ. Eux-mêmes sont aussi parfois directement associés à la croix du Christ, au titre de leur configuration au Christ Bon Pasteur. Dans la célébration du mystère pascal, mémorial de la mort et de la résurrection du Christ, la croix de souffrance devient croix glorieuse. C'est cette force de la Résurrection que les prêtres ont à accueillir pour eux-mêmes, et dont ils ont à témoigner au cœur de leur ministère. C'est cette espérance qu'ils manifestent lorsqu'ils tracent le signe de la croix pour accueillir les futurs baptisés, bénir les personnes, pardonner les pécheurs, faire l'onction d'huile sur les malades, bénir le corps des défunts. La méditation et la célébration du mystère pascal au long des années de formation prépareront les séminaristes à accueillir la croix dans leur propre existence et à la porter avec la force de l'Esprit-Saint pour en percevoir la fécondité pour eux-mêmes et pour le salut du monde. Elle sera leur force au jour de tentation, de découragement ou d'épreuves.

Devenir ministre de la Miséricorde

221. La lettre aux Hébreux souligne un trait qui peut paraître ténu mais qui est important pour ceux que le Seigneur appelle à devenir ministres de la Réconciliation : « *Il est capable de compréhension envers ceux qui commettent des fautes par ignorance ou par égarement, car il est, lui aussi, rempli de faiblesse* »

247. *Rituel des ordinations sacerdotales.*
248. *Ibid.*

(He 5, 2). C'est ainsi que saint Bernard de Clairvaux prêchait à l'occasion de la fête des saints apôtres Pierre et Paul. *« Dieu m'a donné ces apôtres, qui sont des hommes et des pécheurs, et de très grands pécheurs, qui ont appris en eux-mêmes et par leur propre expérience à quel point ils devaient être miséricordieux envers les autres »*[249]. En goûtant régulièrement à la grâce du pardon, en voyant autour d'eux des formateurs confesser et se confesser, en apprenant à poser un regard de miséricorde sur les situations et les personnes, les séminaristes deviendront des *« hommes de miséricorde »*[250]. On veillera, en particulier pendant l'étape de la synthèse vocationnelle, à bien préparer les futurs prêtres à ce ministère délicat de la confession. Ils auront à cœur de montrer le visage miséricordieux du Christ en se souvenant qu'à eux d'abord, *« il a été fait miséricorde »* (*cf.* 1 Tm 1,13.16)[251].

La dévotion populaire

222. Dans une lettre adressée aux séminaristes, le pape Benoît XVI avait souligné l'enjeu pastoral de la dévotion populaire. *« Maintenez en vous la sensibilité pour la piété populaire, qui est différente selon les cultures, mais qui est aussi toujours très semblable, parce que le cœur de l'homme est, en fin de compte, toujours le même. […] La piété populaire doit certainement être toujours purifiée, recentrée, mais elle mérite notre amour et elle nous rend nous-mêmes de façon pleinement réelle "Peuple de Dieu". »* La *RFIS* attire aussi notre attention sur les enjeux de la dévotion populaire[252]. *« La piété populaire est un trésor de l'Église, une spiritualité, une mystique, un espace de rencontre avec Jésus Christ. […] Elle est une manière légitime de vivre la foi, une façon de se sentir partie prenante de l'Église »*[253]. Ces propos du pape François appellent à accueillir les séminaristes dans leur cheminement de foi et dans leurs pratiques dévotionnelles, pour les aider à se situer dans la tradition liturgique de l'Église et savoir donner sens à toutes les dévotions reconnues par le Magistère. C'est aussi pour eux une invitation à saisir que l'Esprit Saint rejoint toutes les personnes dans leur histoire, qu'il suscite une communion spirituelle lorsque leur prière sous ses différentes formes est nourrie de la Parole de Dieu et intégrée dans la vie liturgique de la communauté chrétienne. Dans une perspective pastorale, la formation spirituelle permettra aux séminaristes d'accueillir avec respect la foi du Peuple Dieu qui se manifeste dans la piété populaire : *« L'attitude juste qu'il convient d'adopter est celle qui consiste à valoriser d'une manière adéquate et avec sagesse, les richesses non négligeables de la piété populaire, avec ses potentialités et la qualité de la vie chrétienne qu'elle est*

249. Saint Bernard, *Sermon 1 pour la fête des Apôtres Pierre et Paul*.
250. Expression de saint Bernard, *Sermon 3 pour la fête des Apôtres Pierre et Paul*.
251. Voir *RFIS*, n° 35-36, 40, 84 a, 115, 120, 178.
252. *RFIS*, n° 112 et 114. Voir également la *Lettre aux séminaristes* que le pape Benoît leur a adressée le 18 octobre 2010, au n° 4.
253. Homélie du pape François à l'occasion de la journée des Confraternités et de la piété populaire, le 5 mai 2013. Voir en particulier *EG*, n° 122-126 qui traite de *« la force évangélisatrice de la piété populaire »*.

capable de susciter »[254]. Ils apprendront à rendre grâce, avec leur Seigneur, *« de ce que le Père a révélé aux touts petits »* (Mt 11, 25) et à se laisser enseigner par eux. Grâce à ces pratiques dévotionnelles *« les futurs prêtres deviendront familiers de la "spiritualité populaire" qu'ils devront examiner, orienter et accueillir au nom de la nécessaire charité et efficacité pastorale »*[255].

« Voici ta Mère »

223. Comme tous les chrétiens, les séminaristes sont invités à accueillir Marie pour Mère (*cf.* Jn 19, 27). *« La Mère de Dieu est le modèle dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ »*[256]. Pour les séminaristes, la Vierge Marie est un modèle de disponibilité à la Parole, de réponse libre à l'appel, de don de soi total au service du Seigneur. Par le don d'elle-même jusque dans la virginité, elle soutient les séminaristes sur le chemin de la consécration dans le célibat pour le Royaume. Servante du Seigneur, elle prépare le cœur de ceux qui seront consacrés à la diaconie de l'Église. Debout au pied de la croix, elle soutient l'Église au milieu des épreuves. Aujourd'hui, comme au jour de la Pentecôte, elle prie avec tous les disciples-missionnaires pour que l'Esprit-Saint vivifie toute l'Église. Par la contemplation du Christ dans les mystères du Rosaire, elle conduit à son Fils ceux qui sont appelés à lui être configurés[257].

254. *Directoire sur la piété populaire et la liturgie*, n° 12.
255. *RFIS*, n° 114.
256. *Lumen gentium*, n° 63.
257. Voir *RFIS*, n° 112 et la conclusion.

CHAPITRE 9

LA FORMATION INTELLECTUELLE

1. LA FORMATION INTELLECTUELLE AU SERVICE DE LA MISSION

Les défis de la formation intellectuelle

224. La charge d'annoncer la Parole de Dieu et le mystère de la foi est au cœur du ministère presbytéral. La formation intellectuelle, qui constitue, en temps, la part la plus importante de la formation intégrale, contribue à la formation humaine et spirituelle des séminaristes et leur permet d'acquérir les compétences nécessaires en vue du *munus docendi*, qui est le premier devoir des prêtres[258]. « *Les études de philosophie et de théologie au programme du séminaire peuvent être menées successivement ou conjointement, selon le Programme de la formation sacerdotale ; elles comprendront au moins six années complètes, de sorte que deux années entières soient consacrées aux disciplines philosophiques et quatre années entières aux études théologiques* »[259].

225. L'étude de la philosophie « *conduit à une compréhension et à une interprétation plus profondes de la personne, de sa liberté, de ses relations avec le monde et avec Dieu. [...] Elle se révèle d'une grande urgence, d'abord en raison du lien qui existe entre les problèmes philosophiques et les mystères du salut étudiés en théologie à la lumière supérieure de la foi, mais aussi en raison de la situation culturelle, aujourd'hui si diffuse, où prévaut le subjectivisme comme mesure et critère de la vérité [...]. On ne doit pas minimiser l'importance de la philosophie, qui permet de*

258. Benoît XVI, Audience du 14 avril 2010.
259. Voir *RFIS*, Intro 3 § 9 et n° 154 ; voir *CIC*, can. 250.

garantir la "certitude de vérité" qui, seule, peut être à la base du don total de la personne à Jésus et à l'Église »[260].

226. Par l'étude de la théologie et de la Bible, le séminariste entre avec son cœur et son intelligence dans l'accueil de la Révélation. « *La formation théologique "doit aider le candidat au sacerdoce à posséder une conception des vérités révélées par Dieu en Jésus Christ, et de l'expérience de foi de l'Église, qui soit complète et unifiée. De là découle une double exigence : connaître 'toutes' les vérités chrétiennes, sans opérer de choix arbitraires, et les connaître d'une manière organique". Il s'agit donc d'une étape fondamentale et structurante du parcours de la formation intellectuelle, parce que, "par l'étude, surtout de la théologie, le futur prêtre adhère à la Parole de Dieu, grandit dans la vie spirituelle et se dispose à accomplir le ministère pastoral"* »[261].

227. Au regard de la diversité des séminaristes, que nous avons soulignée au chapitre 4, la formation intellectuelle constitue un véritable défi. Les candidats proviennent d'horizons variés et de formations différentes. Ils sont marqués plus souvent aujourd'hui par les sciences et l'économie que les lettres et la philosophie. Les formateurs doivent s'adapter à chacun pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même, quel que soit son parcours avant l'entrée au séminaire. Par ailleurs, la *RFIS* souligne avec force que la formation ne saurait être achevée à l'issue du séminaire. La formation initiale doit dès lors avoir pour ambition et projet de donner le goût et l'intérêt à ceux qui deviendront prêtres de continuer à se former tout au long de leur vie. Il en va de la qualité et même du sens de leur ministère.

La visée missionnaire de la formation intellectuelle

228. Les études ont donc non seulement pour objectif de structurer la foi des séminaristes et de les préparer à nourrir celle des communautés chrétiennes qu'ils serviront, mais plus encore aujourd'hui de les disposer à rencontrer des personnes qui ignorent tout du Christ et du message évangélique, ou qui en ont une connaissance fragmentaire et souvent superficielle. Il s'agit de nourrir la foi des croyants et de les former pour qu'ils soient des « disciples-missionnaires » ; de fortifier la foi de ceux qui n'ont reçu que quelques rudiments catéchétiques ou qui ont une connaissance très approximative de la beauté du message évangélique, et enfin, d'apprendre à annoncer le Christ à ceux qui ne le connaissent pas. C'est dans cette perspective que saint Jean Paul II soulignait l'importance des études au séminaire : « *La formation intellectuelle des candidats au sacerdoce trouve sa justification spécifique dans la nature même du ministère ordonné, et le défi de la "nouvelle évangélisation" à laquelle le Seigneur appelle l'Église au seuil*

260. *PDV*, n° 52 ; voir aussi *CIC*, can. 251.
261. *RFIS*, n° 165 ; voir aussi *CIC*, can. 248.

du troisième millénaire la rend plus urgente aujourd'hui »[262]. On mesure l'enjeu de l'intégration des études à l'ensemble de la formation des séminaristes pour que celles-ci alimentent leur vie spirituelle, soutiennent leur zèle pastoral et leur apprennent les mots pour annoncer le Christ et répondre aux questions de nos contemporains.

La constitution apostolique Veritatis gaudium

229. C'est dans cette même perspective que, dans la suite d'*Evangelii gaudium*, le pape François a promulgué la constitution apostolique *Veritatis gaudium* (*VG* dans la suite du texte) sur les universités et facultés ecclésiastiques : *« L'occasion est favorable pour procéder, avec une détermination réfléchie et prophétique, à la promotion, à tous les niveaux, d'une relance des études ecclésiastiques dans le contexte de la nouvelle étape de la mission de l'Église, marquée par le témoignage de la joie qui jaillit de la rencontre avec Jésus et de l'annonce de son Évangile que j'ai proposé comme programme à tout le Peuple de Dieu dans Evangelii gaudium »* (*VG* 1). Les études au séminaire sont donc au service de la dimension missionnaire d'une Église *« en sortie »* et en dialogue[263]. Le pape François donne quatre critères *« pour un renouvellement et une relance de la contribution des études ecclésiastiques à une Église en sortie missionnaire »* (*VG* 4). Ces quatre critères doivent désormais imprégner la formation intellectuelle au séminaire.

230. Le pape François invite d'abord à un recentrement sur le kérygme : *« Avant tout, le critère prioritaire et permanent est celui de la contemplation et de l'introduction spirituelle, intellectuelle et existentielle au cœur du kérygme, c'est-à-dire de la nouvelle et fascinante joyeuse annonce de l'Évangile de Jésus »*[264]. Ce premier critère – la finalité kérygmatique de la formation – est le plus important des quatre. En un mot, il s'agit de former le séminariste de telle sorte que toutes les vérités philosophiques, historiques, dogmatiques et morales qu'il acquerra lui permettent de faire vivre une authentique expérience de salut à tous ceux qu'il rencontrera. Cette annonce est indissolublement liée à une annonce concrète de l'Évangile par un service de *« ceux que la société rejette et met de côté »*. Soulignons ici que l'annonce du kérygme va bien au-delà d'une *« simple proclamation »* de Jésus mort et ressuscité. C'est l'annonce qu'en ayant traversé la mort et en étant aujourd'hui présent et agissant par son Esprit qui est le souffle de sa Pâque, il est capable de faire traverser à tout être humain toutes « les morts » qui le rongent (échec, faute, culpabilité, humiliation, blessures, etc.). Cela suppose que soient aussi réfléchies les conditions concrètes dans lesquelles cette expérience pascale peut se vivre.

262. *PDV*, n° 51.
263. Voir *VG*, Préambule, n° 3.
264. *VG*, Préambule, n° 4 a.

231. Le pape François souligne ensuite l'exigence intrinsèque du dialogue, d'une « *culture de la rencontre* », « *non pas comme une simple attitude tactique, mais comme une exigence intrinsèque pour faire l'expérience communautaire de la joie de la Vérité* »[265]. Le pape saint Paul VI avait précisé toute la dynamique du dialogue, tant dans ses fondements scripturaires et théologiques que dans ses implications pastorales, dans son encyclique *Ecclesiam suam* chapitre 3. On pourra s'y reporter pour approfondir ce second critère.

232. Les études au séminaire doivent encore promouvoir l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité en vue d'une véritable fécondation entre les différentes matières et ne pas être une simple juxtaposition de disciplines. Cette approche interdisciplinaire constitue dès lors « *le principe vital et intellectuel de l'unité du savoir dans la distinction et dans le respect de ses multiples expressions, corrélées et convergentes* »[266]. « *Il s'agit d'offrir, à travers les divers parcours proposés par les études ecclésiastiques, une pluralité de savoirs correspondant à la richesse multiforme du réel à la lumière entrouverte par l'événement de la Révélation* »[267]. La mise en œuvre pourrait passer par exemple par l'organisation au cours du 2nd cycle de séminaires interdisciplinaires[268] sur le thème de la mission ou du ministère et de la spiritualité du prêtre diocésain.

233. Le pape François souligne enfin l'importance des collaborations institutionnelles. Il évoque « *la nécessité urgente de "faire réseau" entre les diverses institutions qui, partout dans le monde, cultivent et promeuvent les études ecclésiastiques, en activant avec détermination les synergies opportunes* »[269]. Ces liens entre institutions manifestent la catholicité de l'Église ; ils favorisent la recherche commune de solutions à certains problèmes ; enfin ils visent un enrichissement de la foi qui se manifeste dans la façon dont l'Évangile s'incarne de manière neuve dans diverses parties du monde.

234. Nous le voyons, la finalité évangélisatrice de la formation intellectuelle requiert elle aussi une « conversion missionnaire », à tout le moins des changements d'habitudes et de perspectives pour passer d'une pratique essentiellement académique à l'apprentissage de l'annonce du Mystère de la foi à un homme profondément sécularisé. L'étudiant séminariste devra vivre toutes ses études en pensant non seulement à ce qu'il dira demain dans ses homélies à ses paroissiens, mais surtout à l'homme ou la femme sans la moindre instruction religieuse auprès de qui il devra rendre audible et crédible le message de la foi.

265. *VG*, Préambule, n° 4b.
266. *VG*, Préambule, n° 4c.
267. *VG*, Préambule, n° 4c.
268. Voir *Ratio studiorum*, p. 156.
269. *VG*, Préambule, n° 4d.

L'affiliation à une faculté canonique de théologie

235. Il existe en France trois types d'organisation des études des futurs prêtres : des séminaires où les cours sont donnés *ad intra*, et qui sont affiliés à une faculté de théologie ou ne le sont pas, des séminaires « mixtes » (cycle de philosophie *ad intra* par le séminaire lui-même et cycle de théologie en faculté de théologie), des séminaires où la formation intellectuelle est dispensée en totalité par une faculté de théologie. Comme l'article 63 § 2 de *Veritatis gaudium* le stipule : « *Pour améliorer la qualité de la formation, il est très souhaitable que les écoles d'études théologiques, aussi bien des diocèses que des instituts religieux, soient affiliées à une faculté de théologie* ». On se conformera à l'*Instruction sur l'affiliation d'instituts d'études supérieures* de la Congrégation pour l'éducation catholique du 8 décembre 2020[270]. L'articulation entre les facultés de théologie et un séminaire est importante pour les deux institutions même si celles-ci jouissent chacune de leur autonomie propre[271]. Il est donc souhaitable que cette affiliation ne demeure pas seulement formelle. Il faut envisager la manière dont les professeurs d'un séminaire peuvent participer au travail ou à une équipe de recherche de la faculté. On veillera à ce que les professeurs de la faculté soient, d'une manière ou d'une autre, membres de la communauté éducative du séminaire et partie prenante de la formation intégrale des séminaristes[272].

236. Le choix de l'affiliation dépendra aussi de l'engagement de la faculté dans cette collaboration et de sa souplesse dans le respect des rythmes propres du séminaire (vie communautaire, Semaine sainte, etc.), liés à une formation intégrale. Il est nécessaire de mettre en place un véritable travail de partenariat dans la formation entre le séminaire et la faculté de théologie. Les facultés de théologie doivent entendre les besoins d'une présentation de la cohérence de la foi. Elles doivent pouvoir adhérer au « *projet de formation intégrale* » du séminaire et accepter le principe d'un travail régulier entre les formateurs du séminaire et les doyens sur le cahier des charges de la faculté[273]. En aucun cas, la progression de la formation ne devra dépendre du rythme académique des études[274]. Les formateurs devront avoir la liberté d'allonger une étape s'ils se rendent compte que les objectifs dans une ou plusieurs des quatre dimensions ne sont pas atteints[275].

270. Voir Congrégation pour l'éducation catholique, *Instruction sur l'affiliation d'instituts d'études supérieures* du 8 décembre 2020.
271. Voir *VG*, n° 21.
272. Voir *RFIS*, 141-142.
273. Voir *infra*, § 244.
274. Voir *RFIS*, n° 58 et 118.
275. Voir *RFIS*, n° 58.

2. QUELQUES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DE LA FORMATION INTELLECTUELLE

La Ratio studiorum

237. La *RFIS* demande que soit précisée « *l'organisation des études propédeutiques, philosophiques et théologiques, incluant une présentation de chaque matière avec quelques indications sur ses objectifs, son contenu, et le nombre de crédits qui lui est attribué* »[276]. On trouvera cette *Ratio studiorum* dans la seconde partie de cet ouvrage.

L'étude de la Sainte Écriture, âme de la théologie[277]

238. L'étude de la Sainte Écriture est le fondement de la formation intellectuelle. Depuis l'étape propédeutique, la Parole de Dieu structure la vie spirituelle du candidat et alimente « *une attitude de réponse priante au Seigneur qui parle. [...] Par conséquent, on devra apporter le plus grand soin à cultiver dans la vie des séminaristes cette réciprocité entre étude et prière* »[278]. La Parole de Dieu constitue par ailleurs le fil conducteur indispensable qui réunit l'ensemble des disciplines académiques. Sans lien profond avec l'Écriture, les cours risqueraient d'être juxtaposés les uns aux autres sans principe qui les unifie. L'étude de la Parole de Dieu met non seulement les dimensions intellectuelle et spirituelle de la formation dans une relation de réciprocité, mais elle touche aussi la dimension humaine dans la mesure où c'est toute notre existence qui est appelée à se laisser transformer par elle. « *La Sainte Écriture est source de l'évangélisation* »[279], elle irrigue toute l'activité missionnaire de l'Église. La Parole de Dieu est l'âme de la formation théologique dans la mesure où il existe une « *circularité indispensable entre exégèse, théologie, spiritualité et mission* »[280].

239. L'étude de la Bible doit bien évidemment comporter une initiation aux méthodes scientifiques. Celle-ci se fait graduellement et n'est jamais séparée d'un souci spirituel et théologique (*cf.* les différents sens de l'Écriture). Le souci des professeurs d'Écriture Sainte, mais aussi de l'ensemble du corps professoral, est que les séminaristes perçoivent que ces méthodes peuvent rendre plus féconde une lecture de la Bible ordonnée à la vie spirituelle ou au travail théologique.

Cours magistraux et séminaires pluridisciplinaires

240. Les cours seront organisés de manière à favoriser le travail personnel[281]. Outre les cours magistraux naturellement requis, on prévoira des « séminaires

276. *RFIS*, n° 7 f).
277. Voir *Dei Verbum*, n° 24.
278. Benoît XVI, *Verbum Domini*, n° 82.
279. *EG*, n° 174.
280. Benoît XVI, *Verbum Domini*, n° 82 ; voir aussi *CIC*, can. 252.
281. Voir *CIC*, can. 254 § 2 et *RFIS*, n° 186 a).

pluridisciplinaires » qui réunissent des étudiants et plusieurs professeurs qui se mettent ensemble autour de la table de travail[282]. Ce travail exigeant pour tous représente plus qu'une méthode. Elle porte un enjeu proprement ecclésial au cœur de l'acte de formation. Alors qu'il existe, chez certains, une impatience pour acquérir des réponses « immédiatement utilisables », la méthode des séminaires doit permettre d'apprendre à réfléchir, à travailler par soi-même et à se mettre à l'écoute de l'Esprit Saint dans la parole de l'étudiant comme du professeur. Le travail en commun entre professeurs est une matrice indispensable à la réussite de celui qui sera conduit entre étudiants dans les séminaires.

Le tutorat

241. Nous l'avons souligné, l'ensemble des étudiants en théologie est extrêmement hétérogène du fait de leur formation antérieure, de leur origine ou de leur langue maternelle[283]. Cela représente un nouveau défi aussi bien dans l'art de transmettre que dans le contrôle des connaissances. Afin de favoriser une croissance personnelle dans ses études, chaque séminariste sera accompagné par un tuteur[284], différent du directeur spirituel et nommé par le recteur ou le directeur des études. Le tutorat est une aide proposée à l'étudiant pour lui donner les moyens de gérer au mieux son travail personnel. Il permet de stimuler ceux qui ont des facilités et de soutenir ceux qui rencontrent plus de difficultés. Au début de la formation, le tuteur sera attentif à l'acquisition des principaux éléments méthodologiques nécessaires à la poursuite du cursus. Il veillera aux adaptations lorsqu'elles sont nécessaires. Il sera attentif à la capacité de lecture et restitution d'un texte comme à l'apprentissage de l'expression orale et écrite ainsi qu'à la reprise des notes de cours. Dans la suite de la formation, le tutorat devra permettre au séminariste de repérer ses goûts et questionnements théologiques à partir desquels il éprouve de la joie et inscrit sa relation à Dieu et aux autres. La visée ultime est qu'un véritable dialogue théologique se noue. Le tuteur veillera à ce que les séminaristes honorent le cursus d'études dans lequel ils sont engagés, rendent leurs travaux ponctuellement et valident les matières dans les délais impartis.

242. Les tuteurs, selon des modalités propres à chaque institution, exerceront leur mission de manière collégiale en se réunissant avec les autres professeurs afin d'évaluer le chemin théologique parcouru ou sur lequel on guidera le séminariste. Ainsi le tutorat sera une expérience ecclésiale. Le directeur des études présidera cette réunion.

282. Voir *RFIS*, n° 186 d) et 187 c).
283. Voir *supra*, § 65.
284. Voir *RFIS*, n° 187 d).

Former à la « disputatio »

243. Pour préparer au mieux les séminaristes à annoncer la foi dans ce monde, il est nécessaire que chaque cours prenne en compte les objections, les difficultés et les critiques faites par nos contemporains aux mystères de la foi, ainsi que les idées, conceptions, habitudes mentales ou représentations qui lui font sourdement écran. Nombre de nos contemporains sont sans a priori, ouverts et bienveillants à l'égard de l'annonce chrétienne. D'autres peuvent être habités par des idées ou conceptions (anthropologiques, philosophiques, scientifiques, morales) qui les immunisent contre la Révélation chrétienne et le Mystère de la foi. Le prêtre doit pouvoir entrer en conversation avec tous, être capable de dialoguer avec des personnes qui ont des idées différentes. L'écoute attentive, le dialogue constructif, l'argument simple, juste et précis, le bon usage de la Parole de Dieu ainsi que l'art de la réponse ne s'improvisent pas et exigent une longue préparation. À l'école de saint Thomas d'Aquin, on veillera donc à former les séminaristes à l'art de la « *disputatio* ». Cet art conjugue, au service d'une « *culture de la rencontre* »[285] et de l'annonce évangélique, les différentes dimensions de la formation : la charité pastorale, la capacité d'accueillir et de comprendre et même de tirer profit de la proposition de l'autre, la capacité de présenter une défense devant quiconque lui demande de rendre raison de l'espérance qui est en lui (*cf.* 1 P 3,15).

Veiller à la diversité des étudiants et des professeurs

244. Il importe que tous les états de vie puissent être associés et participer à la formation : hommes, femmes, laïcs et futurs prêtres, etc. Le fait de pouvoir étudier ensemble est aussi une manière de les préparer aux collaborations pastorales qu'ils seront amenés à vivre. Cette diversité, à l'image de ce qu'est l'Église, est requise aussi chez les professeurs, hommes et femmes, prêtres ou diacres permanents, religieux, religieuses, personnes consacrées ou laïcs. Il est important que ceux-ci puissent être formés aux enjeux de cette *Ratio nationalis* pour les prendre en compte dans leur enseignement. Un travail entre eux, avec l'équipe des formateurs, sur ces enjeux missionnaires sera hautement profitable.

285. *VG*, n° 4.

CHAPITRE 10

DÉVELOPPER UNE FORMATION MISSIONNAIRE ET PASTORALE

1. LE SÉMINAIRE, UNE ÉCOLE DE LA MISSION

À l'école des apôtres autour de Jésus

245. Avant d'envoyer ses apôtres au jour de la Pentecôte, Jésus a commencé par les former pendant trois années. En étant les témoins privilégiés de sa vie publique, les apôtres se sont laissés former en se mettant à l'écoute du Maître et en apprenant à partager sa compassion pour les foules sans bergers, pour les malades et les pécheurs. À plusieurs reprises, ils ont suivi Jésus en territoire païen et ils ont vu combien sa sollicitude s'étendait sur tous et dépassait les frontières. Le Seigneur les a préparés à la mission universelle en commençant par les envoyer pour de courtes missions, puis il prenait le temps de relire cette expérience avec eux à leur retour[286]. Ils le suivirent dans sa montée à Jérusalem et furent eux aussi plongés dans le mystère pascal, devenant témoins de sa résurrection. Ce que fit Jésus pour les douze apôtres donne sens à l'ensemble de la formation du séminaire : « *La nature profonde du séminaire est d'être, à sa manière, une continuation, dans l'Église, de la communauté apostolique groupée autour de Jésus, à l'écoute de sa Parole, en marche vers l'expérience de la Pâque, dans l'attente de l'Esprit donné pour la mission. Tel est l'idéal auquel doit tendre tout séminaire* »[287].

286. Voir l'envoi et mission et le retour des Douze : Lc 9,1-2.10 ; l'envoi en mission et le retour des Soixante-Douze : Lc 10,1.17.
287. *PDV*, n° 60.

246. Nous invitons chaque séminaire et maison de formation à établir un processus de formation qui soit animé par une ardeur missionnaire en plaçant explicitement cette dimension au cœur de son projet de formation. Cela signifie développer une « culture missionnaire » qui se traduise par des attitudes, des actions, des réflexions, des ouvertures spirituelles dans le quotidien de la formation, et plus particulièrement dans la dimension pastorale, qui est sans doute le premier lieu – mais non l'unique – pour penser la dimension missionnaire de l'Église.

La mission, facteur d'intégration des quatre dimensions de la formation

247. La perspective de la mission est appelée à irriguer l'ensemble du contenu de la formation. Comme le soulignait Mgr Patrón Wong, « *la mission met en mouvement toutes les dimensions de la personne et est un facteur d'intégration* »[288]. Dans le même sens, la *RFIS* souligne que « *la mission est donc bien cet autre fil conducteur (cf. Mc 3, 14) qui unit les dimensions déjà mentionnées, les anime et les vivifie. Elle permet au prêtre bien formé sur le plan humain, spirituel, intellectuel et pastoral, de vivre son ministère en plénitude, étant donné que chaque prêtre est invité à avoir un esprit missionnaire, un esprit vraiment "catholique" qui, partant du Christ, s'adresse à tous "car il veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à connaître pleinement la vérité" (1 Tm 2, 4)* »[289].

Favoriser la dimension expérientielle missionnaire pendant le temps du séminaire

248. Nous avons vu dans le chapitre 1 combien la conversion pastorale et missionnaire est une priorité pour l'Église. Si le zèle et les aptitudes missionnaires sont parfois peu développés chez certains candidats, ils peuvent être éveillés et trouver un bel essor à travers diverses expériences d'évangélisation concrètes proposées par des communautés, des mouvements divers ou des diocèses. Ces moments, riches spirituellement mais aussi affectivement, contribuent fortement à un éveil et à une joie missionnaire. Il est cependant important qu'ils ne soient perçus comme la seule expression missionnaire de l'Église, et occultent la dimension missionnaire de la vie ordinaire.

Le zèle missionnaire, mesure de notre foi

249. « *Nous ne pouvons pas nous taire* » (Ac 4, 20) disaient Pierre et Jean après la Pentecôte. « *Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !* » (1 Co 9, 16) proclamait Paul. « *Celui qui a été évangélisé évangélise à son tour. C'est là le test de vérité, la pierre de touche de l'évangélisation : il est impensable qu'un homme ait accueilli la Parole et se soit donné au Règne sans devenir quelqu'un qui témoigne et annonce*

288. *Le don de la vocation presbytérale*, 3e intervention de Mgr Patrón Wong, p. 234.
289. *RFIS*, n° 91.

à son tour »[290]. Par conséquent, ce zèle missionnaire est non seulement une aptitude à développer tout au long de la formation d'un prêtre, mais aussi un critère de discernement important parmi les aptitudes requises pour être appelé à l'ordination presbytérale.

2. REPÉRER LES FREINS À L'ENGAGEMENT MISSIONNAIRE

Les difficultés relationnelles

250. Saint Jean Paul II a parlé du « *caractère essentiellement relationnel de l'identité du prêtre* »[291]. Les difficultés relationnelles, si elles ne sont pas travaillées au début de la formation, en particulier en propédeutique ou pendant le 1er cycle, constituent un sérieux obstacle à la mission, dans la mesure où le prêtre doit modeler sa personnalité humaine « *de façon à en faire un "pont" et non un obstacle pour les autres dans la rencontre avec Jésus-Christ* »[292]. Parmi les conversions missionnaires nécessaires, le travail sur soi et dans la relation aux autres est nécessaire. L'ouverture à l'autre, l'acceptation de l'altérité font partie des éléments importants de la formation humaine et spirituelle. En vue du témoignage oral, une formation est souvent nécessaire pour trouver les mots justes et audibles par l'autre.

Une Église autoréférentielle

251. Le pape François a souligné à plusieurs reprises qu'une Église qui ne sort pas d'elle-même pour évangéliser devient autoréférentielle et malade. Aujourd'hui, le ministère des prêtres peut être totalement occupé par les pratiquants habituels qui ne représentent qu'une minorité de leurs paroissiens. L'auto-centrement des communautés, qui peut aussi menacer les communautés de séminaire, risque de privilégier la constitution d'un unique noyau dur chrétien d'où partirait toute l'évangélisation, alors qu'il s'agit de raviver la prise de conscience de la dimension missionnaire de tous les membres de la vie paroissiale, appelés à devenir des disciples-missionnaires. Plus le Christ est le centre de notre vie, plus il nous décentre de nous-mêmes. Une authentique vie spirituelle nous pousse à sortir pour témoigner du Christ et parler de lui. L'enjeu est que les séminaristes en fassent l'expérience pendant leur formation initiale afin qu'ils entraînent dans cette dynamique les communautés qui leur seront confiées.

La peur du changement

252. « *La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du "on a toujours fait ainsi". J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce*

290. *EN*, n° 24.
291. *PDV*, n° 12.
292. *PDV*, n° 43.

devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés »[293]. La peur du changement, des transformations et des conversions nécessaires est un frein à la mission. Les expériences missionnaires et pastorales nouvelles peuvent être source d'insécurité, remettre en question le modèle de prêtre et d'Église avec lequel le séminariste est entré au séminaire. Il y a ici un processus spirituel et humain à vivre, autrement dit une « *conversion pastorale* » pour permettre aux candidats d'entrer peu à peu dans une dynamique missionnaire qui demande une transformation intérieure et invite à aller sur l'autre rive, malgré la tempête.

3. QUELQUES POINTS D'ATTENTION POUR UNE FORMATION MISSIONNAIRE

Connaître le monde et ses questions

253. Nous l'avons déjà souligné, « *on ne peut annoncer l'Évangile à un monde que l'on connaît peu, que l'on comprend mal et que l'on n'apprend pas à aimer* »[294]. Si la dimension expérimentale de la mission est à favoriser, il ne faut pour autant pas négliger l'importance d'un travail intellectuel sur les caractéristiques de notre société et de l'Église aujourd'hui. La formation initiale comme la formation permanente doivent aider à entrer dans une compréhension sérieuse et précise des changements actuels et de la complexité marquant la société et l'Église. La dimension intellectuelle de la formation – philosophie et sciences humaines, avec une nécessaire relecture théologique – doit permettre de mieux saisir la réalité de notre monde, d'acquérir un regard critique. Il serait bon, par exemple, qu'un séminariste soit capable de repérer les grands changements qui affectent notre société et d'en mesurer les conséquences sur la pastorale, la place de l'Église, la proposition de la foi. C'est la pertinence et la crédibilité de l'annonce évangélique qui est en jeu. Ce travail demande des ajustements permanents et donc une formation continue.

Le nécessaire travail théologique sur les fondements de la mission et de l'évangélisation

254. La méconnaissance de la notion même d'évangélisation au sens théologique du terme et de ses fondements anthropologiques ou sotériologiques affaiblit le zèle missionnaire. Un travail sérieux et approfondi de l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* de saint Paul VI, de l'encyclique *Redemptoris missio* de saint Jean Paul II, de l'exhortation *Verbum Domini* de Benoît XVI et enfin de l'exhortation *Evangelii gaudium* du pape François, constitue un fil conducteur et un parcours incontournable pour entrer dans l'intelligence missionnaire impulsée

293. *EG*, n° 33.
294. Voir *supra*, § 36.

par le concile Vatican II. On trouvera dans ces documents, non seulement les fondements théologiques de la mission et une définition de l'évangélisation, mais aussi les alibis qui peuvent en détourner.

Bien connaître son diocèse pour mieux le servir

255. Il est important que les séminaristes connaissent de façon précise la situation de leur diocèse, avec des éléments d'analyse, pour mieux discerner quelles sont les situations humaines, sociales, économiques ou culturelles qu'ils rencontreront demain, comme prêtres, sur le terrain. En sortant du séminaire, les nouveaux prêtres doivent avoir acquis un minimum de connaissance des enjeux missionnaires de leur diocèse. Les insertions et une partie du temps des vacances peuvent être employées à cela. La théologie pastorale étudiée et pratiquée pendant l'étape de synthèse vocationnelle, peut être un des lieux de réflexion et de formation à cette question. « *Par cette expérience initiale et progressive du ministère, les futurs prêtres pourront être introduits dans la tradition pastorale vivante de leur Église particulière ; ils apprendront à élargir l'horizon de leur esprit et de leur cœur à la dimension missionnaire de la vie ecclésiale ; ils s'exerceront à certaines formes de collaboration entre eux et avec les prêtres auprès desquels ils seront envoyés. À ces derniers revient une responsabilité éducative pastorale de grande importance, en liaison avec l'enseignement donné au séminaire* »[295].

L'enjeu de la proximité

256. Avec la diminution du nombre de prêtres, les territoires des paroisses à dominante rurale ont tendance à s'agrandir. Dans certaines villes, la concentration urbaine construit de nouveaux déserts. Le manque de prêtres ne doit pas nous faire oublier leur présence nécessaire dans les quartiers populaires. Le phénomène de mobilité entre lieu d'habitation et lieu de travail marque le mode de vie des gens et constitue un défi pour pouvoir les rejoindre. Cultiver la proximité dans les différents contextes ecclésiaux actuels est un appel lancé à l'Église et aux prêtres en particulier. Il est important de réfléchir à la manière dont la pastorale ordinaire prend en compte cette tension entre la proximité du pasteur avec son troupeau et son équilibre de vie. Une prise de conscience de cette question pour les séminaristes est nécessaire, d'autant que des expériences nouvelles et diverses sont tentées en France : prêtres itinérants, temps de mission réguliers, fraternités missionnaires, etc. Une Église proche de tous, dans les milieux les plus désertés, qui se sentent abandonnés de tous, est une urgence missionnaire. Mais il importe avant tout de former des hommes aptes à discerner, avec d'autres, les priorités et les urgences.

295. *PDV*, n° 58 ; voir aussi *CIC*, can. 257 et 258 ; RFIS, n° 123 et 124.

Cultiver un juste rapport au réel

257. Toutes les considérations précédentes rejoignent l'importance d'une nécessaire formation au réalisme des situations tant sociétales que pastorales. Dans les Actes des Apôtres, la mission est une tâche difficile, avec des réussites et des échecs, des souffrances et des joies, mais avec toujours la confiance en l'Esprit Saint qui demeure le premier acteur de la mission. La vie spirituelle loin de nous éloigner du réel, nous apprend à l'accueillir comme ce qui nous est donné par Dieu pour vivre notre foi et notre appel. Dans cette perspective, le fait d'accepter que les idéaux missionnaires et les plans pastoraux ne réussissent pas toujours est une marque de maturité apostolique ou missionnaire, et donc un critère utile de discernement. Le rapport au réel dans beaucoup de domaines est d'ailleurs un critère important de discernement des candidats

L'apprentissage du discernement pastoral

258. Le pape François souligne l'importance du «*discernement pastoral*», tant dans les défis de la nouvelle évangélisation[296] que dans l'accompagnement des situations humaines et familiales complexes[297]. Cette aptitude est l'un des critères déterminants pour l'appel aux ordres. «*L'appel à devenir les pasteurs du peuple de Dieu exige une formation qui permette aux futurs prêtres d'être experts dans l'art du discernement pastoral, c'est-à-dire capables d'une perception profonde des situations réelles et d'un bon jugement pour les choix à poser et les décisions à prendre*»[298]. Cette formation passe par l'apprentissage de la relecture des expériences pastorales qui permettra «*d'apprendre aux étudiants à acquérir une sensibilité pastorale, à assumer avec conscience et maturité leurs propres responsabilités, à s'entraîner intérieurement à évaluer des situations, à établir des priorités et à trouver les moyens de les réaliser, le tout à la lumière de la foi et selon les exigences théologiques de la pastorale elle-même*»[299].

La pastorale ordinaire paroissiale comme lieu missionnaire

259. Il est important de faire prendre conscience aux futurs prêtres de la dimension missionnaire de la paroisse. Ainsi le pape François écrit-il: «*La paroisse n'est pas une structure caduque; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. [...] À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a*

296. Voir *EG*, n° 33.
297. Voir *Amoris laetitia*, n° 54.
298. Voir *RFIS*, n° 120.
299. *PDV*, n° 58; voir *CIC*, can. 258.

pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission »[300].

260. Aujourd'hui les activités paroissiales touchent, pour une large part, des personnes – jeunes ou adultes – loin de l'Église, pour qui les demandes sacramentelles ou liturgiques paraissent éloignées de leur signification profonde. Il y a alors un défi à répondre à ces demandes en écoutant les personnes et en faisant un chemin avec elles[301]. Plus l'écart est important, plus l'enjeu missionnaire est fort ! Ce vaste chantier – nouveau et urgent – peut être perçu soit de manière décourageante, soit comme un défi nouveau auquel le Christ nous appelle. Ce n'est pas la première fois dans l'Église qu'une nouvelle évangélisation se fait dans les campagnes françaises, saint Vincent de Paul et les « prêtres des campagnes », avec bien d'autres, nous ont précédés sur ce chemin. Ceci implique que cet effort missionnaire soit l'affaire de tous.

Favoriser la communion missionnaire et la synodalité

261. Dans l'Évangile ou dans les Actes des Apôtres, la mission n'est jamais l'affaire d'une seule personne. Jésus envoie les disciples deux par deux, *« duo duo »* dit le texte grec[302], laissant entendre qu'il faut ainsi plusieurs voix pour proclamer l'Évangile. La mission a toujours une dimension communautaire et fraternelle. Elle ne se fait jamais de manière isolée mais elle est par essence une communion missionnaire. C'est une expérience de fraternité qui est vécue et qui transforme les acteurs de la mission. Il n'y pas de conversion missionnaire qui se fasse au détriment de la communion missionnaire. Il ne peut y avoir de véritables initiatives missionnaires nouvelles sans respect des personnes et de l'histoire des communautés. La dynamique du concile Vatican II redonnant à chaque baptisé une place unique et singulière dans la mission de toute l'Église appelle à renouveler la manière de penser le travail pastoral. La collaboration inspirée du modèle de la synodalité[303] demande de réelles capacités à s'écouter, à dialoguer et à œuvrer dans le respect et la confiance. La synodalité n'est pas une pratique humaine de collaboration active pour mener des projets pastoraux d'évangélisation. Elle s'inscrit dans une démarche spirituelle. Elle est *« le chemin que Dieu attend de l'Église au troisième millénaire »*[304]. Elle trouve sa source dans l'Évangile lorsque Jésus appelle les apôtres, et à travers eux chacun des disciples, à se mettre au ser-

300. *EG*, n° 28.
301. Voir *RFIS*, n° 120.
302. Lc 10,1.
303. Commission théologique internationale, *La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église* (2 mars 2018).
304. François, *Discours du 17 octobre 2015 à l'occasion du 50e anniversaire de l'institution du Synode des évêques*.

vice les uns des autres. La dimension fraternelle de la mission ne peut être mise de côté, car elle exprime quelque chose de central de la vie chrétienne. Le chemin ne se fait pas seul mais avec d'autres. L'apprentissage de la communion missionnaire doit se faire dès les premières années de séminaire. *« La conscience de l'Église comme communion "missionnaire", aidera le candidat au sacerdoce à aimer et à vivre la dimension missionnaire essentielle de l'Église et des diverses activités pastorales »*[305].

Pas d'expérience missionnaire sans apprentissage de la relecture

262. Lorsque Jésus envoie les Douze ou les Soixante-Douze, il prend le temps de les écouter raconter leur première expérience missionnaire[306]. Les expériences pastorales vécues par les séminaristes, risquent de demeurer des choses à faire, des techniques à mettre en œuvre, des projets à bâtir s'il n'y pas l'apprentissage d'une relecture qui soit à la fois spirituelle et pratique. Les formateurs encourageront les séminaristes à pratiquer cette *« relecture dans la foi »*[307], pour les aider à voir comment l'Esprit Saint agit et comment l'œuvre de Dieu s'accomplit. Les joies pourront ainsi être transformées en prière de louange et d'action de grâce. Les peines et les épreuves rencontrées les porteront à la supplication et à l'intercession. La pratique de la relecture favorise l'apprentissage du discernement pastoral.

Se laisser conduire par l'Esprit-Saint

263. Comme les apôtres d'hier, les séminaristes et les prêtres sont appelés à mettre leur confiance en la promesse du Christ de nous envoyer l'Esprit Saint pour nous guider et pour guider l'Église : *« Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans la vérité tout entière. En effet, ce qu'il dira ne viendra pas de lui-même : mais ce qu'il aura entendu, il le dira ; et ce qui va venir, il vous le fera connaître. Lui me glorifiera, car il recevra ce qui vient de moi pour vous le faire connaître »* (Jn 16,13-14). Le grand acteur, le protagoniste[308] de la mission est l'Esprit Saint. C'est lui qui nous permet de rechercher la volonté du Père et d'être toujours plus unis au Christ ressuscité. L'évangélisateur se laisse d'abord évangéliser par l'écoute de l'Esprit qui parle, de milles manières, dans la Parole de Dieu, dans la prière et la vie sacramentelle, par les autres, par les événements. La nouveauté de la mission à chaque étape de la vie de l'Église prend sa source non pas d'abord face à la nouveauté du monde, mais dans la nouveauté de l'Esprit qui nous entraîne sans cesse sur d'autres rivages pour rejoindre les hommes et les femmes de notre temps. *« C'est l'Esprit Saint qui nous envoie, nous accompagne, nous inspire : c'est Lui l'auteur de la mission. C'est Lui qui conduit l'Église, pas nous »*[309].

305. *PDV*, n° 59.
306. Voir Lc 9,10 et Lc 10,17.
307. Voir *RFIS*, n° 43 *in fine* et 69 *in fine*.
308. Voir Jean Paul II, *Redemptoris missio*, au chapitre 3.
309. François, *Discours aux directeurs nationaux des Œuvres pontificales missionnaires*, le 1er juin 2018.

4. LA FORMATION PASTORALE AUX 1er ET 2nd CYCLES

264. Chaque séminaire précisera, dans son projet de formation, les modalités pour l'insertion pastorale des séminaristes en fonction des situations, en particulier quand le séminaire et le diocèse sont éloignés l'un de l'autre. Habituellement, un séminariste est envoyé dans un lieu d'insertion pour la durée du cycle. Le responsable d'insertion et le référent du séminaire déterminent ensemble les activités pastorales qui lui sont confiées.

265. L'insertion permet au séminariste de mettre en œuvre sa capacité à travailler avec des prêtres. Il partage avec eux une vie de prière rythmée par la messe quotidienne et la célébration de la liturgie des Heures. Il collabore avec des laïcs et des diacres permanents, va à la rencontre des autres, s'insère dans une réalité qu'il n'a pas choisie. La formation pastorale n'a pas seulement pour objectif d'initier le séminariste aux tâches concrètes du ministère presbytéral. Il s'agit surtout de faire grandir en lui une véritable âme de disciple-missionnaire et de pasteur.

Repères pour les activités pastorales pendant le 1er cycle de formation des disciples

266. Le premier cycle situe le séminariste comme disciple-missionnaire au milieu des autres disciples-missionnaires. Pour certains d'entre eux, la vie paroissiale est une réalité lointaine, ou très marquée par les expériences pastorales précédentes. Le séminariste participera aux activités de la paroisse où il est envoyé de telle sorte qu'il en acquière une vision globale tout en en percevant ses multiples aspects. Cette connaissance précise contribuera au discernement de la vocation de prêtre diocésain.

267. Pendant le 1er cycle, le DDFM donnera au séminariste les moyens de découvrir son diocèse dans ses diverses composantes. On veillera à ne pas le positionner d'abord comme un animateur pastoral et à ne pas le cantonner dans le domaine liturgique ou de la pastorale des jeunes. Les activités pastorales lui permettront de découvrir également des réalités ecclésiales qu'il connaît moins.

268. Dans le cadre du 1er cycle, les activités pastorales visent habituellement deux objectifs principaux :

- La présence aux plus pauvres ou aux malades, en participant à la vie d'une équipe engagée dans une aumônerie d'hôpital, le Service évangélique des malades, une aumônerie de prison, etc.
- L'apprentissage de la transmission de la foi, par l'insertion dans une équipe chargée de la catéchèse, d'une aumônerie, de l'éveil à la foi, du catéchuménat, d'un groupe biblique, etc.

269. Les périodes hors du séminaire permettent une formation pastorale variée : camps, pèlerinages, service des plus pauvres, évangélisation, expérience paroissiale auprès d'un prêtre. Il est à ce titre recommandé que les séminaristes valident le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), voire, pour quelques-uns d'entre eux, le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD). Quelques expériences d'évangélisation directe ou de porte à porte en lien avec des communautés, des mouvements ou des paroisses pourront être proposées.

270. Les objectifs de l'insertion pastorale en 1er cycle constituent autant de critères de discernement pour le passage en 2nd cycle. Ils visent à faire grandir le séminariste dans l'apprentissage de la rencontre des personnes qu'il ne connaît pas, en particulier auprès des pauvres ou des malades, de développer sa capacité d'écoute et de dialogue, de compassion et de bienveillance, de collaboration au sein d'une équipe. Le séminariste apprend à témoigner du Christ en termes accessibles à tous. Ses activités pastorales permettent également de vérifier qu'il est capable d'appréhender la réalité des situations dans leur complexité, qu'il a un bon jugement, qu'il est animé d'un esprit de prudence et sait faire œuvre de discernement. Son désir de devenir prêtre se manifeste également par sa disponibilité, sa générosité dans le service, son inventivité dans les activités pastorales ainsi que par son enthousiasme à partager ce qu'il vit dans son insertion lorsqu'il revient au séminaire.

Repères pour le 2nd cycle de configuration au Christ

271. Au cours du 2nd cycle le séminariste se prépare à être configuré au Christ *« Tête, Pasteur, Serviteur et Époux »*[310]. Une fois devenu prêtre, *« il reste toujours dans la communauté dont il fait partie, comme croyant, uni à tous ses frères et ses sœurs rassemblés par l'Esprit ; mais, en vertu de sa configuration au Christ Tête et Pasteur, il se trouve en cette situation sponsale, qui le place en face de la communauté. "En tant qu'il représente le Christ Tête, Pasteur et Époux de l'Église, le prêtre a sa place non seulement dans l'Église, mais aussi en face de l'Église" »*[311]. L'enjeu est d'aider le séminariste à saisir la juste articulation entre le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel.

272. Dans la formation pastorale, ce processus de configuration au Christ passe par l'apprentissage de la responsabilité. Même si elle est forcément légère du fait que le séminariste est surtout en formation au séminaire, celle-ci doit être significative et formatrice. Cette responsabilité doit permettre au séminariste de découvrir la collaboration différenciée par laquelle les prêtres, les diacres permanents et les laïcs travaillent les uns avec les autres dans un esprit fraternel et dans le respect de la vocation de chacun.

310. *RFIS*, 3e partie de l'introduction (p. 23 dans l'édition de la CEF) et n° 35.
311. *PDV*, n° 22.

273. Cette responsabilité pastorale confiée au séminariste ne vise pas la simple mise en œuvre de techniques ou de savoir-faire, elle permet au séminariste d'intégrer les trois autres dimensions de la formation. Humainement, il s'agit de vérifier que le séminariste est capable d'assumer une responsabilité, de « *porter le poids de la charge pastorale* »[312], d'en rendre compte et de collaborer avec d'autres. Spirituellement, il puise dans sa vie intérieure les richesses que le Seigneur a déposées en lui pour les redonner, il porte dans sa prière toutes les personnes qu'il rencontre. Il découvre que c'est dans l'exercice du ministère que le prêtre se sanctifie[313]. C'est aussi le moment où il exerce concrètement les aptitudes à la rencontre, au dialogue et à l'annonce de l'Évangile, en tirant profit de tout ce qu'il reçoit dans sa formation intellectuelle. Ces repères sont également des critères de discernement importants à ce stade de sa formation.

274. Dans une perspective de conversion pastorale et missionnaire, il faut être attentif à ce que le séminariste ne soit pas cantonné aux fonctionnements actuels en veillant à ce que ces derniers ne soient pas modélisants. Saint Jean Paul II soulignait que la nouvelle évangélisation appelle « *de nouvelles méthodes* », « *un nouveau langage* » et un « *nouveau style de vie pastorale* »[314]. Dans *Evangelii gaudium*, le pape François appelle à « *la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté* »[315]. Les formateurs seront attentifs à cultiver cette recherche missionnaire avec le séminariste.

275. Les points d'attention et les critères de discernement pour la formation pastorale en 2nd cycle aideront le séminariste à entrer dans des activités pastorales dont il n'est pas l'initiateur. Ils visent la collaboration avec les laïcs mais également le lien à l'évêque et au presbyterium. La capacité de s'approprier des orientations pastorales diocésaines ou un projet paroissial est un critère de discernement à prendre en compte dans le discernement de la vocation de prêtre diocésain[316].

312. *PDV*, n° 43.
313. *PO*, n° 9.
314. *PDV*, n° 18.
315. *EG*, n° 28.
316. Voir *RFIS*, n° 71.

CHAPITRE 11

L'ÉTAPE DE SYNTHÈSE VOCATIONNELLE

1. LES LIENS ENTRE LA PAROISSE ET LE SÉMINAIRE

Continuité de la formation au presbytérat par le séminaire

276. L'étape de synthèse vocationnelle[317] correspond habituellement à l'année pendant laquelle le candidat demande son ordination au diaconat, puis au presbytérat. Elle *« se réalise en-dehors du séminaire lui-même, au moins pendant une partie importante du temps »*[318]. Une alternance régulière, dont les modalités sont précisées dans le règlement intérieur du séminaire[319], permet une transition progressive entre la formation initiale et l'entrée dans le ministère. Durant les temps de présence au séminaire, les candidats sont invités à relire leur expérience pastorale à la lumière de la recherche théologique actuelle. Pour l'organisation concrète de ces sessions de travail au séminaire, il pourra être favorable de réunir les candidats de plusieurs séminaires afin de maintenir une réelle émulation et un plus grand partage d'expériences.

277. Les candidats dans l'étape de synthèse vocationnelle ont besoin de maintenir des liens fraternels avec leurs frères séminaristes. L'appartenance à la communauté humaine du séminaire est aussi un soutien dans cette dernière étape de la formation initiale. Leur témoignage constitue un exemple et un encouragement pour les autres séminaristes. La participation à des temps spécifiques de la vie communautaire (session de rentrée, retraite spirituelle, l'une ou l'autre des récollections, fêtes du séminaire) manifestera la continuité de l'appartenance à

317. *RFIS*, n° 74 et n° 206.
318. *RFIS*, n° 75.
319. Par exemple une semaine par mois ou 2 ou 3 jours par semaine au séminaire.

la vie du séminaire. Il s'agit de maintenir forte cette dynamique de la charité fraternelle pour que l'entrée en ministère soit aussi marquée par ce soutien humain.

278. Les candidats doivent poursuivre leur accompagnement spirituel avec le directeur spirituel du séminaire pour assurer la continuité du cheminement personnel vers l'ordination. Ils auront l'occasion de rencontrer régulièrement le recteur, pour faire le point avec lui sur cette année spécifique de leur parcours. Il s'agit de susciter dans l'esprit du candidat un désir constant de progression dans toutes les dimensions de la formation durant toute sa vie.

279. La *RFIS* précise le double objectif de cette étape : « *Il s'agit d'une part de s'insérer dans la vie pastorale en assumant progressivement plus de responsabilités, dans un esprit de service ; il s'agit d'autre part de mettre en œuvre une préparation adéquate au presbytérat à l'aide d'un accompagnement spécifique. Pendant cette étape, le candidat est invité à déclarer de façon libre, consciente et définitive, sa volonté de devenir prêtre une fois reçue l'ordination diaconale* »[320].

2. L'INSERTION DANS LA VIE PASTORALE

280. Le séminariste parvenu à la fin du parcours initial de configuration au Christ est appelé à vivre une insertion pastorale plus importante. C'est une étape de synthèse vocationnelle quant à la formation initiale mais aussi une étape importante pour l'entrée dans le ministère. L'ordination au diaconat n'a donc pas lieu à la fin de l'étape configuratrice mais durant cette année pastorale, lorsque le séminariste se sent prêt à s'engager totalement. Un délai minimum de six mois est nécessaire ensuite entre l'ordination diaconale et l'ordination presbytérale[321]. Durant ce temps, le candidat est appelé à développer ses talents, ses charismes et ses aptitudes au sein d'une équipe de prêtres, en collaboration avec d'autres agents pastoraux, au service d'une paroisse ou d'un secteur paroissial.

Le choix de la paroisse et la fraternité sacerdotale

281. Le choix de cette insertion paroissiale se fait en collaboration avec l'évêque, le recteur et le DDFM. On préfèrera toujours une insertion dans le diocèse d'origine du candidat pour susciter une familiarité avec le presbytérium. On sera attentif à ce que les conditions matérielles d'accueil facilitent une intégration rapide et heureuse du séminariste.

282. Un prêtre responsable de l'insertion pastorale, le plus souvent le curé, et une équipe de prêtres œuvrant dans le doyenné, accueilleront le séminariste qui se prépare à entrer dans la « famille » du presbytérium. La fraternité sacer-

320. *RFIS*, n° 74.
321. *CIC*, can. 1031 §1.

dotale vécue dans des temps de prière, de repas et de convivialité est indispensable pour l'entrée heureuse et apaisée dans le ministère. C'est aussi un gage d'équilibre humain et affectif indispensable pour construire son identité dans la perspective du ministère ordonné. Cette expérience, relue en lien avec les responsables pastoraux locaux, prêtres et laïcs, contribuera au discernement du conseil du séminaire.

283. Le prêtre responsable d'insertion aura à cœur de donner une place toute particulière dans son propre emploi du temps à l'accompagnement du séminariste dans la dernière étape de sa formation initiale. Il sera important qu'il prenne régulièrement le temps de relire l'expérience vécue dans le cadre paroissial par le candidat. Il s'agit d'entendre ses questions et de lui permettre d'entrer dans la dynamique missionnaire de cette communauté particulière, dans son histoire, sa situation spécifique, ses attentes. Il ne s'agit pas seulement de favoriser les savoir-faire, mais aussi de préparer le séminariste ou le diacre à sa future mission de pasteur[322].

L'insertion dans une communauté

284. Le séminariste s'insère dans une communauté et tisse peu à peu des liens avec les paroissiens. Il est préférable de prévoir cette insertion pastorale dans une réalité ecclésiale qui soit porteuse d'un certain dynamisme afin que le candidat puisse découvrir la vie ecclésiale dans sa richesse et sa diversité. La pluralité des ministères – prêtres, diacres, laïcs en mission ecclésiale, fidèles engagés – et leur exercice dans une dynamique unifiée permettra au candidat de découvrir qu'une certaine forme de vie communautaire peut se vivre aussi en paroisse. Il s'agit bien de permettre au candidat de saisir que c'est toute la communauté ecclésiale qui est missionnaire.

285. Dans la continuité avec l'expérience pastorale acquise en 2nd cycle, l'insertion doit permettre au candidat de prendre des responsabilités au service de la communauté. Il pourra participer à l'animation de certaines propositions pastorales en lien avec les fidèles laïcs qui en ont la charge. Il approfondira le sens de la collaboration et découvrira la place spécifique du pasteur portant le souci de sa communauté. Il pourra aussi avoir une responsabilité particulière au sein de la paroisse dans l'accompagnement de certains groupes existants. Il participera activement à la vie liturgique et à partir du moment où il sera ordonné diacre, il assurera l'annonce de la Parole, célèbrera certains sacrements et présidera des funérailles.

322. Voir *RFIS*, n° 75.

La dimension « diaconale » du ministère

286. Le séminariste qui vient d'être ordonné diacre est *« consacré à la diaconie de l'Église »*. Avec la diaconie de la Parole et celle de la liturgie, il est important que le nouveau diacre puisse exercer la diaconie de la charité, particulièrement significative de son ministère. Avec le responsable d'insertion et les autres acteurs pastoraux, on cherchera comment le séminariste pourra être signe du Christ Serviteur auprès de personnes fragiles, vivant dans la précarité, dans le cadre d'une aumônerie d'hôpital ou de prison, ou encore dans une association de solidarité (Apprentis d'Auteuil, Arche, Emmaüs, etc.).

3. LA PRÉPARATION AU MINISTÈRE PRESBYTÉRAL

Articuler formation initiale et réalités pastorales

287. Ce temps d'expérience pastorale doit susciter chez le candidat un désir d'articuler ce qu'il a reçu durant sa formation initiale et les réalités qu'il côtoie au sein de la communauté paroissiale. Pour cela il apparaît important que le responsable d'insertion puisse aider le séminariste à relire de manière théologale ce qui se vit dans son expérience ministérielle. Il s'agit de l'aider à comprendre les enjeux des pratiques pastorales quant à l'expression de la foi vécue, à situer l'évangélisation dans les différentes réalités ecclésiales, développer le sens missionnaire en sortant des aspects strictement « gestionnaires » de la vie paroissiale.

288. Le candidat doit désormais établir son emploi du temps hors du cadre précis de la vie au séminaire. Que ce soit dans les dimensions pratiques et matérielles de la vie quotidienne comme dans les temps nécessaires à la vie spirituelle et intellectuelle, le prêtre responsable d'insertion aura le souci d'accompagner le séminariste et de l'aider à mettre des priorités dans ses actions et engagements. Il sera important qu'il y ait des temps de prière en commun, en particulier la liturgie des Heures, et des temps de réflexion qui fassent le lien avec les études théologiques.

Les apports spécifiques du séminaire pour ce temps de synthèse.

289. Durant les temps de présence au séminaire, des sessions de travail seront organisées pour approfondir le lien entre théologie et pastorale. Chaque session cherchera à faire le point sur des pratiques actuelles et les questions théologiques qu'elles portent. Ces sessions permettront de prendre du recul par rapport à chaque situation pastorale que vivent les candidats pour élargir le regard, comprendre les orientations de l'Église universelle et locale, apporter une réflexion théologique qui donne du sens à ces orientations. Il s'agit de permettre aux candidats d'acquérir des réflexes théologiques pour mieux comprendre les

enjeux de la vie et de la mission de l'Église dans la société actuelle, ainsi que d'affiner leur discernement pastoral[323].

290. Les cours, qui peuvent aussi se donner sous le mode de sessions, permettront de reprendre les fondements théologiques des grands domaines de la vie pastorale : l'initiation chrétienne et la catéchèse ; la pastorale des familles et l'accompagnement des situations particulières ; l'accompagnement des personnes malades ; la pastorale des funérailles ; l'homilétique ; les questions d'éthique et de bioéthique actuelles dans leur fondement théologique et dans leur actualisation au sein de notre société ; la pastorale de la miséricorde avec initiation à la célébration du sacrement de la réconciliation ; une introduction à la pratique de l'accompagnement spirituel ; une réflexion sur l'articulation des ministères dans la vie de nos Églises locales ; un travail sur les manières de collaborer dans la vie de nos paroisses ; l'apostolat des laïcs (mouvements) ; le service de la diaconie et de la solidarité ; la formation sur les questions posées par le dialogue œcuménique et interreligieux. En lien avec l'expérience pastorale concrète, on veillera aussi à souligner l'importance de l'apprentissage à la gestion des biens matériels inhérente à la mission curiale. En outre, cette année pastorale sera l'occasion d'une réflexion sur les moyens de communication sociale et l'utilisation équilibrée des outils médiatiques au service de la vie ecclésiale et de la mission de l'Église. Il s'agit de comprendre que l'évangélisation passe par toutes les activités de la vie paroissiale et qu'elle n'est pas une activité séparée. Selon les programmes de formation propres à chaque séminaire, certaines de ces matières ministérielles[324] seront plutôt à introduire dans le programme de formation permanente des jeunes prêtres.

291. Une place spécifique sera faite à l'initiation liturgique pour la célébration des sacrements, avec relecture des pratiques et travail sur les sens des rites dans les conditions actuelles de nos communautés chrétiennes. Il faudra aussi prendre le temps d'une initiation pratique à la célébration de la messe dans la dynamique de l'ars celebrandi à la lumière de la réforme liturgique du concile Vatican II. Il s'agit de grandir dans une attitude de confiance dans la réception de ce que l'Église nous invite à vivre ordinairement par la liturgie et d'acquérir les compétences pour favoriser la participation active et consciente des fidèles à qui ils seront envoyés.

Une réelle collaboration dans l'accompagnement des candidats

292. Pour tous ces domaines, il apparaît important et riche de susciter un travail croisé entre les responsables de la formation au séminaire et les acteurs diocésains, voire nationaux, chargés de ces mêmes réalités pastorales. La participa-

323. Voir *RFIS*, n° 120 et 122.
324. Voir *RFIS*, n° 175 à 184.

tion à des sessions organisées par un service national offre une ouverture en lien avec ce que vivent des équipes locales de laïcs.

293. La collaboration entre l'équipe de formation du séminaire, les prêtres et laïcs accompagnant l'insertion pastorale et le DDFM, permettra un discernement des richesses et des charismes du candidat. Ils seront aussi attentifs à ce qui est encore nécessaire dans sa progression personnelle et aux possibilités à lui offrir pour se donner les moyens de vivre pleinement et de façon équilibrée son zèle apostolique. Ce discernement pourra permettra à l'évêque de faire des choix pour les insertions pastorales à venir, voire pour les appels à poursuivre une formation spécifique selon les besoins du diocèse.

Le début de la formation continue

294. Si la formation initiale se termine en tant que telle avec l'ordination presbytérale, il est indispensable que le nouveau prêtre ait conscience de la nécessité d'une formation continue pour nourrir son ministère et progresser sur son chemin de vie humaine et spirituelle. L'année de synthèse vocationnelle doit, à ce titre, articuler les propositions de formation à celles qui sont offertes aux jeunes prêtres durant leurs premières années de ministère, pour ouvrir les perspectives de la formation continue[325]. Le recteur veille, avec le DDFM, à ce que le nouveau prêtre ait la possibilité d'être accompagné spirituellement lorsqu'il aura quitté définitivement le séminaire et à ce qu'il puisse s'appuyer fraternellement sur le soutien d'une équipe sacerdotale.

325. Voir *RFIS*, n° 79.

4e PARTIE

LA FORMATION CONTINUE

CHAPITRE 12

UNE FORMATION PERMANENTE INTÉGRALE

Une exigence intrinsèque

295. La *RFIS* au n° 56 pose un impératif: « *La formation permanente constitue une exigence non négociable dans la vie et dans l'exercice du ministère de chaque prêtre* ». Au fondement de cette exigence nous retrouvons l'affirmation de saint Jean Paul II en 1992 dans *Pastores dabo vobis* au n° 70: « *Voilà donc l'objectif de la formation permanente: un projet libre et conscient pour correspondre au dynamisme de la charité pastorale et de l'Esprit Saint qui en est la source principale et le soutien constant. En ce sens, la formation permanente est une exigence intrinsèque du don de l'ordination et du ministère sacramentel ainsi reçu. Elle se révèle toujours nécessaire, en tout temps. Aujourd'hui cependant, elle est particulièrement urgente, non seulement à cause de la mutation rapide des conditions sociales et culturelles des personnes et des peuples auprès desquels s'exerce le ministère presbytéral, mais aussi pour cette "nouvelle évangélisation" qui constitue la tâche urgente de l'Église en cette fin du second millénaire* ».

1. LA SITUATION PRÉSENTE

La spécificité du ministère presbytéral

296. Le monde professionnel actuel s'appuie sur un système de marge de progression et d'évaluation régulière « des montées en compétence ». Les départements de ressources humaines sont au service de la rentabilité des entreprises, et normalement du bien-être des employés. Or notre Église ne peut considérer l'exercice du ministère selon les mêmes critères, le mystère pascal du Christ apportant une règle d'évaluation toute particulière. Le paradoxe peut aller jusqu'à la formule paulinienne « *lorsque je suis faible, c'est alors que je suis*

fort » (2 Co 12, 10) ou à l'image christique du grain de blé qui meurt pour porter beaucoup de fruits (Jn 12, 24).

297. Cependant, le prêtre ne doit pas oublier que le ministère lui impose de se renouveler sans cesse dans la connaissance de la société qui l'entoure et dans la manière de lui annoncer l'Évangile. Saint Jean Paul II nous donne deux critères majeurs : la charité pastorale comme source et comme fin de la dynamique spirituelle et intérieure et la nouvelle évangélisation comme source et fin d'un renouvellement du regard sur notre monde. Nous retrouvons ici l'élan missionnaire qui anime toute la formation des prêtres. Ces deux critères pourraient encore être présentés comme l'exigence de la conversion chrétienne et l'exigence de la mission[326]. Ces deux axes guident nos engagements au service du Seigneur qui nous envoie dans ce monde.

298. La vie chrétienne est un appel permanent à la conversion pour que le Christ soit bien au centre de notre vie. On ne cesse pas d'être disciple[327]. Cela vaut pour tout baptisé et ministre ordonné, et implique des attitudes particulières pour les prêtres. Notre vie est recherche de Dieu et accueil de la grâce dans un itinéraire dont le péché n'est pas absent. Entretenir la flamme des débuts est toujours un défi dans une vie apostolique.

Une question qui n'est pas nouvelle

299. Suite au mouvement de la Réforme, quand les hommes d'Église ont voulu assurer une meilleure qualité du clergé, ils ont tenté d'instituer des conférences et des rencontres sacerdotales régulières. La mise en place systématique des séminaires a changé la situation : ceux-ci avaient et ont pour but de mettre en place une structure spirituelle et humaine susceptible de tenir toute une vie… La suite a donc été laissée à la bonne volonté de chacun, avec l'aide des associations sacerdotales de spiritualité, et comptant sur la réalité d'une authentique fraternité entre prêtres. Depuis quelques dizaines d'années, les difficultés rencontrées par les jeunes prêtres dans les débuts du ministère ont aussi provoqué la mise en place d'accompagnements spécifiques dans les trois ou cinq premières années.

Aujourd'hui

300. Aujourd'hui, la *RFIS* nous invite à mieux tenir compte de la réalité sur le terrain et du quotidien des pasteurs. Elle appelle à mieux articuler ce qui est proposé dans la formation initiale – qui risque une inflation continuelle – et les formations qui trouveraient mieux leur place dans l'étape de synthèse vocationnelle. Les nouveaux axes proposés provoqueront certainement des remaniements à

326. Voir *RFIS*, n° 81.
327. Voir *RFIS*, n° 80.

l'avenir. Il s'agit de penser ici non seulement les débuts du ministère, mais aussi la poursuite de cette « *exigence intrinsèque* » tout au long de la vie[328].

2. LES ENJEUX

Continuer l'unification des quatre dimensions de la formation

301. L'enjeu est de faciliter pour les prêtres la possibilité d'une unification toujours plus grande de leur vie par le Christ Serviteur, Pasteur, Prêtre, Tête et Époux : la charité pastorale est l'âme, la forme et le dynamisme de la formation continue. Cette unification se joue dans l'articulation des quatre dimensions de la formation. Le prêtre est un homme de relations à Dieu et aux hommes et doit assumer son identité dans l'exercice des *tria munera*. Or ces relations sont en permanente recomposition, en particulier quand il y a changement de mission. Ajoutons la part normale de la maturation, pour ne pas dire du vieillissement du corps et de l'esprit, et l'évolution toujours plus rapide des composantes de notre société.

302. Il peut y avoir plusieurs schémas de formation permanente idéalisée : une perfection personnelle recherchée coûte que coûte à partir d'un idéal plus ou moins rêvé ; ou bien un ensemble d'observances ; ou bien une auto-réalisation, ou encore une auto-acceptation de ce qu'on est. Il faudrait plutôt chercher une intégration : trouver et établir son centre, et y revenir sans cesse, autour de la croix du Seigneur. Nous devons reconnaître lucidement nos comportements, nos dispositions, nos sentiments, nos motivations, nos équivoques[329]. La réception régulière du sacrement de pénitence nous accompagne sur ce chemin de connaissance de soi sous le regard miséricordieux du Seigneur. Dans la formation continue, il faut adjoindre au savoir-être et au savoir-faire, un savoir-devenir dans le jeu de toutes les relations qui font la vie d'un prêtre.

Le courage d'en prendre les moyens

303. Pour que la formation permanente soit assumée comme une exigence intrinsèque, il faut que le facteur premier de sa réalisation, à savoir le temps et la disponibilité psychologique minimale du prêtre, soit affronté et assumé par la structure hiérarchique. Autrement dit, que soit bel et bien inscrit une disponibilité horaire, pourquoi pas un lieu, dans la trame mensuelle voire hebdomadaire de la vie de chaque prêtre. De même qu'il y a une journée de repos et de ressourcement dans la semaine, il doit y avoir des journées de travail et de lecture,

328. Voir *RFIS*, n° 83 à 85.

329. Le père Amadeo Cencini offre une synthèse de ses enseignements dans *Éduquer, former, accompagner, une pédagogie pour aider une personne à réaliser sa vocation,* Éditions des Béatitudes, 2007. Voir également *La formation permanente… Y croyons-nous vraiment ?* Éditions Lessius, 2014.

seul ou en fraternité. C'est notre responsabilité d'évêques d'assumer cette réalité concrète avec exigence pour qu'elle ne soit pas le parent pauvre du ministère des prêtres[330].

3. LES ACTEURS DE CETTE FORMATION

Un engagement personnel et responsable

304. N'oublions pas que le premier acteur de la formation permanente est Dieu lui-même dans le don de son Esprit. La formation continue est une respiration de la vie, elle est une grâce d'un Père toujours éducateur. Mais il est évident que, simultanément, le prêtre doit consentir activement à l'action divine par un engagement responsable.

305. Les textes ne cessent de le rappeler : c'est le prêtre lui-même qui est le principal acteur responsable de sa formation permanente. Tout part *« d'un projet libre et conscient »*[331]. C'est à lui d'entretenir cette fidélité dans les engagements de la prière personnelle et dans l'attention portée au prochain. C'est à lui de se renouveler dans la connaissance de notre société. En France, par exemple, différents parcours de formation ont été mis en place pour faire bénéficier le clergé d'un apport positif des méthodes de coaching et de développement personnel des mondes professionnels. En clair, un prêtre doit personnellement porter le souci d'une curiosité intellectuelle régulière, d'une empathie pour ce monde qui le pousse à le connaître vraiment. Pour renouveler sa relation à la Parole de Dieu en vue de sa vie spirituelle et de la prédication, il doit tout au long de sa vie étudier l'Écriture Sainte et la grande Tradition théologique.

L'évêque et le presbytérium comme fraternité

306. *« Le premier cadre dans lequel se développe la formation permanente est la fraternité presbytérale »*[332]. C'est pourquoi, cette formation repose aussi sur la fraternité sacerdotale et la relation particulière à l'évêque. N'oublions pas que l'une des caractéristiques du document conciliaire *Presbyterorum ordinis* est de repenser le ministère du prêtre dans le cadre de ces deux dimensions. Il revient donc à l'évêque de veiller à la dimension fraternelle et paternelle de sa relation avec ses prêtres, personnellement comme en groupe, et d'en prendre le temps réel et consistant, comme le recommandent tous les récents souverains pontifes.

307. La fraternité sacerdotale se construit au niveau d'un diocèse, structurée autour d'un évêque. Pour porter ce souci de la formation continue et de la fraternité au sein du presbytérium, un prêtre doit être nommé pour veiller

330. Voir *RFIS*, n° 82.
331. *PDV*, n° 70.
332. *RFIS*, n° 82.

aux moyens mis en œuvre. Il convient d'être réaliste : les amitiés et fraternités sacerdotales se construisent dès le séminaire, et les équipes de prêtres sont souvent la continuation de relations de la formation initiale. La question de la carte des séminaires en France et le trop grand éclatement des formations ont des conséquences à l'échelle de la formation permanente. La réalité du terrain impose aujourd'hui de travailler à l'échelle des provinces, ou même de plusieurs provinces, pour que les effectifs de prêtres permettent une certaine consistance dans les échanges et les partages d'expérience.

4. REPÉRER DES ÉTAPES ET DES MOYENS

Accompagnement spirituel et retraite annuelle

308. Deux éléments structurants sont demandés par l'Église à chaque prêtre : d'une part, l'accompagnement spirituel est une détermination fondamentale de la relecture et de l'unification de son parcours. Il faut veiller à ce que chaque prêtre puisse en bénéficier. Chaque année le prêtre doit d'autre part participer à une retraite[333], soit individuelle soit proposée par le diocèse. Afin de favoriser l'unité du presbytérium, le prêtre participera régulièrement à la retraite diocésaine ou provinciale. Par ailleurs, la relecture régulière avec un vicaire épiscopal, entre agents pastoraux partageant une même mission, et dans le cadre d'une fraternité sacerdotale, est aussi un moyen privilégié pour apprendre à toujours mieux ajuster sa relation aux autres. Il est assez logique de marquer des étapes : les premières années puis les différents jubilés.

Les trois premières années

309. Les trois ou cinq premières années de ministère constituent une étape très importante dans le processus de la formation. À cet égard, le choix de la première nomination d'un prêtre revêt une grande importance. Un prêtre placé, au début de son parcours, dans un contexte humain, pastoral et liturgique de joie s'en trouvera fortifié pour toute la suite de son ministère. Avant de viser des critères d'efficacité, on veillera donc à ce qu'il puisse, au cours des premières années, prêcher la Parole de Dieu, transmettre la foi, présider l'Eucharistie, assumer progressivement un ministère de confesseur, donner le meilleur de lui-même en libérant la créativité dont il est capable, et en assumant – selon la mesure qui lui convient – de vraies responsabilités pastorales.

310. Le choix du curé à qui un jeune prêtre est envoyé doit faire l'objet d'une grande vigilance. Celui-ci aura conscience qu'il est un acteur privilégié de la formation du jeune prêtre et du déploiement, en lui, de la grâce sacerdotale. C'est

333. *CIC*, can. 276, § 2, 4°.

avec lui d'abord que la belle fraternité sacramentelle se mettra en place, que les relectures nécessaires pourront se faire régulièrement, que la joie de la charité gratuite pourra se vivre. On portera une attention particulière à l'exercice concret du ministère, à l'équilibre de vie personnelle et à la collaboration avec les laïcs, les diacres et les consacrés. Le curé devra s'assurer également que le prêtre qui lui est confié bénéficie d'un accompagnement spirituel. C'est pourquoi les curés pourront aussi recevoir une formation qui les sensibilise aux points d'attention liés à cette mission. De la fraternelle collaboration entre un curé et ses confrères naissent aussi des vocations parmi ceux qui les regardent.

L'accompagnement spécifique pour les jeunes prêtres

311. Par ailleurs, pendant ces premières années, il est nécessaire de mettre en place (au niveau diocésain, provincial ou entre diocèses voisins) un dispositif régulier de rencontre des jeunes prêtres entre eux. Ces rencontres, qui n'ont pas vocation à dupliquer ou prolonger le séminaire, doivent toutefois être construites de manière exigeante et structurée. Elles sont l'occasion d'une formation propre, d'un partage fécond, d'une relecture de vie et d'un soutien du responsable pour aider chacun à mettre en place l'équilibre humain et spirituel de son propre ministère.

312. De manière moins institutionnelle, on doit encourager les jeunes prêtres à constituer avec certains confrères des « équipes de vie » fraternelles qui puissent se rassembler régulièrement et dans lesquelles se joue aussi une grande partie de la formation continue et de la croissance dans le sacerdoce ministériel, dans un esprit de gratuité.

313. Enfin, il n'est pas rare, dans les premières années, que les jeunes prêtres soient très sollicités pour des demandes d'accompagnement spirituel dans lesquels ils ne devront pas s'engager d'emblée. On les aidera à distinguer entre l'accueil ponctuel d'une personne, l'accompagnement d'un jeune dans son parcours de foi et un véritable accompagnement spirituel. Cette prudence et cette distance dans les premiers temps contribueront à éviter tout comportement intrusif ou abus d'autorité. Il convient aussi de veiller à un juste usage des réseaux sociaux et autres outils de communications. L'exercice d'une authentique paternité spirituelle ne se construit pas en un jour au lendemain de l'ordination.

314. Un point particulier : le partage sur l'expérience du sacrement de pénitence. Il s'impose de respecter le secret du sacrement, mais il faut permettre un partage d'expérience avec les anciens pour les cas particuliers. Une supervision est nécessaire.

Les associations sacerdotales

315. Les associations sacerdotales[334] offrent une aide précieuse pour les prêtres en leur permettant de vivre une communion fraternelle et spirituelle selon les charismes propres de chacune d'entre elles. Elles offrent des moyens de ressourcement et de relecture pour l'exercice du ministère presbytéral. Il sera bon que ces associations soient présentées aux nouveaux ordonnés, particulièrement à travers le témoignage de certains de leurs membres, la présentation des retraites spirituelles organisées ou de leurs publications. On trouvera une présentation des principales associations sacerdotales en France sur le site internet de l'Union apostolique du clergé[335].

Proposer un cycle d'étude complémentaire

316. Après les premières années de ministère, les prêtres qui ont la possibilité d'accomplir des études supérieures seront encouragés, pour leur bien et le bien de l'Église, à reprendre un cycle d'études. Des propositions peuvent leur être faites pour effectuer une partie de leur formation à l'étranger. Pour le service de l'Église et son avenir, les évêques[336] doivent aussi veiller au renouvellement des enseignants en théologie et des formateurs, y compris au niveau provincial, et plus largement à la qualification intellectuelle de leurs presbytérium.

Autour des dix ans

317. L'étape des 10 années de ministère marque un nouveau seuil qu'il faut prendre en considération. Cela peut constituer l'occasion pour le prêtre d'une reprise à la fois personnelle et spirituelle, mais aussi d'une relecture plus institutionnelle pour mettre au jour, avec un peu de recul, des aptitudes, des charismes, ou des désirs, et en faire état à l'évêque ou au vicaire général. Certaines facultés de théologie[337] proposent une année spécifique, dans le cadre de la formation continue, pour reprendre souffle, relire l'expérience pastorale et se ressourcer intellectuellement et pastoralement.

318. C'est peut-être aussi l'occasion d'une formation plus spécifique, pour certains, à l'accompagnement spirituel. Si une formation complémentaire apparaît utile ou nécessaire, on pourra se souvenir de la formation profane du prêtre avant le séminaire et mettre ainsi en valeur l'un de ses dons ou l'une de ses

334. *RFIS*, n° 88 f) ; *Presbyterorum ordinis*, n° 8 et *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, n° 106.
335. http://www.uac.fr/documents/associationssacerdotalesfrance.pdf (consulté le 2 avril 2020).
336. Voir *supra*, § 25.
337. Voir par exemple « L'Année de formation aux ministères – Espace Nicodème » à l'Institut catholique de Paris.

aptitudes particulières. On pourra aussi confier des ministères transversaux qui ouvrent le prêtre à des enjeux plus diocésains.

Autour des vingt-cinq ans

319. Autour du jubilé des 25 ans, un prêtre prend la mesure des effets de l'usure ou d'une certaine spécialisation. Il peut se demander comment rebondir dans ses engagements. Le Directoire pour le ministère et la vie des prêtres et la RFIS pointent les écueils de la durée du ministère : l'expérience de la faiblesse personnelle, le risque de se sentir fonctionnaire du sacré, le défi de la culture contemporaine, l'attraction du pouvoir et de la richesse, le défi du célibat, le dévouement total au ministère[338]. Mais c'est avant tout l'occasion de faire mémoire des grâces reçues et vécues dans le ministère, et de ré-ancrer notre fidélité dans la prière. Les jubilés bibliques voulaient laisser reposer la terre et replacer l'homme dans sa relation fondamentale à Dieu. Il nous faut avoir cette même audace, devant les urgences du moment, de laisser du temps à Dieu pour agir dans notre Église.

Prêtres aînés au cœur de l'Église

320. Le manque de prêtres dans nos diocèses provoque un allongement de la durée d'un ministère pleinement actif et engagé. Il est vrai que le don de sa vie au Christ et son service en Église n'ont pas de limites temporelles. Il faut pourtant considérer avec réalisme les limites imposées par l'âge, ce qui implique positivement des changements d'attitudes et un autre exercice des responsabilités. Il revient à l'évêque de veiller avec attention à marquer les étapes dans les nominations. Notre sujet présent étant la formation continue, relevons simplement deux directions :

- **321.** Des sessions spécifiques doivent être offertes aux prêtres quand l'âge avance, car cette dernière période de la vie se déroulera d'autant mieux qu'elle aura été préparée avec différents acteurs spirituels, psychologiques et médicaux. Pour reprendre un parallèle évoqué au début de ce chapitre, dans la vie professionnelle, le départ en retraite est préparée par les entreprises : l'Église en a aussi le devoir pour ses ministres.
- **322.** Le prêtre âgé demeure à sa manière un acteur de transmission de la tradition d'un presbytérium, dont les plus jeunes auront toujours besoin. Il faut donc éviter un isolement progressif qui décourage le prêtre âgé et qui serait un contre-témoignage de la fraternité sacerdotale souhaitée par tous, tout en tenant compte des besoins spécifiques et du cadre de vie qu'implique l'évolution de la santé. Sachons être inventifs pour vivre jusqu'au bout cette fraternité et y impliquer le peuple de Dieu tout entier.

338. Voir *RFIS*, n° 84 et Directoire pour le ministère et la vie des prêtres, n° 111 à 115.

323. À l'heure d'une retraite dans une maison spécialisée et médicalisée, il faudra veiller au respect de la dignité sacerdotale et à la possibilité concrète d'une vie de prière. Le cœur de notre foi est le mystère pascal du Christ, mort et ressuscité pour le salut du monde : faisons tout ce qui est possible pour que ceux qui ont célébré les sacrements tout au long de leur vie puissent vivre leur Pâque dans les richesses de la grâce. Il faut renvoyer sur ce sujet à de nombreux développements dans le Documents Épiscopat n°6/2019 : « Prêtres aînés au cœur de l'Église diocésaine ».

RATIO STUDIORUM

PROGRAMME DES ÉTUDES
POUR LA FORMATION AU MINISTÈRE PRESBYTÉRAL

CHAPITRE I

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

324. La *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis* (8 décembre 2016) a défini la visée et l'organisation des études ainsi que la place de la formation intellectuelle dans l'ensemble de la formation au ministère presbytéral[339]. La présente *Ratio studiorum* met en œuvre ces orientations et ces normes, en faisant les adaptations nécessaires de la *Ratio studiorum* de 1998, qu'elle remplace. Avant l'énoncé des programmes relatifs à chaque discipline, on présente ici les étapes (I), les acteurs (II) et les moyens pédagogiques fondamentaux (III) de cette formation.

I. LES ÉTAPES DE LA FORMATION INTELLECTUELLE

325. Aux diverses étapes de la préparation à l'ordination et au ministère presbytéral, correspondent différents moments de la formation intellectuelle, en fonction des cheminements à respecter et des découvertes progressives à faire.

1. L'étape propédeutique

326. Durant cette première étape, les études n'ont pas une visée académique. Elles participent à l'objectif spécifique de cette étape propédeutique qui « *consiste à poser des bases solides pour la vie spirituelle et à favoriser une meilleure connaissance de soi pour la croissance personnelle* »[340] ; « *les études pendant l'étape propédeutique restent nettement distinctes des études philosophiques* »[341].

339. Voir *RFIS*, n° 116-118 et 153-187.
340. *RFIS*, n° 59.
341. *Ibid*.

327. *« Il s'agit de faire entrer dans l'Écriture et la Tradition, et donc concrètement de donner une première familiarité avec la Bible, le Catéchisme de l'Église catholique, la liturgie et les grands textes du concile Vatican II. On trouvera une liste indicative de cours au n° 157 de la RFIS. On veillera à ne pas multiplier les matières pour laisser le temps de la maturation nécessaire. Au service de cette croissance humaine, des éléments de formation anthropologique et psychologique sont particulièrement nécessaires, en partant principalement de la troisième partie du Catéchisme de l'Église catholique, "La vie dans le Christ". Ces quelques cours et évaluations rapides permettent simplement de faire le point sur les études futures du candidat et de favoriser les débuts du séminaire (aptitude à la lecture, à la rédaction, maniement de la langue française à l'écrit et à l'oral, méthodologie...) »*[342].

328. On veillera donc à ne pas reporter sur l'étape propédeutique des enseignements de philosophie ou de théologie qui sont au programme des deux étapes suivantes, dans le but d'alléger l'horaire ou pour toute autre raison.

2. L'étape des études philosophiques ou de formation du disciple

329. Les éducateurs doivent être particulièrement attentifs à la situation des candidats : ceux-ci arrivent au séminaire après des parcours humains et chrétiens variés. Ils sont différents tant du point de vue de la formation et de l'éducation reçues que des motivations et de l'expérience spirituelles.

330. Dans cette étape, la formation intellectuelle – organisée sur deux années – a un caractère de fondation et d'initiation. Elle participe à la maturation humaine et à la formation de disciples du Christ. Elle comprend d'une part la philosophie – qui représente la dominante des études – et les sciences de l'homme ; d'autre part une introduction – nourrie de l'étude de l'Écriture sainte – au mystère du salut en Jésus Christ[343] ; on y ajoutera, en veillant à l'unité entre les disciplines étudiées, quelques données fondamentales concernant la spiritualité, la liturgie, les Pères et l'histoire de l'Église.

331. Les études aideront les séminaristes : à enraciner leur vie chrétienne dans la grâce de leur baptême et à l'orienter progressivement vers le ministère sacerdotal ; à développer et à approfondir une foi personnelle et structurée, située de manière réfléchie dans la foi de l'Église, grâce surtout à l'étude du mystère du salut qui se révèle en Jésus Christ et se déploie dans son Église ; à percevoir le développement historique de la Révélation par l'étude rigoureuse et la méditation savoureuse de la Bible ; à recevoir la Parole de Dieu dans toute sa richesse et avec

342. Voir *RN*, § 117.
343. Voir *OT*, n° 14 et 16.

ses exigences ; à cultiver la raison et à apprécier ses capacités et ses limites ; à objectiver les questions existentielles de l'homme sur sa personne et sa liberté, sur ses relations au monde et à Dieu[344]. Ces questions sont souvent vécues de manière subjective et particulière. Un parcours philosophique doit permettre d'en faire une approche réfléchie. Il doit intégrer les grandes traditions philosophiques qui ont marqué les formulations théologiques chrétiennes. Il doit aussi présenter et évaluer les courants de pensée contemporains. Dans l'ensemble de cette démarche, on veillera à mettre en place les fondements de la connaissance de la vérité et les éléments logiques nécessaires à l'exercice raisonné de l'esprit critique.

332. On sera attentif au fait que de nombreux candidats se présentent sans avoir un niveau suffisant d'expression orale et écrite. Il faudra prendre en considération leurs difficultés en ces domaines. Il faudra aussi graduer les exercices pour les aider à progresser. On doit considérer comme un objectif prioritaire qu'ils parviennent à s'exprimer de façon claire et correcte aussi bien par écrit que par oral sur des sujets ordinaires.

3. L'étape des études théologiques, ou de configuration au Christ

333. L'étude de la théologie est commencée au cours de l'étape des études philosophiques, elle est le contenu principal des quatre années de l'étape des études théologiques, elle se poursuit pendant l'étape de synthèse vocationnelle en étant davantage axée sur les pratiques pastorales.

334. L'étude de la théologie fait entrer dans la *« vérité qui rend libre »* et *« l'obéissance de la foi »* (voir Jn 8, 32 et Rm 1, 5 ; 16, 25), ce qui assure aussi la capacité de discernement. Ainsi, cette étude favorise-t-elle chez le séminariste une progressive maturation qui lui permettra d'être un pasteur. En ce sens, le souci pastoral et missionnaire doit imprégner toutes les études[345].

335. La structuration personnelle de la foi se poursuit dans cette étape dite de « configuration au Christ », en intégrant les exigences objectives d'une formation de pasteur : l'accueil du contenu objectif de la foi de l'Église, dans la fidélité à la Tradition vivante et au Magistère ; la formation au discernement théologique, en initiant les séminaristes à la diversité des expressions historiques et culturelles de la foi, et cela dans un contexte de dialogue œcuménique et interreligieux ; la capacité de transmettre la foi et de proposer de façon adéquate le mystère du Christ aux hommes d'aujourd'hui ; la compréhension du statut du langage

344. Voir *OT*, n° 15 et *PDV*, n° 52.
345. Voir *OT*, n° 19 ; *EG*, n° 133 et *RFIS*, n° 119-124.

rationnel dans l'annonce de l'Évangile afin de savoir s'adresser à la raison des hommes d'aujourd'hui. Les objectifs propres à cette étape requièrent qu'une part prépondérante soit donnée, dans les programmes, à l'étude de l'Écriture sainte et à la théologie systématique (dogmatique et morale) en les articulant selon les perspectives de *Dei Verbum*[346].

336. C'est autour de cet axe central de la formation intellectuelle que se poursuivent les études commencées pendant l'étape précédente. Les études de théologie s'enrichiront des études de patristique, de droit canonique et de théologie pastorale. Dans ce contexte, on intégrera l'étude de quelques questions philosophiques liées soit au contenu même de la théologie, soit aux problèmes de l'inculturation de la foi dans le monde d'aujourd'hui.

337. Il importe en outre de se rappeler que l'étude de la philosophie et de la théologie contribue authentiquement à la formation pastorale afin de veiller au juste équilibre entre le temps consacré à la formation intellectuelle et celui consacré à l'initiation aux tâches pastorales (particulièrement en dernière année de séminaire). Il est non moins important d'aider les séminaristes à comprendre comment leur réflexion biblique, philosophique et théologique forge en eux le sens pastoral et les prépare à remplir leur mission de pasteur.

338. Enfin, à l'étape des études philosophiques comme à celle des études théologiques, on favorisera l'étude des langues anciennes (au moins quelques notions) et modernes, pour permettre de consulter les textes originaux – bibliques et théologiques – et une meilleure connaissance de la culture et de la mentalité de ceux qui les ont produits[347]. En outre, il paraît indispensable que le prêtre maîtrise au moins une autre langue moderne que le français dans le contexte socio-culturel actuel marqué par la mondialisation.

4. L'étape de synthèse vocationnelle

339. Dans cette étape, qui est celle de la préparation immédiate au ministère presbytéral et qui correspond le plus souvent à l'année diaconale, l'étude de la théologie se poursuit selon des modalités appropriées au rythme de vie des séminaristes, qui passent ordinairement la majeure partie de leur temps en dehors du séminaire, sur le terrain pastoral.

340. Les enseignements abordent, de manière organique et pratique à la fois, les matières « ministérielles » nécessaires à l'exercice du ministère

346. Voir *DV*, n° 4 ; *OT*, n° 16 et *PDV* n° 53.
347. Voir *RFIS*, n° 166.

ordonné[348] : pastorale des sacrements, homilétique, catéchèse, évangélisation, accompagnement spirituel, dévotion populaire, art sacré, gestion du temporel dans l'Église, soin des âmes dans le ministère de la confession[349].

341. Outre l'acquisition de ces connaissances, la formation intellectuelle à cette étape, sur le terrain comme au séminaire, doit « permettre aux futurs prêtres d'être experts dans l'art du discernement pastoral », en étant « *à l'écoute de Dieu et de ses frères* »[350]. Elle doit aussi contribuer à la formation au dialogue et à l'annonce de l'Évangile du Salut à tous.

II. LES ACTEURS DE LA FORMATION INTELLECTUELLE

1. L'équipe animatrice du séminaire

342. La formation théologique des futurs prêtres, étant sauve la responsabilité propre de l'évêque qui a la charge du séminaire ou, pour un séminaire interdiocésain, des évêques concernés[351], relève de la responsabilité de l'équipe animatrice. Avec cette équipe, le recteur veille en particulier à ce que « *l'entière doctrine catholique fondée sur la Révélation* » soit enseignée[352] ; il veille aussi à la cohérence de tout l'enseignement et à la manière dont il est reçu.

343. L'équipe animatrice veille aussi à assurer les conditions d'une bonne collaboration avec les enseignants extérieurs, notamment par des rencontres régulières qui permettent d'une part d'harmoniser les différents enseignements et d'autre part de favoriser la dimension interdisciplinaire. Si un directeur spirituel est nommé sans appartenir à l'équipe animatrice, il participe aux échanges entre professeurs, afin de connaître le déroulement des études dans lesquelles sont engagés les séminaristes.

2. Les séminaristes

344. Comme dans les autres domaines de la formation, il faut promouvoir une participation active des séminaristes, pour qu'ils soient coresponsables de leur propre formation intellectuelle. Premiers acteurs de leur formation, ils auront à cœur de collaborer « *à l'action éducative que l'Esprit* » poursuit par les « *média-*

348. Voir *RFIS*, n° 176-184.
349. Voir *RN*, § 289-291.
350. *RFIS*, n° 120.
351. Voir *CIC*, can. 243 et 259, § 2.
352. Voir *CIC*, can. 252, § 1.

tions » du séminaire[353], en s'engageant pleinement dans la recherche de la vérité, en sachant se donner les objectifs nécessaires et en faisant les évaluations qui conviennent.

3. Les enseignants

345. La formation intellectuelle suppose un nombre suffisant d'enseignants qualifiés et disposant du temps nécessaire pour un travail personnel. Les professeurs des séminaires sont nommés par l'évêque ou par les évêques en cas de séminaire interdiocésain, de qui ils reçoivent « *un mandat en bonne et due forme* »[354]. Ils doivent posséder un titre académique adéquat. Pour les disciplines théologiques et philosophiques, ils doivent être titulaires d'une licence canonique ou d'un titre équivalent ; pour les autres disciplines d'un grade académique équivalent[355]. Participant à la formation des prêtres comme de vrais éducateurs ils doivent être compétents dans leur domaine, avoir des aptitudes pédagogiques et donner un bon témoignage de vie.

346. La tâche d'enseignement engage à un titre spécial à la fidélité à la Parole de Dieu et à une adhésion pleine et loyale à l'enseignement de l'Église et du Magistère. Le serment de fidélité, que les enseignants sont invités à prêter, exprime cet engagement dans la mission reçue.

347. « *Il est préférable que la majorité du corps enseignant soit constituée de prêtres, qui pourront assurer également une approche pastorale à leur matière en faisant référence à leur propre expérience* »[356].

4. Le directeur des études

348. Le « coordinateur de la dimension intellectuelle » ou « directeur des études » est membre de l'équipe animatrice. Il est chargé de la coordination des études pour les deux cycles, de l'établissement du programme conformément à cette *Ratio*, de l'accompagnement et du soutien des enseignants, ainsi que de l'unité du corps enseignant. Il porte la responsabilité de la bibliothèque. En cas d'affiliation, c'est lui qui assure le lien avec la faculté de théologie. Dans les cas où les séminaristes prennent leurs cours dans une faculté, il veille à l'intégration intel-

353. Voir *PDV*, n° 9.
354. *RFIS*, n°140.
355. Voir *CIC*, can. 253 §1 ; *RFIS* n°144.
356. *RFIS*, n°143.

lectuelle des matières étudiées et il prévoit les enseignements complémentaires pour les aspects qui ne seraient pas traités par la faculté[357].

5. Les tuteurs

349. Les profils intellectuels des séminaristes sont variés. On veillera à ce que les uns ne soient pas découragés par les études tandis que les autres n'y trouvent pas une nourriture suffisante. Pour cela, ils bénéficieront de l'accompagnement d'un tuteur personnel qui les initie aux méthodes du travail scientifique, les guide et les soutient dans leur travail, éventuellement adapte leur parcours à leurs capacités, les aide à percevoir la cohérence de l'enseignement reçu ainsi que sa portée pastorale. Le tutorat s'exercera de manière collégiale, selon les modalités propres à chaque séminaire[358].

III. OBJECTIFS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

1. Objectifs

350. L'objectif des études au séminaire est l'acquisition d'une connaissance complète et organique des vérités de la foi, au service d'une intelligence personnelle du mystère du Christ Seigneur et Sauveur, afin de pouvoir l'annoncer dans un langage adapté au monde d'aujourd'hui. L'objectif des études n'est pas d'accumuler des connaissances, ni de viser l'exhaustivité, mais d'aider le séminariste *« à se poser les questions essentielles et à susciter la saine inquiétude du cœur qui ouvre l'esprit de l'homme à la recherche de Dieu »*[359]. Les études au séminaire doivent donner le goût au futur prêtre de continuer à travailler la Parole de Dieu tout au long de son ministère à venir et lui en fournir les instruments.

351. Il ne s'agit pas de former des professeurs de théologie (sauf exceptions, qu'il est important de repérer pour l'avenir), mais des pasteurs. Une bonne formation philosophique et théologique est requise en vue de l'accompagnement pastoral des personnes et des communautés. Les études exercent la médiation rationnelle dans la vie ecclésiale de la foi. Elles représentent un travail demandé par l'Église au séminariste. Elles doivent répondre aux exigences contemporaines de qualité scientifique, et ainsi elles contribuent à la crédibilité de l'annonce de la foi.

357. Voir *RN*, § 154 et *RFIS* n° 137.
358. Voir *RFIS*, n° 187 § d ; *RN*, § 241-242.
359. *RFIS*, n° 186 § a.

352. L'unique mystère chrétien ne peut être abordé que de plusieurs côtés différents, qui forment autant de disciplines distinctes. Cependant, il est important d'*« aider les séminaristes à ordonner et à hiérarchiser leurs connaissances afin d'éviter le risque que, apprises de façon fragmentaire, elles en forment une mosaïque sans ordre et donc confuse »*[360]. Les études au séminaire sont une *« formation initiale »*[361] qui doit poser les fondations du ministère à venir. Or, la seule fondation est le Christ (*cf.* 1 Co 3,11), Parole de Dieu, qui se donne à entendre et à contempler dans l'Écriture et la Tradition[362]. La connaissance du Christ par l'étude prolongée, approfondie et savoureuse de l'Écriture (Ancien et Nouveau Testament) et de la Tradition est le principal de la formation intellectuelle ainsi que son centre unifiant. L'unité de la formation théologique et philosophique des séminaristes passe aussi par l'unité et le travail en commun du corps professoral.

2. Méthodes pédagogiques

353. Elles visent à favoriser à la fois l'accueil et la réception d'un enseignement, l'assimilation personnelle et la capacité de communication. Tenant compte de la nature de la théologie, elles intégreront tout autant l'engagement personnel de la liberté, constitutif de la foi, que la dimension ecclésiale d'écoute et de respect.

354. À côté des cours magistraux, on donnera une juste place aux travaux de groupe, aux travaux dirigés ainsi qu'à des *« séminaires interdisciplinaires »* qui aident à percevoir l'interaction entre l'Écriture, la théologie et la philosophie. Ils seront l'occasion de lectures de textes – notamment la lecture intégrale de livres de la Bible –, d'exposés oraux, de débats et de travaux écrits[363].

355. La fécondité des différentes méthodes de travail dépend de l'effort fourni par chacun ; l'étude personnelle, en effet, est indispensable pour la bonne réception de l'enseignement et l'acquisition de l'habitus du travail intellectuel. Des plages de temps de travail personnel suffisamment longues seront prévues dans l'emploi du temps.

356. Dans la diversité des méthodes et des contenus, il convient d'assurer l'unité et la cohérence de la formation intellectuelle de telle sorte que les séminaristes perçoivent *« l'étroite unité de toute la doctrine de la foi »*[364].

360. *RFIS*, n° 186 § b.
361. *RFIS*, n° 55.
362. Voir *DV*, 9-10.
363. Voir *RFIS*, n° 187 § c).
364. *CIC*, can. 254, § 1.

3. Évaluation des connaissances et diplômes

357. On vérifiera régulièrement l'assimilation personnelle des connaissances par des examens oraux ou écrits, des travaux écrits, des fiches de lecture, ou tout autre exercice. Ces validations du travail accompli, en cherchant à favoriser le développement d'une pensée personnelle, permettront d'évaluer la capacité des séminaristes à établir des synthèses et à transmettre convenablement, par la parole et par l'écriture, les connaissances acquises.

« Pour améliorer la qualité de la formation, il est très souhaitable que les écoles d'études théologiques, aussi bien des diocèses que des Instituts religieux, soit affiliées à une faculté de théologie »[365].

358. Grâce à l'affiliation, les séminaristes des séminaires où tous les cours sont donnés *ad intra*[366] pourront passer le diplôme de baccalauréat canonique en théologie[367]. Le programme d'études sera établi, les enseignements et les travaux seront crédités, en accord avec la faculté d'affiliation. Afin d'éviter une pression excessive sur certains séminaristes, il est important de rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir un diplôme universitaire pour être prêtre. Cependant, dans le contexte de la France contemporaine où l'accès aux études supérieures s'est largement démocratisé, il est bon que les séminaristes soient encouragés à passer le baccalauréat canonique en théologie.

4. Bibliothèque

359. Les centres de formation doivent disposer de bibliothèques spécialisées bien équipées ; les séminaristes auront facilement accès aux instruments de travail nécessaires, y compris numériques.

Les formateurs veilleront à entretenir et à mettre à jour un fonds adapté aux exigences spécifiques de la formation intellectuelle des futurs prêtres.

365. *VG*, art. 63 § 2.
366. Voir *RN*, § 229.
367. Voir Congrégation pour l'éducation catholique, *Instruction sur l'affiliation d'Instituts d'études supérieures* du 8 décembre 2020.

CHAPITRE II

LES DISCIPLINES PARTICULIÈRES

360. Dans la ligne des orientations générales définies dans la *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis*[368] et dans le premier chapitre de cette *Ratio studiorum*, chaque discipline est présentée selon le plan suivant : visée, programme, pédagogie. On a cherché aussi à bien distinguer, par matière, l'enseignement dispensé dans l'étape des études philosophiques et celle des études théologiques. Les indications horaires qui y sont annexées fournissent un temps global qu'on peut répartir, en respectant l'équilibre de l'ensemble, selon les méthodes pédagogiques utilisées.

361. À la fin de ce chapitre, un tableau récapitulatif présente les masses horaires attribuées à chaque discipline, selon les années du cursus. Ce tableau est établi sur la base de vingt-huit semaines de cours par année de formation ; il s'agit là d'un cadre général qu'on adaptera en fonction des possibilités et particularités de chaque séminaire, en veillant à respecter les grands équilibres d'ensemble dans l'enseignement proposé.

368. Voir *RFIS*, chapitre 5 (à partir du n° 116) et chapitre 7.

I. PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES[369]

A. PHILOSOPHIE

362. Volume horaire :
- étape des études de philosophie : huit heures hebdomadaires pendant deux ans ;
- étape des études de théologie : une heure hebdomadaire pendant deux ans.

1. Visée

a. Principes

363. Aujourd'hui comme hier, nulle personne humaine ne peut éluder le questionnement sur elle-même et sa liberté, sur le monde, sur l'absolu ou sur Dieu, sur son aptitude à connaître la vérité, sur le sens de l'existence. L'humanité connaît des transformations anthropologiques majeures : nous ne vivons pas seulement « *une époque de changement, mais un changement d'époque* »[370]. Le futur prêtre doit avoir réfléchi aux questions que l'évolution rapide des sciences et des techniques, ainsi que les transformations sociales en cours, posent aux sociétés et à l'Église.

364. « *Parce que la raison est capable d'atteindre, avec une authentique certitude, la réalité intelligible* »[371], la philosophie offre un terrain unique de rencontre et de dialogue entre croyants et incroyants pour comprendre et affronter ensemble les défis auxquels l'humanité doit faire face ; elle présente à cet égard un enjeu apostolique évident.

365. La Révélation non seulement ne supprime pas, mais renouvelle les interrogations communes à tous et les réponses ébauchées. Ainsi, l'étude de la théologie ne rend pas inutile celle de la philosophie : elle la présuppose pour mieux servir l'intelligence de la foi qu'elle veut susciter. En outre, la science oblige la raison du croyant à répondre de sa foi puisque « *les réalités profanes et celles de la foi trouvent leur origine dans le même Dieu* »[372].

369. Voir *RFIS*, n° 158-164.
370. *VG*, Préambule 3.
371. *GS*, n° 15.
372. *GS*, n° 36.

366. Pour ces motifs, l'étude de la philosophie est une dimension essentielle de la formation intellectuelle des futurs prêtres[373]. En cultivant l'intelligence, elle participe à la formation humaine ; en poussant jusqu'au bout les réponses de la raison aux questions essentielles elle pose les fondations de la formation théologique ; en donnant des outils de compréhension de notre temps, elle participe à la formation pastorale ; en permettant de mieux connaître les dimensions constitutives de la personne, elle participe à la formation spirituelle. Dans l'étape des études philosophiques elle sera la matière principale. Elle se poursuivra dans l'étape des études théologiques.

b. Objectifs

367. La première préoccupation sera d'initier les séminaristes aux méthodes de travail, au raisonnement rigoureux, au questionnement, à la pensée critique, à la lecture de textes, à la rédaction de dissertations et de travaux de type universitaire (vérification des sources, références des citations, etc.). On accordera un soin particulier au juste usage des moyens numériques. On veillera à bien situer l'étude de la philosophie vis-à-vis de la théologie, à expliquer l'organisation des cours, leur cohérence et leur unité.
L'enseignement s'efforcera de donner des bases solides conduisant « à une compréhension et à une interprétation plus profondes de la personne, de sa liberté, de ses relations avec le monde et avec Dieu »[374].

368. L'étude philosophique contribuera à éveiller l'intelligence à la recherche du sens, à l'amour du vrai, à l'impératif du bon, à l'admiration du beau. On s'efforcera de *« susciter chez les séminaristes l'amour de la vérité qui doit être rigoureusement cherchée, observée, démontrée, avec en même temps une honnête reconnaissance des limites de la connaissance humaine »*[375]. La philosophie doit aider le séminariste à acquérir et à *« développer une conscience réfléchie du rapport constitutif qui existe entre l'esprit humain et la vérité, vérité qui se révèle pleinement à nous en Jésus Christ »*[376]. Elle doit pouvoir montrer que la foi ne peut pas faire abstraction de la raison ni dispenser de l'effort de « penser » ses contenus[377]. Cette étude favorisera une authentique liberté de penser et fournira les instruments pour une pensée personnelle. Elle initiera à une saine critique. Dans un univers culturel éclaté et tenté par le subjectivisme et le relativisme, elle maintiendra l'intelligence personnelle dans une tension constante vers la totalité du réel qui sache intégrer l'altérité. On apprendra ainsi à être soi-même dans le dialogue avec tous, en se rendant particulièrement accueillant aux nouvelles générations.

373. Voir *PDV*, n° 52.
374. *PDV*, n° 52.
375. *OT*, n° 15.
376. *PDV*, n° 52.
377. Voir *PDV*, n° 52.

369. La formation philosophique dans les séminaires ne peut se limiter à un « art de la discussion » ni à une enquête où l'on recueille et décrit les données de l'expérience. Elle suppose une réflexion sérieuse menée à la lumière de principes métaphysiques. Et on doit porter une attention particulière au lien unissant la philosophie avec les questions qui préoccupent nos contemporains comme le séminariste lui-même[378].

c. Moyens

370. La part des cours de philosophie dans l'étape de formation du disciple doit représenter au moins 60 % des crédits[379].

L'enseignement philosophique *« s'appuiera sur le patrimoine à jamais valable »* auquel la tradition ecclésiale reconnaît une valeur particulière ; il *« faut tenir compte également des recherches philosophiques contemporaines, spécialement celles qui exercent une plus grande influence »* dans notre pays[380].

371. Dans l'ensemble de ce parcours philosophique, on donnera une place importante à l'histoire de la philosophie, en présentant les solutions principales apportées aux problèmes du monde et de la vie par les grands penseurs de l'humanité au cours des siècles jusqu'à l'époque contemporaine. On répondra au plan philosophique aux principales questions qui habitent l'homme :

- Que puis-je savoir sur Dieu, sur l'être des choses, sur la nature telle qu'elle apparaît, sur l'homme lui-même ?
- Que dois-je faire pour mener une existence à hauteur d'homme et être heureux ?
- Que m'est-il permis d'espérer face au mal et à la mort ?

372. Dans l'étape des études de théologie, particulièrement dans les dernières années, on veillera à faire entrer les séminaristes dans une réflexion sur leurs connaissances et dans un discernement personnel par rapport aux courants de pensée contemporains.

2. Programme

a. Étape des études philosophiques

373. Histoire de la philosophie.

- Histoire de la philosophie antique.
- Histoire de la philosophie médiévale.

378. Voir *OT*, n°15 et *RFIS*, n°159.
379. Voir *VG*, Ord. art. 55, 1°, a).
380. Voir *OT*, n°15.

- Histoire de la philosophie moderne.
- Histoire de la philosophie contemporaine.

374. Métaphysique.
- Profil historique de la question.
- La question du sens de l'existence ; le problème du mal.
- L'ontologie : les structures de l'être ; l'étant et l'être.
- La question de l'Être et son caractère transcendant.
- Les preuves classiques de l'existence de Dieu et leurs critiques.
- Présentation critique de quelques approches significatives de la question de Dieu.
- Réflexion sur l'athéisme contemporain et ses sources.
- Les interrogations métaphysiques aujourd'hui.

375. Philosophie de la nature.
- Profil historique.
- Les différents sens du mot « nature » ; la nature selon les philosophes et les scientifiques.
- Théories actuelles sur la cosmogénèse.
- La vie et les vivants, l'évolution des espèces et les théories de l'évolution.
- Théories actuelles sur l'anthropogénèse.
- Approches philosophiques du défi écologique.

376. Anthropologie philosophique.
- Profil historique de la question.
- Nature et destinée de l'homme : le corps et l'âme ; sa spiritualité ; son immortalité.
- Liberté et dignité de la personne.
- L'homme et l'altérité : le monde ; l'animal ; autrui ; Dieu.
- L'homme et le temps.
- Désir, historicité, espérance.

377. Épistémologie.
- Profil historique de la question.
- La théorie de la connaissance.
- Examen critique des principales réductions du problème épistémologique.
- Dépassement des critères inadéquats et partiels de la vérité : l'empirisme, le pragmatisme, le relativisme, etc.
- La différence épistémologique (sujet-objet).
- Le statut des différentes sciences (mathématiques et logique, sciences de la nature et sciences de l'homme) et leurs relations avec la philosophie et la théologie.

- Principes d'herméneutique et philosophie du langage.
- Intelligence humaine et intelligence artificielle.

378. Logique et rhétorique.
- Profil historique.
- Les principes et les règles du raisonnement ; syllogismes et sophismes ; les catégories de la pensée ; ordre de la découverte et ordre de l'exposition.
- La rhétorique : l'art de parler, de capter et de soutenir l'attention ; l'art de convaincre, au service de la vérité.

379. Philosophie du langage.
- Profil historique.
- Anthropologie : l'homme être de langage ; différence entre le langage humain, le « langage » animal et le « langage » informatique ; langage et parole.
- Sémantique et pragmatique du langage.
- Figures rhétoriques et procédés littéraires : symbole, métaphore, allégorie, antonomase et synecdoque, analogie, etc.
- Les genres littéraires.

380. Philosophie morale.
- Profil historique.
- Fondement anthropologique : l'homme en tant qu'être moral ; la nature de la liberté humaine et la structure de l'acte humain ; le rapport de la liberté à la vérité ; sa relation à la liberté d'autrui.
- Les fondements rationnels du bien et du mal moral ; les sources de la moralité.
- L'idée de vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes.
- Les notions de dignité, de conscience, de vertu et de vice, de passion, de loi, d'obligation.

381. Philosophie sociale et politique.
- Profil historique.
- L'homme en tant qu'être social et politique.
- La constitution du lien social ; familles et société ; sociétés holistes et sociétés individualistes ; communautés, communautarisme et séparatisme ; appartenance et cosmopolitisme.
- L'organisation politique : peuple, état et nation.
- Les différentes formes de régimes politiques, en particulier la démocratie.

382. Esthétique et philosophie de l'art.
- Profil historique.
- Quelques repères en histoire de l'art.
- La notion d'art : sensibilité, créativité, imagination.
- La question du beau.
- Éléments pour un discernement.

383. On prévoira l'étude suivie de grands textes de la pensée antique (Platon, Aristote, *Les Confessions* de saint Augustin), médiévale (textes choisis de saint Thomas d'Aquin), moderne et contemporaine.

b. Étape des études théologiques

384. Philosophie de la religion et les athéismes.
- L'expérience religieuse ; l'analyse de la croyance comme attitude humaine spécifique.
- La situation épistémologique du discours religieux ou théologique.
- Repérage des courants philosophiques ou anthropologiques sous-jacents aux prises de position théologique ou pastorale contemporaines.
- Analyse des formes que prend le phénomène religieux aujourd'hui et réflexion sur les conditions du dialogue interreligieux.
- Les athéismes : approche historique et formes contemporaines.

385. Lecture de textes philosophiques : les deux premières années on pourra proposer un approfondissement philosophique par des séances de lecture de grands textes philosophiques, en privilégiant des auteurs contemporains. Étude d'une œuvre majeure d'un auteur contemporain (par exemple : M. Blondel, H. Bergson, J. Maritain, E. Lévinas, H. Arendt, E. Stein, P. Ricœur, M. Henry, etc.), ou, en fonction du niveau, d'un livre d'entretiens où l'auteur vulgarise sa pensée. On suggère de prévoir chaque année un cours semestriel sur un auteur différent, ou sur une autre œuvre du même auteur, ouvert à tous les séminaristes et étudiants de cette étape.

3. Pédagogie

386. L'enseignement de la philosophie devra s'efforcer de concilier les exigences suivantes : le respect de l'autonomie de la démarche philosophique ; le souci de créer des liens avec les autres disciplines, notamment la théologie ; l'incitation à la lecture des textes des grands auteurs, voire, selon les capacités de chaque étudiant, un écrit philosophique en entier ; la réalisation de fiches de lecture, de résumés ou de travaux écrits, pour que les étudiants découvrent par eux-mêmes les articulations de la pensée d'un auteur et ses présupposés, dans leur objec-

tivité, et qu'ils puissent ensuite, éventuellement, mener sur eux une réflexion personnelle critique.

B. SCIENCES HUMAINES

387. Volume horaire : deux cours annuels d'une heure par semaine de psychologie (étape des études philosophiques et étape des études théologiques) ; un cours semestriel d'une heure par semaine de sociologie ; un cours semestriel d'une heure par semaine de pédagogie.

1. Visée

388. Tout en les distinguant du discours philosophique proprement dit, on accordera une importance particulière aux sciences de l'homme ; en effet, *« pour une compréhension plus profonde de l'homme et des phénomènes sociaux, en vue d'un exercice aussi "incarné" que possible du ministère pastoral, les sciences de l'homme, comme on les appelle, sont d'une utilité certaine [...] [Elles] aident le futur prêtre à prolonger l'action du Christ qui s'est fait contemporain des hommes de son temps »*[381]. Les sciences de l'homme fournissent des outils d'analyse de l'esprit humain et de la réalité sociale ; elles permettent une évaluation spécifique des situations changeantes ; elles aident à établir et à poursuivre un dialogue avec les hommes de toute opinion.

389. L'étude des sciences humaines participe à son niveau à la connaissance des conditions concrètes de l'existence humaine, à la fois individuelle et sociale. Elles aident le séminariste à se connaître lui-même et à mieux saisir les réalités humaines objet de la grâce divine. En ce sens ces cours, tout en respectant l'objet et la méthode propre de ces sciences, ont une visée pastorale.

2. Programme

390. Psychologie.

- Psychologie de l'affectivité : croissance et développement de la personne ; juste amour de soi ; travail de deuil et élaboration de la perte ; blessures affectives ; émotions.
- Notions de base de psychiatrie : du normal au pathologique ; troubles de la personnalité ; psychoses et délires ; dépression et suicide ; angoisse.

381. *PDV*, n° 52 et *RFIS*, n° 163.

- Identité et sexualité : identité ; théorie du genre ; homosexualité ; bisexualité ; transexualité ; pédophilie ; identité blessée, souffrance de l'enfant victime d'agression sexuelle.
- Addictions : étude générale ; adolescence et addictions ; addictions à : alcool, tabac, cannabis, Internet.
- La question des abus de pouvoir, de conscience et des abus sexuels.

391. Sociologie.
- La personne comme être social.
- Les méthodes de l'enquête sociologique.
- Les mécanismes sociaux et leurs explications.
- La sociologie de la famille.
- La sociologie de la religion.

392. Pédagogie.
- Éléments de pédagogie, fondés sur une vision de la personne humaine, en vue de l'exercice de la fonction d'enseignement et de la mission d'éducateur du prêtre, spécialement auprès des enfants.
- L'exercice de l'autorité et l'éthique de la pratique éducative.

393. L'étude des sciences humaines ne se limite pas aux cours qui leur sont expressément consacrés. Par exemple, les cours de liturgie et de sacramentalité incluent des éléments d'anthropologie, le cours sur le sacrement de mariage, des éléments de sociologie du couple et de la famille, etc. De même l'étude des « matières ministérielles » en année pastorale intègre l'apport des sciences humaines.

3. Pédagogie

394. Pour chaque discipline, on présentera les écrits fondateurs, les auteurs de référence, ainsi que les différentes écoles. On précisera, au plan épistémologique, quelle est la méthode de chacune de ces disciplines, et en quoi consiste sa scientificité. Mais on sera surtout attentif à montrer comment ces sciences permettent d'appréhender la richesse et la complexité de la réalité humaine située dans l'histoire.

II. ÉCRITURE SAINTE[382]

395. Volume horaire :

- étape des études philosophiques : deux heures hebdomadaires pendant deux ans ;
- étape des études théologiques : quatre heures hebdomadaires pendant trois ans ;
- étape pastorale : deux heures hebdomadaires pendant une année ou équivalent sous forme de session.

1. Visée

396. *« Les Saintes Écritures contiennent la Parole de Dieu et, puisqu'elles sont inspirées, elles sont vraiment cette Parole ; que l'étude de l'Écriture sainte soit donc pour la théologie comme son âme »*[383]. Aussi les séminaristes seront-ils conduits à *« acquérir une intelligence toujours plus profonde des Saintes Écritures »*, à les « scruter », afin que leur esprit soit éclairé, leur volonté affermie. Ils grandiront ainsi dans l'amour de Dieu et des hommes[384]. L'étude du Nouveau Testament familiarise les séminaristes avec le kérygme apostolique : *« Pour un renouvellement et une relance de la contribution des études ecclésiastiques à une église en sortie missionnaire [...] le critère prioritaire et permanent est celui de la contemplation et de l'introduction spirituelle, intellectuelle et existentielle au cœur du kérygme, c'est-à-dire de la nouvelle et fascinante joyeuse annonce de l'Évangile de Jésus »*[385].

397. La Parole de Dieu est le fondement permanent de la foi et de la vie de l'Église. Les Écritures en sont l'expression privilégiée, comme texte, et comme texte inspiré. Comme texte, elles relèvent des méthodes de lecture et d'analyse qui s'appliquent à tout écrit. Comme texte inspiré, elles relèvent d'une lecture croyante et ecclésiale, qui reconnaît en elles la Parole que Dieu adresse à son peuple. Il s'agit donc, à la fois, de se soumettre au texte selon la rigueur des techniques de lecture, et d'accueillir la Parole de Dieu à l'intérieur d'un acte de lecture qui se veut croyant et ecclésial.

398. *« La charge d'interpréter de façon authentique la Parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église dont l'autorité s'exerce au*

382. Voir *RFIS*, n° 166.
383. *DV*, n° 24.
384. Voir *DV*, n° 23.
385. *VG*, Préambule n° 4.

nom de Jésus-Christ »[386]. En entreprenant aujourd'hui un acte ecclésial de lecture des Écritures, professeurs et séminaristes s'inscrivent dans la Tradition qui porte la Parole de Dieu[387].

399. Le séminaire vise à former des prêtres compétents dans la lecture et l'interprétation des textes bibliques, familiers de la Parole et capables de la dire aujourd'hui de manière fidèle et responsable. La mission particulière des ministres ordonnés requiert de leur part, dans l'homélie, la connaissance du « sens littéral » des Écritures pour en exposer le « sens plénier » avec assurance, sans tomber dans des interprétations partielles ou partiales qui réduiraient l'Écriture à un simple faire-valoir d'une opinion personnelle.

400. L'enseignement de l'Écriture sainte doit permettre aux séminaristes de s'ouvrir à la Révélation, de l'accueillir, de la comprendre et de l'inscrire dans leur vie, en vue de l'annoncer, quand ils seront prêtres, conformément à la foi de l'Église.

2. Programme

401. Une réelle progression pédagogique doit être assurée entre les deux étapes. L'étude de l'Écriture pendant l'étape de la « formation du disciple » a incontestablement un rôle d'initiation. On évitera de mettre en début de parcours les textes les plus difficiles et les plus discutés. Ces difficultés seront plus efficacement abordées dans l'étape des études théologiques, qui se prête mieux à un travail d'approfondissement.

402. Un document de la Commission biblique pontificale l'a souligné : il est fondamental d'être capable d'entrer dans l'intelligence des rapports entre l'Ancien et le Nouveau Testament[388]. D'autre part, l'expérience montre les bienfaits d'une alternance dans l'étude des livres de l'un et l'autre Testament. Cette alternance admet plusieurs variantes en fonction des rapports internes aux écrits bibliques, de la cohérence entre programmes bibliques et théologiques, et des besoins des séminaristes aux différentes étapes de leur formation.
Différents types de programmes sont possibles ; pour les élaborer de manière plus précise, on pourra tenir compte des repères qui suivent.

a. Étape des études philosophiques

403. Pour faire entrer les séminaristes dans l'intelligence de Dieu qui s'est révélé progressivement au sein d'un peuple et dans une histoire, il est souhaitable de

386. *DV*, n° 10.
387. Voir *DV*, n° 9.
388. Commission biblique pontificale, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*, 15 avril 1993.

commencer, au premier semestre de la première année[389] par un cours d'introduction à l'Ancien Testament qui donne des repères historiques et géographiques, distingue et définit les différents genres littéraires, exerce aux méthodes d'étude d'un texte biblique, initie aux instruments d'étude biblique, mais aussi aborde les questions relatives à l'inspiration et l'inerrance des Écritures saintes, en lien avec la critique historique, sensibilise à la question de la canonicité, présente différentes manières de lire l'Écriture : exégèse patristique, exégèse rabbinique, *lectio divina*.

404. Ce même premier semestre de la première année un cours d'introduction au Nouveau Testament, qui pourra être intitulé, « La prédication apostolique », étudiera plus particulièrement les expressions du kérygme apostolique, notamment dans les Actes des Apôtres et les épîtres pauliniennes.

405. On propose en deuxième année de cette étape, l'étude complète sur une année de l'un des évangiles synoptiques, et l'on suggère l'évangile de Marc. Cette étude sera attentive à la manière dont Jésus forme ses disciples.

406. Par ailleurs, la lecture des livres de Samuel et des Rois se recommande à cette étape. Cette lecture se poursuivra par certains écrits prophétiques et aboutira, en respectant le déroulement de l'histoire du salut.

407. Enfin, parce que le psautier est école de prière et qu'il est abondamment repris dans la prière de l'Église, on pourra commencer dès cette étape, l'étude des Psaumes, soit dans des cours d'exégèse, soit dans la formation liturgique et spirituelle.

b. Étape des études théologiques (configuration au Christ)

408. Les cours d'Écriture sainte seront organisés de manière à ce que, sans viser l'exhaustivité, chaque partie de la Bible aura été étudiée : la Torah, les prophètes (les prophètes antérieurs ou livres historiques, les prophètes « écrivains », en particulier Isaïe), les écrits de Sagesse ; les deux évangiles synoptiques autres que celui étudié dans l'étape précédente ; l'évangile et les épîtres de Jean ; les Actes de Apôtres ; le corpus paulinien ; les épîtres catholiques ; l'Apocalypse de Jean.

c. Étape pastorale (synthèse vocationnelle)

409. Il est important de poursuivre l'étude de l'Écriture sainte pendant cette année, pour ne pas laisser penser que le prêtre, une fois sur le terrain pastoral, n'aurait plus à travailler l'Écriture. Ce cours peut être organisé en lien direct avec

389. Cette indication, et celles qui suivent, sur l'année et le semestre, seront adaptées dans le cas des séminaires dont les études sont cyclées.

la formation pastorale, par exemple en lien avec la préparation de l'homélie, ou avec l'animation d'un groupe biblique.

3. Pédagogie

410. La préoccupation majeure est d'apprendre à lire le texte des Écritures dans toutes ses dimensions. Même si l'étape de la « formation du disciple » est une étape d'initiation, on évitera les trop longues introductions. L'initiation se fait par la pratique de la lecture des Écritures.

411. Une lecture approfondie et fructueuse des Écritures exige la maîtrise de diverses méthodes d'interprétation et d'analyse. Celles-ci ont été présentées dans le document de 1993 de la Commission biblique pontificale, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*. Les dimensions caractéristiques d'une interprétation catholique des Écritures y sont exposées. C'est la référence de base qui fournit, en particulier, les principes majeurs de mise en œuvre d'une pédagogie pour l'enseignement. On privilégiera, surtout dans les débuts, les méthodes qui permettent d'entrer plus aisément et plus efficacement dans la démarche globale d'un texte. On veillera à assurer une réelle progressivité dans l'acquisition des méthodes. Aux débutants, on proposera d'abord des textes narratifs qui paraissent plus abordables.

412. Dans l'étude d'un texte ou d'un livre des Écritures, le premier effort consiste à en saisir la cohérence en son état final par sa lecture continue et l'attachement à en découvrir le « sens littéral ». On aura bien soin de replacer chaque texte dans son contexte, d'en dégager l'organisation, d'en étudier le vocabulaire. On peut chercher à détecter les étapes de sa formation. L'étude littérale doit pouvoir déboucher sur une interprétation théologique.

413. Chaque séminaire proposera des cours d'hébreu et de grec biblique. Selon les séminaristes, on sera attentif à promouvoir ces langues ou l'une d'entre elles, en considérant que la connaissance du grec permet de lire le Nouveau Testament et donc « *les évangiles qui, entre toutes les Écritures, possèdent une supériorité méritée, en tant qu'ils constituent le témoignage par excellence sur la vie et sur l'enseignement du Verbe incarné, notre Sauveur* »[390].

414. Le professeur apprendra aux étudiants à se servir des instruments de travail : dictionnaires, concordances, synopses, grands commentaires. On n'oubliera pas les possibilités offertes aujourd'hui par l'informatique.

390. *DV*, n° 18.

415. Pour rigoureux et austère que soit cet effort, la visée initiale ne doit jamais être perdue de vue. Dans leur lente maturation aussi bien que dans leur état final, les Écritures sont paroles de vie, source de la réflexion théologique et nourriture spirituelle. Elles vont de la foi à la foi. L'enseignant aura le souci de faire découvrir aux séminaristes le trésor caché dans le champ de leur labeur. Ils seront d'autant mieux disposés à consentir à ce travail rigoureux de la lettre de l'Écriture qu'ils feront l'expérience de sa fécondité pour leur réflexion théologique ainsi que pour leur propre vie spirituelle et pour leurs activités pastorales.

416. « *Dans leur enseignement, les professeurs doivent être toujours soucieux de l'étroite unité de toute la doctrine de la foi et de son harmonie, afin que les séminaristes aient conscience d'apprendre une seule science* »[391]. Dans ce but, on manifestera l'unité de la théologie en étant attentif à proposer, autant qu'il est possible, chaque semestre, l'étude de livres bibliques qui soit en harmonie avec l'étude de textes de la Tradition qui porte cette Écriture-là. Pour cela encore, la concertation avec les autres disciplines, en particulier la théologie, est à promouvoir à plusieurs niveaux : répartition des questions frontières, éclairage interdisciplinaire d'un même sujet, questionnement réciproque sur les enjeux fondamentaux de chaque discipline.

Une théologie de la Parole de Dieu et, particulièrement, les questions concernant l'inspiration et la vérité des Écritures, ainsi que l'herméneutique biblique, s'inscrivent mieux dans un programme théologique. Ces questions méritent cependant d'être posées dès le début d'un cours d'Écriture sainte. À ce propos également, on se reportera au document cité de la Commission biblique pontificale.

III. THÉOLOGIE DOGMATIQUE ET FONDAMENTALE[392]

A. ÉTAPE DES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

417. Volume horaire : deux heures hebdomadaires pendant deux ans.

391. *CIC*, can. 254, §1.
392. Voir *RFIS*, n°168.

1. Visée

418. À cette étape, où la philosophie occupe la plus grande place, l'enseignement de la théologie poursuit un double objectif : vérifier et consolider l'intégration par chacun du donné objectif de la foi dont le cœur est le mystère pascal et dont le contenu global n'est autre que celui du Symbole de la foi ; assurer une initiation à la théologie, articulée aux autres disciplines, notamment à la réflexion philosophique ainsi qu'aux méthodes et aux acquis de l'exégèse.

419. Il s'agit ici :
- d'aider les séminaristes à découvrir la place de l'intelligence dans la vie et le développement de la foi ;
- de leur apprendre à comprendre les interférences de la foi avec la culture contemporaine, où cette foi est à vivre et à annoncer, comme un stimulant pour la vie spirituelle et la pratique missionnaire ; de leur communiquer les critères d'une pensée religieuse solide et authentiquement chrétienne.

2. Programme

420. Dès la première année des études philosophiques, un cours annuel d'introduction au Mystère chrétien exposera de manière organique les articles de la foi[393]. On pourra prendre appui sur le *Credo*, en ayant le soin de montrer le développement historique de la doctrine, surtout au cours des premiers siècles. En année propédeutique, les séminaristes auront suivi un cours sur la foi chrétienne à partir du *Catéchisme de l'Église catholique*. Ici, il s'agit d'entrer en théologie, et en offrant un exposé historique et systématique de la foi chrétienne, avant d'étudier séparément chacun des mystères de la foi les années suivantes. On veillera à expliciter les sources de la théologie.

421. En deuxième année, un cours semestriel de théologie fondamentale sur la Révélation divine, aura pour objet la manière dont Dieu parle à l'homme et comment l'homme lui répond. Il traitera :
- la question du rapport entre Parole de Dieu, Écriture et Tradition ;
- la dimension historique de la Révélation et la pédagogie divine ;
- l'Église et le développement du dogme ;
- la place du Magistère et le sens de la foi des fidèles ;
- l'obéissance de la foi, réponse à l'initiative de Dieu ;
- la relation entre foi et raison ;
- la vérité chrétienne, la liberté religieuse et le dialogue interreligieux.

393. Cette indication, et celles qui suivent, sur l'année et le semestre, seront adaptées dans le cas des séminaires dont les études sont cyclées.

Ce cours prendra appui sur *Dei Verbum*. Cet enseignement devra poser les fondements essentiels de la réflexion théologique, en ce qui concerne la Révélation, la foi et l'Église, et à en faire découvrir déjà les principales préoccupations actuelles.

422. Au cours de cette même deuxième année, un cours semestriel (ou un séminaire interdisciplinaire) de théologie fondamentale et pastorale intitulé « Annonce de l'évangile dans le monde de notre temps » aura pour objet de réfléchir théologiquement aux pratiques d'évangélisation. On y abordera la question de la crédibilité de la foi ; on réfléchira à la différence entre évangélisation et prosélytisme ainsi qu'à l'articulation entre évangélisation et dialogue ; on étudiera les différentes formes que la mission a prises dans l'histoire de l'Église de France ainsi que les initiatives actuelles ; on étudiera les principes de l'évangélisation à la lumière de l'Écriture et des textes du Magistère : décret *Ad gentes* de Vatican II, encyclique *Evangelii nuntiandi* de Paul VI, exhortation *Evangelii gaudium* de François, etc.

3. Pédagogie

423. Dans cette étape, il s'agit de poser des fondements solides et de réussir l'acquisition des connaissances indispensables pour permettre une appropriation personnelle de la foi de l'Église. La méthode employée sera au service d'une initiation à l'objectivité de l'analyse théologique ; elle favorisera, en même temps, une objectivation de l'expérience de la foi catholique vécue par les séminaristes. Dans cette perspective, l'enseignement s'efforcera de donner le sens de la rigueur dans l'usage des sources scripturaires, patristiques, liturgiques et dogmatiques. On privilégiera un enseignement par cours magistraux, accompagnés de l'étude des textes sources en travaux dirigés. Ces travaux de groupe initieront les séminaristes à la culture du dialogue et du débat.

Au cours des deux années, on aura le souci de vérifier la compréhension du rapport raison-foi en abordant une question du point de vue de la philosophie et de la théologie.

B. ÉTAPE DES ÉTUDES THÉOLOGIQUES

424. Volume horaire :

- quatre heures hebdomadaires (dont une pour la théologie sacramentelle) pendant trois ans ;
- deux heures hebdomadaires la quatrième année.

1. Visée

425. L'enseignement de la théologie dogmatique au second cycle vise à fournir aux séminaristes une compréhension plus profonde de leur foi qui renforce leur relation personnelle avec Jésus Christ dans l'Église[394]. Il vise aussi à rendre raison de cette foi pour qu'ils puissent s'engager, appuyés sur le roc de la vérité[395]. Il vise ainsi à les préparer à l'annonce de la foi de l'Église, dans le ministère presbytéral aujourd'hui : en cultivant chez eux l'intelligence de la Révélation saisie dans son tout comme dans ses parties ; en développant leur capacité de dire cette foi en fidélité à l'Écriture, à la Tradition et au Magistère, et dans le contexte de la culture actuelle ; et donc en vérifiant leur aptitude au discernement théologique.

426. En même temps, cet enseignement favorisera l'intégration personnelle de la foi catholique confessée par l'Église. Cela développera la maturité chrétienne et fera du futur prêtre un témoin et un garant de cette foi de l'Église.

427. D'une part, les séminaristes seront aidés à assumer la dimension historique de l'intelligence de la foi, manifestant la Tradition vivante de l'Église. Une étude de la patristique, de l'histoire des dogmes et des doctrines – soulignant le rôle des grands conciles et docteurs de l'Église (notamment saint Thomas d'Aquin) – leur permettra de découvrir comment l'Évangile s'est transmis dans des contextes culturels différents et quels sont les critères permanents de toute authentique inculturation de la foi. D'autre part, la formation théologique des candidats se nourrira de l'expérience pastorale de l'Église aujourd'hui, à laquelle ils participent déjà, en même temps qu'elle l'éclairera dans la perspective du ministère apostolique.

428. Dans l'ensemble des questions traitées, une attention particulière sera accordée à la perspective œcuménique, aux exigences du dialogue avec le judaïsme, du dialogue interreligieux et avec la culture, ainsi qu'à la présence de diverses formes d'athéisme et d'agnosticisme dans le monde contemporain.

2. Programme

429. Même si, pour des raisons pratiques, le programme aborde successivement les différentes questions, son étude sera conduite de manière à toujours manifester l'unité de la foi ecclésiale et la connexion des mystères.
Les quatre principaux thèmes de théologie dogmatique sont :

394. Voir *PDV*, n° 53.
395. Voir *PDV*, n° 52.

430. Le Christ. La christologie s'attachera à éclairer le sens et la portée de la confession centrale de la foi chrétienne en Jésus, Christ, Fils de Dieu, Rédempteur et Sauveur. Soucieuse de toujours articuler l'œuvre de salut universel réalisée par le Christ avec le mystère de sa personne de Verbe incarné, cette étude présentera la genèse de la foi apostolique : à la lumière de son destin pascal, la reconnaissance de la filiation divine de Jésus dans sa préexistence éternelle, son histoire humaine, sa mort rédemptrice et sa glorification. Elle suivra les principales élucidations de la foi apostolique par la Tradition ecclésiale vivante. De plus, elle sera attentive aux recherches et à la réflexion systématique de la théologie contemporaine en relation avec l'intérêt que nos contemporains portent à Jésus comme à leur difficulté à reconnaître son identité messianique et sa divinité.

431. Dieu Un et Trine. Articulée à la christologie, la théologie trinitaire permettra d'accueillir la Révélation du mystère du Dieu vivant, Dieu unique et simple révélé à Israël et dévoilé à « la fin des temps » comme Père, Fils et Saint-Esprit. Le mystère de la Trinité structure toute l'expérience chrétienne dans l'Église. Attentive à la question de Dieu dans la culture contemporaine, la théologie trinitaire fera apparaître la spécificité de la confession chrétienne de Dieu, telle qu'elle se fonde dans le mystère du Christ et le don du Saint-Esprit. Enracinée dans l'Écriture, enrichie par les élucidations des grands témoins de la Tradition patristique, l'étude théologique de Dieu dans son unité et sa simplicité comme dans la trinité des personnes sera ouverte à l'apport de la réflexion contemporaine, dans le contexte du dialogue œcuménique et interreligieux. Elle sera soucieuse de dégager la dimension spirituelle et doxologique de la foi au Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, pour mieux expliciter la manière dont le chrétien vit sa relation à la Trinité.

432. L'homme. Cherchant à élucider la condition de l'homme face à Dieu, l'anthropologie théologique abordera, en les articulant entre eux :

- Le thème de la création comme origine et alliance et son rapport au salut en Christ, les enjeux écologiques de la théologie de la Création ;
- Le thème du péché de l'homme et du mal dans le monde depuis les origines, en lien avec le don de la liberté ; le péché originel.
- Le thème de la grâce du Christ et de la communication de l'Esprit pour la sanctification de toute l'existence humaine.
- Le thème de la fin de l'homme et sa vocation à la gloire. En assumant les apports de l'anthropologie contemporaine (philosophie et sciences humaines), cette étude sera enracinée dans la christologie et la théologie trinitaire et soucieuse des liens avec l'expérience spirituelle et pastorale.

433. L'Église. En référence particulièrement à l'enseignement du concile Vatican II – justement situé par rapport aux apports antérieurs de la Tradition et du Magistère –, et en lien avec la vie ecclésiale actuelle, l'ecclésiologie s'attachera

à approfondir les principaux aspects de l'Église comme mystère, communion et mission. Quel que soit l'ordre adopté, on traitera les questions suivantes :

- La complémentarité des grandes images bibliques (peuple de Dieu, corps du Christ, temple de l'Esprit) et leur intégration dans la notion d'Église-sacrement.
- L'Église et Israël.
- Le fondement apostolique de l'Église, dont le dynamisme pneumatologique est inséparable de sa constitution ministérielle et hiérarchique (avec le rôle des évêques, successeurs des apôtres, et du pape, successeur de Pierre – voir ci-dessous « Les sacrements : étude du sacrement de l'Ordre ».
- Les « notes » de l'Église ; l'intériorité mutuelle de l'Église universelle et des Églises locales ; la communion apostolique et synodale entre les Églises particulières dans l'Église universelle ; la paroisse (figure actuelle et à venir).
- Le soin pastoral du peuple de Dieu et la mission évangélisatrice de l'Église.
- La nature et la place de la vie consacrée dans l'Église.
- L'orientation eschatologique de l'Église dans sa marche au cœur de l'histoire des hommes, et de l'humanité vers l'avènement du Royaume définitif.
- Les laïcs et leur mission d'ordonner le temporel au dessein salvifique de Dieu.
- Les dimensions fondamentales, toujours articulées entre elles, de la vie concrète de l'Église : service de la foi, célébration sacramentelle du mystère du Christ, communion fraternelle, service du monde.
- Le sens de la mission, constitutive de l'Église, et les diverses formes complémentaires de son exercice (la mission et les missions).

434. Les autres matières qui doivent être étudiées seront soigneusement articulées aux quatre principaux objets de la théologie mentionnés ci-dessus, de façon à éviter un sentiment de juxtaposition. Elles pourront être intégrées à l'un de ces quatre enseignements, à condition d'être explicitement traitées pour elles-mêmes, ou bien faire l'objet d'un cours spécifique. Il s'agit de :

- La pneumatologie.
- La théologie mariale.
- La théologie de la vie consacrée.
- L'œcuménisme, le judaïsme et la théologie des religions non chrétiennes.

435. Théologie des sacrements. En lien étroit avec l'ecclésiologie et la formation liturgique, l'étude des sacrements contiendra, d'une part, une réflexion fondamentale sur la sacramentalité ; d'autre part, une étude des sacrements de l'initiation et de chacun des autres sacrements.

436. L'étude des fondements de la sacramentalité abordera : l'articulation de la liturgie chrétienne, « *dispensation sacramentelle du mystère du Christ* »[396], avec les réalités anthropologiques (rites et symboles) qu'elle assume dans la foi.

- La signification de l'institution des sacrements par le Christ telle qu'elle s'exprime dans la Tradition ecclésiale (histoire et portée du septénaire sacramentel).
- L'intelligence théologique de l'efficacité des sacrements (grâce sacramentelle, caractère sacramentel) et des conditions dont elle dépend (du côté du ministre et du côté des sujets : problèmes de vérité, de fécondité, de validité et de licéité).
- Les conséquences principales pour la pastorale des sacrements dans l'Église (en lien avec l'évangélisation et en fidélité aux normes canoniques).

437. L'étude des sacrements en particulier s'attachera aux dimensions théologique, liturgique et pastorale, de chacun d'entre eux :

- La présentation du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie les inscrira dans la dynamique de l'initiation chrétienne et de son unité ; l'eucharistie y sera bien située au cœur de la vie de l'Église.
- L'étude du sacrement de la pénitence-réconciliation en situera les dimensions essentielles au regard des évolutions de sa pratique dans l'Église.
- L'étude de l'onction des malades sera également attentive à l'histoire ecclésiale de sa pratique et de son intelligence théologique.
- L'étude du sacrement de l'ordre (épiscopat, presbytérat, diaconat) explicitera l'actualisation du Christ Prêtre, Serviteur et Pasteur par le ministère ordonné.
- L'étude du sacrement de mariage s'attachera à articuler la perspective proprement théologique avec son enracinement anthropologique, ses exigences morales et son statut canonique.

3. Pédagogie

438. On veillera « *à ce que soit donné un enseignement clair et solide, dont le but est de mieux connaître le mystère de Dieu, de son Église, les vérités de la foi et leur hiérarchie, l'homme et le monde contemporain* »[397].

439. Fondé sur la Révélation – dont l'Écriture et la Tradition reçues dans la foi de l'Église, sous la conduite du Magistère constituent le dépôt[398] –, l'enseignement de la théologie dogmatique sera conduit de manière à développer chez

396. *CEC*, n° 1092.
397. *RFIS*, n° 186 § c.
398. Voir *DV*, n° 10.

les séminaristes une vie de foi ardente et contemplative, « les sentiments et les comportements du Fils de Dieu »[399], ainsi que le nécessaire discernement théologique dont ils auront à faire preuve dans le ministère pastoral. Aussi comprendra-t-il une pédagogie progressive qui va de la lecture de l'Écriture pour en recueillir le « sens littéral », à la compréhension du « sens spirituel » et du « sens plénier » attesté par la Tradition et le Magistère, pour arriver au discernement des situations actuelles à la lumière de la Parole de Dieu.

440. On donnera une place privilégiée à la méthode interactive pendant les cours. Pour manifester l'unité de la théologie, et cultiver une approche interdisciplinaire, certaines matières pourront être étudiées aussi sous forme de « séminaires » durant lesquels les séminaristes apprendront à exposer ce qu'ils auront étudié, à poser des questions et à débattre entre eux et avec les professeurs dans le respect mutuel et l'écoute. Ils s'entraîneront ainsi peu à peu : à lire et à interpréter, selon leur portée doctrinale, morale et anagogique, les textes de l'Écriture ; à recueillir la doctrine des textes patristiques et des théologiens du Moyen-Âge et de l'époque moderne, mettant ainsi en évidence la progression de la perception du « sens plénier » de l'Écriture au cours de l'histoire de l'Église ; à comprendre les textes magistériels en situant avec justesse leur autorité ainsi qu'à repérer dans leurs différences les intuitions majeures des grands théologiens d'hier et d'aujourd'hui ; à percevoir les enjeux théologiques des diverses pratiques ecclésiales.

IV. THÉOLOGIE MORALE[400]

441. Volume horaire :

- étape des études philosophiques : une heure annuelle par semaine sur deux ans ;
- étape des études théologiques : deux heures annuelles par semaine pendant les quatre années.

1. Visée

442. L'enseignement de la théologie morale a pour objectif premier de développer chez les séminaristes l'aptitude à poser un jugement moral droit, c'est-à-dire objectif et pondéré, à la lumière de la Parole de Dieu. Il leur propose les points

399. *RFIS*, n° 69.
400. Voir *RFIS*, n° 169.

de repère indispensables pour un discernement évangélique du bien à faire dans les situations parfois complexes de la vie humaine.

443. Le séminariste sera ainsi entraîné à saisir la beauté et la pertinence de la morale chrétienne, à goûter la joie tirée de l'accomplissement libre du bien. Ainsi, les futurs pasteurs seront préparés à aider personnes et communautés d'Église à juger et à agir – dans tous les domaines – en cohérence avec l'Évangile, et à répondre à l'appel universel à la sainteté.

444. L'enseignement donné veillera à fournir un exposé scientifique nourri de la doctrine de l'Écriture[401]. Il saura mettre en lumière les requêtes qui valent pour toute personne humaine (loi morale naturelle). Il montrera la nouveauté de la moralité chrétienne à la lumière de la Révélation ; il visera à développer un regard chrétien sur l'homme, le monde et les événements. Enfin, il mettra en valeur « *la dimension spirituelle interne qu'exige le plein développement de l'image de Dieu qui se trouve dans l'homme et le progrès spirituel que l'ascétique et la mystique chrétienne décrivent* ».[402]

445. Dans l'étape de « formation du disciple », la morale sera étudiée sur le plan philosophique et théologique (théologie morale fondamentale). Cette étude participera à la maturation humaine et spirituelle des séminaristes[403]. Elle favorisera la liberté de chacun dans le discernement de son choix futur. Elle renforcera la capacité à acquérir et à développer les qualités et le jugement d'un pasteur[404].

446. Dans l'étape de « configuration au Christ », il revient à la théologie morale fondamentale et spéciale d'envisager ce que requiert la charité dans les différents domaines de la vie humaine considérés dans les circonstances actuelles. Cette étude, en lien avec la théologie spirituelle, éclairera le candidat au sacerdoce sur les voies de la configuration « *au Christ Pasteur et Serviteur, afin que, uni à Lui, il puisse faire de sa vie un don de soi aux autres* »[405]. Elle doit aussi lui permettre d'acquérir une véritable compétence en théologie morale, nécessaire pour l'exercice du ministère. Il s'agit de permettre aussi bien une approche sereine des débats qui se poursuivent aujourd'hui dans la société et dans l'Église, qu'un accompagnement ajusté des personnes.

401. Voir *OT*, n° 16.
402. Congrégation pour l'éducation catholique, *La formation théologique des futurs prêtres* (22 février 1976), n° 100.
403. Voir *RFIS*, n° 63.
404. Voir *supra*, le programme de philosophie morale, p. 164.
405. *RFIS*, n° 68.

447. Dans l'étape pastorale de « synthèse vocationnelle » l'étude de cas concrets réels, de situations complexes, en morale sociale, sexuelle et familiale et biomédicale, permettra aux séminaristes d'exercer leur discernement pastoral.

448. S'il n'est pas indispensable d'étudier toutes les questions pouvant entrer sous les têtes de section proposées ci-dessous, on devra cependant aller au-delà d'une simple sensibilisation. Chacun doit pouvoir acquérir une méthode de réflexion théologique et des connaissances essentielles en matière de morale.

2. Programme

a. Théologie morale fondamentale

449. La théologie morale fondamentale sera enseignée dans l'étape des études philosophiques en lien avec le cours de théologie spirituelle d'une part, de philosophie morale d'autre part.

450.

- Points de repère historiques.
- L'aspiration au bonheur et les béatitudes évangéliques ; la béatitude comme fin ultime et accomplissement de la liberté.
- La morale de l'Alliance.
- La loi : loi éternelle, loi naturelle et loi révélée ; loi ancienne et loi nouvelle ;loi et grâce ; le commandement de la charité.
- La vie chrétienne comme *sequela Christi* dans la force de l'Esprit pour la gloire du Père.
- Les vertus cardinales et les vertus associées ; la charité, forme de toutes les vertus ; les vertus théologales et les dons du Saint-Esprit.
- Le péché, la justice et la miséricorde ; l'appel à la sainteté et à la liberté dans l'amour.
- Le fondement dogmatique et sacramentel de l'agir chrétien.
- La question de la morale chrétienne et de la morale universelle.
- Le rapport entre la conscience, la loi morale et l'enseignement moral du Magistère.
- Le discernement moral dans les situations complexes : le rapport entre la loi générale et les situations particulières ; les repères pour le discernement (principes du moindre mal, du double effet, de totalité et la prise en compte de l'imputabilité de l'acte) ; la loi de gradualité.

451. Les notions étudiées dans le cours de philosophie morale d'acte humain, de responsabilité, de conscience, de liberté et de loi, de sources de la moralité, seront reprises et approfondies sur le plan théologique, à la lumière de l'Écri-

ture. Les grandes lignes d'une vision synthétique de la morale chrétienne, de sa spécificité, de son enracinement dans l'Écriture, de son fondement dogmatique, de sa source et de son élaboration rationnelle, seront présentées. On intégrera l'apport des sciences humaines. On abordera les questions de méthode, notamment la référence à l'Écriture et son interprétation face aux défis inédits auxquels l'humanité est affrontée. On montrera que la morale chrétienne ne se réduit pas à une collection de normes, en situant la dimension normative par rapport aux autres dimensions. On se référera spécialement à *Gaudium et spes* et à *Veritatis splendor*, sans négliger les apports ultérieurs du Magistère.

b. Théologie morale spéciale

452. Éthique sociale, politique et économique.

- Fondement biblique et anthropologique : l'homme comme être social à la lumière de la Révélation.
- L'enseignement du Magistère de *Rerum novarum* à *Laudato Si'* et les principes de la doctrine sociale de l'Église : Destination universelle des biens et droit de propriété, bien commun et solidarité, principe de subsidiarité et responsabilité.
- Loi civile et loi morale.
- La vertu de justice.
- L'économie, le travail et le chômage, le mouvement syndical, l'entreprise.
- L'écologie.
- La vie politique, les idéologies politiques, la recherche pour une pratique chrétienne de la politique, la question de la laïcité.
- Droits de l'homme ; développement des peuples, option préférentielle pour les pauvres.
- L'immigration.
- La guerre et la paix.
- Vérité et mensonge dans les relations personnelles et professionnelles, la presse et les médias.

453. Éthique sexuelle et familiale.

- L'enseignement du Magistère de *Casti connubii* à aujourd'hui.
- Fondement biblique et portée anthropologique de la différence des sexes ; la personne, l'amour et la sexualité ; la vertu de chasteté en ses différentes formes ; les significations de l'acte conjugal ; la régulation des naissances ; l'assistance médicale à la procréation ; l'homosexualité.
- Mariage et famille : la famille, communauté de personnes ; les personnes dans la famille ; nouvelles figures de la famille dans la société contemporaine ; l'éducation des enfants ; les situations « complexes » : discernement et accompagnement (notamment, à l'aide de l'exhortation apostolique du pape François, *Amoris laetitia*).

454. Éthique biomédicale.

- L'enseignement du Magistère de Pie XII à nos jours.
- Valeur de la vie et évangile de la vie ; fondement biblique ; l'Église au service de la vie.
- Éthique de la transmission de la vie : sexualité et procréation, aide médicale à la procréation ; le respect de la vie : avortement, suicide, euthanasie (guerre et peine de mort sont étudiées en éthique sociale) ; le soin de la vie : santé et maladie, déontologie médicale, greffes d'organes, expérimentations sur l'être humain ; la maîtrise de la vie : génétique et manipulations génétiques, les projets transhumanistes ; la fin de vie : soins palliatifs et accompagnement des mourants.

455. Questions pastorales : l'étude des principes de la morale, de son fondement anthropologique et des documents du Magistère a pour but d'éclairer les consciences qui doivent prendre une décision dans des situations souvent complexes. La morale ne peut pas rester une science seulement théorique. On organisera des séances interactives d'étude de cas concrets réels, tels qu'un pasteur peut en rencontrer, aussi bien en matière sociale, que sexuelle et familiale ou biomédicale. Ces séances peuvent accompagner les cours de morale spéciale ou être réservées à l'année pastorale.

3. Pédagogie

456. La méthode de l'éthique théologique demande une mise en relation des problèmes pratiques avec la tradition ecclésiale en matière de morale. L'étude de la doctrine morale de l'Écriture, des Pères et de saint Thomas, des grands apports de la Tradition au long des âges aidera les séminaristes à poser un jugement moral qui leur permettra d'apprécier sans rigidité ni laxisme les conduites à tenir.

457. On fera donc l'effort d'une analyse aussi sérieuse que possible des réalités en cause, en particulier grâce aux sciences humaines, sans jamais manquer non plus d'initier à la connaissance des sources et des principes fondamentaux de l'Église en ces domaines. On se référera aux documents du Magistère en matière de doctrine sociale, comme sur les questions sexuelles, familiales et biomédicales, en les situant dans l'histoire et le développement de la théologie morale. Toute pratique doit être évaluée en fonction des exigences que présente l'Évangile lu en Église.

V. LITURGIE[406]

458. Volume horaire :

- un cours d'une heure par semaine (ou équivalent) en première et deuxième année d'étape des études philosophiques ;
- un cours d'une heure par semaine sur un semestre (ou équivalent) les trois premières années de l'étape des études théologiques ;
- un cours de deux heures par semaine (ou équivalent sous forme de sessions) d'*ars celebrandi*, y compris l'art oratoire, en quatrième année des études théologiques.

1. Visée

459. La liturgie « *doit être considérée comme une discipline fondamentale* »[407]. Cet enseignement donnera aux futurs prêtres diocésains les éléments qui leur permettront d'entrer en profondeur dans la liturgie de l'Église. Il s'agit pour eux de devenir les pasteurs de la communauté chrétienne, de présider sa prière, en lien avec tous ceux qui, diacres, laïcs et religieux, contribuent à cette action en participant à divers services et en accomplissant des ministères variés.

460. Il est donc important qu'ils perçoivent la liturgie comme lieu-source pour la vie de l'Église[408], non seulement au moyen d'un enseignement mais aussi dans la vie liturgique du séminaire lui-même, de la communauté paroissiale qui les accueille, dans leur vie spirituelle propre. L'adage *lex orandi, lex credendi* est, à cet égard, significatif.

461. Ils apprendront progressivement à faire l'unité entre réflexion théologique, pratiques pastorales et célébration, notamment dans l'enseignement de la théologie sacramentaire. L'apprentissage d'autres disciplines (art sacré, musique) les formera à l'art de célébrer pour se mettre au service du peuple sacerdotal, spécialement avec les équipes liturgiques.

2. Programme

a. Étape des études philosophiques

462. Si cela n'a pas été enseigné au cours de l'étape propédeutique, l'essentiel de la « sanctification du temps » sera développé :

406. Voir *RFIS*, n° 167.
407. *RFIS*, n° 167. Voir *SC*, n° 16.
408. Voir *SC*, n° 14 et *OT*, n° 16.

- liturgie des heures,
- signification et structure de l'office,
- usage des psaumes dans la liturgie,
- année liturgique,
- équilibre entre « temporal » et « sanctoral »,
- sens du dimanche,

tout cela grâce à une initiation aux différents livres liturgiques, en particulier le Missel romain.

463. La messe, son histoire et le sens de ses rites, sera présentée avec soin, en intégrant à cette présentation une première réflexion théologique sur le mystère eucharistique, en lien avec le cours de spiritualité.
On sera attentif à situer également la prière et le culte d'Israël dans lesquels s'enracine la pratique de l'Église, dans sa prière ordinaire comme dans sa prière eucharistique.
Tenant compte de l'expérience des séminaristes, il faudra réfléchir avec eux sur la célébration, le rite, le symbolisme et l'action sacramentelle (par exemple à partir du sacrement de réconciliation), l'assemblée liturgique.

b. Étape des études théologiques

464. Les questions suivantes seront étudiées systématiquement et de manière approfondie :

- La place et la signification du culte dans la loi nouvelle ; sa relation avec le culte du Temple de Jérusalem ; les sources néotestamentaires de la liturgie de l'Église.
- L'assemblée liturgique, sa structure et sa signification, sa présidence ; l'exercice du sacerdoce ministériel et du sacerdoce baptismal dans la célébration.
- La célébration, ses symboles, ses signes. On étudiera plus particulièrement *Sacrosanctum concilium*.

465. La formation liturgique manifestera l'unité de la théologie en rendant visible l'union entre culte, dogmatique et morale. Certains rapprochements seront mis en valeur, par exemple :

- Avec l'anthropologie théologique : les sacrements de l'initiation chrétienne, le sens et la célébration de la mort du chrétien.
- Avec la christologie et la théologie trinitaire : la liturgie comme lieu théologique, la présence du Christ dans la liturgie et les sacrements, la prière eucharistique comme doxologie.
- Avec l'ecclésiologie : l'étude des rituels d'ordination et de la dédicace, l'histoire du mouvement liturgique.

- Avec la théologie sacramentaire : étude des différents rituels des sacrements et du missel.
- Avec l'œcuménisme : présentation des textes et des rites liturgiques d'Orient et d'Occident.
- Avec les sciences humaines : la ritualité, approches sociologiques.
- Avec la théologie pastorale : la place de la liturgie dans la vie et la mission de l'Église.

466. Outre l'aspect théologique et spirituel, on présentera également la liturgie du point de vue canonique et pastoral. On veillera à faire « *la distinction entre le noyau substantiel et immuable de la liturgie, et ce qui, au contraire, appartient aux différentes couches historiques et reste donc susceptible de mise à jour, tout en observant avec soin la législation liturgique et canonique en ce domaine* »[409].

467. Il convient de placer dans l'année pastorale une formation à l'art de célébrer *(ars celebrandi)* : préparation pratique à la célébration de chacun des sacrements et des funérailles, ainsi que des sacramentaux, tels que les bénédictions, en apprenant le respect des normes liturgiques et l'intelligence de leur signification.

468. On attachera un soin particulier à la formation à l'homélie (homilétique) :
- sources bibliques et points de repères historiques ;
- la nature de l'homélie et sa place dans la célébration liturgique ;
- la préparation de l'homélie ;
- l'art de la parole[410].

469. Pour une formation liturgique concrète au chant, à la musique et à l'art sacré, le lien habituel avec les commissions d'art sacré et de musique liturgique sera toujours bénéfique. On pensera à établir des relations également entre tous les acteurs de la liturgie de l'Église, qu'ils soient ministres ordonnés ou animateurs liturgiques.

3. Pédagogie

470. L'enseignement de la liturgie, ainsi compris, suppose une articulation importante des enseignements : le professeur de théologie, surtout sacramentaire, tiendra compte dans son propre enseignement des éléments abordés par le professeur de liturgie, et réciproquement.

409. *RFIS*, n° 167. *Cf.* CIC, can. 838.
410. Voir *EG*, n° 135-159 et *RFIS*, n° 177.

471. Il est nécessaire aussi, grâce à l'histoire de la liturgie, de présenter une approche de liturgie comparée, qui tienne compte de l'histoire des cultures et des civilisations, et qui ouvre aussi à une dimension œcuménique, par la connaissance du patrimoine liturgique en usage chez nos frères d'autres rites et confessions.

VI. DROIT CANONIQUE[411]

472. Volume horaire : une heure hebdomadaire pendant les quatre années des études théologiques, dont un semestre complet consacré au droit du mariage.

1. Visée

473. Parmi les disciplines théologiques, en vertu d'une histoire singulière, le droit canonique occupe une place spéciale par son objet et par sa méthode propre, même si elle est empruntée, avec les adaptations nécessaires, aux sciences juridiques.
Il énonce les éléments constitutifs qui président à la construction de l'Église, à la place et aux relations des fidèles en son sein, selon leurs vocations, missions, statuts, avec les devoirs et les droits qui en découlent.

474. Le Code de droit canonique de 1983 s'inspire de l'ecclésiologie du concile Vatican II. Son étude permet aux séminaristes de mieux percevoir le mystère de l'Église comme corps organisé rassemblant la totalité de ses membres dans leur grande diversité, chacun ayant des droits et des devoirs qui sont au service de la croissance de tous vers la sainteté. Ainsi le droit apparaîtra comme un outil conçu pour le bien des personnes, dont les normes doivent être appliquées sans perdre de vue leur visée fondamentale *« le salut des âmes qui doit toujours être dans l'Église la loi suprême »*[412]. Les futurs prêtres auxquels l'enseignement du droit canonique est dispensé pourront alors exercer leur ministère au service des communautés dans le respect du droit.

411. Voir *RFIS*, n° 174.
412. *CIC*, can. 1752.

2. Programme

475. Il comprendra :

- Une introduction au droit en général : notions de base et histoire du droit et des institutions ; éléments des relations juridiques de l'Église avec la société civile.
- En lien avec l'ecclésiologie : statut des fidèles du Christ (laïcs et clercs, membres des instituts de vie consacrée) ; Église universelle, Églises particulières, paroisses, et les autres communautés.
- En lien avec la fonction d'enseignement de l'Église : mission, éducation et moyens de communication sociale.
- En lien avec la théologie sacramentaire : les règles principales concernant les sacrements (avec une insistance sur le droit matrimonial, en conformité avec l'instruction de la Congrégation pour l'éducation catholique sur « Les études de droit canonique à la lumière de la réforme du procès matrimonial » (2018), art. 21, § 1) ; l'enseignement de ces règles est soit intégré au cours de théologie sacramentaire ou morale, soit pris en charge par le cours de droit canonique lui-même (on veillera alors à l'articulation avec les autres cours).
- Une introduction aux autres livres du Code de droit canonique (biens, sanctions, procédures).

3. Pédagogie

476. L'étude de ce programme doit permettre aux étudiants de percevoir les insistances voulues par le concile Vatican II. Elle manifestera comment le droit met en œuvre à la fois une conception de l'Église et une volonté pastorale liée à la vie des hommes de ce temps. Pour cela, l'étude de cas concrets à partir de la vie tant des communautés que des personnes sera très fructueuse.

VII. HISTOIRE DE L'ÉGLISE[413]

477. Volume horaire :

- étape des études philosophiques : une heure hebdomadaire pendant deux ans ;
- étape des études théologiques : une heure hebdomadaire pendant trois ans.

413. Voir *RFIS*, n° 173.

1. Visée

478. L'étude de l'histoire de l'Église assure aux séminaristes les connaissances nécessaires à la compréhension de la foi et de la vie de l'Église. Elle contribue à la formation d'un discernement :

- en éduquant à un regard critique, par le recours aux sources, le respect des documents ;
- en présentant les événements de l'histoire de l'Église enracinés dans des contextes culturels, économiques, sociaux, politiques et religieux ;
- en montrant, par la pluralité des écoles et des présentations, que l'histoire est une science herméneutique soumise au « conflit des interprétations ».

479. Elle participe au développement du sens de l'Église :

- en donnant un regard réaliste sur l'Église dans les contextes divers où elle exerce sa mission ; en développant le sens de la Tradition comme expérience d'Église, sur le plan des idées comme sur celui de la vie du peuple croyant ;
- en manifestant l'histoire de la sainteté par les canonisations prises comme clé d'interprétation de l'histoire de l'Église qui est l'histoire chrétienne des relations de Dieu avec les hommes ;
- en contribuant à donner de l'Église une vision plus universelle qui permettra d'appréhender la complexité des événements afin d'éviter des jugements hâtifs et partiels : bien plus que d'accumuler des connaissances, il s'agit d'apprendre à acquérir une sagesse de l'événement, en offrant les éléments nécessaires au dialogue œcuménique.

2. Programme

480. Il est nécessaire qu'au cours de leur formation les séminaristes acquièrent une vue d'ensemble de l'histoire de l'Église, y compris dans sa dimension locale. On tiendra compte du manque habituel de culture historique de la plupart des séminaristes. On peut envisager la répartition suivante, qu'on adaptera avec souplesse (une organisation strictement chronologique est aussi possible).

a. Étape des études philosophiques

481. On commencera l'étude de l'histoire de l'Église dès cette étape. On montrera que cette discipline, tout en respectant les règles de scientificité, est pleinement théologique.

- La première année pourra être consacrée aux premiers siècles de l'Église – l'Église des Apôtres et des Pères – en raison de leur caractère de référence, en continuité avec le cours d'Écriture sainte, et en lien avec l'enseignement de patristique.

- La seconde année pourra être consacrée à l'histoire plus récente, des XIXe et XXe siècles, en raison de son lien avec la situation actuelle.

Il pourra être utile aussi, en première année, de faire un rapide tableau chronologique d'ensemble, pour donner des repères sur les grandes dates et périodes de l'histoire de l'Église, en relation avec l'histoire universelle.

b. Étape des études théologiques

482. On pourra y étudier l'histoire de l'Église au Moyen-Âge, aux temps des réformes, et à l'époque classique jusqu'à la Révolution française. Cette étude intégrera l'histoire de l'Orient chrétien et celles des communautés chrétiennes issues de la Réforme. Une place sera donnée à l'histoire missionnaire et à celle des jeunes Églises.

3. Pédagogie

483. Il est important de veiller à l'autonomie de la démarche historique et à la formation à la « méthode historique ». Beaucoup de rapprochements et de points de contact sont nécessaires avec les autres matières, particulièrement avec la théologie dogmatique et sacramentaire, mais aussi la philosophie, l'histoire des religions.

484. Dans une science positive comme l'histoire, le travail sur les documents est essentiel et efficace grâce aux travaux dirigés. La visite d'œuvres d'art, et – en lien avec la liturgie – une ouverture à l'archéologie chrétienne, font partie de cette rencontre des documents.

VIII. PATRISTIQUE

485. Volume horaire :

- étape des études philosophiques : une heure hebdomadaire sur un an (ou équivalent) ;
- étape des études théologiques : une heure hebdomadaire sur un an (ou équivalent).

1. Visée

486. La patristique permet de préciser le cadre de la théologie et de la vie chrétienne à l'époque des Pères. Elle relève à la fois de la théologie et de l'histoire de l'Église. Elle requiert néanmoins un enseignement spécifique à certaines étapes de la formation. Cet enseignement favorisera le contact avec les textes des Pères, pour faire gouter aux séminaristes la richesse de ce patrimoine.

2. Programme

a. Étape des études philosophiques
487. Dans cette première étape, une introduction aux Pères de l'Église permettra aux séminaristes, en lien avec le cours d'introduction à la Tradition et celui d'histoire de l'Église des premiers siècles, d'acquérir des connaissances générales sur les Pères de l'Église, latins et grecs, des trois premiers siècles.

b. Étape des études théologiques
488. La patristique fera l'objet d'un enseignement plus systématique de la doctrine des Pères de l'Église, basé surtout sur les Pères des IVe et Ve siècles. Il prendra place en lien avec les cours de christologie et de Trinité. L'enseignement, tout en donnant aux séminaristes des critères de lecture théologique, historique et spirituelle, leur permettra un contact plus approfondi avec quelques textes majeurs.

Le cours de patristique ne sera pas l'unique contact des séminaristes avec les Pères. Les enseignements de théologie dogmatique, de théologie morale, de liturgie, entre autres, intégreront le développement de la doctrine à l'époque des Pères.

3. Pédagogie

489. Dans l'étape des études philosophiques, il s'agit d'abord de faire découvrir la vie (l'enracinement humain) des principaux Pères, ainsi que le lien entre réflexion théologique, souci pastoral et vie spirituelle, puis les grands thèmes abordés par eux, au moyen de textes soit intégraux (lettres d'Ignace d'Antioche ou l'*Épître à Diognète* par exemple), soit choisis en lien avec le cours d'histoire correspondant (étude de la gnose, des persécutions, des premiers conciles).

490. Dans l'étape des études théologiques, le professeur mettra les séminaristes en contact avec les textes, en faisant ressortir l'intérêt d'une étude dans la langue

originale. Il faudra encourager ceux qui le peuvent à suivre des cours d'approfondissement en latin et en grec. Les bibliothèques doivent permettre la consultation des œuvres principales des Pères de l'Église.

IX. THÉOLOGIE SPIRITUELLE[414]

491. Volume horaire : une heure hebdomadaire pendant six ans.

1. Visée

492. Si l'ensemble des études du séminaire contribue à la formation spirituelle des futurs prêtres diocésains, une place spécifique doit être donnée cependant à l'étude de la spiritualité. Il s'agit de faire découvrir aux futurs prêtres les aspects fondamentaux de la vie spirituelle ainsi que les principales écoles de spiritualité et les principaux guides de la vie mystique, afin de les aider à structurer leur vie spirituelle et de leur permettre, le temps venu, d'être des accompagnateurs spirituels éclairés.

493. En lien avec la formation spirituelle personnelle et communautaire, qui est assurée de diverses manières (vie liturgique, direction spirituelle, retraites, révision de vie, partage d'Évangile, lecture de maîtres spirituels…)[415], l'enseignement de la spiritualité permettra aux séminaristes d'acquérir des connaissances plus réfléchies et systématiques dans ce domaine.

494. L'enseignement donné vise à transmettre une théologie cohérente de la vie dans l'Esprit, en articulant vie morale et œuvre de la grâce pour accomplir la vocation humaine à la sainteté dans la perfection de la charité, jusqu'à la participation à la vie divine.

2. Programme

495. Le programme ici proposé sera distribué tout au long de la formation. Certaines questions devront d'ailleurs être reprises plusieurs fois. Dès la pre-

414. Voir *RFIS*, n° 169, § 2.
415. Voir *RFIS*, n° 101-115.

mière année, on veillera à proposer aux séminaristes les éléments nécessaires à une vie spirituelle authentique et on leur apprendra à se nourrir des grands textes de la tradition spirituelle.

A. Éléments de théologie spirituelle

496. La répartition des thématiques entre étape des études philosophiques et étapes des études théologiques est indicative. On tiendra compte de ce qui a été enseigné et vécu dans l'étape propédeutique.

a. Étape des études philosophiques

497.

- Le sens pascal de la vie chrétienne : nouvelle naissance du baptême, croix et résurrection, « *organisme de la vie surnaturelle du chrétien* » (*CEC*, n°1266), l'ascèse chrétienne.
- La prière chrétienne (*CEC*, quatrième partie) : prière liturgique et prière personnelle, le *Notre Père*, les psaumes et la prière de l'Église, oraison et contemplation, *lectio divina*.
- Structure sacramentelle et dimension ecclésiale de la vie spirituelle.
- Jalons dans la croissance spirituelle, activité et passivité, nuits et purifications, combat spirituel et lutte contre les passions.
- Éléments de discernement sur la vie mystique et les phénomènes mystiques
- L'appel universel à la sainteté et les conseils évangéliques.
- Les diverses vocations dans l'Église : laïcat, vie consacrée, diaconat, presbytérat, et leurs exigences spirituelles propres.
- Discernement : les règles essentielles du discernement spirituel et le discernement des charismes et des différentes vocations.
- Le célibat des prêtres et sa signification.
- Découverte de la place de la Vierge Marie dans la vie de l'Église et dans la vie du chrétien, ainsi que celle de saint Joseph.
- Culte des saints et piété populaire.
- Découverte du sens et de la pratique de la direction spirituelle.
- Dynamique spécifique de la spiritualité chrétienne au milieu des quêtes spirituelles de notre temps.

b. Étape des études théologiques

498. On proposera une reprise adaptée des éléments fondamentaux énumérés ci-dessus et on abordera en particulier les questions suivantes : conditions pour que l'exercice du ministère apostolique des prêtres diocésains, mené dans la « *docilité à l'Esprit du Christ* » (voir *PO*, n° 12 et 13), soit le lieu et le moyen de la sanctification des prêtres.

- L'unité de la charité pastorale et la célébration de l'eucharistie.
- Le célibat des prêtres : on proposera une étude approfondie de l'histoire du célibat des prêtres, de sa signification pour aujourd'hui, à la lumière en particulier des grands textes récents du Magistère, et des conditions de sa fidélité et de sa fécondité. La vie spirituelle des diacres permanents.
- La vie spirituelle des religieux et religieuses, et des autres personnes consacrées.
- La vie spirituelle des communautés nouvelles.
- La prière apostolique, avec et pour un peuple.

B. Histoire de la spiritualité

499. Cette initiation, répartie sur l'ensemble de la formation comprendra :

- La découverte de l'histoire de la spiritualité chrétienne, fondée essentiellement sur le baptême, et des principales écoles :
  - martyre aux premiers siècles ;
  - tradition érémitique et monastique ;
  - courants spirituels du Moyen-Âge, dont particulièrement le radicalisme évangélique des ordres mendiants, la *devotio moderna* et les mystiques rhénans ;
  - école carmélitaine ;
  - école ignatienne ;
  - École française du XVIIe siècle ;
  - spiritualité missionnaire au XIXe siècle ;
  - grands témoins du XXe siècle ;
  - la vie spirituelle dans les traditions protestante et orthodoxe.
- La lecture de textes majeurs d'auteurs spirituels.

3. Pédagogie

500. Cette formation peut se faire par des cours, des exposés, des journées spirituelles, des sessions.

Il est souhaitable que tous les membres de l'équipe animatrice participent d'une manière ou d'une autre à cet enseignement.

501. Les séminaristes seront eux-mêmes invités à découvrir leurs affinités avec telle école ou tel maître spirituel. Pour cela, ils se feront aider par leur directeur spirituel qui, en outre, connaît la visée théologique des études dans lesquelles sont engagés ceux qu'il accompagne.

502. Lieu d'un enseignement, le cours de spiritualité sera aussi pour les séminaristes l'occasion de partager leur expérience spirituelle.

X. THÉOLOGIE DES PRATIQUES PASTORALES[416]

503. Volume horaire : une heure hebdomadaire pendant les quatre années des études théologiques.

1. Visée

504. L'ensemble de la formation au séminaire a une visée pastorale et missionnaire : « *le dynamisme évangélisateur est la finalité et l'horizon de toute la formation* »[417]. La formation pastorale est inséparable de la participation des séminaristes aux activités apostoliques et pastorales selon les indications de la *RFIS* n° 119-124. Cette formation pratique doit être reprise dans une réflexion sur ces activités, leurs fondements et leurs enjeux.

505. De son côté, la théologie est intrinsèquement orientée vers l'évangélisation et le service pastoral des communautés. Cette portée pastorale et missionnaire de la théologie dogmatique, sacramentelle et morale, y compris leurs parties les plus spéculatives, de même que celle des cours de philosophie et des autres enseignements, devra être clairement manifestée. Les enseignants auront le souci de mettre en évidence l'unité entre vérité et miséricorde, entre doctrine et pastorale. Les séminaristes doivent apprendre que « *la vérité, conformément au mystère de l'Incarnation, germe lentement dans la vie réelle de l'homme et dans les signes de l'histoire* »[418].

506. Il est également nécessaire, pour la formation des futurs prêtres diocésains, de mettre en place un enseignement spécial de théologie pastorale[419]. Cet enseignement fera comprendre aux séminaristes que la pastorale n'est pas seulement un art, ni un ensemble d'exhortations, d'expériences, de recettes, mais plutôt une science théologique puisqu'elle reçoit de la foi ses principes pour une action évangélisatrice dans l'histoire. Il contribuera à « *faire progressivement du futur*

416. Voir *RFIS*, n° 170.
417. *RFIS*, n° 91.
418. *RFIS*, n° 120.
419. Voir *RFIS*, n° 122.

prêtre un "homme de discernement", capable de lire les réalités de la vie des hommes à la lumière de l'Esprit et de pouvoir ainsi choisir, décider et agir selon la volonté de Dieu »[420], un expert dans « *l'art du discernement pastoral* », capable « *d'une perception profonde des situations réelles et d'un bon jugement pour les choix à poser et les décisions à prendre* »[421].

507. Cette formation spécifique vise également à initier les séminaristes aux responsabilités pastorales, alors que la mission de l'Église s'exerce dans des conditions en partie nouvelles et exige une ouverture au dialogue, à la collaboration et au partage des responsabilités.

2. Programme

508. La théologie des pratiques pastorales comprend les « *matières "ministérielles" [...] dont la connaissance est requise surtout par les exigences spécifiques du ministère pastoral futur, qu'il faudra exercer dans un contexte concret et à une époque déterminée* »[422]. Celles-ci « *devront être étudiées par les séminaristes tout au long de leur formation* »[423]. Plus qu'un programme systématique, quelques grandes problématiques sont ici évoquées.

509. Une théologie de la mission et du dialogue[424]. Il est prévu dans l'étape des études philosophiques un cours de théologie pastorale intitulé « Annonce de l'évangile dans le monde de notre temps » qui réfléchit, au plan théologique et pratique, aux principes et aux chemins de l'annonce de l'évangile dans la France d'aujourd'hui à la lumière de l'Écriture Sainte et du Magistère contemporain (*cf.* III-A-2). Par ailleurs, au plan de la théologie dogmatique, la nature missionnaire de l'Église est étudiée dans le cours d'ecclésiologie.

510. Cet enseignement pourra être complété, si cela n'a pas été traité dans l'un de ces deux cours, par un cours spécifique de théologie de la mission : on présentera les fondements scripturaires de la mission, quelques figures historiques, puis les figures actuelles d'une mission qui se renouvelle à partir de la perspective du décret du concile Vatican II *Ad gentes*, de l'exhortation apostolique de saint Paul VI *Evangelii nuntiandi*, de la lettre encyclique de saint Jean Paul II *Redemptoris missio* et de l'exhortation apostolique du pape François *Evangelii gaudium*. Parallèlement à ce parcours fondamental, il sera utile d'ouvrir ou de

420. *RFIS*, n° 43.
421. *RFIS*, n° 120.
422. *RFIS*, n° 176. Voir *RN*, § 1113-1115.
423. *RFIS*, n° 184.
424. Voir *RFIS*, n° 171.

reprendre quelques dossiers tels que : évangélisation et mission, la sécularisation et son questionnement, mission et inculturation, etc. D'autre part, en lien avec la réflexion fondamentale – faite par ailleurs – sur le dialogue œcuménique, le judaïsme et la rencontre des autres religions, on s'efforcera de mettre à jour les ressources internes au christianisme qui ont conduit le concile Vatican II à engager les catholiques au dialogue. On aidera à découvrir comment une telle attitude s'articule avec l'exigence de la mission et détermine l'agir pastoral de l'Église dans une situation de pluralisme.

511. Catéchèse et catéchuménat.

- Le catéchuménat des adultes :
  - points de repères historiques,
  - le parcours catéchuménal et ses étapes.
- La catéchèse des enfants :
  - points de repères historiques ;
  - l'évolution des démarches pédagogiques, pastorales et théologiques ;
  - les conditions actuelles de la transmission de la foi ;
  - le rôle des familles ;
  - la place de l'Écriture Sainte et de la liturgie dans la catéchèse ;
  - les documents de l'Église, en particulier l'exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, le *Directoire général de la catéchèse* (1997) et le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* (2006).

512. La pastorale liturgique et la préparation des sacrements, en particulier la préparation au mariage :

- points de repères historiques ;
- enseignement du Magistère ;
- mise en œuvre pratique ;
- les acteurs de la préparation au mariage ;
- les aspects canoniques ;
- le dossier de mariage.

513. Initiation au ministère de la confession. Cet enseignement peut prendre la forme d'exercices de confession. « *On veillera à aider les futurs prêtres à traduire les principes de la théologie morale dans des cas concrets et à aborder les problématiques de ce ministère délicat dans un esprit de miséricorde* »[425].

514. L'accompagnement pastoral.

- L'accompagnement des couples, des familles et des personnes dans des situations matrimoniales complexes.
- L'accompagnement des personnes malades et hospitalisées.

425. *RFIS*, n° 178.

- L'accompagnement d'une équipe dans le cadre d'un mouvement.
- La pratique de la relecture et de la révision de vie pour discerner les appels de l'Esprit.

515. L'accompagnement spirituel. L'art de l'accompagnement spirituel et du discernement des esprits demande une formation en soi. Elle peut faire partie de la formation permanente des prêtres. Dans le cadre de la formation initiale, on donnera une initiation, avec des règles de prudence dans la pratique, et de discernement quant aux demandes. La question des abus de pouvoir ou de conscience doit être évoquée.

516. La charge pastorale d'une communauté.

- Le service de la sanctification, de la communion, de la mission et de la miséricorde.
- L'articulation entre l'exercice de la charge pastorale et les responsabilités assumées par les fidèles de différents états de vie ; la collaboration au service de la mission entre prêtres, diacres, laïcs et consacrés.
- Les responsabilités matérielles : *« les séminaristes devront recevoir une solide formation à l'administration des biens »*[426].

517. Une formation aux moyens de communication sociale, en particulier internet et les réseaux sociaux. Il ne s'agit pas d'apprendre la technique, mais de réfléchir sur ce nouveau monde ainsi qu'au bon usage de ces moyens dans la vie personnelle du prêtre et l'exercice de sa mission[427].

3. Pédagogie

518. La théologie pastorale sera l'objet de cours, de sessions et d'exercices diversifiés. En lien avec l'objet des enseignements, il y aura des temps de reprise ou de relecture de l'expérience pastorale des séminaristes. Selon les orientations de la *RFIS*[428], une articulation est particulièrement nécessaire avec les instances de formation permanente et, spécialement, les propositions faites pendant les premières années qui suivent l'ordination.

426. *RFIS*, n° 180.
427. Voir *RN*, § 73.
428. *RFIS*, n° 80-88.

XI. RELIGIONS NON CHRÉTIENNES[429]

519. Volume horaire : trois cours semestriels d'une heure par semaine pendant l'étape des études théologiques

1. Visée

520. L'objectif de ces cours est de donner des connaissances de base sur les principales religions présentes sur le sol français. Ces cours seront donnés en lien avec les enseignements sur la théologie des religions non chrétiennes et la théologie de la mission. La place particulière du judaïsme sera bien mise en évidence.

2. Programme

521. On organisera au moins un cours sur le judaïsme, un cours sur l'islam et un cours sur le bouddhisme, auxquels on pourra ajouter un cours sur l'hindouisme, un sur les religions traditionnelles africaines, un sur les « spiritualités » et « nouveaux mouvements religieux ».

XII. LES LANGUES ANCIENNES ET VIVANTES[430]

522. Volume horaire : au moins une heure hebdomadaire pendant un an pour le latin, le grec et, de façon souhaitable, l'hébreu ; pour les langues vivantes, volume horaire adapté aux besoins de chacun et au mode d'enseignement (cours, stage linguistique…).

5**23.** Il est nécessaire que les futurs prêtres possèdent au moins des notions de base en latin et en grec biblique ainsi que, si possible, en hébreu biblique. Ils auront ainsi accès à la Bible dans ses langues originelles ainsi qu'au trésor de la tradition liturgique, doctrinale et théologique de l'Église. En plus des cours de base, on prévoira des cours optionnels d'approfondissement. Pour le baccalauréat en théologie, il faudra tenir compte des exigences de la faculté de théologie[431].

429. Voir *RFIS*, n° 175.
430. Voir *RFIS*, n° 166, § 2 et 183.
431. Voir *VG*, « Ordonnances », art. 55, 1°-c.

524. Des enseignements de langue vivante seront également proposés. Dans le contexte actuel de mondialisation, il est important que les séminaristes maîtrisent au moins une autre langue vivante que leur langue maternelle. Cet enseignement peut prendre la forme de cours et/ou de stages linguistiques.

525. Pour les séminaristes non francophones, chaque séminaire déterminera le niveau minimum de maîtrise du français nécessaire pour suivre les cours, suivant les critères du Cadre européen de référence pour les langues (niveaux échelonnés entre A1 et C2)[432]. Ordinairement, cette formation de base en français se fait dans un institut de français langue étrangère habilité à évaluer le niveau atteint. Un cours complémentaire de français pourra être organisé par le séminaire. Des séminaristes francophones peuvent aussi avoir besoin d'une remise à niveau[433]. L'objectif à atteindre est une maîtrise suffisante de la langue afin que les cours soient suivis avec profit et que le futur prêtre sache communiquer en français d'une manière précise, compréhensible et accessible à tous. Les besoins des séminaristes étant variés, ce cours peut aussi prendre la forme d'un suivi individuel.

432. Voir *RN*, § 65.
433. Voir *RN*, § 74.

CHAPITRE III

GRILLE DES VOLUMES HORAIRES ET CRÉDITS ECTS

I. GRILLE DES VOLUMES HORAIRES PAR ANNÉE

526. Nous présentons ci-dessous (p. 203) un tableau horaire des enseignements. Le total annuel des volumes horaires est basé sur deux semestres d'étude de quatorze semaines de cours, auxquelles il faut ajouter une à deux semaines de révision et d'examens. Les séminaires qui ont une semaine de cours en plus ou en moins adapteront les volumes horaires hebdomadaires de façon à respecter le volume horaire total.

527. Le nombre d'heures de cours, séminaires par semaine est limité à 18 heures afin de laisser du temps pour le travail personnel ou les travaux de groupe, ainsi que pour des enseignements optionnels, en particulier l'approfondissement d'une langue ancienne ou d'une langue vivante.

528. La répartition horaire d'un cours peut être organisée autrement que ce qui est proposé, par exemple deux heures hebdomadaires sur un semestre, plutôt qu'une heure pendant toute l'année, en veillant toutefois à respecter le volume horaire total.

529. Pour certaines matières ministérielles et disciplines auxiliaires (*cf. RFIS* n°176 ; *VG*, Ord. art. 55 1°-c), les enseignements peuvent être donnés sous forme de session plutôt que de cours hebdomadaire.

Si les grandes masses horaires des enseignements doivent être respectées, la répartition des matières telle qu'elle est proposée dans la grille peut être adaptée selon les séminaires, étant sauve la part majoritaire de la philosophie dans les deux années d'études philosophiques.

II. CRÉDITS ECTS

530. Selon le processus de Bologne, une année universitaire doit totaliser 60 crédits ECTS. Un crédit ECTS représente 25 à 30 heures de travail. La quantité de travail que demande l'étude d'une matière est le total des heures de cours, de travaux de groupe, de travail personnel, du temps passé à la rédaction d'un devoir écrit ou à la préparation d'un exposé, aux révisions en vue de l'évaluation.

531. L'attribution de crédits suppose que le cours ou l'exercice a été validé. Quel que soit le mode de validation, il doit avoir reçu une note.

532. Dans la grille ci-dessous, l'attribution des crédits n'est pas faite uniquement sur la base du nombre d'heures de cours ou de séminaire. Nous avons tenu compte du fait que les matières principales demandent habituellement plus de travail personnel que les autres.

533. Nous avons supposé que chaque semestre un ou deux travaux écrits devront être remis par les séminaristes, plutôt en philosophie pendant les années d'études philosophiques, plutôt en théologie et en exégèse biblique pendant les années d'études théologiques. Pour laisser un maximum de souplesse, nous n'avons pas voulu les fixer dans le programme, ni les créditer à part. Nous avons choisi d'intégrer ces crédits supplémentaires en philosophie dans les deux premières années, en théologie et Écriture Sainte dans les quatre années suivantes.

534. Les crédits sont attribués de manière à ce qu'un total de 180 crédits soit obtenu en quatre années d'études de théologie. Dans les séminaires où les séminaristes suivent leurs études dans une faculté de théologie, ce total est atteint au bout de trois années (*cf. VG*, art. 74, a). Dans ce cas, les séminaristes poursuivent l'étude de la théologie en licence canonique.

Cette attribution des crédits est une proposition adaptable. Un séminaire peut choisir une pondération différente. En cas d'affiliation avec une faculté, il faudra le décider avec son représentant.

TABLEAU DES HORAIRES D'ENSEIGNEMENT SELON LA RATIO STUDIORUM

	Étape des études de philosophie		**Étape des études de théologie**	
	Nombre total d'heures de cours	**Crédits**	**Nombre total d'heures de cours**	**Crédits**
Méthodologie	28	2		
Philosophie	448	76	56	6
Sciences humaines	28	2	84	9
Ecriture Sainte	112	8	392	42
Théologie	112	8	308	33
Théologie sacramentelle			84	9
Liturgie	56	4	70	5
Théologie spirituelle	56	4	112	8
Théologie morale	56	4	224	24
Droit canonique			112	12
Histoire de l'Eglise	56	4	84	6
Patristique	28	2	28	3
Théologie pastorale			112	8
Religions non chrétiennes			42	3
Langues anciennes	56	6	28	3
Langues vivantes			84	9
Total	1036	120	1820	180

NB: le nombre de crédits accordés aux différentes matières repose sur le nombre d'heures de cours et sur le travail personnel qu'exige la matière. Les deux premières années (étape des études de philosophie), les cours de philosophie ont été crédités en tenant compte des travaux écrits que les séminaristes devront rédiger chaque semestre.

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS AUX SÉMINARISTES DE FRANCE LORS DE LEUR PÈLERINAGE À LOURDES (8 NOVEMBRE 2014)

Chers amis séminaristes,

Je salue cordialement chacun de vous, ainsi que vos formateurs et vos évêques que vous avez rejoints alors qu'ils ont achevé les travaux de l'Assemblée plénière de la Conférence épiscopale. Je me réjouis beaucoup de vous savoir tous réunis autour de Marie, la mère du Seigneur, en ce sanctuaire de Lourdes, tellement aimé à travers le monde.

En pensant à votre rassemblement en ce haut lieu marial, il me vient immédiatement à l'esprit et au cœur ce que la Parole de Dieu dit des disciples après que le Seigneur ressuscité leur ait demandé d'attendre l'Esprit Saint : « *Ils montèrent dans la chambre haute où ils se tenaient habituellement [...]. Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères* » (Ac 1, 13-14). En contemplant cet événement, je voudrais que vous reteniez trois mots essentiels pour votre vie de séminaristes : fraternité, prière, mission.

FRATERNITÉ

Le livre des Actes nous dit que les disciples n'avaient qu'un seul cœur. Votre rassemblement en est une manifestation. Le temps du séminaire correspond à cette expérience fondatrice que les Apôtres ont faite pendant de longs mois, lorsque Jésus les institua « *pour qu'ils soient avec lui et pour les envoyer proclamer la Bonne Nouvelle* » (Mc 3, 14). La fraternité des disciples, celle qui exprime l'unité des cœurs, fait partie intégrante de l'appel que vous avez reçu. Le ministère presbytéral ne peut en aucun cas être individuel, encore moins individualiste.

Au séminaire, vous vivez ensemble pour apprendre à vous connaître, à vous apprécier, à vous soutenir, parfois aussi à vous supporter, afin de vivre ensemble la mission et de donner ce témoignage de l'amour, grâce auquel on reconnaît les disciples de Jésus. Il est important de faire ce choix personnel et définitif d'un

vrai don de vous-mêmes à Dieu et aux autres. Je vous invite donc à accepter cet apprentissage de la fraternité en y mettant toute votre ardeur ; vous grandirez dans la charité et vous construirez l'unité en prenant les initiatives que l'Esprit Saint vous inspire. Vous pourrez ainsi inventer les moyens les plus adéquats pour vivre en vérité la fraternité sacerdotale quand vous serez ordonnés. Fraternité, c'est le premier mot.

PRIÈRE

Ensemble, les disciples sont en prière avec Marie, dans l'attente de l'Esprit Saint. Vous avez été appelés par Jésus qui veut vous faire participer à son sacerdoce pour la vie du monde. À la base de votre formation, se trouve la Parole de Dieu, qui vous pénètre, vous nourrit, vous illumine. En priant avec elle, tout ce que vous apprenez prend vie dans la prière.

C'est pourquoi je vous exhorte à prendre chaque jour de longs moments de prière, vous rappelant comment Jésus lui-même se retirait dans le silence ou la solitude pour se plonger dans le mystère de son Père. Vous aussi, c'est dans la prière que vous retrouvez la présence aimante du Seigneur et que vous vous laissez transformer par lui, sans avoir peur des sécheresses qu'elle comporte, de la nuit qui la constitue habituellement. Moïse lui aussi entrait dans l'obscurité de la nuée pour parler avec Dieu dans l'humilité, comme un ami parle avec son ami.

Que votre prière soit un appel à l'Esprit, c'est lui qui construit l'Église, qui conduit les disciples et infuse la charité pastorale. C'est dans la puissance de l'Esprit que vous rejoindrez ceux à qui vous serez envoyés, dans la conscience qu'ils attendent de vous que vous soyez des témoins de Jésus, des « hommes de Dieu », pour que vous les conduisiez au Père.

MISSION

J'en arrive ainsi à ma troisième parole : mission. De par votre baptême, vous êtes faits pour l'annonce de l'Évangile. Avec l'ordination presbytérale, vous recevez la charge de la proclamation de la Parole, sous la responsabilité de vos évêques. En vous préparant à cette mission vous vous rappellerez que c'est le dernier commandement du Seigneur : *« Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé »* (Mt 28, 19-20). Tout ce que vous faites pendant votre formation n'a qu'un but : devenir d'humbles disciples-missionnaires pour faire des disciples.

Je vous encourage à apprendre à connaître le monde auquel vous serez envoyés, et à inscrire en vous le réflexe de la sortie de vous-mêmes, de la rencontre de l'autre. La préférence pour les personnes les plus éloignées est une réponse à l'invitation du Ressuscité qui vous précède et vous attend dans la Galilée des Nations. En allant aux périphéries, on touche aussi le centre.

La mission est inséparable de la prière car la prière vous ouvre à l'Esprit et l'Esprit vous guide dans la mission. Et la mission, dont l'âme est la charité, consiste à conduire ceux que vous rencontrez à percevoir la tendresse dont le Seigneur les enveloppe, à recevoir le baptême, à louer Dieu, à vivre de l'Eucharistie, pour participer à leur tour à la mission de l'Église.

Marie a accompagné Jésus dans sa mission. Elle était présente à la Pentecôte quand les disciples ont reçu l'Esprit Saint. Maternellement elle a accompagné les premiers pas de l'Église. Pendant ces jours à Lourdes, confiez-vous à elle, remettez votre appel entre ses mains, demandez-lui de faire de vous des pasteurs selon le cœur de Dieu. Qu'elle vous affermisse sur ces trois points essentiels que j'ai abordés : fraternité, prière, mission.

Je vous donne de tout cœur la Bénédiction apostolique et je vous demande de prier pour moi. Merci.

Du Vatican, le 24 octobre 2014.

Franciscus

ABRÉVIATIONS

CNGS	Conseil national pour les grand séminaires
CEF	Conférence des évêques de France
CEMOLEME	Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale
CIC	Code de droit canonique
DDFM	Délégué diocésain pour la formation aux ministères
DF	Document final du synode des jeunes qui s'est tenu à Rome du 3 au 28 octobre 2018
DV	*Dei Verbum* (Vatican II)
ECTS	*European Credits Transfer System*
EG	*Evangelii gaudium* (Pape François)
EN	*Evangelii nuntiandi* (Pape Paul VI)
GS	*Gaudium et spes* (Vatican II)
OT	*Optatam totius* (Vatican II)
PDV	*Pastores dabo vobis* (Pape Jean-Paul II)
PO	*Presbyterorum ordinis* (Vatican II)
RFIS	*Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis*
RN	*Ratio nationalis*
SC	*Sacrosanctum concilium* (Vatican II)
VG	*Veritatis Gaudium* (Pape François)

TABLE DES MATIÈRES

Décret de Mgr Éric de Moulins-Beaufort . . . . . .

Décret de la Congrégation pour le clergé. 7

Note 9

RATIO NATIONALIS

INTRODUCTION 13

1ère PARTIE : LA FORMATION DES PRÊTRES DANS LE CONTEXTE ACTUEL

1. La responsabilité épiscopale pour la formation des prêtres

- L'évêque, premier responsable de la formation au sacerdoce 19
- La collégialité épiscopale au service de la qualité de la formation. 21
- Quelques points d'attention pour la formation 25

2. Former des prêtres pour une Église missionnaire

- Le contexte culturel et social. 29
- Les défis spirituels et ecclésiaux. 32
- La nature missionnaire de la formation des prêtres 34

3. La diversité des candidats au sacerdoce et les conséquences sur la formation

- Quelques caractéristiques des jeunes générations. 37
- La diversité des situations 40
- Les conséquences sur la formation 42

2e PARTIE : LA PASTORALE VOCATIONNELLE ET L'ÉTAPE PROPÉDEUTIQUE

4. La pastorale vocationnelle en France
- Être témoins de la joie de l'Évangile. 50
- Des chemins de conversion 51
- Des propositions pour annoncer l'Évangile des vocations 53

5. L'étape propédeutique
- Démarches préalables à l'entrée en propédeutique 57
- Les objectifs d'une année de propédeutique. 59
- Les moyens mis en œuvre 61
- Le fonctionnement du conseil de propédeutique 63

3e PARTIE : LA FORMATION INTÉGRALE AU SÉMINAIRE

Préliminaires sur les étapes de la formation intégrale 67

6. La communauté éducative
- Le séminariste 71
- Le recteur du séminaire 72
- La communauté des formateurs 73
- Le conseil du séminaire 77
- Les enseignants du séminaire 78
- Le diocèse dans la diversité de ses membres 79

7. Points d'attention pour la formation humaine
- Les enjeux de la formation humaine 81
- La formation affective, relationnelle et sexuelle 85
- L'éducation à la chasteté pastorale. 87
- Repères pour l'usage de la psychologie. 90
- Repères pour le 1er et le 2nd cycle. 93

8. La formation spirituelle
- Fonder sa vie sur la Parole de Dieu 95
- Entrer dans la spiritualité des disciples-missionnaires. 98
- Initier à la spiritualité des prêtres diocésains 101

9. La formation intellectuelle
- La formation intellectuelle au service de la mission 109
- Quelques éléments structurants de la formation intellectuelle 114

10. Développer une formation missionnaire et pastorale
- Le séminaire, une école de la mission 117
- Repérer les freins à l'engagement missionnaire 119
- Quelques points d'attention pour une formation missionnaire 120
- La formation pastorale en 1er et 2nd cycle 125

11. L'étape de synthèse vocationnelle
- Les liens entre la paroisse et le séminaire 129
- L'insertion dans la vie pastorale 130
- La préparation au ministère presbytéral 132

4e PARTIE : LA FORMATION CONTINUE

12. Une formation permanente et intégrale
- La situation présente. 137
- Les enjeux. 139
- Les acteurs de cette formation 140
- Repérer des étapes et des moyens. 141

RATIO STUDIORUM

1. Orientations générales
I. Les étapes de la formation intellectuelle 149
II. Les acteurs de la formation intellectuelle. 153
III. Objectifs et moyens pédagogiques. 155

2. Les disciplines particulières
I. Philosophie et sciences humaines 160
II. Écriture Sainte 168
III. Théologie dogmatique et fondamentale 172

IV. Théologie morale 179
V. Liturgie. 184
VI. Droit canonique 187
VII. Histoire de l'Église. 188
VIII. Patristique 190
IX. Théologie spirituelle 192
X. Théologie des pratiques pastorales 195
XI. Religions non chrétiennes 199
XII. Les langues anciennes et vivantes. 199

3. Grille des volumes horaires et crédits ECTS
I. Grille des volumes horaires par année 201
II. Crédits ECTS 202
Tableau des horaires d'enseignement 203

Message du pape François aux séminaristes 205

Liste des abréviations 2098

Table des matières 2119

© Publié par le Secrétariat général de la Conférence des évêques de France
58 avenue de Breteuil – 75007 Paris – Tél. 01 72 36 68 12

Directeur de la publication : P. Hugues de Woillemont,
secrétaire général de la Conférence des évêques de France

Dépôt légal à parution : février 2021 – ISSN 0154 9006